هكذا من الأصل



Le Monde

FÊTE DE LA MUSIQUE

■ Les programmes à Paris et en régions
■ Un guide de 32 pages



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16608 – 7,50 F - 1,13 EURO

SAMEDI 20 JUIN 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Mondial : le scandale des billets

● La Coupe du monde est ternie par les affaires concernant sa billetterie ● Le directeur général de la filiale française du partenaire commercial de la FIFA mis en examen et écroué
● Près de 15 000 billets volés chez un tour-opérateur ● Des milliers de supporteurs japonais floués

ALORS QUE les observateurs étrangers soulignent la bonne organisation de la Coupe du monde de football par la France, l'image du Mondial est ternie par ce qu'il faut bien appeler le scandale de sa billetterie. Mercredi 17 juin, le directeur général d'ISL-France, filiale de ISL-Worldwide, leader mondial en marketing du sport et partenaire commercial exclusif de la Fédération internationale de football (FIFA), a été mis en examen et écroué. Marc Loison est soupçonné d'avoir revendu à son profit une partie des 5 000 billets alloués à sa société. Jeudi 18 juin, des voleurs ont dérobé entre 10 000 à 15 000 billets dans les locaux parisiens d'un tour-opérateur américain, PSI, agréé par le Comité français d'organisation (CFO) et cité dans des plaintes déposées par des clients sud-américains floués.

Bien avant le début de la compétition, le mode de répartition des billets préconisé par la FIFA avait été critiqué, les supporteurs de nombreux pays se plaignant de ne pouvoir en acquérir. Il est vrai que la France avait choisi de n'offrir dans ses dix stades que 2,6 millions de places, soit 900 000 de moins que lors de la précédente Coupe du monde aux Etats-Unis, alors même que douze matches de plus qu'en 1994 sont prévus cette année. Dès les premières rencontres, les protestations se sont multipliées, notamment au Japon, où 12 000 candidats au voyage s'apercevaient qu'ils ne pouvaient obtenir les places qu'ils avaient payées. Samedi 20 juin, de nombreux Japonais arpenteront les rues de Nantes en quête de billets pour le match qui opposera leur équipe à la Croatie. Entre arnaques de revendeurs à la sauvette et escroquerie d'ampleur internationale, le *feuilleton noir du Mondial ne* cesse de prendre de l'ampleur.



Lire notre enquête en page 17 de notre cahier spécial et notre éditorial page 15



■ La France se qualifie, mais perd Zidane

■ Les arbitres ne font plus de cadeau

■ Samedi à risques à Marseille

■ Tous les matches

Lire notre cahier Le Mondial

☐ Fête de la musique, le guide

Entre invitation à la balade et chasse au trésor, un cahier de 32 pages pour fêter l'été, dimanche 21 juin, à Paris, en Ile-de-France et dans les régions.

Demander notre guide Aden et lire notre enquête sur le rap français page 27.

■ Les plantes transgéniques en examen

Une « Conférence de citoyens » réunissant experts et profanes, samedi 20 et dimanche 21 juin à l'Assemblée nationale, relance le débat sur l'utilisation des organismes génétiquement modifiés dans l'agriculture et l'alimentation. p. 24

Lire aussi pages 4 et 16

■ Le ton monte entre Moscou et le FMI

Les négociations avec ses bailleurs de fonds se tendent alors que la Russie vit une grave crise financière. p. 2

☐ Réformer la SNCF

Le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, veut stabiliser la dette de Réseau ferré de France et créer un conseil supérieur du service public ferroviaire. p. 18

■ La Gay Pride 98

La marche de la fierté homosexuelle organisée samedi 20 juin à Paris se veut « *plus militante que festive* ». p. 9

■ Parrains d'immigrés

Les artistes qui ont décidé d'aider des sans-papiers découvrent les difficultés quotidiennes de leurs « filleuls ». p. 14

■ Le Mondial vu du Chiapas

Une métaphore footballistique du « sous-commandant insurgé Marcos » et un point de vue du chercheur Yvan Le Bot. p. 16

■ Une autoroute hors de prix

L'inspection générale des finances dénonce la dérive des coûts de l'autoroute de la Maurienne et du tunnel du Fréjus. p. 11

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $

M 0147 - 620 - 7,50 F



Français, encore un effort pour chasser racisme et xénophobie !

STRASBOURG (Conseil de l'Europe)
de notre correspondant

« *Malgré les efforts répétés et constants pour éradiquer les problèmes posés par le racisme et l'intolérance, la France continue de souffrir d'accès fréquents et sporadiques d'activités racistes.* » Telle est la conclusion du rapport de la commission contre le racisme et l'intolérance du Conseil de l'Europe. Les constatations des experts européens portent sur des « *événements antisémites* » et, surtout, sur l'attitude à l'égard de « *l'importante communauté musulmane, principalement d'origine nord-africaine* ».

En dépit des dispositions du nouveau code pénal (en vigueur depuis le 1er mars 1994) auquel les experts européens rendent hommage, les cas de discrimation dans la vie sociale, « *comme le refus de fournir un bien ou un service* », sont fréquents, notent-ils. Ils ajoutent que de « *nombreuses entreprises sont encore peu disposées à recruter ou même à accorder un entretien à des immigrés (principalement noirs et maghrébins)* ». Face à des victimes qui osent rarement porter plainte, l'organisation de Strasbourg invite les autorités françaises à « *prendre des mesures pour les encourager à se manifester* ». Le Conseil de l'Europe recommande aux formations politiques d'éviter d'aller dans le sens de l'opinion publique qui « *rejette souvent la responsabilité des problèmes économiques et sociaux sur les réfugiés, les demandeurs d'asile et les immigrés* ».

En référence à l'attitude de certaines personnalités de la droite française par rapport aux thèses du Front national, « *qui propose une idéologie ouvertement raciste et xénophobe* », le rapport demande aux partis de « *résister à la tentation* » d'accorder dans leur programme « *une place disproportionnée aux questions posées* » par l'extrême droite.

La police française est aussi épinglée par l'institution européenne. Cette dernière déplore que les cas de mauvais traitements – « *le plus souvent, les victimes étant d'origine ethnique non européenne* » – sont très fréquents malgré l'existence d'un code de déontologie. Constatant que les groupes ethniques sont sous-représentés dans les forces publiques, le rapport conclut à la nécessité d'élargir le recrutement « *de façon à ce que les effectifs comprennent davantage de membres d'origines ethniques différentes* ». La commission contre le racisme et l'intolérance est, enfin, très préoccupée par le refus de Paris de signer et de ratifier les conventions européennes sur les langues régionales et la protection des minorités nationales.

Au Palais de l'Europe, on prend soin de rappeler les motivations qui ont conduit à l'installation de la commission contre le racisme et l'intolérance. Créée en 1993 à Vienne, elle avait surtout pour objectif de vérifier le respect des droits de l'homme dans les Républiques nées de l'implosion du bloc communiste, notamment à l'égard des minorités tziganes, roumaines et magyares. Pour faire bonne mesure, cependant, l'organisation de Strasbourg a décidé d'examiner la situation dans les quarante Etats membres. Jusqu'ici vingt-trois rapports ont été établis, qui renvoient dos à dos tous les pays auscultés. Mais la France, notent les experts de Strasbourg, « *se caractérise par l'existence du Front national, l'un des partis d'extrême droite les plus puissants et les mieux implantés d'Europe* ».

Marcel Scotto

Budget : le temps des arbitrages

LES DISCUSSIONS entre Bercy et les principaux ministères pour la mise au point du volet « dépenses » du projet de loi de finances pour 1999 touchent à leur fin. Lionel Jospin va donc devoir rendre ses ultimes arbitrages. Ceux-ci seront difficiles, car même si la croissance doit générer environ 55 milliards de recettes supplémentaires, cette somme sera presque intégralement absorbée par la réduction du déficit, la charge de la dette et la fonction publique. Pour financer ses priorités, le gouvernement devra procéder à des redéploiements, sans mécontenter les Verts ou les communistes, qui plaident pour un véritable budget « de gauche ». *Le Monde* a enquêté auprès des ministères pour dresser l'état de leurs demandes budgétaires avant les arbitrages.

Lire page 6

Dollar, yen, yuan, où est passé l'euro ?

LA RÉSERVE FÉDÉRALE des Etats-Unis et la Banque du Japon ont-elles gagné la bataille contre les marchés financiers ? Ont-elles réussi à restaurer un ordre monétaire international que la chute de la devise de la deuxième puissance économique mondiale avait brisé ? L'opération commando qu'elles ont lancée mercredi 17 juin a été un succès total. Le yen, qui avait perdu plus de 10 % de sa valeur en deux mois et dont la chute s'était brusquement accélérée au cours des derniers jours, s'est vivement redressé.

Et comme par enchantement, le rebond de la monnaie nippone a permis aux Bourses et devises d'Asie du Sud-Est, de nouveau en pleine déroute un an après la chute du baht thaïlandais, de remonter. La hausse du yen a aussi été un soulagement sur les places financières occidentales où les professionnels commençaient à s'inquiéter des conséquences du regain de tensions en Asie sur la bonne marche des économies américaine et européenne. Il est encore trop tôt pour pouvoir apprécier quelle sera l'efficacité à long terme de l'action menée conjointement par Tokyo et Washington : la publication dans les prochaines semaines de statistiques indiquant une aggravation de la situation économique au Japon pourrait, par exemple, provoquer une rechute du yen, mouvement que, cette fois, faute de pouvoir jouer sur l'effet de surprise, les instituts d'émission américain et japonais auraient bien du mal à stopper. Si les experts se montrent donc très prudents et se gardent d'affirmer que le tir de barrage effectué par Tokyo et Washington a permis d'éviter le déclenchement d'une deuxième crise financière en Asie, plusieurs enseignements peuvent déjà être tirés de cet événement monétaire majeur, qui a marqué le retour de la banque centrale américaine sur le marché des changes après trois ans d'absence.

La vive réaction des marchés va d'abord à l'encontre de l'opinion largement répandue – aussi bien dans les milieux politiques libéraux, pour s'en féliciter, que dirigistes, pour la déplorer – selon laquelle les Etats sont désormais impuissants face aux marchés financiers.

Pierre-Antoine Delhommais

Lire la suite page 15

Un calviniste de l'éphémère



JEAN TOUITOU

SOUS LES TROIS initiales – APC – de son Atelier de production et de création, Jean Touitou, né à Tunis en 1951, a fondé à Paris, en 1987, une marque devenue, de New York à Tokyo, synonyme de succès et d'une ligne rive gauche sobre et bien pensée. Au-delà des vêtements, APC propose des objets stylés pour une panoplie urbaine et planétaire.

Lire page 25

International	2	Tableau de bord	22
France	6	Aujourd'hui	24
Société	9	Abonnements	25
Régions	11	Météorologie, jeux	26
Carnet	12	Culture	27
Horizons	14	Guide culturel	28
Entreprises	18	Kiosque	30
Communication	21	Radio-Télévision	31

GOUGAUD
POSITION LIVRES
AMOUR
LES POCHES
20 JUIN A 17H



RUSSIE Alors que la Russie reste aux prises avec une grave crise financière, le Fonds monétaire international a durci le ton, jeudi 18 juin, en annonçant le report à la semaine prochaine de l'examen du versement d'une tranche de 670 millions de dollars (4 milliards de francs). L'annonce de ce versement est très attendue par Moscou, qui espère aussi obtenir une aide extérieure suplémentaire pour rétablir la situation sur les marchés financiers. Ce plan de sauvetage devrait s'élever, selon le *« jeune réformateur »* Anatoli Tchoubaïs, revenu aux affaires, à *« 10 ou 15 milliards de dollars »* (60 à 90 milliards de francs). ● UNE MISSION DU FMI arrivera, lundi, à Moscou pour négocier la poursuite de son assistance à une économie dans un état préoccupant. ● LES RÉSERVES DU FMI lui permettent de faire encore face à une crise financière majeure, mais non pas à des crises en série.

Les négociations entre Moscou et ses bailleurs de fonds se tendent

Une mission du Fonds monétaire international est attendue, lundi, dans la capitale russe. Revenu aux affaires en tant que représentant spécial de Boris Eltsine, Anatoli Tchoubaïs réclame une assistance allant de « 10 à 15 milliards de dollars »

MOSCOU
de notre correspondante

Alors que la Bourse russe, en plongeon de 50 % depuis le début de l'année, semblait se redresser cette semaine, dans l'attente d'une série de nouvelles qui devaient soulager les investisseurs, le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé, jeudi 18 juin, qu'une réunion portant sur le versement d'une tranche de 670 millions de dollars (près de 4 milliards de francs), très attendue par Moscou, était repoussée à la semaine prochaine. Cette tranche fait partie du prêt « historique » de 9,2 milliards de dollars (55,2 milliards de francs) en cours depuis trois ans.



Signe de la « montée des enchères » entre le Fonds et les dirigeants russes, le président Eltsine a déclaré, vendredi, que la Russie n'avait *« pas besoin d'argent »* face à la crise financière. Une mission du FMI est attendue lundi à Moscou, où il pourrait être question de l'octroi de crédits supplémentaires. Selon Anatoli Tchoubaïs, nommé mercredi responsable des relations avec les institutions financières internationales, la Russie a besoin de 10 à 15 milliards de dollars (60 à 90 milliards de francs) pour stabiliser les marchés financiers.

Le principe d'une aide supplémentaire du FMI aurait été décidé, pense-t-on à Moscou, dès la fin mai, au plus fort de la crise qui frappe la Russie, comme l'Asie, depuis l'automne 1997. Le marché financier russe naissant, dominé par des fonds d'investissements « à risque », rend le pays, en effet, particulièrement vulnérable. Les responsables du G 7 financier, réunis à Paris le 10 juin, s'étaient toutefois abstenus d'annoncer leur plan de sauvetage, attendant de Moscou des réformes dans les faits et non en paroles. Ils promettaient seulement d'examiner un tel plan *« si cela était nécessaire et approprié »*. Mercredi, le ministère russe des finances devait émettre de nouvelles obligations (GKO), pour rembourser celles, d'un montant de 1,6 milliard de dollars (9,6 milliards de francs), venues à maturité. Même levés à des taux prohibitifs, les derniers GKO émis ne trouvaient plus acheteur, et les marchés avaient chaque fois mal réagi, car les réserves de la Banque centrale étaient mises à contribution.

POSITIONS SYMÉTRIQUES

Le FMI, dont la prudence avait provoqué de nouvelles chutes en Bourse, fut accusé de poser des conditions trop sévères à un gouvernement plus *« réformateur »* que jamais depuis le début des réformes et à un président *« compréhensif »* sur le front du Kosovo, alors que tous deux étaient, au même moment, fragilisés par de nouveaux mouvements sociaux.

Des centaines de mineurs, qui avaient paralysé les voies de chemin de fer en mai, campent depuis une semaine devant la Maison Blanche à Moscou, réclamant la *« démission de Boris Eltsine »*. Les prévisions d'un *« automne chaud »* sont générales, le député Jirinovski parle de *« coup d'Etat »* en préparation, la Douma s'agite sur une procédure de destitution du président et les financiers s'affolent car la fuite devant le rouble s'étend dans le pays malgré les promesses du gouvernement de ne pas dévaluer.

La dizaine d'oligarques qui dominent le pays sont alors entrés en scène. Mais ceux qui détiennent une bonne part des centaines de milliards de dollars cachés à l'étranger par les Russes depuis le début de la « transition » n'ont pas annoncé de contribution extraordinaire au budget. Ils ont, par contre, eu une « idée » : celle de nommer le vétéran des réformes russes, Anatoli Tchoubaïs, à un poste spécial de *« représentant du président »*, avec rang de vice-premier ministre, chargé des négociations avec le FMI. Déjà renvoyé deux fois sous la pression *« populaire »*, il restait l'homme pouvant inspirer confiance aux créditeurs occidentaux.

L'idée devint un oukase présidentiel, mardi dans la soirée, officiellement sur proposition du premier ministre Sergueï Kirienko. C'était pourtant le mentor des banquiers russes, Boris Berezovski, qui avait uni la majorité de ses pairs dans une lutte à mort, en 1997, contre M. Tchoubaïs, accusé de favoriser les siens. Mais l'entente des oligarques n'est, au mieux, que très conjoncturelle. *« Ils se surveillaient tous, et deux d'entre eux ne pouvaient parler une minute sans qu'un troisième ne se précipite pour écouter »*, raconte un des journalistes russes ayant fait le récit de leurs réunions. Car ils doivent trouver parmi eux des « victimes » pour contribuer au budget, condition d'un sauvetage par le FMI.

La première de ces « victimes », choisie par le nouveau chef du service des impôts, Boris Fedorov, est le géant du gaz Gazprom, dont deux entreprises endettées viennent de voir leurs comptes bloqués, provoquant un tollé à la Douma et dans les médias qui dépendent du monopole gazier. Lequel vient de faire alliance avec le groupe Most, celui de Vladimir Goussinski, propriétaire de la dynamique chaîne télévisée NTV, qui essaie aujourd'hui de faire de l'ex-premier ministre Tchernomyrdine, le père historique de Gazprom, un candidat crédible à la succession de Boris Eltsine.

M. Tchoubaïs (à la tête du monopole d'électricité SEU) et M. Berezovski (avec son propre empire financier) occupent désormais des positions symétriques en tant que *« représentants du président »*, l'un pour le FMI, l'autre pour la Communauté des Etats indépendants (CEI). Le premier doit chercher un présidentiable libéral (on parle désormais de Boris Fedorov) ; le second, un héritier plus conservateur, peut-être M. Tchernomyrdine. Mais ces manœuvres, visant à écarter des candidats populistes, comme le maire de Moscou ou le nouveau gouverneur de Krasnoïarsk Alexandre Lebed, nuisent aux efforts de sortie de crise. M. Kirienko doit présenter la semaine prochaine un nouveau plan en ce sens, dont il a déjà prévenu qu'il sera *« très douloureux »*.

C'est dans ce contexte que se déroule le bras de fer entre le FMI et Moscou. L'annonce du report du versement de la tranche de 670 millions de dollars par le Fonds est intervenue alors que les autorités russes venaient, la veille, de renoncer, pour la première fois, à placer sur le marché deux séries de GKO sur trois, affirmant qu'elles avaient les ressources suffisantes pour s'en passer – sans doute des « prêts-relais » bancaires.

Ces mouvements sur les marchés ne correspondent en réalité à aucune évolution en profondeur de la Russie, qui connaîtra, cette année, son premier déficit commercial en raison de la chute des prix du pétrole, une nouvelle baisse des investissements publics et toujours pas de croissance. Le tout au moment où l'absence d'héritier crédible de Boris Eltsine et les législatives de 1999, déjà en préparation, ne laissent plus de répit aux tensions politiques.

Le FMI réclame néanmoins, dans une lettre au départ confidentielle, une réduction à 2,5 % d'un déficit budgétaire que Moscou ne parvient déjà pas à rabaisser à 4,5 %. Le Fonds veut aussi voir adopter un nouveau code fiscal en débat à la Douma depuis un an, et une restructuration des monopoles, notamment de Gazprom. La « lutte des géants » en Russie, couplée aux intérêts des puissances occidentales créditrices, ne connaîtra pas de répit cet été.

Sophie Shihab

Emprunter, mais pas « à n'importe quelles conditions »

Anatoli Tchoubaïs, le nouveau responsable des relations de la Russie avec les institutions financières internationales, a affirmé, jeudi 18 juin, que le pays avait besoin de 10 à 15 milliards de dollars (60 à 90 milliards de francs) pour sortir de la crise financière. La Russie, a-t-il ajouté, ne cherchera pas à emprunter *« à n'importe quelles conditions »*. S'il reconnaît que les crédits du Fonds monétaire international sont les moins chers actuellement, M. Tchoubaïs estime que le FMI pose des conditions très strictes pour les accorder. *« Il y a certaines conditions pour l'octroi de crédits que nous n'accepterons d'aucune institution financière »*, a-t-il affirmé. M. Tchoubaïs a, en outre, annoncé son intention de rencontrer Stanley Fischer, le chef de la mission du FMI attendue, lundi, à Moscou. – *(AFP)*

Anatoli Tchoubaïs, le « manager anticrise », fait son retour

MOSCOU
correspondance

Il y a deux semaines, Anatoli Tchoubaïs, le président du monopole russe d'électricité SEU, affirmait n'avoir nullement l'intention de revenir à des fonctions d'Etat, qu'il venait de quitter. La conjoncture en a décidé autrement. Nommé, mercredi 17 juin, représentant spécial de Boris Eltsine auprès des institutions financières internationales, cet ancien professeur d'économie se voit une fois de plus propulsé sur le devant de la scène politique, avec pour mission d'obtenir du Fonds monétaire international (FMI) un prêt d'urgence, destiné à sauver la Russie du krach financier qui la menace.

PORTRAIT
« Coupable de tout » en 1996, il incarne pourtant la « stabilité »

Ainsi se poursuit l'étrange carrière d'Anatoli Tchoubaïs, le *« jeune réformateur »* entré au gouvernement russe à la fin 1991, dans le sillage d'Egor Gaïdar (alors vice-premier ministre) et qui, depuis cette date, n'a pas cessé d'être appelé à la rescousse dans les moments les plus cruciaux.

En novembre 1991, M. Tchoubaïs, alors âgé de trente-six ans, prend la tête du Comité des biens d'Etat, l'organisme chargé de coordonner le plus vaste programme de privatisations jamais entrepris. En octobre 1992, des millions de *« vouchers »* sont ainsi distribués à la population. Mais sous l'effet de l'hyperinflation, ces coupons censés permettre aux Russes d'acquérir des parts dans les entreprises *« privatisées »* profiteront à une minorité – fonds privés d'investissement et directeurs des entreprises – qui les rachète.

Dénonçant cet épisode, l'opposition nationale-communiste désigne alors M. Tchoubaïs comme le responsable de la *« tromperie »*. La seconde vague de privatisations, destinée à faire entrer les investisseurs privés dans le capital des plus grandes entreprises russes, ne connaîtra pas, non plus, le succès escompté.

LE PARTAGE DU « GÂTEAU »

Alors que les sommes tirées de ces prises de participation sont nettement inférieures aux prévisions, le gouvernement russe autorise un groupe de banques proches du pouvoir à gérer – puisque l'Etat est incapable de s'acquitter de cette tâche – une quinzaine d'entreprises, en échange de prêts au gouvernement. Anatoli Tchoubaïs, l'initiateur de ce schéma, est alors accusé d'avoir bradé les joyaux de l'économie russe.

Cette sulfureuse réputation lui vaudra en janvier 1996, alors que les communistes viennent de remporter les élections législatives, un « blâme » du président Eltsine qui prononce alors cette mémorable phrase : *« Tchoubaïs est coupable de tout. »*

Mais à l'approche des présidentielles de juillet 1996, l'impopulaire Tchoubaïs est remis en selle, quelques semaines seulement après son départ du gouvernement. A la demande de l'oligarchie financière qui craint la victoire du communiste Guennadi Ziouganov, il accepte de coordonner la campagne électorale de Boris Eltsine. Ce qui ne va pas sans quelques épisodes scandaleux, comme l'arrestation à la veille du second tour de deux de ses proches, en possession de 500 000 dollars en liquide... Pourtant, Eltsine, réélu, le nomme à la tête de l'administration présidentielle. Jusqu'en mars 1997, Anatoli Tchoubaïs, le *« régent »*, veillera ainsi à la conduite des réformes, avec deux axes principaux définis en accord avec les recommandations du FMI : la stabilité financière et la discipline fiscale.

Celui que ses adversaires appellent *« le Roux »* retrouve, au printemps 1997, une position au premier plan. Numéro deux du gouvernement, il met en chantier certaines réformes négligées par le premier ministre Viktor Tchernomyrdine. Avec Boris Nemtsov, Tchoubaïs travaille à un projet de code fiscal, veut imposer un budget *« réaliste »* et s'attaque aux privilèges des *« monopoles naturels »*. Lors de la privatisation de 25 % de Sviazinvest, le géant russe des télécommunications, il n'hésite pas à vendre au plus offrant, rompant avec la logique de partage du « gâteau » qui avait prévalu jusque-là. Il provoque ainsi la colère des « oligarques » Boris Berezovski et Vladimir Goussinski, qui se sentent floués par la transaction. Ces derniers dénoncent alors dans leurs médias respectifs l'avance de 90 000 dollars touchée par M. Tchoubaïs pour la rédaction d'un ouvrage collectif sur les privatisations russes.

Pourtant, Boris Eltsine refuse de sacrifier celui qui, pour les investisseurs étrangers, incarne toujours la *« compétence »* et la *« stabilité »*. Et c'est en cherchant à s'appuyer sur ces qualités que les « oligarques » russes viennent de décider d'installer une nouvelle fois Anatoli Tchoubaïs dans son rôle préféré de *« manager anticrise »*.

Agathe Duparc



Le FMI peut encore faire face à une crise financière majeure, pas à deux

AU-DELÀ des discussions sur l'opportunité d'apporter une nouvelle aide à Moscou et sur le montant lui-même, l'appel du nouvel interlocuteur russe des institutions multilatérales soulève une question cruciale : le Fonds monétaire international (FMI) est-il encore capable de mobiliser un tel montant après les efforts qu'il a consentis pour juguler la crise asiatique ?

Comme la plupart des organismes multilatéraux, l'institution dispose de trois types de ressources. En outre, les quotas de souscription, sorte de droit d'entrée que lui versent les pays lors de leur adhésion comme membre du *« club »*. Ces quotas, déterminés en fonction de la richesse d'un pays et de sa performance économique, forment le montant sur lequel le FMI peut puiser pour venir en aide à ses membres en difficulté. En 1945, les 35 membres fondateurs de l'institution avaient versé 7,6 milliards de dollars (45,6 milliards de francs). En 1997, les souscriptions de ses 180 membres s'élèvent à 210 milliards de dollars (1 260 milliards de francs). Avec 18 % du total, les Etats-Unis sont les plus gros contributeurs. L'Europe, dans son ensemble, représente 30 %. Les quatre pays européens du G 7, 20 %. Ces contributions constituent la principale source de financement du FMI.

Depuis 1962, l'institution dispose également, auprès de plusieurs gouvernements, d'une ligne de crédit initialement de 24 milliards de dollars (144 milliards de francs), portée récemment entre 40 et 45 milliards de dollars. Le FMI peut enfin emprunter auprès de ses pays membres pour des programmes spécifiques.

Depuis le début des années 90, le FMI s'est mobilisé pour aider les pays d'Europe centrale, de la Baltique et les pays de l'ex-Union soviétique dans leur difficile transition vers une économie de marché. En 1995, la Russie et l'Ukraine ont bénéficié de 9,5 milliards de dollars. La même année, il consentait au Mexique, frappé d'une crise financière sans précédent, une aide de 19 milliards de dollars. En 1996, un programme triennal supplémentaire de 10 milliards de dollars a été décidé pour la Russie.

RISQUE DE RETRAIT DES CAPITAUX

A ces énormes contributions s'est ajouté, fin 1997, le sauvetage d'urgence des pays asiatiques. Jouant son rôle de catalyseur, ce sont plus de 100 milliards de dollars que le FMI a réussi à mobiliser en quelques semaines auprès de la communauté internationale pour les quatre pays touchés par la crise (Thaïlande, Corée, Philippines, Indonésie). A elle seule, l'institution contribue pour 37,4 milliards de dollars. Ces montants ne sont versés que par tranches, à l'instar de ceux consentis à la Russie, mais sont désormais inscrits dans la colonne « débit » des comptes du FMI et ponctionnent sévèrement ses réserves. Celles-ci sont estimées, aujourd'hui, entre 10 et 15 milliards de dollars.

C'est suffisant pour faire face à une nouvelle crise, qui pourrait surgir en Russie, par exemple, mais pas pour agir en cas de réaction en chaîne affectant d'autres pays émergents.

La question d'une aide supplémentaire à la Russie ne se pose pourtant pas aujourd'hui en termes concrets, malgré les déclarations, d'ailleurs contradictoires, des membres du gouvernement russe. Fin mai, alors que la crise financière commençait à faiblir, Moscou avait adressé informellement au FMI une demande d'aide de 10 milliards de dollars. Demande rejetée poliment, mais fermement, par le FMI et les membres du G 7, les grands argentiers se contentant d'affirmer un soutien politique aux réformes en cours en Russie et de se dire prêts à agir *« si besoin était »*. La situation n'a pas changé depuis ces déclarations officielles qui datent du début de la semaine dernière. Les circonstances du déblocage d'une aide d'urgence et ses modalités seront affinées au cours de la mission que va entreprendre, en début de semaine prochaine, à Moscou, le directeur adjoint du FMI, Stanley Fischer.

M. Fischer sait que le risque d'une attaque contre le rouble et d'un retrait des capitaux étrangers n'est pas à exclure. La communauté internationale serait alors amenée à intervenir d'urgence. Dans cette éventualité, les institutions financières internationales seraient en première ligne, de même que, sur le plan bilatéral, le Japon et surtout l'Allemagne, les banques allemandes étant engagées à hauteur de 180 milliards de dollars sur la Russie. A l'instar de la crise asiatique, les quelque 10 milliards de dollars qui pourraient alors être nécessaires ne seraient pas uniquement versés par le FMI. Il n'empêche que la fragilité financière mondiale, en Asie, en Amérique latine et en Europe centrale, rend plus cruciale encore l'augmentation des quotas du FMI. Le principe en a été arrêté, en septembre 1997, pour un montant de 18 milliards de dollars. Malgré les plaidoyers réguliers des différents membres du G 7 et de l'administration Clinton, le Congrès américain continue de s'y opposer en l'absence d'une réforme en profondeur de l'institution.

Babette Stern

هكذا من الأصل

Elections tchèques : le libéralisme « klausien » menacé par les sociaux-démocrates

Le scrutin législatif se déroule les 19 et 20 juin sur fond de difficultés économiques

Les Tchèques sont appelés aux urnes pour des élections législatives anticipées vendredi 19 et samedi 20 juin. Les sondages donnaient l'avantage à l'opposition sociale-démocrate (CSSD), talonnée de près par le Parti démocratique civique (ODS) de l'ancien premier ministre libéral Vaclav Klaus. Aucune des deux grandes formations ne semblait en mesure de remporter seule une majorité absolue de 101 des 200 sièges à pourvoir.

PRAGUE
de notre correspondant

Frantisek Kriz est épicier pragois. D'ordinaire, il s'occupe peu de politique. Cette année, il a décidé, comme nombre de ses collègues restaurateurs et commerçants, de placarder dans la vitrine de son magasin des affiches du Parti démocratique civique (ODS) de l'ex-Premier ministre. Un portrait de Vaclav Klaus, surmonté de son mot d'ordre *« Relevons la tête ! »* et un dessin d'un célèbre caricaturiste du pays accompagné du slogan *« A gauche... ou avec Klaus, cela dépend de vous »* côtoient la publicité pour une boisson gazeuse américaine et des soupes instantanées.

« Vaclav Klaus a fait beaucoup pour le pays. Grâce à lui, j'ai ce magasin qui tourne bien. Je ne veux pas prendre le risque d'un retour des communistes », explique M. Kriz. A l'instar du *« père de la réforme économique tchèque »*, il considère qu'une victoire de la gauche signifierait inexorablement un *« pas en arrière »* et une *« remise en cause de la transformation vers le capitalisme »*.

DROITE REMOBILISÉE

M. Klaus a mis en garde les électeurs, lors de son dernier duel télévisé avec son rival social-démocrate Milos Zeman (CSSD), contre *« la menace d'un putsch de la gauche »* en évoquant les antécédents des années s'achevant par un « 8 » (1948 : les communistes prennent le pouvoir ; 1968 : les chars soviétiques écrasent le « printemps de Prague »)...

Ecarté du pouvoir en novembre 1997 par ses anciens alliés de la coalition de centre-droit qu'il dirigeait depuis 1992, M. Klaus a effectué un étonnant retour dans les sondages. Alors que l'ODS ne totalisait plus que 10 % d'intentions de vote en décembre, au plus fort de la crise provoquée par des affaires de financement occulte du parti, il était crédité de près de 20 % à une semaine du scrutin.

« M. Klaus a remobilisé une bonne partie de l'électorat de droite en se présentant comme seul pilier solide contre un gouvernement socialiste », estime le politologue Jiri Pehe, conseiller du président Vaclav Havel. *« L'Union de la liberté (US), constituée par des dissidents de l'ODS, et l'Union chrétienne-démocrate (KDU), qui participent à l'actuel gouvernement d'intérim, subissent le mécontentement de la population après les mesures impopulaires décidées par le cabinet et sont plus ouvertes au compromis avec le CSSD »* (les sociaux-démocrates), précise-t-il. De plus, *« la peur de l'alternance, de l'arrivée d'un gouvernement de gauche est un phénomène spécifique à la République tchèque, qui, à la différence de ses voisins, la Pologne, la Hongrie et même la Slovaquie, n'a pas encore connu de changement de majorité »*, rappelle M. Pehe.

Néanmoins la social-démocratie, regroupée au sein du CSSD de Milos Zeman, estime que son heure est venue. *« Nous allons gagner les élections, même si une forte abstention pourrait jouer contre nous »*, estime Jan Kavan, sénateur et membre probable d'un éventuel gouvernement de gauche. Il critique la télévision privée Nova (près de 70 % d'audience) : *« Elle a mené une violente campagne contre nous et distille à longueur de temps que tous les hommes politiques sont corrompus. »* La multiplication des affaires, dont aucune n'a été totalement éclairée ni tranchée par la justice, empoisonne l'atmosphère.

UN PARTI DES RETRAITÉS

Le CSSD, qui avait atteint 30 % d'intentions de vote en janvier dernier, n'enregistre plus que quelque 25 % d'avis favorables. *« Notre résultat sera supérieur à ceux des sondages »*, assure M. Kavan. Et d'assurer : *« Le mécontentement social est très fort en province où, dans de nombreuses régions, le chômage dépasse les 10 %, l'industrie et le bâtiment tournent au ralenti, le pouvoir d'achat baisse, les services publics se dégradent. »*

Mais la détérioration du climat social favorise également d'autres formations. Outre le Parti communiste (KSCM) et le Parti républicain (SPR-RSC, extrême-droite), solidement implantés depuis 1990 et qui totalisent quelque 18 % des voix à chaque consultation, est apparu un parti des retraités aux thèses populistes. Les « Retraités pour les certitudes vitales » (DZJ) réclament le retour à un système social et médical généreux et gratuit.

Martin Plichta

Huit millions d'électeurs, treize partis

Huit millions d'électeurs tchèques étaient appelés, vendredi 19 et samedi 20 juin, à élire au scrutin proportionnel leurs deux cents députés. Treize formations sont en lice dans ces législatives anticipées convoquées après la chute, en novembre dernier, du cabinet ultralibéral du Premier ministre Vaclav Klaus. Le Parti social-démocrate (CSSD), jusqu'alors dans l'opposition, est donné favori, mais la formation d'un gouvernement stable s'annonce difficile.

Favorable à l'alternance, le président Vaclav Havel, rétabli de ses graves ennuis de santé d'avril dernier, s'apprête à jouer un rôle actif dans la recherche d'une majorité. Il a appelé à un rajeunissement d'une classe politique *« qui donne des signes de fatigue (...), nécessite du sang nouveau et un nouveau dynamisme »*.

Grecs et Turcs dépêchent des avions de combat à Chypre

La Turquie a déclaré qu'elle s'opposerait au déploiement par les Chypriotes grecs de missiles sol-air au mois d'août

ISTANBOUL
de notre correspondante

Répondant à la brève visite sur l'île, en début de semaine, de quatre avions F-16 grecs qui s'étaient posés à la base aérienne de Paphos, au sud de Chypre – *« une provocation extrêmement grave »*, a-t-on dit à Ankara –, les Turcs ont à leur tour dépêché, jeudi 18 juin, six avions de combat de même type. Ils ont atterri à l'aéroport de Geçitkale, situé au nord de l'île, dans la République turque de Chypre du Nord (la RTCN, reconnue uniquement par Ankara qui, depuis son intervention militaire en 1974, y maintient quelque 30 000 soldats)... Depuis, trois des appareils turcs ont regagné leur base.

Ce mini-ballet aérien illustre le coup de tension qui agite Chypre et ravive, une fois de plus, la rivalité entre la Turquie et la Grèce, menaçant de nouveau la stabilité en Méditerranée orientale. *« La Turquie ne veut pas de guerre à Chypre »*, a déclaré le premier ministre Mesut Yilmaz, qui assure que l'évolution de la situation dépendrait de l'attitude du camp grec.

Une crise à Chypre était attendue pour le courant de l'été ; elle semble devoir intervenir plus tôt que prévu. C'est qu'en août doit avoir lieu le déploiement, dans la partie sud de l'île, de missiles sol-air russes S-300, achetés par les Chypriotes grecs. Depuis plus d'un an la Turquie, qui a déclaré qu'elle s'opposerait par tous les moyens à l'installation de ces missiles, s'efforce d'attirer l'attention de la communauté internationale sur le danger que présenteraient ces engins pour la stabilité régionale.

Lundi 15 juin, les autorités turques avaient intercepté près du détroit des Dardanelles un cargo maltais à l'équipage russe, apparemment en route pour l'Egypte, qui contenait du matériel militaire identifié comme étant vraisemblablement des rampes de missiles. La convention de Montreux, qui régit le passage des bateaux dans les détroits turcs, ne permet cependant pas à la Turquie d'arrêter des navires en temps de paix. Après avoir été fouillé, le cargo a été autorisé à poursuivre son voyage.

La Turquie, déjà frustrée dans ses ambitions européennes lors du sommet de Luxembourg et doublement vexée par le fait que Chypre, en revanche, est sur la liste des pays candidats, supporte de plus en plus mal les obstacles constamment placés sur son chemin par la Grèce. A Cardiff, lors du sommet de l'Union européenne (UE), Athènes s'est une fois de plus opposée à tout assouplissement de la position de l'Europe à l'égard d'Ankara. La Grèce continue d'opposer son veto au versement de fonds – quelque 400 millions de dollars – promis par l'Union européenne à la Turquie dans le cadre de l'accord d'union douanière conclu entre Ankara et l'UE.

Tout récemment nommé représentant des Etats-Unis à l'ONU, Richard Holbrooke, l'architecte des accords de paix en Bosnie, dont les talents de négociateur ont été mis à rude épreuve à Chypre au cours des derniers mois, disait au *Los Angeles Times* : *« Chypre n'est pas un endroit tranquille (...) Une seule étincelle, un survol aérien, un gang de motocyclistes, un concert de rock ou un simple malentendu la sépare d'un conflit. »*

Nicole Pope

Italie : le procès de trois anciens membres de Lotta Continua pourrait être révisé

ROME
de notre correspondant

Une petite lueur d'espoir a été redonnée à Adriano Sofri, Ovidio Bompressi et Giorgio Pietrostefani qui réclament la révision du procès au cours duquel ils ont été condamnés à vingt-deux ans de réclusion criminelle pour le meurtre du commissaire de police Luigi Calabresi, commis le 17 mai 1972, crime qu'ils ont toujours nié.

Après la décision de la cour d'appel de Milan qui, le 18 mars, avait repoussé la demande de révision du procès, le procureur général de la Cour de cassation, Giuseppe Veneziano, a demandé l'annulation de l'arrêt. Tout au long des soixante-huit pages de ses conclusions, le représentant du ministère public dresse un réquisitoire sévère contre les motivations avancées par les magistrats milanais pour refuser aux trois anciens militants d'extrême gauche le bénéfice d'un nouvel examen du dossier. *« Arbitraire évident »*, *« argumentation insuffisante »*, *« expressions ambiguës »*, *« hypothèses nébuleuses »*, *« citations erronées »* : telles sont quelques-unes des expressions utilisées par le haut magistrat.

Giuseppe Veneziano reproche en outre aux juges d'avoir fait référence à de nombreuses reprises à la décision de première instance alors que celle-ci, ainsi que l'appel qui avait été interjeté, a déjà été annulée par la Cour de cassation. Sept jugements ont en effet déjà été rendus dans cette difficile affaire avant que la peine prononcée le 11 novembre 1995 soit finalement confirmée, et que les trois anciens membres de Lotta Continua ne se constituent prisonniers, à la fin du mois de janvier 1997. Depuis, ils réclament que justice leur soit rendue et que les nouveaux éléments apportés au dossier soient examinés au cours d'un nouveau procès. Cette possibilité leur a été refusée, au motif que ces éléments ne constituent pas des faits nouveaux susceptibles de motiver une nouvelle procédure.

LES ACCUSATIONS SUSPECTES D'UN REPENTI

Une argumentation que le procureur général conteste et estime *« particulièrement grave »*, car il importe de considérer ces éléments dans leur ensemble afin de pouvoir juger de l'admissibilité d'une révision. La condamnation des trois hommes repose essentiellement sur les déclarations d'un repenti, Leonardo Marino, qui, seize ans après les faits, a lancé ses accusations dans des circonstances pour le moins suspectes. Le réquisitoire souligne que la Cour de cassation avait déjà jugé peu crédibles les allégations de ce témoin à charge.

Dans ces conditions, le procureur général demande à ce que le refus de révision soit annulé et qu'une autre cour d'appel se prononce sur son bien-fondé qui, à ses yeux, paraît légitime. Aucune date n'a encore été fixée sur la réunion de la Cour de cassation. Si le pourvoi est accepté, c'est seulement lorsqu'une nouvelle juridiction sera saisie qu'une demande de mise en liberté pourra être déposée.

Ovidio Bompressi a, pour sa part, déjà quitté la prison de Pise pour des raisons de santé, parce qu'il avait perdu plus de dix kilos et souffrait d'une profonde dépression. Ses deux autres compagnons se sont refusés à tout commentaire sur le réquisitoire, indiquant seulement : *« C'est un avis, seulement un avis, digne d'intérêt et significatif, mais seulement un avis. Attendons. »* L'attente dure depuis 510 jours.

Michel Bôle-Richard

Le pape visite une Eglise d'Autriche affaiblie et divisée

VIENNE
de notre correspondante

Venant pour sa troisième visite en Autriche du 19 au 21 juin, après celles de 1983 et 1988, Jean Paul II séjourne dans un pays dont l'Eglise est en proie aux pires difficultés, déclenchées notamment par le scandale d'un cardinal accusé de pédophilie. Dans un pays dont la population est à 77 % catholique, le nombre des fidèles qui contribuent aux caisses de l'Eglise par un impôt diminue d'ailleurs assez régulièrement de quelque 35 000 personnes par an.

Dans un message aux catholiques autrichiens, Jean-Paul II a exprimé l'espoir que sa visite contribue *« à l'unité de l'Eglise dans la vérité et l'amour »* ; il observe que *« les dernières années ont été pour l'Eglise en Autriche des années de grande souffrance »*. Le cardinal Christoph Schoenborn, archevêque de Vienne, voit *« un signe positif »* dans ce message : Jean Paul II serait parfaitement conscient des difficultés de son Eglise dans ce pays.

Pour autant, il ne faut pas s'attendre le pape s'exprime, lors de cette visite, sur l'affaire Groer. Le cardinal Hans Hermann Groer, ancien archevêque de Vienne, accusé de pédophilie par d'anciens séminaristes, a démissionné il y a trois ans. Il se trouve, depuis mai, en exil dans un couvent de Dresde sur demande expresse du pape. La façon qu'a eue l'Eglise de gérer – ou plutôt de cacher – l'affaire Groer a scandalisé la grande majorité des fidèles et du clergé en Autriche. Elle est à l'origine d'un mouvement de contestataires de la hiérarchie, « Nous sommes l'Eglise ». Les excuses tardives et peu convaincantes du cardinal et son exil n'ont rasséréné personne.

DEUX MILLE BALLONS NOIRS

Pour le fondateur du mouvement, Thomas Plankenstein, *« la visite du pape n'apportera pas de solution à la crise de l'Eglise »*. Les contestataires n'ont pas l'intention de *« perturber »* la visite du pape. Mais, pour signaler leur mécontentement, les fidèles lanceront deux mille ballons noirs à Sainte-Poelten, capitale de la Basse-Autriche, où le pape célébrera une messe en plein air, samedi 20 juin, avec l'évêque du diocèse, Mgr Kurt Krenn, un des ultra-conservateurs qui s'opposent à tout dialogue avec les laïcs.

Trois ans après le succès d'une consultation lancée par ce groupe contestataire et soutenue par plus de 500 000 personnes, les fidèles attendent toujours l'ouverture d'un dialogue avec la hiérarchie. Une promesse a été faite pour l'automne, notamment sur un changement des procédures de nomination des évêques qui, sauf dans des cas limités, sont à la discrétion du Vatican.

Le mécontentement à l'égard de Rome est d'autant plus grand que l'Eglise locale passait pour particulièrement ouverte et libérale sous la direction de l'ancien archevêque de Vienne, le cardinal Franz Koenig, âgé de quatre-vingt-douze ans et à la retraite depuis 1985. Apparemment, pour rectifier cette orientation trop « progressiste », Jean Paul II a imposé la nomination de plusieurs évêques ultra-conservateurs, au risque d'une scission entre traditionalistes et réformistes.

TROIS BÉATIFICATIONS

La béatification, dimanche 21 juin, lors d'une messe à Vienne, d'une religieuse autrichienne, soeur Maria Restituta Kafka, assassinée par les nazis, et de deux prêtres autrichiens, Jakob Kern et Anton Schwartz, marquera le point fort religieux de la visite papale.

Le pape devait arriver vendredi 19 juin à Salzbourg, ville qui fête cette année le 1 200e anniversaire de la fondation de son archevêché. Il devait se rendre ensuite à Vienne. Samedi, il rencontrera le président Thomas Klestil, les membres du gouvernement et le corps diplomatique, avant de partir pour Sainte-Poelten et d'y célébrer une messe en plein air. Dimanche 21 juin, la grand-messe se tiendra sur la place des Héros où une vaste tente a été érigée.

Waltraud Baryli

Le bilan financier du Vatican est positif

Le bilan financier du Vatican était positif de 19 milliards de lires (65 millions de francs) en 1997. Il s'agit du meilleur résultat jamais atteint par le Saint-Siège au cours de ces dernières années. Il a été obtenu grâce *« à une gestion réfléchie et à un rapport favorable du change »*, selon un communiqué du Vatican. Grâce à son portefeuille et aux contributions des diocèses du monde entier, le Vatican a enregistré en 1997 une recette de 356,9 milliards de lires (1,2 milliard de francs). Il a dépensé 337,8 milliards de lires (1,1 milliard de francs) pour son administration et pour ses 4 000 employés, ainsi que pour de nombreuses réunions d'évêques à Rome, pour l'ouverture de nouvelles représentations diplomatiques et pour la modernisation de ses systèmes télématiques. – *(AFP)*

Bill Clinton et Lionel Jospin saluent les chaleureuses relations franco-américaines

Une commission mixte va réfléchir à la question des organismes transgéniques

Le premier ministre, Lionel Jospin, a été reçu pendant plus de deux heures, jeudi 18 juin, à la Maison Blanche, par le président Bill Clinton. L'entretien a été qualifié d'*« excellent »* et de *« chaleureux »* de part et d'autre. Lionel Jospin a appelé à un dialogue étroit entre la France et les Etats-Unis *« pour expliquer et accroître la convergence de nos politiques respectives »*, a-t-il indiqué.

WASHINGTON
de notre correspondant

Les Etats-Unis et la France mutuellement « revisités » ? Tel pourrait être le thème du séjour de Lionel Jospin à Washington, tant, de part et d'autre, on aura multiplié les gestes de bonne volonté pour *« en finir une fois pour toutes avec les stéréotypes »*, comme l'a souligné, jeudi 18 juin, le premier ministre français.

Selon les comptes rendus de la rencontre entre Lionel Jospin et Bill Clinton, il serait tentant de croire que, s'agissant de la manière dont elle envisage ses relations avec la France et l'Europe, l'Amérique a été touchée par la grâce. Cette impression s'est notamment affirmée à l'occasion des entretiens du chef du gouvernement français avec les représentants du Sénat et de la Chambre des représentants, comme si la vision d'une *« Europe-forteresse »* avait fait place à une *« Europe partenaire »*.

Faisant jeu égal avec la Maison Blanche en matière de politique étrangère, le Congrès mesure lui aussi que l'union monétaire de l'Europe constitue un facteur historique affectant les relations transatlantiques. M. Jospin a souligné que les Européens ont *« prouvé qu'ils étaient capables d'honorer leurs engagements »* (en particulier à propos de la création de l'euro), et les responsables américains ont paru lui en donner crédit.

S'agissant de l'administration américaine, la convivialité qui sied à ce genre de rencontre bilatérale était accentuée par deux facteurs : M. Jospin se rendait pour la première fois ès qualités aux Etats-Unis et les responsables américains étaient curieux de connaître un homme dont ils n'ignorent pas qu'il peut être un challenger présidentiel pour Jacques Chirac, en 2002.

CUBA : SILENCE ET EUPHÉMISME

Selon l'entourage de Lionel Jospin, le président américain s'est dit favorablement impressionné par la capacité des responsables français à exprimer sans discordance la politique étrangère de la France, en dépit de la cohabitation.

Souhaitant que s'établisse un *« vrai partenariat »* franco-américain, il a reconnu que l'Amérique doit agir de manière *« décisive »* mais non autoritaire, et qu'elle doit multiplier les efforts pour se concerter avec ses partenaires. La volonté de dépasser les anciennes querelles s'est notamment manifestée par le fait que le contentieux de la loi « extraterritoriale » Helms-Burton (qui resserre l'embargo imposé à Cuba) n'a pas été évoqué à la Maison Blanche, alors qu'il reste d'actualité tant que le Congrès se refuse à modifier cette législation. M. Jospin a reconnu que *« les positions restent un peu différentes »* à ce sujet, ce qui est un euphémisme.

La France, a-t-il souligné, estime que les sanctions contre un pays doivent être prises *« au nom de la communauté internationale »*, et elle ne pense pas qu'une telle politique soit *« toujours la plus efficace »*. Lionel Jospin avait manifestement décidé de confirmer la réputation de pragmatisme dont on le crédite à Washington, et sans doute aussi de s'affirmer en leader d'une gauche moderne, au fond guère éloigné d'un Tony Blair, ce qui signifie peu suspect d'anti-américanisme.

La veille de sa rencontre avec Bill Clinton, le premier ministre, tout en affirmant ses convictions en faveur d'un *« monde multipolaire »*, avait presque trouvé des excuses à l'attitude américaine : *« Il faut avoir l'honnêteté de dire que cette tentation unilatérale peut venir à de nombreux pays. Nous-mêmes, en France, nous avons un certain savoir-faire protectionniste. »*

De même, tout en affirmant que le modèle de développement économique européen est *« peut-être plus moderne que d'autres »*, M. Jospin a fait une sorte de *mea culpa* : *« Contrairement à ce que nous avons affirmé* [en France], *et peut-être cru, les créations d'emplois aux Etats-Unis ne sont pas seulement, ni même majoritairement, des emplois non qualifiés et des petits boulots. »* M. Jospin reconnaît que des *« leçons de développement »* peuvent être tirées du dynamisme de l'économie américaine, même s'il insiste sur la nécessité pour la France de concilier la croissance avec la cohésion et la justice sociales.

DÉDRAMATISER

La comparaison des modèles de société respectifs de l'Amérique et de l'Europe a été au centre des discussions entre MM. Clinton et Jospin, les deux hommes se préoccupant du risque de *« fabriquer de l'exclusion sociale »*, selon l'expression d'un conseiller du premier ministre. Cette volonté de dédramatiser des relations franco-américaines souvent faites d'exaspération s'est également manifestée à propos du différend commercial le plus récent, concernant les organismes génétiquement modifiés (OGM), en particulier le maïs transgénique.

Alors que Charlene Barshefsky, représentante américaine pour le commerce, avait agité la menace d'un *« affrontement commercial d'envergure »* si la France ne levait pas son veto à l'importation de ce type de cultures, Bill Clinton s'est presque excusé d'aborder cette question au cours de son déjeuner avec Lionel Jospin. Evoquant les fortes pressions qui s'exercent aux Etats-Unis, il a assuré comprendre les inquiétudes de l'opinion européenne, citant lui-même l'exemple de la « vache folle ».

M. Jospin a insisté sur l'insuffisance des données scientifiques dans ce domaine, tout en assurant que la France fera connaître sa position courant juillet. Selon l'entourage du premier ministre, les deux pays ont décidé de créer un groupe d'experts et de responsables pour aider à la résolution de ce problème.

Laurent Zecchini

Génétique : un groupe franco-américain

La France et les Etats-Unis vont créer un groupe mixte d'experts et de responsables pour réfléchir à la question des organismes génétiquement modifiés *(lire aussi page 24)* et tenter de désamorcer les tensions qu'elle suscite entre les deux pays. La France continue à mettre son veto aux importations dans l'Union européenne de maïs transgénique, et ce malgré le feu vert de Bruxelles, bloquant ainsi la livraison de quelque 200 millions de tonnes de maïs en Espagne notamment. Selon des estimations professionnelles, ces produits, qui deviendont de plus en plus la norme aux Etats-Unis, où les industries agroalimentaires ont investi massivement ces dernières années, représenteront à moyen terme un marché de quelque 100 milliards de dollars. – *(AFP.)*

Pékin cherche à tirer bénéfice de la crise asiatique

A une semaine de la visite du président Clinton en Chine, les dirigeants chinois font valoir leur sens des « responsabilités » internationales

PÉKIN
de notre correspondant

Les récentes grandes manœuvres autour des fluctuations du yen montrent que jamais la Chine n'a pesé aussi lourd dans les affaires économiques internationales. Si elle n'explique pas à elle seule l'action conjointe nippo-américaine du 17 juin visant à enrayer la chute de la devise japonaise, la dramatisation orchestrée par les dirigeants chinois a de toute évidence achevé de convaincre Washington de l'urgence d'une réaction.

Six mois après avoir joué un rôle discret, mais décisif, au sein du Conseil de sécurité des Nations unies dans la « gestion » de la dernière crise irakienne, Pékin confirme ainsi ses ambitions. Les mises en garde des dirigeants chinois ont été entendues. Depuis une semaine, ils martèlent un message à double volet. Un : la Chine maintient son engagement à ne pas dévaluer le yuan. Deux : la « pression » exercée sur ses exportations et sa croissance par une dégringolade du yen pourrait toutefois la contraindre à des « réajustements ». Cette menace voilée d'une dévaluation du yuan, qui risquerait de plonger l'Asie dans un nouveau cycle de dépréciations, a alarmé les Américains.

Pour l'instant, la Chine retire un triple profit du cours des événements. En premier lieu, le prestige diplomatique que lui a valu depuis six mois son refus de dévaluer reste intact. La quête de cette respectabilité internationale est centrale dans la diplomatie chinoise.

DE MULTIPLES NÉGOCIATIONS

En deuxième lieu, la crise du yen a permis à Pékin de se poser en défenseur unique de l'Asie émergente. Au fil d'éditoriaux qui fleuraient bon une rhétorique tiers-mondiste redécouverte pour l'occasion, la presse chinoise n'a cessé de fustiger l'égoïsme *« irresponsable »* des *« riches »* pays industrialisés. La charge visait particulièrement le Japon, accusé d'*« exporter »* ses difficultés en laissant glisser le yen, et les Etats-Unis, pas mécontents qu'un dollar fort évite un relèvement des taux d'intérêt. La volonté de se poser comme le porte-parole de pays *de facto* trahis par un Japon à la vue étroite transpirait de tous les commentaires.

Enfin, la crise a permis à la Chine de renforcer son pouvoir de négociation sur de multiples dossiers – en particulier celui de son entrée à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) –, en expliquant que sa retenue n'est pas irréversible. Ce qui était présenté comme une position de principe est devenu une position conditionnelle. Ce glissement permet aux Chinois de faire monter les enchères sur les multiples négociations en cours. L'épisode est particulièrement bienvenu à la veille d'une visite historique en Chine de Bill Clinton, fin juin, qui donne déjà lieu à d'âpres marchandages sur l'OMC, la prolifération nucléaire et Taïwan. La Chine a donc agi dans cette affaire de manière très politique. Son objectif est d'expliquer au monde que sa « sagesse » monétaire lui impose des « sacrifices » dont il conviendrait de lui être redevable. Or est-ce si évident ? Si la croissance économique s'est ralentie – après les 8,8 % en 1997, l'objectif des 8 % pour cette année ne devrait pas être atteint –, la Chine n'est pas au bord de l'effondrement.

Les dévaluations régionales n'ont pas déstabilisé le commerce extérieur chinois autant qu'on pouvait le craindre. Sur les cinq premiers mois de l'année, l'excédent commercial est supérieur de 50 % à celui de la même période de 1996 et de 32 % à celle de 1997. Les investissements étrangers ont diminué de 1,49 %, mais ce tassement apparaît plutôt limité quand on sait que près des quatre cinquièmes de ces flux de capitaux émanent des pays voisins en crise. Le scénario d'une dévaluation à court ou moyen terme est d'autant moins crédible que ses effets sur un redémarrage de la croissance sont aléatoires. En outre, une dévaluation induirait une relance de l'inflation grosse de danger politique et social. On imagine assez mal l'austère premier ministre Zhu Rongji, l'homme de la croisade inflationniste des années 1994-1995, cautionner un nouveau dérapage des prix qui ne ferait qu'exacerber des tensions couvant déjà dans les régions frappées par les licenciements massifs.

Frédéric Bobin

Washington demande au Japon d'assainir son système bancaire

Le secrétaire adjoint au Trésor américain, Lawrence Summers, a pressé vendredi 19 juin ses interlocuteurs japonais d'assainir le système financier de l'archipel, a-t-on appris de source officielle à Tokyo. M. Summers a rencontré dans la matinée le ministre des affaires étrangères, Keizo Obuchi, et le gouverneur de la Banque du Japon, Masaru Hayami. M. Summers a fait part de sa satisfaction devant la stabilisation réussie du yen. A la presse, M. Summers a indiqué que (sa) *« délégation espérait beaucoup des discussions menées tout au long de la journée avec* [des] *responsables économiques, financiers et politiques japonais sur des problèmes communs »*. Le ministre japonais des finances, Hikaru Matsunaga, a estimé vendredi à *« tout au plus »* 30 000 milliards de yens (220 milliards de dollars) le montant de l'encours douteux des grandes banques de l'archipel. – *(AFP.)*

Bill Clinton veut une « véritable réconciliation avec l'Iran »

LES ÉTATS-UNIS veulent *« une véritable réconciliation avec l'Iran, basée sur la réciprocité et la conviction que les Iraniens sont disposés à ne plus soutenir le terrorisme »*, ni à se doter d'armes *« dangereuses »*, a déclaré jeudi 18 juin le président américain Bill Clinton. L'Iran *« est en train de changer dans le bon sens et nous voulons le soutenir »*, a ajouté M. Clinton dont les propos, s'ajoutant à ceux tenus la veille par la secrétaire d'Etat Madeleine Albright (*Le Monde* du 19 juin), éclairent les intentions à terme des Etats-Unis vis-à-vis de l'Iran.

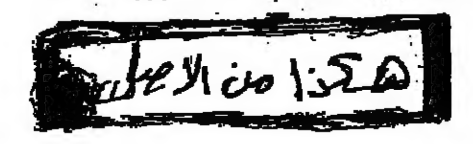
Le match de football qui opposera dimanche 21 juin, à Lyon, l'Iran aux Etats-Unis, dans le cadre de la Coupe du monde, fournit à M. Clinton l'occasion d'insister sur cette politique.

RÉACTIONS PLUTÔT FRAÎCHES

Dans un message qui doit être diffusé dimanche, il affirme se *« réjouir »* de voir qu'au cours de *« l'année écoulée, le président* [Mohamad] *Khatami et moi-même avons œuvré à encourager davantage d'échanges de peuple à peuple et à aider nos citoyens à développer une meilleure compréhension de nos civilisations respectives »*. Le président américain espère que le match *« pourra constituer une nouvelle étape vers le rapprochement entre nos deux nations »*.

Les premières réactions iraniennes au discours de Mme Albright ont été plutôt fraîches. Le représentant iranien à l'ONU, Hadi-Nejad Hosseinian, a salué *« le ton positif »* des propos, tout en jugeant qu'ils devaient être accompagnés d'*« actes concrets »*. Plus précisément, a renchéri la radio officielle, les Etats-Unis *« doivent renoncer à la violence contre l'Iran »* en mettant fin à leur soutien aux Moudjahidines du peuple, le principal mouvement d'opposition basé en Irak, en débloquant les avoirs iraniens retenus aux Etats-Unis et en présentant des *« excuses à la nation iranienne pour leur politique erronée au cours des cinquante dernières années »*.

En visite officielle à Madrid, le chef de la diplomatie iranienne, Kamal Kharrazi, tout en notant que les Américains *« évoluaient »*, a estimé qu'aussi longtemps que les Etats-Unis *« n'auront pas montré qu'ils sont prêts à avoir* [...] *une attitude fondée sur le respect mutuel et l'égalité »*, la normalisation des relations bilatérales ne serait pas possible. – *(AFP, AP, Reuters.)*



هكذا من الأصل

Le pouvoir choisit l'option militaire en Guinée-Bissau

La reprise des combats dans les faubourgs de Bissau a condamné la tentative de médiation gambienne entre le président Vieira et les mutins

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Les combats ont repris, jeudi 18 juin à Bissau, où le président Joao Bernardo Vieira semble avoir décidé de réduire la mutinerie militaire par la force. L'armée sénégalaise, qui appuie les forces loyalistes, a affirmé avoir effectué un *« nettoyage complet »* du camp de Bra, place forte des rebelles dirigés par l'ancien chef d'état-major, le général Ansumane Mané. La radio des rebelles s'est tue et il semble que la ligne de front soit remontée vers le nord de la capitale, aux abords de l'aéroport.

Dans la journée la tentative de médiation gambienne avait échoué. Après avoir rencontré le président Vieira, le ministre des affaires étrangères gambien, Sedat Jobe, n'a pu s'entretenir avec le général Mané. Après avoir dialogué avec les rebelles par l'intermédiaire des deux stations de radio FM rivales, l'une aux mains du gouvernement, l'autre – rebaptisée Radio Junta Militar – passée sous le contrôle des partisans du chef d'état-major, le diplomate avait convenu d'un rendez-vous aux abords des positions de la rébellion. Mais dans la matinée les tirs d'artillerie ont repris, empêchant cette rencontre. Selon l'agence de presse portugaise Lusa, la reprise des combats est le fait du camp gouvernemental. L'évêque de Bissau a regretté, depuis Lisbonne *« la faible volonté de dialogue »* du président. Ce dernier a affirmé qu'il conditionnait tout dialogue à la reddition des mutins.

FUITE DES CIVILS

Comme on le craignait, l'instabilité a eu des conséquences en Casamance. Dans cette province méridionale du Sénégal, les indépendantistes du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC) ont lancé, mardi, une opération sur la capitale régionale, Ziguinchor, depuis des bases proches de la frontière bissau-guinéenne. L'armée sénégalaise a riposté par des bombardements aériens et d'artillerie.

La situation humanitaire est devenue catastrophique à Bissau. Selon le Programme alimentaire mondial *« 80 % des 250 000 habitants de la capitale ont fui la ville »*. Ceux qui restent manquent de tout. Les autres errent sur les routes et tentent de gagner la frontière sénégalaise. Une concentration de 60 000 persones a été signalée à Mansoa, à 60 kilomètres au nord-est de Bissau.

T. S.

Les candidats de l'opposition togolaise exigent le report de l'élection présidentielle

A la tête de l'Etat depuis trente et un ans, le général Eyadema brigue un nouveau mandat

L'élection présidentielle, dimanche 21 juin, aurait dû être pour le président Gnassingbé Eyadema (doyen des chefs d'Etat d'Afrique subsaharienne) l'occasion de redorer enfin l'image du Togo sur la scène internationale. Mais les anomalies dans la préparation du scrutin laissent présager que les résultats du vote seront contestés. Tous les candidats de l'opposition ont demandé le report de l'élection.

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Trois jours avant l'élection présidentielle, organisée dimanche 21 juin, tous les candidats de l'opposition au général Gnassingbé Eyadema ont demandé le report du scrutin. Ils invoquent les anomalies dans la distribution des cartes d'électeurs, la récusation par le gouvernement des observateurs togolais chargés de veiller à la régularité du vote et les disparités dans le traitement accordé aux candidats par les médias d'Etat.

Le président Eyadema aurait pourtant souhaité une élection présentant bien. Trente et un ans après le coup d'Etat qui l'a porté au pouvoir, le président de ce petit pays du Golfe de Guinée est devenu le doyen des chefs d'Etat en Afrique subsaharienne. Mais cette « dignité » ne suffit pas à corriger l'image du régime à l'étranger. Porté au pouvoir par les armes, le général Eyadema a dû, à nouveau, y recourir pour se maintenir face à la vague de démocratisation qui a déferlé sur l'Afrique à partir de 1990.

Le Togo a vécu un processus démocratique mouvementé, parfois endeuillé par la répression exercée par l'armée et les forces de l'ordre, recrutées essentiellement dans le Nord, région d'origine du chef de l'Etat. Gnassingbé Eyadema a finalement été élu au suffrage universel en 1993, lors d'élections boycottées par l'opposition. Depuis lors, l'Union européenne n'a toujours pas rétabli sa coopération (la France et l'Allemagne l'ont fait, et Lomé a renoué avec les institutions de Bretton Woods). Les relations avec les Etats-Unis restent très mauvaises.

DÉSÉQUILIBRE

La situation est d'autant plus frustrante pour le pouvoir que l'économie togolaise est sortie de la dépression dans laquelle l'avait jetée la crise politique. Le pays est enfin revenu au niveau qui était le sien avant 1990, la croissance a été vigoureuse jusqu'à la crise énergétique du printemps 1997. Les coupures d'électricité provoquées par les défaillances du barrage ghanéen d'Akosombo auront des conséquences sur la croissance, sans parler du ressentiment à l'égard du gouvernement provoqué par cette catastrophe économique.

Pour rétablir l'image du Togo à l'extérieur et renouer avec tous les bailleurs de fonds, le président Eyadema devait à la fois organiser des élections présentables et les remporter. Il semble que, dans ce pays plus profondément marqué par la culture du parti unique et le culte de la personnalité qu'aucun autre dans la région, l'objectif soit hors d'atteinte.

Pourtant l'opposition a décidé, cette fois, de participer au scrutin. Ses deux principaux dirigeants, Yao Agboyibo, le chef du Comité d'action pour le renouveau, principale force d'opposition parlementaire, et Gilchrist Olympio, fils du premier président du Togo indépendant qui fut assassiné, en 1963, lors d'un coup d'Etat auquel participait le sergent-chef Eyadema, ont fait campagne dans tout le pays, sans déclencher de catastrophe. Bien sûr, le meeting de M. Olympio, à Kara, le fief du président, a été perturbé, mais dans l'ensemble la campagne a été calme.

L'association Reporters sans frontières a été chargée de surveiller la campagne dans les médias. Au Togo, la presse indépendante est très faible. Le déséquilibre entre le pouvoir et l'opposition sur les antennes et dans la presse d'Etat est flagrant. Quant à l'organisation du scrutin, elle s'annonce difficile : le gouvernement a estimé que tous les observateurs formés à la surveillance par l'Union européenne étaient *« acquis à l'opposition »* et les a récusés. On voit mal, dans ces conditions, comment les observateurs internationaux pourront juger de la régularité du vote sans le concours de collaborateurs connaissant le pays et parlant les langues locales.

Enfin, de l'aveu même de la présidente de la Commission électorale nationale – une instance qu'une grande partie de l'opposition a boudé –, 20 % des cartes d'électeurs n'ont pas été distribuées. Elles auraient été rassemblées dans les préfectures, hors d'atteinte de leurs titulaires.

Thomas Sotinel

Selon M. Butler, l'Irak refuse de discuter de « questions prioritaires »

NEW YORK. Richard Butler, le chef de la commission des Nations unies chargée de désarmer l'Irak (Unscom), indique dans un rapport publié jeudi 18 juin que l'Irak refuse de discuter de *« questions prioritaires »* de son désarmement, ce qui laisse planer un doute sur une rapide levée des sanctions. Dans ce rapport destiné au Conseil de sécurité de l'ONU, M. Butler précise qu'au nombre des sujets tabous pour Bagdad figurent la production de gaz neurotoxiques VX, la comptabilité des combustibles de missiles prohibés, ainsi que la politique et les mécanismes de dissimulation. Il estime qu'une *« enquête complète »* sur la dissimulation *« est fondamentale »* pour que l'Unscom puisse certifier *« que tous les programmes d'armement prohibés de l'Irak ont été détruits, enlevés ou rendus inoffensifs »*. Ce rapport tranche avec le ton confiant de M. Butler au début de la semaine à Bagdad, après ses entretiens avec le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz. Les deux parties avaient conclu un plan d'action sur le désarmement de deux mois, et M. Butler avait affirmé que *« la lumière que l'on aperçoit au bout du tunnel maintenant n'a jamais été aussi visible »*. – *(AFP.)*

L'Inde dénonce les sanctions imposées par Washington

NEW DEHLI. L'Inde a dénoncé, vendredi 19 juin, les sanctions économiques américaines en représailles à ses essais nucléaires, les qualifiant de *« regrettables »* et d'*« injustifiées »* et avertissant qu'elles seraient *« contre-productives »*. Dévoilant ses sanctions à l'encontre de l'Inde et du Pakistan, jugés coupables d'avoir effectué des tests atomiques, le gouvernement américain avait indiqué, jeudi, qu'elles impliquaient le gel de quelque 4 milliards de dollars (24 milliards de francs) de prêts multilatéraux par an, dont 2,5 milliards pour l'Inde.

Le ministère indien des affaires étrangères avertit dans son communiqué que l'Inde prendra *« toutes les mesures nécessaires »* pour protéger ses intérêts. Le secrétaire d'Etat adjoint, Strobe Albott, avait affirmé, jeudi : *« La voie sur laquelle l'Inde et le Pakistan se sont engagés est sans issue et personne d'autre ne doit les suivre. »* – *(AFP, Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **HONGRIE : Viktor Orban, trente-cinq ans, a été chargé**, jeudi 18 juin, par le chef de l'Etat, Arpad Goncz, de former le nouveau gouvernement hongrois. Dirigeant de la fédération des Jeunes démocrates-Parti civique hongrois (Fidesz-MPP, droite), victorieuse aux législatives du 24 mai, M. Orban succède au socialiste Gyula Horn. – *(AFP.)*

■ **BELGIQUE : Philippe Maystadt, ministre des finances du gouvernement fédéral**, devait quitter ses fonctions, vendredi 19 juin, pour prendre la présidence du Parti social-chrétien (PSC). Il succède à Charles-Ferdinand Nothomb, qui abandonne son poste avant les législatives en raison des mauvais sondages dont est crédité le PSC. M. Maystadt, le plus ancien ministre des finances en poste dans l'Union européenne, sera remplacé par Jean-Jacques Viseur, membre du PSC. – *(Corresp.)*

■ **LIBAN : deux personnes ont été tuées**, dans la nuit du jeudi 18 au vendredi 19 juin, par l'explosion d'une voiture dans la banlieue nord de Beyrouth. *« Visiblement il s'agit d'un attentat, mais il est encore trop tôt pour dire si la voiture était elle-même piégée ou si l'explosion a été provoquée par une charge dissimulée le long de la route »*, a déclaré un responsable des services de sécurité. – *(AFP.)*

■ **AFRIQUE DU SUD : des tonnes de substances chimiques mortelles** produites par le gouvernement d'apartheid ont été jetées dans l'océan Indien, le 27 janvier 1993, à 210 kilomètres du cap des Aiguilles, le point le plus au sud de l'Afrique, après l'adhésion de Pretoria à la Convention internationale sur les armes chimiques, a révélé, jeudi 18 juin, un général sud-africain devant la commission Vérité et Réconciliation. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : à la veille de son voyage en Chine, Bill Clinton** a annoncé, jeudi 18 juin, la nomination de Robert Seiple au poste de conseiller supérieur chargé de la liberté religieuse internationale auprès du secrétaire d'Etat. La Chine a souvent été mise à l'index aux Etats-Unis pour ses entraves à la liberté religieuse. – *(AFP.)*

GOUVERNEMENT La préparation du projet de budget pour 1999 entre dans sa dernière phase gouvernementale, celle des arbitrages rendus par le premier ministre, après la fin des discussions menées au ministère de l'économie et des finances par le secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter. Lionel Jospin va devoir faire des choix difficiles pour concilier ses priorités avec les demandes des ministères « sensibles » au sein de la coalition majoritaire. ● COMMUNISTES, Verts et chevènementistes plaident pour des inflexions marquant, davantage qu'en 1998, le caractère « pluriel » et « de gauche » de la majorité. ● LES GRANDS MINISTÈRES font valoir, de leur côté, leur importance stratégique, tandis que de plus petits, comme celui de la culture, posent des problèmes au regard des engagements symboliques pris pendant la campagne électorale de 1997.

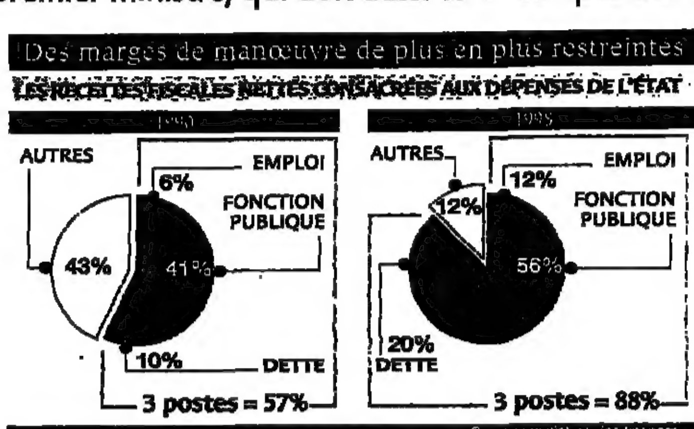
Les choix budgétaires pour 1999 s'annoncent difficiles pour Lionel Jospin

En dépit du surplus de recettes attendu de la croissance, le poids de la dette, des traitements des fonctionnaires et des aides à l'emploi réduisent sensiblement la marge de manœuvre du premier ministre, qui doit aussi tenir compte des équilibres politiques au sein de la majorité

DE PRIME ABORD, on pourrait penser que Lionel Jospin aura, pour une fois, la tâche facile. Après de longues semaines de discussions entre le secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter, et les différents ministres, reçus l'un après l'autre à Bercy, le premier ministre va hériter du volet « dépenses » du projet de loi de finances pour 1999, afin de rendre ses ultimes arbitrages d'ici au 22 juillet, date à laquelle le gouvernement présentera, très en avance sur la procédure habituelle, les grandes lignes de son projet de budget pour 1999. Or, la conjoncture est, à l'évidence, favorable, ce qui facilitera les choix du premier ministre.

Avec une croissance de l'économie évaluée à 2,8 % pour 1999, les recettes de l'Etat devraient être majorées d'environ 55 milliards de francs, sinon légèrement plus. Le gouvernement peut donc courir plusieurs lièvres à la fois : d'abord, réduire le déficit budgétaire de près de 20 milliards de francs, de sorte que, au total, les déficits publics reculent, comme prévu, de 3 % du produit intérieur brut (PIB) en 1998 à 2,3 % en 1999 ; et, cette priorité étant préservée, affecter le solde, soit environ 35 milliards de francs, au financement des dépenses prioritaires.

On pourrait donc penser que les arbitrages qui attendent M. Jospin, dans les prochains jours, seront loin d'être douloureux. Avec des dépenses qui passeront donc de 1 591 milliards de francs en 1998 à 1 626 milliards de francs en 1999, il pourra, pensera-t-on, faire un geste aussi bien en faveur de Dominique Voynet, pour satisfaire les Verts, qu'en faveur de Jean-Claude Gayssot, pour amadouer les communistes, tout en trouvant des financements pour les grandes réformes du gouvernement – emplois-jeunes, réduction du temps de travail et lutte contre l'exclusion. D'ailleurs, il est un chiffre révélateur : alors que les dépenses de l'Etat ont stagné en volume en 1998, les 35 milliards de francs supplémentaires envisagés pour 1999 correspondent à une majoration sensible : 2,2 % en valeur, soit 1 % en volume. Heureux premier ministre, donc, dont la tâche est de gérer les dividendes de la croissance et non les restrictions de la stagnation !



Preuve que les marges budgétaires se réduisent, la part des recettes fiscales affectées aux autres dépenses que celles liées à l'emploi, la fonction publique ou la dette est tombée de 43% en 1990 à 12% en 1998.

CHARGE DE LA DETTE EN HAUSSE

Pourtant, la réalité de la situation budgétaire n'est pas exactement celle que dessinent ces chiffres. Et les choix que va devoir rendre M. Jospin sont, en fait, autrement plus difficiles qu'on ne le pense. Il y a deux raisons à cela. D'abord, en 1997, les ministres étaient pour la plupart novices et, si quelques-uns avaient rechigné à passer sous la toise de la direction du budget, ils s'étaient montrés, globalement, très disciplinés. Cette année, le débat entre Bercy et les différents ministères s'est passé dans des conditions très différentes : les membres du gouvernement ayant pris de la « bouteille », ils ont affiché des prétentions beaucoup plus fortes. Face à certaines revendications comme celles de Mme Voynet, qui souhaitait initialement obtenir une majoration de près de 30 % de ses crédits afin d'être à la tête d'une administration non plus de mission, mais de gestion, le premier ministre aura donc des choix politiques douloureux à rendre, dont dépend la cohésion de la majorité « plurielle ».

Ensuite, la difficulté est tout autant économique, car ces fameux 35 milliards de francs générés par la croissance sont, en réalité, déjà consommés. Les premières estimations laissent en effet à penser que, même si les taux d'intérêt sont au plus bas, la charge de la dette continuera à augmenter, d'un peu moins de 10 milliards de francs. Dans le même temps, il faudra financer la dérive de la masse salariale de la fonction publique, soit 23 milliards de francs, dont 12 milliards résultent de l'accord conclu entre l'Etat et les syndicats de fonctionnaires.

Les comptes sont donc vite faits : pour financer les mesures nouvelles, il faudra immanquablement procéder à des redéploiements de crédits, dans des proportions sans doute proches de celles retenues pour 1998 (20 milliards de francs de redéploiement sur les seuls budgets civils). Or, on sait, précisément, que des mesures nouvelles, il y en aura de nombreuses et de... coûteuses ! Selon les estimations gouvernementales, le coût budgétaire de la réduction du temps de travail pourrait ainsi avoisiner 7 milliards de francs en 1999, pour 1,5 million de salariés concernés dans cette phase de montée en puissance du dispositif.

Par ailleurs, le gouvernement a pour objectif d'arriver à 250 000 emplois-jeunes d'ici à fin 1999 (soit 100 000 de plus dans l'année), ce qui entrainera une dépense nouvelle de 13,8 milliards de francs, dont près de 80 % pour l'Etat. A moins que Bercy ne parvienne – cela fait actuellement l'objet d'âpres négociations – à se délester d'une partie de ce fardeau sur d'autres intervenants, dont les collectivités locales. Il y a, encore, les mesures contre l'exclusion, qui coûteront 7 milliards de francs en 1999, dont 5,5 milliards pour le volet « emploi » du plan.

« Coup de pouce » pour la rentrée scolaire

Dans un entretien publié, vendredi 19 juin, par *L'Humanité*, Dominique Strauss-Kahn laisse entendre que le gouvernement pourrait prendre une mesure de soutien à la consommation à la fin de l'été. *« Sans doute l'allocation de rentrée scolaire sera-t-elle reconduite en septembre »*, annonce le ministre des finances. Majorée par le gouvernement d'Edouard Balladur, puis réduite par celui d'Alain Juppé, cette allocation avait de nouveau été relevée, en 1997, par Lionel Jospin. M. Strauss-Kahn laisse aussi entendre que les revenus des ménages devraient rester favorablement orientés. *« Le pouvoir d'achat*, explique-t-il, *a sensiblement augmenté en 1997 (2,2 %) et devrait continuer de croître en 1998 (2,6 %). »*

On comprend donc l'équation que M. Jospin va devoir résoudre. Dans les lettres-plafond qu'il enverra, début juillet, à tous ses ministres, pour leur indiquer le montant de leurs crédits pour 1999, il fera, malgré la croissance, des mécontents. Il est en effet acquis que les ministères prioritaires verront leurs crédits augmenter au-delà de la norme moyenne de 2,2 % qui a été retenue : il s'agit de l'emploi et de la solidarité, de l'éducation, de la justice, de la culture et de l'environnement. Mais les autres – tous les autres, exception faite de la défense, dont les crédits sont encadrés par la loi de programmation – seront moins bien lotis, avec des crédits qui évolueront entre 0 et + 2 % en valeur. Autrement dit, des ministères verront leur enveloppe, en volume, stagner, voire régresser.

Le premier ministre devra donc procéder avec doigté. D'autant que certaines composantes de la majorité – les Verts et les communistes – sont forcément enclines à faire monter les enchères, observant que si le budget de 1998, malgré quelques retouches, avait été dessiné par Alain Juppé, celui de 1999 est le premier qui puisse porter réellement l'empreinte de la gauche.

Laurent Mauduit

M. Trichet plaide pour une rigueur accrue

Dans une lettre aux présidents de la République, de l'Assemblée nationale et du Sénat, en exergue du rapport annuel de la Banque de France, Jean-Claude Trichet *« appelle l'attention sur la nécessité d'une réduction progressive de la part des dépenses publiques dans le PIB, part qui est en France de 54,1 %, largement au-dessus de la moyenne de l'Union européenne (48,2 %) »*. Le gouverneur ne précise pas que ce sont les dépenses sociales qui expliquent ce haut niveau, la part des dépenses de l'Etat étant en recul (20,1 % du PIB prévu pour 1999 contre 22,1 % en 1993). Il plaide, aussi, pour que le budget soit *« proche de l'équilibre ou en excédent, en période de croissance »*. Dans un entretien publié par *Les Echos* vendredi 19 juin, M. Trichet invite le gouvernement à réduire davantage les déficits. *« Un déficit de 2,3 %, ce qui est l'objectif actuel du ministre des finances*, dit-il, *c'est mieux que les 2,5 % initialement envisagés, mais, à nos yeux, dans ce domaine, on n'en fait jamais assez. »*

Les alliés des socialistes réclament un budget « pluriel »

1997, reconnaissent-ils en chœur, c'était l'« héritage ». Communistes, Verts, Citoyens ou radicaux, les ministres de la toute jeune majorité « plurielle » se retrouvaient à la tête de ministères dotés par des arbitrages anciens. Pas de jalousies hargneuses, pas de récriminations envieuses. Cette année, en revanche, Bercy devra accommoder ses subtils cadrages d'un fin dosage politique. Qu'ils le fassent haut et fort, comme Dominique Voynet, ou qu'ils préfèrent la discrétion, les ministres non socialistes entendent bien voir leurs ministères – et leurs couleurs – ravivés dans un budget 1999 « pluriel ». *« Nous sommes tous des écologistes ! »*, a résumé avec humour Alain Bocquet, le 9 juin, à l'Assemblée nationale, lors du débat d'orientation budgétaire.

La première, Mme Voynet a plaidé auprès de Lionel Jospin pour un sérieux rattrapage : un peu moins de 2 500 personnes travaillent aujourd'hui pour l'environnement ; il en faudrait 600 ou 700 de plus. Les députés Verts réclament une augmentation de 30 % ; au cabinet de la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, on fait remarquer qu'une hausse de 10 % serait déjà cinq fois supérieure, en moyenne, à celle des autres ministères. *« Si le gouvernement socialiste veut montrer que son choix de majorité "plurielle" n'est pas un choix de circonstance, il faut qu'il en donne quelques signes forts »*, résume-t-on chez Marie-George Buffet, ministre communiste de la jeunesse et des sports.

Personne, évidemment, ne souhaite arriver à Bercy avec ses gros sabots. Seuls quelques amis communistes du Nord de Michelle Demessine, secrétaire d'Etat au tourisme, commencent à expliquer qu'en cas *« d'humiliation budgétaire »*, il faudrait peut-être partir plutôt que d'attendre le verdict d'un remaniement dans la foulée des élections sénatoriales, à l'automne. Chacun a compris qu'il serait malhabile de menacer Bercy ou de mettre en demeure Matignon. Plutôt qu'une touche rouge, verte ou citoyenne, on préfère donner une touche de gauche, écologiste ou républicaine, à ses revendications : les demandes portent la marque des priorités de Lionel Jospin, telles que les emploi-jeunes, la réduction du temps de travail, la lutte contre l'exclusion... Mme Buffet défendra, ainsi, le développement du sport dans les quartiers.

SERVICES RENDUS

Certains, conscients des bons services rendus au premier ministre, se risquent même à aller chercher le soutien des... socialistes. Le 9 juin, alors qu'il était l'invité du bureau national du PS, Jean-Pierre Chevènement a déploré l'état de ses commissariats. Bernard Roman, ému, a plaidé pour que le ministère de l'intérieur et de la décentralisation soit inscrit au nombre des priorités : *« Il faudra en parler, la semaine suivante, au prochain invité, Dominique Strauss-Kahn »*, a suggéré le député du Nord, membre du secrétariat national du PS. François Hollande et Jean-Marc Ayrault ont acquiescé.

Parfois, pourtant, on oublie de ruser. Le temps presse, et les mauvais travers reprennent le dessus. Le 9 juin, Yves Cochet, député (Verts) du Val-d'Oise, a regretté que le budget de l'environnement *« ne représente qu'un millième du budget de l'Etat, alors que le premier ministre a fait de ce secteur une de ses cinq priorités pour 1999 »*. *« Nous demandons un milliard de francs de plus »*, a-t-il dit. M. Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée, juge *« pas tolérable »* que certains budgets, comme ceux du logement, de la jeunesse et des sports ou du tourisme, n'aient pas *« rapidement rattrapé leur retard »*. Le citoyen Michel Suchod (Dordogne), ne se retenant plus, lance alors : *« Si les mesures nouvelles pour le ministère de l'intérieur se réduisent à des économies !... » « Pourquoi le ministère de l'intérieur ? »*, l'interrompt alors M. Strauss-Kahn, le sourire aux lèvres en constatant que les alliés du PS conjuguent parfois le pluriel... au singulier.

Ariane Chemin

Les arbitrages attendus dans quatre ministères pour lesquels la gauche avait promis un effort spécifique

● **EDUCATION NATIONALE.** *« C'est une des priorités du gouvernement, qui ne peut se satisfaire de la moyenne générale d'augmentation du budget »* : comptant sur ses relations privilégiées avec Lionel Jospin, Claude Allègre attend du premier ministre des arbitrages favorables au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. En un an, le ministre de l'éducation a beaucoup promis...

Bercy a affiché son intransigeance : alors que l'ensemble des effectifs scolarisés est à la baisse, le ministère de l'économie ne semblait guère disposé à accorder des créations de postes supplémentaires, tant dans les premier et second degrés que dans le supérieur qui, en 1998, a bénéficié de 3 000 emplois nouveaux. Pour désamorcer des conflits en cours, M. Allègre a pourtant annoncé 800 postes pour la Seine-Saint-Denis, 167 en Guadeloupe et la première vague des 1 800 emplois pour la Réunion.

Outre le passage de 45 000 à 70 000 emplois-jeunes, le ministre s'est engagé dans l'accélération de la transformation des instituteurs en professeurs des écoles, qui devrait concerner 6 885 d'entre eux en septembre 1999. Enfin, il a lancé la réforme des lycées, un plan de relance des zones d'éducation prioritaires et un plan d'équipement de 4,5 milliards de francs dans les nouvelles technologies. Pour l'enseignement supérieur, le plan social étudiant devrait se traduire par une forte augmentation des bourses, de l'ordre de 800 millions de francs. Surtout, la préparation du schéma Université du troisième millénaire (U3M), avec, en priorité, la mise aux normes de sécurité des bâtiments, devrait commencer à peser dès 1999. A lui seul, le démarrage du « désamiantage » de Jussieu coûtera 500 millions de francs l'an prochain.

● **LOGEMENT.** Avec une augmentation de 6,7 % des crédits, le ministère du logement avait pu, en 1998, afficher un bon budget de transition. L'exercice, pour 1999, est plus difficile. Tout dépendra, en fait, des arbitrages de M. Jospin sur les deux points-clés du budget du logement, qui sont ses plus gros postes de dépenses : les aides personnelles et le financement de l'accession sociale à la propriété.

Pour anticiper sur la prévisible montée en volume des aides personnelles, le ministère du logement plaide pour une actualisation, en 1999, qu'il voudrait inscrire dans la logique de la remise à niveau effectuée en 1998. Après quatre années de gel des barèmes, le gouvernement avait consenti, pour 1998, à un effort supplémentaire de 3,3 milliards de francs, mais la simple actualisation des aides pour 1999, qui représente environ 1 milliard de francs en année pleine, ne paraît pas acquise.

L'autre inconnue porte sur le financement, en 1999, du prêt à taux zéro pour l'accession sociale à la propriété. Pour les deux exercices 1997 et 1998, la bonification des quelque 250 000 prêts distribués avait été financée au moyen d'une « contribution exceptionnelle » de 14 milliards de francs, à laquelle le précédent gouvernement avait contraint les collecteurs du 1 % logement. Après avoir plusieurs fois assuré qu'ils ne reconduiraient pas cette ponction en 1999, le ministre de l'équipement, des transports et du logement, Jean-Claude Gayssot, et le secrétaire d'Etat au logement, Louis Besson, ont engagé, il y a quatre mois, des discussions avec l'Union d'économie sociale pour le logement, qui regroupe la quasi-totalité des collecteurs. En échange du maintien du dispositif actuel du 1 % logement, les collecteurs s'engageraient à redéfinir leur mission et à participer au financement de l'accession sociale selon de nouvelles modalités.

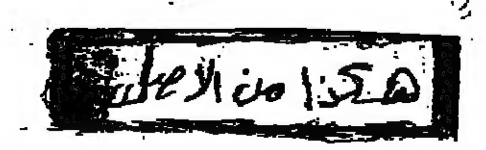
● **CULTURE.** Le budget du ministère de la culture va-t-il atteindre 1 % de celui de l'Etat en 1999 ? Ce pourcentage mythique était le but proposé par le candidat Jacques Chirac, en 1995, comme par le PS. Il n'a pour le moment jamais été atteint, sinon par des subterfuges (gonflement artificiel du budget de la rue de Valois par le transfert de postes venus d'autres ministères). En 1998, la culture, avec ses 15 milliards de francs, ne représente que 0,96 % du budget de la nation. L'ambition de Catherine Trautmann est donc de se rapprocher le plus possible de ce chiffre optimum.

Elle fera savoir à Matignon que les grands travaux mitterrandiens ou postmitterrandiens pèsent encore lourd dans sa balance. Certains sont à achever (Palais du cinéma, Institut national d'histoire de l'art, rénovation du Centre Pompidou...) ; et les nouveaux établissements mis sur pied doivent fonctionner : 1 milliard de francs sont nécessaires à la Bibliothèque nationale de France pour tourner. Reste, enfin, le cas du Musée de l'homme, des arts et des civilisations (MHAC), voulu par le président de la République. Ce dernier doit confirmer, dans les prochains jours, le choix du site du quai Branly.

La construction d'un édifice voué aux arts dits primitifs est évaluée à 1,2 milliard de francs. Le nouvel établissement bénéficiera-t-il d'un fonds spécial, hors budget culturel, comme les grands travaux entrepris sous les septennats de François Mitterrand ? Le ministère des finances est hostile à une telle démarche. En attendant la décision de Jacques Chirac, la Rue de Valois plaide toujours pour l'installation, moins coûteuse, du futur MHAC au Palais de Tokyo, aujourd'hui vide, mais il manque dans ce bâtiment un bon tiers des surfaces programmées pour le projet présidentiel.

● **AGRICULTURE.** Les crédits du ministère de l'agriculture et de la pêche devraient, en 1999, ne pas trop souffrir de la rigueur. L'enveloppe globale augmenterait même d'environ 3,5 % par rapport à 1998, ce qui est appréciable, mais très loin des demandes initiales présentées, fin mai, à Bercy et qui tournaient autour de 12 % pour les dépenses ordinaires et près de 40 % pour les investissements. En outre, les services de Louis Le Pensec ont l'assurance de disposer d'une importante tranche de crédits destinés à revaloriser les retraites des exploitants âgés (conformément à l'engagement de M. Jospin pendant la campagne électorale de 1997) et qui sera inscrite sur le budget annexe des prestations sociales agricoles. Le contrat territorial d'exploitation (CTE), pièce maîtresse de la future loi d'orientation agricole, aura un financement spécifique, alimenté par des crédits nationaux et européens.

Services Culture, Régions et Société





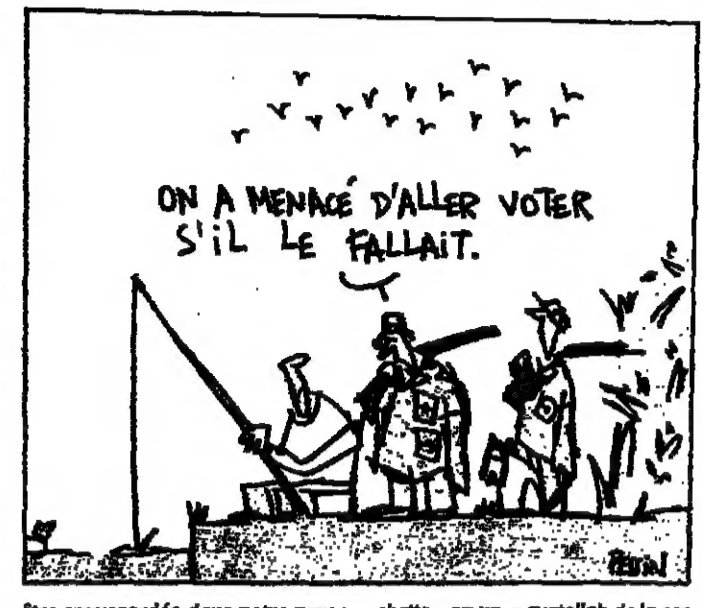
هكذا من الأصل

L'extension des dates de chasse aux oiseaux migrateurs n'est refusée que par les députés Verts

Débat aigre à l'Assemblée nationale entre écologistes et « chasseurs »

La proposition de loi, adoptée par le Sénat le 15 janvier et inscrite par le groupe UDF dans sa « niche » d'initiative parlementaire jeudi 18 juin, devait être adoptée, vendredi matin, par l'ensemble des députés à l'exception des Verts. Ceux-ci, au nombre de six dont quatre en séance, n'ont rallié à leur cause que six autres élus pour voter une motion de procédure contre la proposition, malgré le soutien attristé de Dominique Voynet.

ILS NE SONT que quatre députés Verts dans un univers hostile. Quatre pour affirmer, à l'Assemblée nationale, jeudi 18 juin, leur opposition à cette proposition de loi venue du Sénat qui, en contradiction avec les directives européennes, étend les dates d'ouverture de la chasse aux oiseaux migrateurs. Quatre pour défendre Dominique Voynet, aussi, isolée au banc du gouvernement. Quatre parmi une quarantaine de députés, de droite comme de gauche, pris d'une passion soudaine pour le tir au gibier d'eau. Même dans les tribunes du public, ce sont encore les amis de la chasse qui tiennent le haut du pavé : une vingtaine de représentants de ces puissantes fédérations de chasseurs qui entretiennent, dans la Somme, le Nord - Pas-de-Calais ou les régions du Sud-Ouest, une farouche pression sur les députés (*Le Monde* du 19 juin).



Les Verts savent que la proposition de loi sera adoptée, puisque l'ensemble de la gauche, à leur seule exception, a décidé de la voter avec la droite. Les pro-chasse ont, eux, pour souci de rétablir la nuance. *« Madame la ministre, j'ai lu avec amertume certains articles parus dans la presse ces derniers jours »*, commence le rapporteur, Ladislas Poniatowski, UDF, puisque c'est ce groupe qui a inscrit la proposition de loi dans sa « niche » d'initiative parlementaire. *« Vous voulez faire passer les chasseurs et ceux qui les soutiennent pour sectaires et intolérants (...). Vous vous trompez !*, proteste le député de l'Eure. *Ceux qui voteront ce texte ont tous été élus démocratiquement. Leurs convictions sont toutes respectables. Ils considèrent que la chasse est une tradition républicaine et populaire, qui doit être sauvegardée dans notre pays ; que l'Union européenne ne peut pas tout décider en nom et place des Etats et des citoyens. »*

Le ton va pourtant vite tourner à l'aigre. Marie-Hélène Aubert (Verts, Eure-et-Loir), venant à la tribune défendre une exception d'irrecevabilité (qui vise à démontrer qu'un texte n'est pas recevable parce qu'il ne relève pas du domaine de la loi), est accusée par Maurice Leroy (UDF, Loire-et-Cher) de *« vouloir foutre la trouille aux électeurs à propos de l'Europe »*. Interrompue à plusieurs reprise par Thierry Mariani (RPR, Vaucluse), Mme Aubert lâche avec mépris un *« macho ! »*, que M. Mariani lui renvoie : *« Macho et franchouillard, cela vous va ? »* On en est à s'accuser d'être un *« maniaque de la gâchette »* ou un *« ayatollah de la censure verte »*. Au banc du gouvernement, Mme Voynet, oscillant entre l'exaspération et la lassitude, ne dit pas un mot.

Et Guy Hascoët monte à la tribune. Le député (Verts) du Nord a décidé, au cœur de cette agitation, de défendre sa motion de procédure dans un style bucolique. *« Etes-vous jamais allés dans un milieu marécageux, tôt le matin, quand les brumes masquent encore la faune et la flore ? Vous aurez du mal à observer le courlis cendré, qui se dissimule habilement derrière les roselières et les phragmites. Vous aurez peu de chances de rencontrer la barge à queue noire, si rare. Vous apercevrez peut-être, sur les bords d'une vasière, les chevaliers-gambettes ou chevaliers combattants. En tout cas, ces espèces sont toujours chassées. »* Dans l'Hémicycle, le calme est un peu revenu.

Alors, on voit cette chose inhabituelle à l'Assemblée : un député imiter le chant du vanneau huppé. *« Quand le froid sec descend du Nord, vous voyez arriver ces vols d'oiseaux, apparemment noir et blanc, qui virevoltent de manière parfaitement synchronisée au cri très reconnaissable du "pi-ouit" ! »* Juste pour la beauté du combat.

Car, malgré le soutien affiché du gouvernement aux deux motions de procédure – celle de Mme Aubert et la question préalable opposée par M. Hascoët –, elles sont rejetées, par 118 voix contre 12. Les six écologistes ne sont parvenus à rallier que six collègues de la majorité : 4 PS, un apparenté PC et 1 divers gauche. Tous les orateurs qui se succèdent ensuite sont sur la même ligne : *« Ce texte doit être voté pour redonner espoir aux chasseurs français, qui sont les premiers défenseurs de l'environnement et permettent le développement de très nombreuses espèces »*, lance Marc Lafineur (Maine-et-Loire) pour le groupe Démocratie libérale. *« La pratique de la chasse est une tradition républicaine, un droit démocratique »*, assure le communiste François Liberti (Hérault). *« Je défends cette loi comme je m'occupe de tous les autres problèmes de la chasse »*, affirme le socialiste Henri Sicre (Pyrénées-Orientales), président du groupe d'étude de l'Assemblée sur la chasse.

La proposition de loi devait être votée, vendredi en fin de matinée. La chasse pourra s'ouvrir dès le 14 juillet.

Raphaëlle Bacqué

Charles Pasqua transforme Demain la France en mouvement autonome par rapport au RPR

Il reste conseiller de Philippe Séguin

CHARLES PASQUA crée, à soixante-neuf ans, « son » parti. Samedi 20 juin, celui qui reste pourtant le conseiller politique de Philippe Séguin... au RPR, annoncera la transformation de Demain la France, qu'il avait lancé en 1992 avec le député des Vosges, en mouvement politique.

Lors d'un *« premier congrès constitutif »*, Demain la France va modifier ses statuts, mais pas ses objectifs. Maastricht ratifié, M. Pasqua ne fait que déplacer sa cible et vise désormais le traité d'Amsterdam. Le sénateur et président du conseil général des Hauts-de-Seine veut, dans un premier temps, lancer une campagne de signatures pour réclamer au président de la République un référendum sur la révision de la Constitution, indispensable à l'adoption du traité.

Au-delà, M. Pasqua veut peser dans la recomposition de la droite. *« Demain la France change de dimension*, explique l'ancien ministre de l'intérieur dans *Le Point* (daté 20 juin). *Nous étions jusqu'à présent un club de réflexion ; à partir de maintenant, nous devenons un mouvement d'action et de combat pour la souveraineté de la France. »*

Pour autant, M. Pasqua ne rompt pas avec le RPR, mais sa démarche souligne à quel point la ligne actuellement suivie par le mouvement lui convient peu. *« Un mouvement gaulliste qui ne défendrait plus l'indépendance et la souveraineté nationale aurait, à mes yeux, perdu toute raison d'être en tant que tel »*, souligne-t-il comme un avertissement dans *Le Point*, précisant même directement au président du RPR : *« Philippe Séguin, comme chacun d'entre nous, aura à se déterminer. Il aura, surtout, la responsabilité d'engager le débat à l'intérieur du Rassemblement. (...) Je vois mal la direction du RPR tenter d'imposer une discipline de vote sur ce texte. »*

M. Pasqua prend soin de ne pas formellement se placer en porte-à-faux vis à vis du RPR. Il n'assumera ainsi que le « parrainage » de Demain la France, dont la présidence est assurée par son plus proche collaborateur, William Abitbol. Se doutant bien qu'il est peu probable que le président de la République décide de provoquer un référendum sur le traité d'Amsterdam, M. Pasqua joue aussi autre chose. *« Si les Français ne sont pas consultés, il restera au peuple à faire entendre sa voix aux élections européennes, qui se transformeront, n'en doutons pas, en référendum »*, avait-il dit le 7 juin (*Le Monde* du 9 juin). La transformation de Demain la France en parti devrait donc aussi aboutir à la présentation de listes aux élections européennes de 1999.

Samedi, il a donc convié au congrès de Demain la France ses éventuels alliés dans cette bataille électorale qui s'annonce. Déjà, le 13 juin, Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France (MPF), avait invité M. Pasqua au conseil national de son parti. L'ancien ministre avait délégué M. Abitbol. Une semaine plus tard, ce sont les villiéristes qui devraient rendre visite à Demain la France. Pour l'instant, au bas de la pétition lancée pour un référendum, on compte un millier de signatures.

Hélène de Virieu

La CGT veut « peser » davantage sur le gouvernement sans le « déstabiliser »

Louis Viannet souhaite un rapprochement avec la CFDT

La CFDT a choisi, jeudi 18 juin, les neuf candidats pour former, en décembre, l'équipe de direction autour de Nicole Notat et souhaite « *débattre au fond* » avec son opposition interne. La CGT, qui continue de perdre des adhérents, entend réorienter sa « *stratégie revendicative* », en se montrant ferme face au gouvernement, mais souhaite des rapprochements avec les autres centrales, notamment avec la CFDT.

A SIX MOIS pour la première, sept mois pour la seconde de leurs congrès respectifs, la CFDT et la CGT ont réuni, mercredi 17 et jeudi 18 juin, leurs instances de direction. Pour la centrale de Nicole Notat, c'était l'occasion de faire le tri entre les treize candidatures présentées à la commission exécutive. Sans surprise, le bureau national a voté, à la quasi-unanimité, en faveur de six candidats issus de l'actuelle commission exécutive et des trois candidats pressentis par la secrétaire générale : Jean-Marie Toulisse (Union régionale du Nord – Pas-de-Calais), Annie Thomas (Midi-Pyrénées) et Rémy Jouan (fédération des services).

Les candidats présentés par l'association Tous ensemble qui regroupe des opposants internes à la ligne confédérale – Etienne Adam (Union régionale de Basse-Normandie), René Defroment (Auvergne) et Claude Debons (fédération des transports) – n'ont recueilli aucune voix. La candidature de Bernard Dufil, de la fédération des banques, également en désaccord avec la ligne majoritaire, n'a pas davantage été retenue. Le bureau national a justifié son vote, en estimant qu'il était placé « *dans une situation inédite* » et a souhaité que « *le congrès soit l'occasion de débattre au fond sur les orientations et la stratégie syndicale de la CFDT afin de définir démocratiquement les positions majoritaires* ».

Le bureau national a en effet constaté qu'« *organisé comme une tendance* », « *s'érigeant en confédération bis* », Tous ensemble « *a pour objectif affiché de changer les orientations et directions de la CFDT* ». Il a estimé que proposer des candidats issus de cette opposition « *serait porteur de paralysie et de fonctionnement en tendances destructeur* ». En revanche, il a souhaité que, lors du congrès de Lille en décembre, « *les organisations qui en appellent à une nouvelle majorité pour la CFDT* » fassent « *connaître dans la clarté, quelle ligne politique, quelle autre stratégie, quelles règles de vie démocratique elles proposent* ».

Plus que la question de l'équipe confédérale qui entourera Bernard Thibault, c'est celle de la stratégie revendicative de la CGT qui était posée par Louis Viannet, mercredi 17 juin, lors d'une commission exécutive dont il était le rapporteur. Le secrétaire général a reconnu que son organisation continuait à perdre des syndiqués. « *Nous ne sommes pas sur une trajectoire de maintien de nos forces organisées. Encore moins d'une progression* », a-t-il expliqué. Cette situation préoccupante impose d'urgence, selon M. Viannet, une clarification du positionnement de la CGT.

Alors que la situation actuelle est marquée « *par une pression sociale nette* », « *on sent grandir beaucoup d'interrogations sur la démarche de la CGT* », explique M. Viannet. Pour lui, la CGT se doit d'« *être acteur de l'évolution de la situation, mais un acteur qui se donne les moyens de peser, de gagner, d'enfoncer des brèches et cela n'a rien à voir avec un comportement de juge de touche* », qui « *consacre son énergie à signaler les fautes, à les commenter* ».

« AUCUNE HÉSITATION »

Dans ces conditions, sur un certain nombre de dossiers – l'avenir du système des retraites, de la protection sociale, des services publics et des industries nationales, « *avec des questions lourdes à EDF, à la SNCF, à Air France, à la DCN* [Direction de la construction navale], *ou dans le secteur financier* » –, la CGT est prête à « *monter le ton* » et entend « *peser* » sur les orientations du gouvernement. « *Je n'imagine pas que l'on puisse avoir comme perspective une déstabilisation du gouvernement qui aiderait au retour de la droite* », a souligné M. Viannet, mais sur le Smic, « *nous allons être en conflit direct avec le gouvernement et aucune hésitation ne doit avoir lieu* ».

Sur le plan des relations intersyndicales, M. Viannet constate qu'« *un certain nombre de choses sont en train de bouger en profondeur de façon plus importante qu'il y paraît actuellement* ». Pointant « *les secousses* » au sein de FO, de la CFTC et de la CFE-CGC, M. Viannet estime que la « *balkanisation du mouvement syndical* » peut « *déboucher* » sur une « *démarche nouvelle de convergence* » mais aussi « *sur une flambée de réactions corporatistes, voire populistes* » et met en garde contre « *certaines opérations d'entrisme* ». Souhaitant des démarches communes, M. Viannet a fait état de « *plusieurs échanges* » avec la CFDT et d'une rencontre avec Mme Notat. Avec FO, « *pour le moment* », le rapprochement « *semble difficile* », en revanche, il « *peut devenir possible avec la FSU* ».

Alain Beuve-Méry

Les départementalistes s'inquiètent de la réforme du scrutin régional

LA COMMISSION DES LOIS de l'Assemblée nationale a adopté, jeudi 18 juin, le projet de loi réformant le mode de scrutin régional et modifiant les règles de fonctionnement des conseils régionaux. Les deux volets de ce texte veulent limiter les risques de blocage des régions.

La réforme du mode de scrutin doit permettre « *l'émergence d'une majorité de gestion à la fois claire et stable* ». Il propose que la région devienne une circonscription unique, pour désigner des conseillers régionaux selon un scrutin, combinant majoritaire et proportionnelle, en s'inspirant de celui des élections municipales. Le dispositif arrêté par le gouvernement prévoit que la liste qui obtient la majorité absolue au premier tour, ou qui arrive en tête au second tour, se voit attribuer une prime de 25 % des sièges de l'assemblée régionale, en plus de ceux auxquels lui donne droit la représentation proportionnelle.

PRIME MAJORITAIRE

La droite a salué les « *intentions louables* » du gouvernement sur ce volet du texte, tout en émettant des doutes sur son efficacité. Tout en rejetant un amendement de Claude Goasguen (DL, Paris) qui voulait instituer un scrutin de liste à un seul tour avec un prime majoritaire égale à la moitié du nombre de sièges, la commission des lois a décidé, à l'initiative du groupe socialiste, de renforcer le dispositif en portant la prime majoritaire de 25 à 33 % des sièges. Anticipant sur l'adoption du projet de loi rendant constitutionnel l'objectif de la parité homme-femme, la commission a adopté un amendement socialiste prévoyant que « *chaque liste assure la parité entre candidats féminins et masculins* ».

La commission devrait examiner avant la séance publique du mardi 23, un amendement de Valéry Giscard d'Estaing relevant à 10 % des électeurs inscrits – au lieu de 10 % des suffrages exprimés – le seuil permettant le maintien des listes au second tour. Plusieurs députés, parmi lesquels Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne) ou Michèle Alliot-Marie (RPR, Pyrénées-Atlantiques) ont exprimé leurs craintes que les départements les moins peuplés ne soient plus représentés. Après s'être dit favorable à des listes régionales comportant des « *sections départementales* », M. Gouzes a défendu en vain un amendement à « *vocation pédagogique* », mentionnant sur les listes le département auquel chaque candidat est rattaché.

Le second volet du projet vise, dans l'attente de l'application du nouveau mode de scrutin, à remédier autant que possible aux situations de blocages. Il s'agit d'un renforcement du dispositif adopté par le Parlement avant les élections du 15 mars : ce mécanisme prévoyait qu'un projet de budget régional, non voté dans les délais, serait considéré come adopté, à moins qu'une motion de défiance, comportant un nouveau projet de budget, n'obtienne la majorité absolue des suffrages. Tout en étendant son application à différents autres actes budgétaires, le projet du gouvernement prévoit que l'adoption d'une motion de défiance entraîne le remplacement immédiat du président en fonction.

Cette disposition, qui rend d'autant plus fragiles les mandats des présidents de gauche qui disposent de majorités relatives, a suscité de nombreuses réserves chez les commissaires aux lois socialistes, qui ont décidé, après une suspension de séance, de s'abstenir sur l'article, le vote favorable du rapporteur, René Dosière (PS, Aisne), permettant toutefois son adoption. Rejoignant M. Goasguen, qui avait exprimé les mêmes craintes, Véronique Neiertz (PS, Seine-Saint-Denis) a jugé qu'« *il était contradictoire de dénoncer des alliances contre nature* [entre la droite et le Front national] *tout en proposant la mise en place d'un dispositif incitant à la formation de ces mêmes alliances* ».

Jean-Baptiste de Montvalon

Rhône-Alpes : le PS prône un « exécutif républicain »

LE CONSEIL RÉGIONAL de Rhône-Alpes devait se réunir, vendredi 19 juin, pour examiner le dossier des bourses de formation à l'étranger, qui avait été rejeté, le 20 mai, lors d'un vote à la commission permanente. La gauche « plurielle » avait voté contre, pour faire la démonstration que le président de l'assemblée, Charles Millon (ex-UDF), élu avec les voix du Front national, ne pouvait gérer le conseil qu'avec le soutien des élus d'extrême droite. Or le groupe FN s'était opposé à l'attribution de ces 3 200 bourses.

Depuis, le FN a fait savoir qu'il pourrait revoir sa position, et le Parti communiste, rompant la stratégie de « *cordon sanitaire* » de la gauche « plurielle », a annoncé qu'il voterait « *les projets utiles pour les Rhônalpins* » (*Le Monde* daté 7-8 juin). Mais les douze voix communistes ne suffiront pas pour faire adopter le dossier. « *Tout dépendra du vote FN* », résume Bernard Soulage, président du groupe PS-PRG-MDC, qui se dit prêt à assumer « *l'impopularité* » du refus systématique de dossiers présentés par M. Millon.

« OUVERTURE »

M. Soulage admet que cette position « *n'est pas durable pendant six ans, mais elle est tenable le temps que nous fassions la peau à cette alliance dangereuse pour la France* ». M. Soulage devrait lancer un appel « *aux élus de la droite républicaine* » qui se sont désolidarisés de la démarche de M. Millon. « *Nous sommes prêts à travailler avec eux, à soutenir un exécutif républicain, sans y participer* », explique-t-il. M. Soulage met deux conditions à cette « *ouverture* » : que M. Millon ne soit plus président et que les élus du FN soient exclus des conseils d'administration des lycées. « *C'est une démarche identique à celle de Franche-Comté* », où le PS a voté pour Jean-Claude Humbert (UDF). Parmi les personnalités de droite susceptibles d'incarner une alternative à l'actuel président, deux noms reviennent : Thierry Cornillet, président du Parti radical et maire de Montélimar (Drôme) et Marie-Thérèse Geffroy, conseillère municipale (RPR) de Lyon. Ce scénario suppose que le fonctionnement de l'assemblée soit totalement bloqué, afin de contraindre M. Millon à la démission. Premier test : le dossier des bourses.

Bruno Caussé

Valéry Giscard d'Estaing est prêt à siéger au Conseil constitutionnel

MEMBRE DE DROIT du Conseil constitutionnel, en sa qualité d'ancien président de la République, Valéry Giscard d'Estaing a déclaré, vendredi 19 juin, sur Europe 1, que « *si la crise éventuelle que traverse le Conseil constitutionnel en raison des problèmes de son président* [Roland Dumas] *rendait utile* [sa] *présence* », il serait prêt à aller siéger au Palais-Royal. M. Dumas a été mis en examen le 29 avril pour « *recel et complicité d'abus de biens sociaux* », dans le cadre de l'instruction de l'affaire Elf.

Les ex-communistes du Doubs rejoignent le Parti socialiste

EN COMPAGNIE « *d'une soixantaine de camarades* », le maire d'Audincourt (Doubs), Martial Bourquin, élu de la CAP et ex-membre du Parti communiste, a décidé d'adhérer au PS. Ce ralliement a été qualifié de « *très positif* » par Pierre Moscovici qui accueillera, vendredi 19 juin, ces nouveaux militants lors d'une réception organisée à Audincourt, au cœur de la circonscription dont lui-même a été élu député en juin 1997 avant de devenir ministre délégué aux affaires européennes. Grâce à cette opération, M. Moscovici, également conseiller municipal et conseiller général de Montbéliard et conseiller régional, renforcera sa position dans le nord-est de la Franche-Comté. Exclu, avec l'ensemble de la fédération du Doubs, du PCF en 1987, après avoir manifesté son opposition aux options de la direction, M. Bourquin et ses amis avaient fondé, en 1990, leur mouvement, la Fédération communiste du Doubs, avant de rejoindre la Convention pour une alternative progressiste. – (*Corresp.*)

DÉPÊCHES

■ **« PRÉFÉRENCE NATIONALE » : interrogé, vendredi 19 juin, sur Europe 1,** au sujet de la proposition d'Edouard Balladur de constituer une commission de réflexion sur la « préférence nationale », Valéry Giscard d'Estaing a déclaré nécessaire qu'« *on puisse parler librement de tous les sujets* », tout en jugeant qu'il n'est « *pas heureux de partir du vocabulaire de l'extrême droite* ». Raymond Barre juge, lui, « *dangereuse* » et « *inutile* » la proposition de M. Balladur. « *On ne joue pas avec le feu, on refuse un certain nombre de positions qui sont contraires aux valeurs républicaines fondamentales* », a observé le maire (UDF) de Lyon sur LCI jeudi.

■ **CSM : la commission des lois du Sénat s'est opposée,** jeudi 18 juin, à la création d'un Conseil supérieur de la magistrature (CSM) unique, compétent pour les magistrats du siège et pour ceux du parquet, comme le prévoit le projet de loi constitutionnelle d'Elisabeth Guigou, garde des sceaux. La commission a tenu à marquer dans la Constitution « *la différence de nature* » séparant ces deux fonctions. Elle a ajouté que le CSM, réuni en formation plénière, pourrait « *rendre des avis à la demande du président de la République* ».

■ **LA DROITE : président du conseil général de l'Oise, Jean-François Mancel,** exclu du RPR en mars pour ses déclarations favorables à un accord avec le Front national, a annoncé, jeudi 18 juin, son adhésion à La Droite, le mouvement fondé par Charles Millon. Ce dernier a entamé un tour de France des départements en organisant, jeudi, un meeting dans l'Essonne. L'industriel Serge Dassault, maire de Corbeil-Essonnes, aurait été l'un des premiers à envoyer un soutien et à adhérer à ce mouvement.

■ **SOCIAL : président de la CFTC, Alain Deleu a alerté Jacques** Chirac, jeudi 18 juin, sur « *les risques de tensions sociales qui pourraient se manifester à la rentrée* ». « *Le dialogue social est largement en panne* », a insisté M. Deleu, qui était reçu dans le cadre des consultations du chef de l'Etat sur la modernisation de la vie publique.

■ **SMIC : la CGT et FO demandent une revalorisation sensible.** Le secrétaire général de FO, Marc Blondel, a adressé, jeudi 18 juin, une lettre au premier ministre Lionel Jospin, pour réclamer un « *coup de pouce sensible* » au SMIC. De son côté, la CGT a demandé que la revalorisation du SMIC soit nettement supérieure au minimum légal.

■ **CONJONCTURE : la production manufacturière a reculé de** 0,7 % en avril par rapport à mars, a annoncé, vendredi 19 juin, l'Insee. L'indice affiche toutefois une progression de 7,5 % en glissement annuel.







هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

LE MONDE / SAMEDI 20 JUIN 1998

MANIFESTATION La marche de la Fierté homosexuelle (Gay Pride) aura lieu, samedi 20 juin, à Paris. Comme en 1997, les associations demandent un statut pour les couples homosexuels. ● DANS UNE LETTRE DATÉE DU JEUDI 18 JUIN, la ministre de la justice, *Elisabeth Guigou*, affirme que la discussion parlementaire sur ce statut *aura lieu avant l'automne. La base de* travail sera la proposition de pacte civil de solidarité (PACS). ● LES CRITIQUES CONTRE CES PROJETS se cristallisent sur le problème de la parentalité des homosexuels, qui ne figure pourtant pas dans les trois propositions formulées ces derniers mois. ● LES HOMOSEXUELS qui ont eu des enfants lorsqu'ils étaient mariés ont parfois du mal à exercer leur droit de visite. C'est le cas d'Eric Dubreuil, auteur d'un livre sur les *« parents de même sexe »*. ● LA PRESSE GAY comporte deux principaux titres : *Ex aequo* et *Têtu*.

La Gay Pride version 98 sera « plus militante que festive »

La ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a annoncé que la discussion parlementaire aurait lieu avant l'automne. La base de travail sera la proposition des députés Jean-Pierre Michel (MDC) et Patrick Bloche (PS), qui souhaitent instituer un pacte civil de solidarité (PACS)

UN AN après l'Europride du printemps 1997, qui avait rassemblé, à Paris, près de 300 000 personnes venant de toute l'Europe, l'heure n'est plus à l'euphorie. Les organisateurs de la marche de la « fierté homosexuelle » (Gay Pride), qui se tiendra samedi 20 juin à Paris, annoncent une manifestation *« plus militante que festive »*.

Le contexte, il est vrai, a profondément changé. Il y a un an, les associations se réjouissaient de la victoire de la gauche aux élections législatives et des promesses concernant un futur statut pour les concubins, quel que soit leur sexe. Un an après, tout reste à faire. *« C'est la déception qui prévaut*, indique Alexis Meunier, du Centre gay et lesbien (CGL). *Les promesses du gouvernement n'ont encore débouché sur rien. »* Trois projets sont aujourd'hui en concurrence pour régler les problèmes que rencontrent les concubins – le pacte civil de solidarité (PACS), le pacte d'intérêt commun (PIC) et une réforme du code civil *(lire ci-dessous)* – mais aucun n'a pour l'instant été adopté.

Catherine Tasca, présidente de la commission des lois de l'Assemblée nationale, avait déclaré, le 28 mai, qu'elle avait *« l'engagement ferme du gouvernement pour un examen du texte avant la fin de l'année 1998 »*, mais les associations doutent de la volonté du gouvernement.

DATE BUTOIR

« Nous voulons savoir quelle date butoir se donnent le gouvernement et les dirigeants de la majorité "plurielle" pour la discussion du texte à l'Assemblée nationale et au Sénat », écrivait, le 9 juin, la Lesbian and Gay Pride à Lionel Jospin. Quant au Parti socialiste, il rappelait, le 17 juin, sa *« volonté de voir le Parlement adopter le plus rapidement possible, c'est-à-dire avant la fin de l'année, dans la plus large concertation, un tel statut »*.

Finalement, des précisions sur le calendrier de la réforme ont été données, jeudi 18 juin, par le gouvernement. Dans une lettre adressée à Catherine Tasca, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a affirmé que la discussion sur le texte aurait lieu à *« l'automne »*. La base de travail sera la proposition de PACS, qui pourra être amendée par le gouvernement. Dans ses précédentes déclarations, Elisabeth Guigou s'était, à plusieurs reprises, opposée à ce que ce pacte



soit signé à la mairie, un point fondamental pour les associations d'homosexuels.

Pour les organisateurs de la Gay Pride, le droit actuel est toujours source de discriminations pour les couples homosexuels. Au vide juridique s'ajoute, selon le CGL, *« la confusion »*. *« Nous assistons à une inflation d'idées*, déplore-t-on au CGL, *et nous nous méfions du " trop plein pour être honnête ". »* La plupart des organisations défendent le PACS, même si trois d'entre elles – Act Up, le Centre gay et lesbien et la fédération nationale Aides – revendiquent le mariage au nom de l'égalité des droits. Leur vigilance est d'autant plus grande que l'hostilité à la reconnaissance du concubinage et, *de facto* des couples homosexuels, s'organise.

La pétition *« pour le mariage républicain »* lancée auprès des maires par l'Association pour la promotion de la famille, d'obédience catholique, a recueilli plus de 12 000 signatures. Depuis, les attaques contre les projets se sont multipliées : bien qu'aucun d'eux ne s'aventure sur le terrain controversé de la filiation, tous présentent les propositions légalisant le concubinage comme des atteintes à la famille traditionnelle.

Deux députés, Christine Boutin (UDF, Yvelines) et Guy Tessier (DL, Bouches-du-Rhône) ont ainsi écrit dans *Le Figaro* du 15 juin une tribune libre sur *« les non-dits du PACS »*. *« On veut nous faire croire que le but est de donner aux couples non mariés les moyens de se protéger des accidents sociaux. Il s'agit en réalité de donner aux couples homosexuels l'accès au mariage, à l'adoption et aux techniques de procréation médicalement assistée. »* Trois jours auparavant, Philippe de Villiers s'opposait *« résolument »*, dans *Le Figaro*, à *« tout ce qui pourrait être assimilé à un mariage des homosexuels »*. *« On voit poindre*, écrivait le président du Mouvement pour la France, *avant même que le CUS ne soit mis en place, une nouvelle demande des lobbies homosexuels : le droit à l'enfant pour les couples homosexuels. »*

Le président de la République a, lui aussi, fait part de son opposition aux projets en cours. Le 4 juin, alors qu'il remettait la médaille de la famille française à vingt-neuf mères de famille, Jacques Chirac a évoqué le *« devoir de la République de préserver de toute atteinte (...) le droit au mariage »*. *« Il ne faut pas prendre le risque de dénaturer ce droit ni de le banaliser en mettant sur le même plan d'autres réalités humaines de notre temps, qui conduisent bien loin des valeurs fondatrices de la famille. »* Enfin, le 5 mai, Mgr Guy Thomazeau, président de la conférence épiscopale de la famille, a déclaré qu'il *« serait grave, sous prétexte de résoudre des problèmes matériels (...), de relativiser l'institution du mariage »*. Le pape, pour sa part, a critiqué, jeudi 4 juin, les tentatives de légalisation des familles en dehors du mariage. *« A une époque où les définitions du mariage et de la vie familiale sont menacées par des tentatives de rendre légales des conceptions alternatives et déformées de ces communautés fondamentales*, a déclaré Jean-Paul II à des évêques américains, *votre ministère doit affirmer nettement le dessein originel de Dieu. »*

Michèle Aulagnon

Sur le thème des « droits de l'homme »

Le départ de la marche de la « fierté homosexuelle » (Gay Pride) aura lieu samedi 20 juin, à 14 heures, place Edmond-Rostand (6e arr.), près du Jardin du Luxembourg, à Paris. Elle rejoindra ensuite la place de la Nation. Cette année, le thème retenu est : *« Gays et lesbiennes ont des droits : les droits de l'homme »*. Les organisateurs souhaitaient organiser un concert en plein air à l'issue de la marche, mais les autorisations n'ont pu être obtenues du fait de la Coupe du monde de football et de la fête de la musique qui se tiendra le lendemain. Parmi les participants à la Gay Pride, figurent des associations homosexuelles – Aides, Act-up ou David et Jonathan – mais aussi des partis et syndicats de gauche – l'Unef-ID, le PC, Ras l'Front ou la Ligue communiste révolutionnaire.

Trois voies pour une réforme

● **Le PIC.** Le pacte d'intérêt commun proposé par le professeur de droit Jean Hauser se contente de régler les problèmes matériels rencontrés par deux personnes, qu'il s'agisse d'un couple, de deux amis ou de deux frères ou soeurs. Il s'agit d'un acte privé, rédigé en deux exemplaires datés et signés. Le droit au bail appartient aux deux partenaires et les droits fiscaux sont ouverts dans la deuxième année de conclusion. En matière de successions un abattement de 150 000 francs est proposé, le taux de 60 % d'imposition s'appliquant pour le restant. L'adoption serait ouverte aux partenaires hétérosexuels ayant conclu un PIC depuis plus de deux ans.

● **PACS.** Les parlementaires Jean-Pierre Michel (MDC, Haute-Saône) et Patrick Bloche (PS, Paris) ont proposé la création d'un pacte civil de solidarité (PACS), qui *« n'a pour objet ni de concurrencer le mariage ni d'accorder des droits particuliers aux couples homosexuels »*. Le PACS serait ouvert aux hétérosexuels et homosexuels qui ne sont pas mariés. Il serait interdit aux frères et soeurs, aux parents et enfants. Les deux personnes devraient se rendre à la mairie afin de faire une déclaration qui serait transcrite dans un registre spécial. Le PACS serait générateur de droits, mais aussi d'obligations. Les contractants s'engageraient à vivre en commun et à se soutenir matériellement et moralement. Ils seraient solidairement responsables des dettes contractées par l'un d'entre eux. Les droits ouverts par le PACS – fiscaux, sociaux ou successoraux – seraient soumis à certaines conditions de durée.

● **La proposition d'Irène Théry.** Cette sociologue suggère de reconnaître le concubinage sans PACS, ni PIC, en intégrant simplement dans le code civil la formule suivante : *« Le concubinage se constate par la possession d'état de couple naturel, que les concubins soient ou non de sexe différent. »* Les droits dérivés des régimes d'assurance-invalidité, vieillesse-veuvage, décès et accident du travail seraient ouverts aux concubins après un certain délai.

Eric Dubreuil ou les tribulations judiciaires d'un père homosexuel

Si on avait dit à Eric Dubreuil, il y a cinq ans, qu'il écrirait un jour un livre sur les parents homosexuels et qu'il dirigerait une Association de parents gays et lesbiens (APGL), il aurait bien ri. En 1993, cet ingénieur-consultant en entreprise était en instance de divorce. Jamais, il n'aurait imaginé que le long marathon judiciaire dans lequel il se lançait allait l'amener à s'investir dans une démarche militante.

PORTRAIT
« L'attachement à sa fille n'est pas mis en doute »

« Si mon ex-femme avait déclaré au juge qu'elle refusait que je voie ma fille parce que j'étais noir, le juge aurait écarté ses objections, affirme-t-il. *Mais voilà, je ne suis pas noir. Je suis homosexuel. Et là, on ne s'en sort pas. »* Dans son petit appartement de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, cet homme de trente-neuf ans fait le récit de ses multiples passages devant les juges, des enquêtes sociales à répétition et des visites sous haute surveillance qui lui permettent de voir sa fille, aujourd'hui âgée de dix ans.

Tout démarre en juin 1994 avec une procédure de divorce au cours de laquelle sa femme met en doute sa capacité à recevoir l'enfant du fait de son homosexualité. L'ordonnance de non-conciliation impose une enquête sociale et, du fait du conflit avec la mère qui refuse qu'Eric Dubreuil voie l'enfant seul, autorise le père à voir l'enfant deux fois par mois dans un point-rencontre. *« Cette mesure ne dénie pas les qualités paternelles de Monsieur*, note l'enquête, *mais prend en compte le fait qu'il ne semble pas avoir conscience de l'impact pathogène de son manque de discrétion à l'égard de l'enfant en ce qui concerne sa vie sexuelle et sentimentale. »*

« J'aurais dû réclamer un droit de visite dans des conditions normales, estime aujourd'hui Eric Dubreuil. *Mais je pensais que tout cela n'était que provisoire et que la justice ferait rapidement la lumière. »*

En 1995, il demande à passer des vacances avec sa fille. Pour calmer les inquiétudes de la mère, le juge autorise un séjour de quinze jours à condition que la visite se passe chez les parents d'Eric Dubreuil. L'ordonnance exige qu'il vienne accompagné de sa mère pour chercher l'enfant. Cette dernière se casse le col du fémur quelques jours avant la date fatidique. Il fait donc les 1 500 kilomètres de trajet accompagné de son père, qui est âgé de soixante-dix-sept ans.

QUALITÉS PATERNELLES »

Ce seront les seules vacances qu'ils passeront ensemble. En 1996, le juge accorde à nouveau deux semaines de séjour, sans condition particulière cette fois. Mais le tribunal n'envoit pas l'ordonnance à temps à la mère, qui refuse de confier l'enfant à son père. Les relations s'enveniment, d'autant qu'Eric Dubreuil attaque la mère en justice pour non-représentation d'enfant. Il est débouté.

En novembre 1996, le jugement de divorce prononcé par le tribunal de Créteil maintient les visites dans le cadre du point-rencontre. La petite fille étant perturbée par le conflit qui oppose ses parents, le juge des enfants est saisi. Dans un arrêt rendu le 25 novembre 1997, la cour d'appel de Paris maintient provisoirement les visites au point-rencontre en soulignant *« que l'attachement d'Eric Dubreuil à sa fille n'est pas mis en doute, non plus que ses qualités paternelles* [mais] *que seule son homosexualité vécue est au centre du conflit »*. Elle ordonne une procédure de médiation, qui sera interrompue par le départ de la travailleuse sociale.

Eric Dubreuil regrette que les choses n'aient pas été aussi faciles que pour son compagnon, qui est, lui aussi, un père divorcé avec enfants. Cet homme, responsable dans une entreprise de bâtiment, voit ses deux enfants un week-end sur deux et pendant la moitié des vacances, comme des millions de pères divorcés. Son homosexualité n'a jamais été évoquée. *« Nous nous sommes séparés ma femme et moi pour de multiples raisons, dont celle-ci*, explique-t-il. *Dans le cas d'Eric, il y a à la fois un divorce qui se passe mal et la justice qui n'arrive pas à gérer le problème de l'homosexualité. Si cet argument n'avait pas été avancé, il aurait obtenu un droit de visite dans des conditions normales. »*

La fille de Jean-Pierre a le même âge que celle d'Eric. *« Ce n'est pas facile pour nos enfants*, reconnaît-il. *Ils ont dû encaisser le divorce de leurs parents, et maintenant l'homosexualité de leur père. Lorsque je lui ai annoncé que je vivais avec Eric, mon fils de treize ans m'a dit : "Je ne vois pas de quoi tu parles". Quant à ma fille cadette, elle a rigolé en me disant qu'elle le savait déjà. »*

M. A.

★ **Eric Dubreuil, *Des parents de même sexe*, éditions Odile Jacob, 332 pages, 140 francs.**

La presse gay s'est professionnalisée

Il existe aujourd'hui en France une myriade de titres

LA PRESSE gay est vivace et diverse. Après la disparition, en 1992, de *Gai Pied Hebdo*, dont la formule éclectique tranchait alors avec la presse traditionnelle homosexuelle et qui, au temps de son succès, vendait jusqu'à 30 000 exemplaires, il existe aujourd'hui une myriade de titres qui épousent la segmentation classique de la presse magazine. *« Le bulldozer du sida a longtemps empêché la question homosexuelle de revenir sur le devant de la scène*, explique Jacky Fougeray, responsable du groupe de presse Illico. *C'est à nouveau possible avec le recul de la maladie. Il n'y a pas de récession, plutôt une segmentation de journaux : il existe des gratuits et des payants, des magazines d'information et des titres militants, des journaux de spectacles et de loisirs et des titres érotiques. Les homosexuels ne lisent pas plus que la moyenne de la population, et lisent encore et surtout de la presse de "charme". »*

Dans les pays anglo-saxons, notamment aux Etats-Unis, où les gays forment une véritable communauté, plusieurs magazines lui servent de vecteurs. Les journaux français destinés aux homosexuels n'ont pas encore acquis la notoriété d'*Out magazine* ou *Advocate* aux Etats-Unis, de *Blue* en Australie ou d'*Attitude* en Grande-Bretagne mais ils se sont fortement professionnalisés. Comme le veut la tradition française, les titres issus des rangs militants et associatifs, dont Act-Up, sont nombreux. Plusieurs Centres gais et lesbiens des principales villes éditent maintenant un bulletin.

A Paris, ce centre publie *3 Keller*, mensuel gratuit d'une vingtaine de pages à la maquette irréprochable, dont l'orientation est double. Diffusé à 15 000 exemplaires, doté de pages culturelles et de conseils médicaux ou juridiques, *3 Keller* préconise *« le militantisme à domicile »* en défendant les droits des homosexuels garçons et filles, y compris étrangers, *via* l'interpellation des hommes politiques et des médias. Il fait également émerger – par le biais de sa rubrique *« coming out »* – des expériences de vie qui offrent des modèles multiples aux plus jeunes des lecteurs.

Ces bulletins associatifs ne sont pas méprisés par les titres qui tiennent le haut du pavé comme *Têtu* ou *Ex Aequo*. *« Ils constituent un lien et un lieu d'infos ; plus la presse gaie sera active et diffusée, plus les homosexuels y gagneront »*, souligne Christophe Girard, directeur général adjoint de Yves Saint Laurent et directeur de *Têtu*. Fondé il y a deux ans par deux co-fondateurs d'Act Up, Didier Lestrade et Pascal Loubet, *Têtu* revendique une vente moyenne de 18 000 exemplaires, qui s'effectue surtout en kiosques. Engagé et très axé sur la culture, *Têtu* est un engagement personnel de Pierre Bergé, président d'Yves Saint Laurent, qui *« met entre un et deux millions de francs dans le journal »*.

TALON D'ACHILLE

Yves Saint Laurent donne en outre de la publicité au titre, comme à *Ex Aequo*. Les recettes publicitaires restent cependant le talon d'Achille de cette presse, en raison de la timidité des annonceurs ou de la méconnaissance du secteur.

Né après *Têtu*, *Ex Aequo* appartient au groupe Illico, qui publie aussi le journal *Illico* centré sur les spectacles et loisirs et distribué gratuitement à 40 000 exemplaires dans les établissements gais, et son alter ego strictement parisien, *Double face*. Illico publie aussi *Idol*, destiné aux 18-30 ans, ainsi que deux journaux de charme *« alimentaires »* sous licence américaine, *Men* et *Fresh*, diffusés à 25 000 exemplaires chacun. *Ex Aequo*, *« mensuel gay d'information, politique, débats, culture »*, ambitionne d'être un véritable *« news magazine »* gay, offrant à la fois des enquêtes, des reportages et des entretiens avec des personnalités (Catherine Tasca, dans le prochain numéro). Partie prenante de la communauté gay, le journal ne veut cependant pas être assimilé au puzzle militant et associatif homosexuel. *« Aucun de nos rédacteurs n'appartient à une association »*, assure Jacky Fougeray. Le titre, diffusé à 15 000 exemplaires, a noué des accords avec l'américain *Advocate* et veut *« être un poil à gratter »*, *« poser des questions »* et devenir *« une référence »* dépassant les frontières gaies.

Yves-Marie Labé

Tollé face à la hausse des droits d'inscription universitaire

LE CONSEIL national de l'enseignement supérieur et de la recherche a massivement rejeté, lundi 15 juin, le projet d'augmentation des droits d'inscription universitaire présenté par le ministère de l'éducation nationale. Toutes les organisations syndicales ont refusé la hausse de 3 % prévue pour les diplômes nationaux, passant de 774 francs à 800 francs, et celle de 6 % pour les diplômes professionnels qui, déjà portés l'an dernier à 1 339 francs, s'élèveront à 1 419 francs.

Par ailleurs, une motion a été adoptée pour demander la suppression des droits complémentaires appliqués dans les universités. A Metz, la fédération des étudiants lorrains a déposé, jeudi 18 juin, 2 255 demandes de remboursement des 703 francs de droits cumulés récemment déclarés illégaux par le tribunal administratif, représentant sur trois ans une somme d'un million de francs.

Doutes sur la légalité d'une délibération du conseil régional d'Ile-de-France

LE PRÉFET de région Ile-de-France a déféré, le 29 mai, devant le tribunal administratif de Paris, une délibération du conseil régional francilien, votée sous la présidence de l'ancien ministre (RPR) Michel Giraud, accordant le versement de près de 20 millions de francs à des bureaux d'études. Saisis en janvier par les Verts, les services du préfet semblent avoir décelé des éléments permettant de douter du caractère légal de cette délibération.

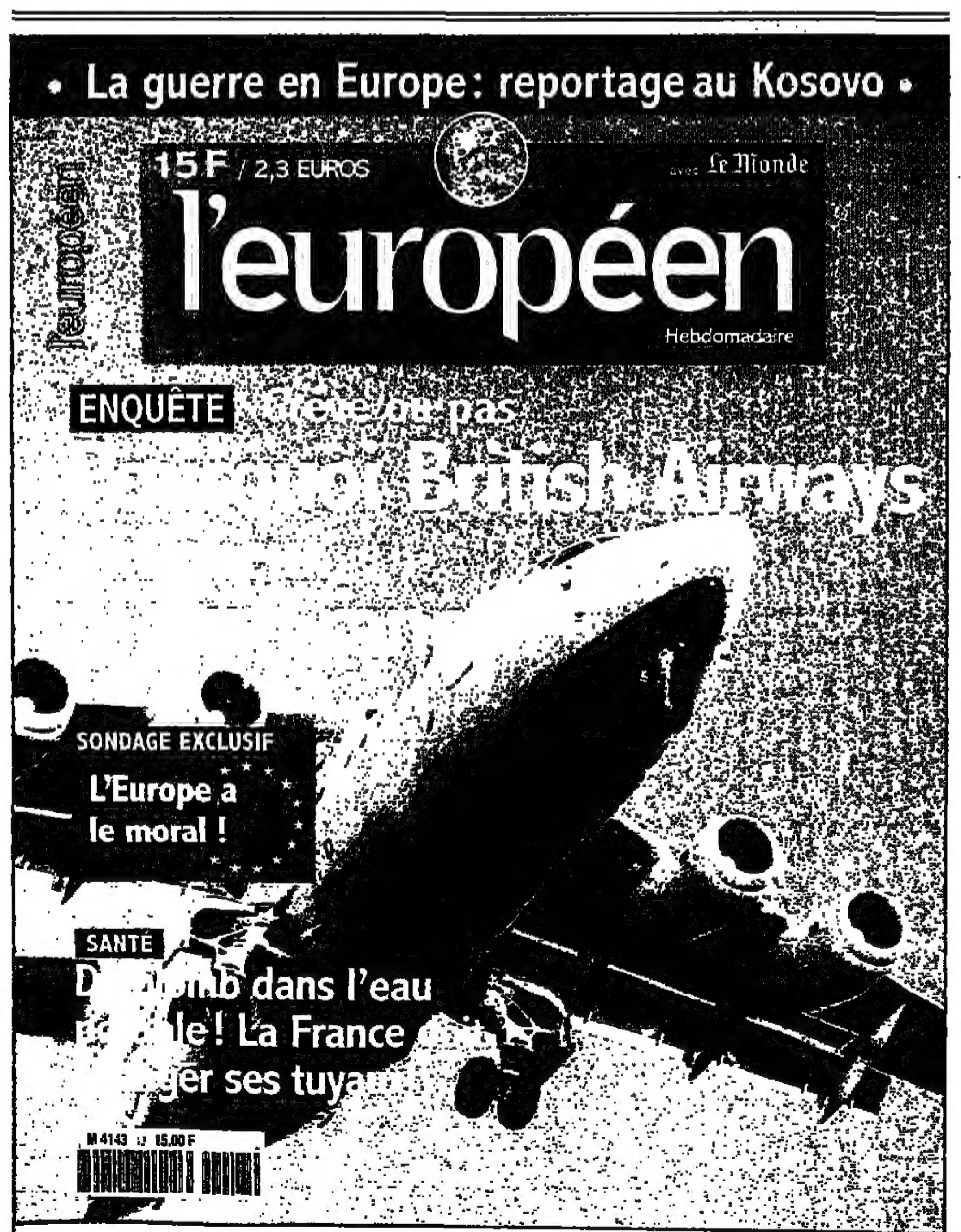
Approuvée le 18 décembre 1997 par la commission permanente de l'assemblée régionale, cette délibération était destinée à indemniser des bureaux d'études dont les contrats d'assistance à la maîtrise d'ouvrages (AMO) avaient été brutalement rompus après leur mise en cause publique. Le rôle de ces sociétés au sein du programme de réhabilitation des lycées d'Ile-de-France avait été critiqué par la chambre régionale des comptes. Une instruction judiciaire, en cours à Paris, vérifie les soupçons de corruption pesant sur ces marchés publics.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : la cour d'appel de Paris a confirmé, mercredi 17 juin,** la condamnation de plusieurs organes de presse, dont *Le Monde*, pour diffamation envers Michel Junot, sous-préfet de Pithiviers (Loire) en 1942. M. Junot avait été accusé d'avoir supervisé des opérations de maintien de l'ordre dans les camps d'internement de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers et d'avoir joué un rôle dans la déportation de juifs.

■ **Lucette Michaux-Chevry, présidente du conseil régional de la Guadeloupe,** sénateur (RPR), ancien ministre et ancien maire de Gourbeyre, a été déclarée, jeudi 11 juin, *« comptable de fait des deniers de la commune de Gourbeyre »* par la chambre régionale des comptes (CRC) de la Guadeloupe. Selon la CRC, le compte bancaire du comité de gestion des œuvres sociales ouvert au nom de Mme Michaux-Chevry a fait l'objet de diverses irrégularités, tels des retraits en espèces pour lesquels *« aucune explication n'a été produite »*.

■ **ÉDUCATION : le comité technique paritaire sur la déconcentration** des mutations des enseignants, qui n'a pu se tenir jeudi 18 juin en raison d'un boycott des principaux syndicats (*Le Monde* daté 19 juin), a été reporté au vendredi 19 juin.





Au procès du meurtre d'Ibrahim Ali, Robert Lagier cherche à faire oublier son « fait de guerre »

Les experts l'ont présenté comme « combatif, militant, recherchant l'affrontement »

Jeudi 18 juin, la cour d'assises d'Aix-en-Provence a été, pour la première fois depuis le début du procès des trois colleurs d'affiches du Front national impliqués dans le meurtre du jeune Français d'origine comorienne, le théâtre de scènes de pardon. Un à un, les accusés se sont excusés, parfois dans des accès de sanglots. Auparavant, les experts, psychiatre et psychologue, avaient qualifié Robert Lagier de *« narcissique »* et *« psychorigide »*

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyé spécial

Oubliées les querelles sur le déroulement des faits. Oubliées les explications techniques des experts balistiques. Oubliées les péripéties médico-judiciaires du principal accusé. Oubliée même l'audition forcément médiatique du délégué général du Front national, Bruno Mégret. Au huitième jour du procès des trois colleurs d'affiches frontistes impliqués dans la mort d'Ibrahim Ali, l'émotion a, un moment, pris le pas sur l'examen minutieux des faits. Comme si, devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, le mur de l'incompréhension et de l'indifférence, solidement édifié entre la famille de la victime et celles des accusés, s'était enfin fissuré.

PROCÈS

Deux témoignages auront suffi. Quelques mots simples dits d'une voix mal assurée. La cousine d'Ibrahim Ali d'abord, une lycéenne de dix-sept ans, qui s'excuse *« parce que c'est dur de parler »*. Parler de ce cousin qui était *« comme un grand frère »*, qui *« était toujours là et à qui on pouvait se confier »*, qui *« rejetait la violence mais aimait rire et discuter »*. Un garçon âgé de dix-sept ans quand il est mort d'une balle dans le dos, alors *« qu'il voulait devenir maçon »*, le métier de deux des accusés. *« Aujourd'hui, il manque quelqu'un, et franchement, il nous manque beaucoup »*, dit-elle avant de s'effondrer en larmes. Sa tante ensuite, qui parle de la mère d'Ibrahim Ali, incapable de venir porter témoignage, *« parce que depuis le drame ce ne sont que les pleurs et les souvenirs qui reviennent »*. *« C'est vrai,* poursuit-elle, *on est noirs, mais on a le droit de vivre. On est en France pour avoir la liberté et à la fin on a eu le malheur. »*

Dans le box, les accusés sont sous le choc. Un à un, ils se lèvent pour demander pardon : Mario d'Ambrosio, le moins futé des trois, mais peut-être le plus éprouvé par les faits ; Pierre Giglio, le *« pétochard »*, le dépressif, qui a si bien su jouer sur ce registre pour apitoyer ses juges ; Robert Lagier, enfin, le meurtrier présumé d'Ibrahim Ali, ce *« Français moyen »* qui, malgré son cancer donnait l'image de l'homme le plus solide, le plus sûr de lui. Pour la première fois, il craque, sanglote dans un accès de sincérité qu'on ne lui avait pas connu jusque-là : *« Je n'ai jamais voulu tuer ce petit que je n'ai jamais vu. »*

Sur le banc des parties civiles, la famille est en pleurs. Dans la salle, les fils de Robert Lagier ont les yeux rougis. Le président Bernard Fayolle ne peut que suspendre l'audience avant le début des plaidoiries des avocats des parties civiles. La cousine d'Ibrahim Ali se lève, elle crie, sanglote encore, manque de s'effondrer. Lorsqu'elle passe à la hauteur de Jean-Yves, le fils aîné de Robert Lagier, celui-ci la prend par l'épaule, lui glisse à l'oreille quelques mots de réconfort et la soutient jusqu'à la sortie.

« SCÉNARIO DE L'HOMME FORT »

Pour un peu, on en oublierait presque l'audition des experts, psychologue et psychiatre, intervenue dans la matinée. Mais il faut bien tenter de comprendre ce qui a pu se passer dans la tête des accusés le 21 février 1995, essayer d'expliquer pourquoi ce soir-là, deux d'entre eux se sont munis d'armes de poing pour une simple tournée d'affichage. La démonstration de l'experte psychologue, Noëlle Magaud-Vouland, trace le portrait de trois hommes qui, marqués par l'image d'un père autoritaire, *« à la fois craint et admiré »*, masquent leur *« fragilité psychologique, leur sentiment de frustration et une virilité mal assurée »* en adhérant au Front national. Ils y trouvent, selon l'expert, une manière de *« réassurance »*.

Une évidence concernant Pierre Giglio. Voilà un homme *« craintif, timide »*, suivi depuis vingt ans pour dépression, qui a de lui *« une image dévalorisante »* et qui cherche dans l'intégration aux troupes frontistes le moyen *« de devenir quelqu'un »*, de *« corriger socialement son sentiment d'infériorité »*. *« En rejoignant le FN, il adhère à quelque chose qui, comme lui, est attaqué »*, poursuit l'expert. Ce qu'il y cherche relève moins de l'idéologie, perçue de manière *« pulsionnelle, primaire et pas du tout élaborée »*, que du besoin de compenser *« une vulnérabilité affective »*.

Décrit comme un homme *« plus impulsif »*, Mario d'Ambrosio a, lui aussi, le *« souci d'asseoir son identité et sa virilité »*. Pour ce fils d'immigré italien, le Front national est vécu comme l'affirmation d'*« une intégration plus parfaite »*. *« Il en reprend les dogmes, les récite, sans nuance et sans critique »*, précise Daniel Glezer, psychiatre. Il cherche des *« boucs émissaires »* pour justifier ce qu'il vit comme des *« frustrations quotidiennes »* en rejetant *« sur les autres ses propres difficultés »*.

Au contraire de ses deux coaccusés, Robert Lagier est présenté comme quelqu'un de *« déterminé et de confiant »*. Il ne serait pas du genre à *« se remettre en question »* et c'est dans *« l'adversité »* qu'il se réalise. *« Parce qu'il est combatif, militant, il recherche l'affrontement »*, souligne Noëlle Magaud-Vouland. Personnage *« narcissique, entier, psychorigide »*, Robert Lagier se joue *« le scénario de l'homme fort, il fait dans la surenchère, se surestime, est presque mégalomaniaque »*.

Un scénario que l'experte psychologue applique au drame du 21 février 1995. *« Il y adhère, y croit de plus en plus, il se convainc de l'escalade. »* Après tout, n'a-t-il pas lui-même donné une version des faits dans laquelle il se donne le beau rôle ? S'il tire à trois reprises, c'est que, a-t-il expliqué à plusieurs reprises, apercevant le groupe de jeunes rappeurs dont faisait partie Ibrahim Ali, il croit à une agression contre son acolyte Mario d'Ambrosio. *« Il présente le drame comme un fait de guerre,* estime Daniel Glezer. *Il y a selon lui des jets de pierre, des assaillants. Dans le scénario qu'il construit, il est lui-même un guerrier. »*

Verdict attendu lundi 22 juin.

Acacio Pereira

Le 2e témoignage de Julie

Julie, la petite-fille de Robert Lagier, est venue une seconde fois à la barre à la demande de toutes les parties, défense, accusation et parties civiles. En début de semaine, son témoignage avait ébranlé son grand-père (*Le Monde* du 17 juin). A l'en croire, lorsqu'elle avait huit ou neuf ans, l'accusé l'aurait amenée à plusieurs reprises à son club de tirs pour lui *« apprendre à tirer sur les "melons" »*. Entendu par la cour, le responsable du stand de tir a démenti.

Pour convaincre les jurés, Julie fait une description précise des lieux. Elle va même jusqu'à proposer de mimer la position de tir. *« Si vous avez une arme sans balles, je peux vous montrer »*, dit-elle. *« Par égard pour la famille de la victime »*, le président Fayolle préfère que Julie mime par gestes. La jambe gauche légèrement en retrait, *« pour éviter de reculer au moment du tir »*, elle tend les deux bras et serre ses mains autour d'une arme virtuelle. C'est le seul moment où elle n'a plus le tremblement nerveux qui secoue tout son corps.

Les syndicats demandent l'ouverture de « négociations » sur la réforme de l'enseignement supérieur

RÉUNIES dans une intersyndicale, les organisations représentant les enseignants, les chercheurs, les personnels et les étudiants de l'enseignement supérieur se rappellent au bon souvenir de Claude Allègre. Signataires d'un texte commun rendu public, jeudi 18 juin, les syndicats de la FSU et de la FEN, le SGEN-CFDT, la fédération des personnels CGT, l'UNEF-ID, l'UNEF et la Fédération des associations générales d'étudiants (FAGE) demandent au ministre de l'éducation nationale l'ouverture d'un débat sur *« l'avenir du service public d'enseignement supérieur »* ainsi que *« de véritables négociations prenant en compte [leurs] revendications »*.

Assez curieusement, les propositions du rapport Attali (*Le Monde* du 6 mai), suivies peu après du colloque européen de la Sorbonne (*Le Monde* des 24 et 25 mai), n'avaient suscité que de timides réactions. Seules quelques organisations avaient attiré l'attention sur les risques d'un *« chambardement »* programmé avec la réorganisation des cycles d'études avec trois niveaux de diplômes, après trois, cinq et huit ans.

Après avoir obtenu le feu vert de Lionel Jospin, le 25 mai à la Sorbonne, Claude Allègre n'a pas tardé à poser les fondations de la nouvelle réforme. Récemment, devant la conférence des présidents d'université (CPU), il en a tracé les grandes lignes en confiant une mission d'harmonisation des diplômes à Jean-Marc Monteil, recteur de l'académie de Bordeaux et ancien premier vice-président de la CPU. Dans une lettre adressée, le 22 mai, aux présidents, il a défini les axes d'une nouvelle politique contractuelle entre l'Etat et les établissements, dont les termes s'inspirent des recommandations du rapport Attali.

Les syndicats ne pouvaient rester muets face à la multiplication de ces initiatives auxquelles ils n'ont pas été associés. Le texte commun qu'ils ont adopté rappelle d'abord que *« ce n'est pas un chambardement élaboré en petit comité qui pourra répondre aux défis et aux enjeux de l'enseignement supérieur »*. Une première série de critiques vise le rapport Attali.

« MÉCANISMES DE DISSUASION »

« La formule du 3, 5 ou 8, centrale dans la réforme proposée, introduit de redoutables mécanismes de dissuasion et d'éliminations sélectives, estiment les syndicats. *Elle bouleverserait un système de reconnaissance des qualifications déjà fragile, alors que, dans le même temps, le caractère national des diplômes serait mis en cause par les nouvelles procédures d'habilitation et par le classement des établissements et des formations. »* Selon eux, *« la fusion à terme des classes préparatoires dans les universités est un leurre »*. Quant au rapprochement universités-grandes écoles, *« il n'est envisagé que d'un point de vue sélectif et élitiste »*.

L'intersyndicale ne se contente pas d'une position défensive et formule une série de propositions qui devraient servir de base à l'ouverture de *« véritables négociations »*. Elles concernent la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur, l'amélioration de la réussite, la recherche, l'évaluation et surtout le financement du service public. Pour l'intersyndicale, en effet, *« le développement des différentes missions de l'enseignement supérieur nécessite un effort budgétaire sans précédent »* qui doit atteindre 1 % du produit intérieur brut au lieu de 0,57 % actuellement.

Michel Delberghe

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jean-Pierre Dintilhac

A la suite d'un article consacré à l'enquête du juge Marie-Odile Bertella-Geffroy sur l'affaire du sang contaminé et de l'éditorial publié dans le même numéro (daté 13 juin), qui soulignaient tous deux que le magistrat se heurtait à des problèmes de saisine, Jean-Pierre Dintilhac, procureur de la République de Paris, nous a adressé la lettre suivante :

J'estime indispensable de vous assurer que l'information contenue dans votre éditorial est totalement infondée.

S'il est exact que le parquet de Paris n'a pas estimé devoir élargir la saisine de Mme le juge Bertella-Geffroy à d'autres victimes que celles qui ont porté plainte, cette position, fondée exclusivement sur la préoccupation de célérité et pour ne pas imposer à des victimes d'être parties, malgré elles, à la procédure judiciaire, n'a pas eu la moindre conséquence sur la capacité que le juge d'instruction avait d'instruire à tous les niveaux, ce qu'elle a d'ailleurs fait pleinement et sans restriction.

هكذا من الأصل

Autoroute de la Maurienne : la dérive « emblématique » des coûts

Un rapport de l'inspection générale des finances dénonce, à travers la gestion de la Société française du tunnel du Fréjus, les dérapages financiers, la déresponsabilisation et l'irréalisme auxquels donnent souvent lieu les grands travaux d'aménagement

UNE PARTIE des graves difficultés financières affichées par la Société française du tunnel routier du Fréjus (SFTRF) (*Le Monde* du 23 mai 1998) reposeraient sur une série d'erreurs d'appréciation, d'imprévoyances, de dérives et d'arrangements divers. C'est ce qu'a mis en évidence une mission d'enquête – dont *Le Monde* a pu se procurer le rapport, rendu en janvier – menée par l'inspection générale des finances et le conseil général des ponts et chaussées, à la demande du ministre de l'économie et des finances, du ministre de l'équipement et des transports et du secrétaire d'Etat au budget, visant à rechercher les causes de la dégradation de la situation de la SFTRF et à explorer les pistes d'un rétablissement financier.

La SFTRF, concessionnaire du tunnel de Fréjus (jusqu'en 2050) et de l'autoroute de la Maurienne A 43 (jusqu'en 2018), est une société d'économie mixte dont le capital est détenu à 48,95 % par l'Etat et à 36,69 % par diverses collectivités territoriales. Depuis son origine, cette société a été jalousement maintenue dans le giron savoyard. Or, entre la signature de la concession, en novembre 1993, et aujourd'hui, le coût estimé de la construction de l'autoroute a dérapé de 6,5 milliards à un *« coût final estimé »* de 8,5 milliards, soit 30 % d'augmentation.

« Les responsables de la société ne se sont pas suffisamment préoccupés de la dérive des coûts », observent les enquêteurs tout en considérant que *« l'ampleur et la nature des surcoûts liés à l'A 43 ne diffèrent pas fondamentalement de ceux constatés sur la plupart des opérations autoroutières récentes »*. Loin de le banaliser, cette observation fait du tunnel de Fréjus un cas *« emblématique »* et donne à l'analyse des dysfonctionnements une valeur exemplaire. Ainsi, les dérapages financiers tiendraient-ils *« au fait que les sociétés se sont, pour l'essentiel, senties responsables de la qualité de l'infrastructure et de la tenue des délais de mise en service mais n'ont pas été réellement responsabilisées sur un objectif de coûts »*.

De surcroît, *« la facilité apparente du système de financement (avances Autoroutes de France jusqu'en 1994, emprunts garantis par l'Etat par la suite) a renforcé le caractère déresponsabilisant du système autoroutier (...). Le franc supplémentaire dépensé était, dans ce système, à peu près indolore »*.

> « Le franc supplémentaire dépensé était, dans ce système, à peu près indolore »

Constatant l'absence d'études quant au choix entre autoroute à péage et aménagement de la RN 6, *« probablement moins coûteux »*, la mission recommande qu'à l'avenir on calcule préalablement *« le montant de subvention nécessaire pour équilibrer le financement d'une section d'autoroute non rentable »*.

Le rapport officialise surtout le fait que la rentabilité de l'autoroute, contestée par les seuls écologistes, *« était d'emblée largement négative »*. Les recettes ne couvrent que 10 % des coûts actualisés – contre 40 % dans les prévisions –, d'où le montage, classique, d'« adossement » de la concession non rentable de l'A 43 aux excédents du tunnel du Fréjus. Les hypothèses économiques de départ étaient d'autant plus irréalistes qu'elles avaient surévalué les tarifs de péage et le trafic.

Le rapport pointe un manque de prudence du contrôle budgétaire, lié à une insuffisance des moyens humains mis en place par le bureau d'études Setec, principal maître d'œuvre, dont la rémunération, proportionnelle au coût des travaux, est passée, au fil des avenants, de 235 à 355 millions de francs hors taxes. Les surcoûts considérés comme *« inévitables »* – augmentation du taux de la TVA, problèmes géologiques, incidences des lois sur l'eau et sur le bruit – correspondent en grande partie aux *« insuffisances de l'avant-projet sommaire »* (APS), pour lequel il n'a été procédé à aucune contre-expertise des évaluations retenues. Selon les auteurs du rapport, le caractère régional de la société explique que ses responsables aient été si sensibles à la pression des collectivités locales pour intégrer des travaux d'aménagement du territoire, non prévus par le projet, entraînant des surcoûts évalués à 400 millions de francs. Cet effort très poussé d'insertion de l'autoroute dans le paysage (plantations, aménagements des rivières et des plans d'eau, etc.), participant à la réhabilitation de la vallée *« sinistrée »* de la Maurienne, présente cependant des aspects positifs pour les populations locales et les usagers. Reste que les aménagements, particulièrement soignés, ont laissé penser à l'ingénieur général des routes que *« le paysagiste choisi par la société, pour faire plaisir à M. Barnier* [alors ministre de l'environnement], *a vraiment la main lourde »*.

Parallèlement, les responsables de la SFTRF ont fini par céder aux pressions des acteurs locaux visant à orienter la politique d'attribution des marchés au profit d'entreprises savoyardes. Une Association pour le développement des entreprises de Maurienne (Adema) (souvent des filiales des grands groupes nationaux) s'est même constituée. Pour mettre en œuvre une politique de *« préférence régionale »*, on a procédé au découpage des travaux en de nombreux lots et on a incité les entreprises adjudicataires à pratiquer la sous-traitance ou la cotraitance, quitte à se priver d'économies d'échelle et à compliquer les tâches de suivi. Il apparaît que des *« arrangements »*, portant sur des sommes considérables, étaient monnaie courante.

La construction du *« luxueux »* centre d'exploitation de Sainte-Marie-de-Cuines, qui n'était peut-être pas indispensable, mais où *« chaque agent dispose de 17,08 m² de bureau »*, est particulièrement épinglée. La mission formule *« des réserves sur la régularité des procédures d'attribution des lots du centre d'exploitation »*. Sur ce dossier sensible, et à partir d'une plainte pour *« favoritisme »*, une enquête préliminaire a été ouverte et des perquisitions ont été effectuées, en octobre 1997, au siège administratif de la SFTRF, à Paris, ainsi que dans les locaux du maître d'œuvre, le cabinet d'architectes Chambre et Vibert.

Autres démesures mises en exergue : bien que la vallée soit habitée par 41 000 habitants, l'autoroute ne compte pas moins de cinq diffuseurs complets, soit un tous les 12,7 kilomètres. Quant aux « gestes » architecturaux pour les barrières de péage, ils ont parfois spectaculairement grevé la facture : 15 millions de francs de surcoût pour la barrière de Saint-Michel-de-Maurienne.

« Le financement d'un club sportif par les fournisseurs de la société crée une source d'ambiguïté », soulignent enfin, sobrement, les rapporteurs en faisant allusion au club de basket Maurienne Savoie, dont le président n'est autre que le directeur d'exploitation de la SFTRF, Michel Bailly. Le nombre des entreprises « mécènes » de ce club est passé de 17 à 45 entre 1993 et 1997, période qui correspond à la montée en puissance des travaux, tandis que les contributions passaient de 840 000 francs à 3 millions de francs. Sans s'immiscer sur le terrain du judiciaire, les rapporteurs remarquent que, *« d'un point de vue économique, il serait surprenant que la société n'ait pas supporté indirectement la charge d'une large partie des versements effectués par les entreprises au profit du club sportif »*.

Robert Belleret

Un abri de pêcheurs à 11 400 francs le mètre carré

La construction d'un abri de pêcheurs sur les rives du plan d'eau de Barouchat, non loin de l'autoroute, a donné lieu à l'une des dérives les plus spectaculaires, même si les sommes en cause sont limitées. Pour la construction de ce chalet très rustique *« en bois de sapin couvert par bac acier »* de 70 m², l'architecte a produit une estimation qui correspondait exactement à la proposition formulée par la seule entreprise consultée. Au total, le coût de l'abri s'élève à plus de 800 000 francs, y compris les 100 165 francs d'honoraires de l'architecte mais sans la piste d'accès, soit un prix au mètre carré de 11 400 francs, jugé *« excessif »* par les rapporteurs.

L'Etat à la rescousse

LYON
de notre envoyé spécial

Le statut régional très particulier de la Société française du tunnel routier de Fréjus (SFTRF) a vécu. Dès l'automne, en consolidant 157 millions de francs de dettes correspondant à une partie des avances qu'il a concédées, l'Etat détiendra la majorité du capital et prendra le contrôle de la société, dont l'endettement actualisé avoisine 3 milliards de francs. Telle est la principale information délivrée, implicitement, par Pierre Dumas, président de la SFTRF, à l'issue du conseil d'administration qui s'est tenu à Lyon, jeudi 18 juin, et au cours duquel les résultats du dernier exercice ont été présentés : les 191 millions de francs de bénéfices générés par le tunnel n'ont permis de combler qu'une partie (84 millions de francs sur 296) du déficit de l'autoroute de la Maurienne, dont 13 des 63,5 kilomètres restent à construire.

« Il ne pouvait être question de faillite ni de dépôt de bilan pour une liaison nationalement et internationalement indispensable dont l'Etat est la puissance concédante », a souligné M. Dumas. Le président-fondateur de la SFTRF aurait pourtant voulu préserver coûte que coûte le caractère régional de la société – détenue à 51 % par des collectivités territoriales et des chambres de commerce et d'industrie de Rhône-Alpes – en obtenant une prolongation de la concession de l'autoroute jusqu'en 2030, et en souscrivant, auprès de la Banque européenne d'investissement, un prêt à intérêt et amortissement différés – *« onéreux et risqué »*, reconnaît-il. Cette hypothèse a été fermement écartée par le gouvernement qui devra, pour renflouer la SFTRF, déployer des efforts d'imagination. Il pourrait notamment décider de l'adosser à une société autoroutière mieux capitalisée ou à un système autoroutier rénové, comme le préconise l'inspection générale des finances.

NATIONALISATION ÉCARTÉE

Alors que M. Dumas, ancien sénateur (RPR) et maire de Chambéry, ancien secrétaire d'Etat du général de Gaulle, faisait part de son *« vague à l'âme »* – *« j'ai perdu quelques illusions mais je n'ai pas perdu mon temps »* –, Christian Leyrit, directeur des routes depuis 1989, tenait à souligner que *« ce serait une grave erreur de voir une quelconque volonté dogmatique de nationalisation »* dans la recapitalisation attendue. Le représentant du ministère des transports a rappelé que c'est entre 1986 et 1988 et en 1993-1994 que les gouvernements (de droite) étaient devenus majoritaires – à 51 % puis à plus de 99 % – dans le capital de l'ensemble des sociétés d'économie mixte autoroutières, où les collectivités territoriales ont d'ailleurs conservé leur représentation au conseil d'administration, avec moins de 1 % du capital.

Par ailleurs, interrogé par *Le Monde* sur le rapport de l'inspection générale des finances et du conseil général des ponts et chaussées *(lire ci-dessus)*, M. Dumas a estimé qu'il n'était *« pas particulièrement critique »* et a souligné que 80 % des surcoûts repérés étaient *« considérés comme inévitables »*. La préférence accordée aux entreprises régionales lui paraît *« assez naturelle »* dans le contexte économique et social. Enfin, M. Dumas affirme que les travaux d'aménagement du territoire et de préservation de l'environnement lui avaient été *« la plupart du temps »* demandés par le gouvernement.

R. B.

DISPARITIONS

Dieter Roth

Un artiste fasciné par la décomposition

PEINTRE, dessinateur, sculpteur, poète, vidéaste et compositeur suisse, Dieter Roth est mort d'une crise cardiaque, le 5 juin, à son domicile de Bâle. Il était âgé de soixante-huit ans. Proche des actionnistes viennois et du mouvement Fluxus, Dieter Roth, fasciné par la décomposition, s'exhibait dans les actes les plus banals et les plus triviaux de la vie quotidienne.

Artiste provocateur, Dieter Roth était un homme hors du commun. Quand ses confrères se bousculaient pour participer à la dernière Dokumenta de Cassel, il avait décliné l'invitation en expliquant au commissaire, Catherine David : *« En ce moment, je n'ai pas le temps de travailler à une exposition, je bois. »* Son intempérance notoire avait quelques justifications : Dieter Roth, né à Hanovre, en 1930, d'un père suisse et d'une mère allemande, a grandi sous le régime nazi avant que sa famille ne s'exile en Suisse, en 1943. Il considérait depuis son pays d'origine comme *« un endroit affreux, peuplé d'Allemands braillards constamment occupés à crier après moi et à me battre... »*, et traitait son pessimisme quant à la nature humaine à l'alcool fort. Une de ses œuvres les plus célèbres s'intitule *The New Bar*, un comptoir de bistrot dont les étagères accueillent toutes les bouteilles que Roth et ses assistants ont vidées durant leur séjour dans le lieu qui l'expose. Après des études d'art graphique à Berne, il publie avec Daniel Spoerri son premier magazine d'art, *Spirale*, en 1953. En 1954, il réalise ses premières sculptures, avec de la pâte à pain, qu'il fait cuire ensuite. A la fin des années 50, il est à New York où il produit des œuvres cinétiques, et réalise des happenings. Il travaillait volontiers en collaboration avec d'autres artistes comme Arnulf Rainer, Richard Hamilton, Jan Voss, Bernhard Luginbühl, Ingrid Wiener, avec qui il faisait des tapisseries, ou son fils Björn Roth.

Lors de la rétrospective que le Musée d'art contemporain de Marseille lui avait consacrée en 1997 (*Le Monde* du 10 septembre 1997), Roth s'était mis en scène à travers des médias de toute nature : photographies, films super 8, vidéos, mais aussi peintures, tapisseries, dessins. Et des objets, souvent incongrus, mais classés méticuleusement : morceaux de nappe, Polaroid, enveloppes, et jusqu'à du papier toilette, usagé bien sûr. Roth cultivait un côté sale gosse, paillard, mais inquiet, angoissé même. Il se considérait comme un *« inventeur de machines à divertir, (ou inspirer) des sentiments (ou des pensées) qui aident à digérer cette civilisation »*...

Harry Bellet

■ **LE CARDINAL JOHN CARBERRY**, ancien archevêque de Saint Louis (Missouri), est mort mercredi 17 juin. Né le 21 juillet 1904 à Brooklyn, John Carberry fut ordonné prêtre en juillet 1929. En 1957, il avait été nommé évêque de Lafayette (Indiana), puis, en 1965, évêque de Colombus (Ohio). Il succéda au cardinal Joseph Ritter à la tête du diocèse de Saint Louis en 1968, jusqu'à sa retraite en 1980. Le pape Paul VI l'avait créé cardinal en 1969.

■ **PIERRE TALBOT**, ancien médecin des équipes de France de tennis et ancien président de la société française de médecine du sport, est mort, samedi 13 juin, à l'âge de soixante-sept ans. Médecin inspecteur au ministère de la jeunesse et des sports jusqu'en 1996, il fut d'abord chargé d'études cardiologiques lors des Six Jours de Paris, sur le Tour de France ou sur l'épreuve de marche Paris-Strasbourg. Passionné de tennis – il fut médecin chef de la Fédération française de 1974 à 1993 –, mais d'abord attaché à la défense de l'éthique sportive dans son universalité, il a contribué à donner ses lettres de noblesse à la médecine du sport. Pierre Talbot fut l'un des premiers spécialistes de la lutte contre le dopage, s'attachant aussi bien à ses aspects purement médicaux qu'au contexte psychologique.

ÉLECTION

René Rémond élu à l'Académie française

RENÉ RÉMOND a été élu, jeudi 18 juin, à l'Académie française au fauteuil de l'historien François Furet, mort en juillet 1997. Historien et politologue, René Rémond affrontait le professeur et universitaire Charles Dédéyan, le poète Florent Gaudin et un "inconnu", Raymond Janier. Il a été élu au second tour, où il a obtenu seize voix, contre trois à Charles Dédéyan. »

René Rémond est un professeur engagé, dans le siècle et dans la cité, présent sur tous les fronts, de l'histoire à la politique, du mouvement des idées à l'éducation. Inépuisable. Il y a quelques semaines encore, il était reçu par le président de la République dans le cadre de ses consultations sur la modernisation de la vie politique. Inévitable. Comme en 1996, quand il préside la commission sur le « fichier juif ». Comme en 1989, quand le cardinal Decourtray lui demande de présider la commission d'historiens chargée d'étudier l'attitude de l'Eglise catholique dans l'affaire Touvier. Comme lors de ces soirées électorales où il commente savamment les résultats du scrutin à la télévision. Comme lors des innombrables commissions du Plan, congrès et colloques qu'il aura animés avec une bienveillante autorité et un saisissant talent pour la synthèse.

Cet engagement trouve sa source, depuis bientôt quatre-vingts ans – il est né le 30 septembre 1918 –, dans une foi chrétienne assumée par cet ancien responsable de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC), puis président du Centre catholique des intellectuels français entre 1965 et 1975. Mais c'est sa passion de l'histoire qui fait connaître, très vite, le jeune normalien et agrégé, enseignant à Sciences-Po dès 1947, assistant à la Sorbonne dès 1949, directeur d'études et de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques dès 1956. De ces premières années de recherche et d'enseignement naîtra son ouvrage sur *Les Droites en France* qui fait autorité au point que la distinction entre les droites *« légitimiste »*, *« orléaniste »* et *« bonapartiste »* est désormais entrée dans le domaine courant.

Pionnier, avec quelques autres, de la création de l'université de Nanterre en 1965, où est créée pour lui la première chaire d'histoire du XX[e] siècle de l'Université française, il surmontera la tourmente de 1968, sera élu président de Nanterre en 1970 et contribuera, jusqu'en 1976 comme président et jusqu'en 1986 comme enseignant, à en faire l'un des principaux pôles de la recherche française en histoire. Président de l'Institut d'histoire contemporaine entre 1979 et 1990, président depuis dix-sept ans de la Fondation nationale des sciences politiques, René Rémond est de ceux qui ont vivifié l'histoire contemporaine dans toutes ses dimensions, politique, religieuse, sociale et culturelle.

Renoncer à se faire l'historien de son temps, soutenait-il il y a quelques années, c'est pour un chercheur une *« démission »*. A ceux qui objecteraient que seul le recul des années permet l'objectivité, il répond, au contraire, que l'étude de l'histoire immédiate prémunit contre le risque de la simplification ou de la rationalisation aposteriori. Et il poursuit brillamment cette démonstration depuis plusieurs décennies, au fil de ses travaux, ouvrages universitaires, articles ou émissions de télévision. Comme il se doit pour un historien dans le siècle.

Gérard Courtois

NOMINATIONS

LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE

Nicole Maestracci, magistrate, a été nommée, mercredi 17 juin, en conseil des ministres, présidente de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt). Elle succède à Françoise de Veyrinas, ancienne secrétaire d'Etat aux quartiers en difficulté de mai à novembre 1995 dans le premier gouvernement d'Alain Juppé, qui présidait la Mildt depuis avril 1996 et est nommée inspectrice générale des affaires sociales (*Le Monde* du 19 juin).

[Née le 13 février 1951, Nicole Maestracci est titulaire d'un diplôme supérieur de droit privé et du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA). Entrée dans la magistrature en 1974, elle a été juge des enfants à Melun de 1979 à 1983, juge à Paris de 1983 à 1984 et magistrate au ministère de la justice de 1984 à 1988. Conseiller technique, de 1988 à 1990, au cabinet de Pierre Arpaillange, garde des sceaux, elle a conservé ses fonctions, de 1990 à 1992, auprès de son successeur, Henri Nallet. Nommée premier juge de l'application des peines à Bobigny en 1992, Nicole Maestracci était, depuis juillet 1996, conseillère à la cour d'appel de Paris.]

ASSEMBLÉE NATIONALE

Emile Blessig (UDF-FD) a été élu député du Bas-Rhin dimanche 14 juin (*Le Monde* du 16 juin). Il succède à Adrien Zeller (UDF-FD) qui conserve ses mandats de maire de Saverne et de président du conseil régional d'Alsace.

[Né en mai 1947, Emile Blessig est avocat. Il est conseiller général (UDF) du Bas-Rhin depuis 1988 : élu du canton de Saverne, il avait alors succédé comme représentant de ce canton à Adrien Zeller. Emile Blessig est également conseiller municipal de Saverne depuis 1995.]

DÉFENSE

Le conseil des ministres de mercredi 17 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Terre.** Sont élevés au rang et à l'appellation de général d'armée, le général de corps d'armée **Bernard Janvier** (mis à la disposition du ministre de la défense) ; de général de corps d'armée, le général de division **Maurice Godinot** (mis à la disposition du chef d'état-major de l'armée de terre).

Sont promus : général de division, le général de brigade **Marcel François** (nommé inspecteur du génie) ; général de brigade, les colonels **Loïc de Vanssay de Blavous** (nommé délégué militaire départemental de la Corse-du-Sud), **Louis Monceaux** (nommé directeur adjoint à la direction centrale du matériel de l'armée de terre), **Christian Millecamps** (nommé adjoint au général commandant la circonscription militaire de défense de Rennes), **René Gangloff** (nommé adjoint au général commandant l'école d'application de l'artillerie), **Alain Mark** (nommé chef de la division « systèmes d'information et de communication » de l'état-major du commandement de la force d'action terrestre), **Bernard Forzy** (nommé directeur adjoint à la direction centrale du génie), **Thierry Gauthier** (nommé adjoint au général gouverneur militaire de Metz, commandant la région militaire de défense Nord-Est et la circonscription militaire de défense de Metz), **Pierre Ribeyron** (nommé adjoint au général commandant la 9[e] division d'infanterie de marine), **Robert Charvoz** (nommé adjoint au général commandant la 9[e] division d'infanterie de marine), **Bertrand de Lestrange** (nommé sous-chef d'état-major de l'état-major du commandement de la force d'action terrestre), **Bernard Flour** (nommé délégué militaire départemental de la Côte-d'Or) et **Daniel Nury**.

Sont nommés : directeur de l'enseignement militaire supérieur et du Centre des hautes études militaires, le général de corps d'armée **Raymond Germanos** ; commandant la force d'action terrestre, le général de corps d'armée **Pierre Forterre** ; commandant la force logistique terrestre, le général de division **Jean Blanchet** ; adjoint au général gouverneur militaire de Lyon, commandant la région militaire de défense Méditerranée et la circonscription militaire de défense de Lyon, le général de division **Jean Garnier** ; directeur de l'enseignement militaire supérieur de l'armée de terre et commandant de la doctrine et de l'entraînement, le général de division **Christian Delanghe** ; adjoint au général directeur de l'enseignement militaire supérieur de l'armée de terre, le général de division **Jean Wabinski** ; directeur du Collège interarmées de défense, le général de division **Jean-Paul Dellenbach** ; sous-chef d'état-major « relations internationales » de l'état-major des armées, le général de brigade **Jean-Paul Raffenne** ; adjoint au général gouverneur militaire de Paris, commandant militaire d'Ile-de-France, le général de brigade **Jean-Pierre Soyard** ; chef d'état-major du général commandant la force logistique terrestre, le général de brigade **Jean-Marie Panty** ; commandant la 9[e] division d'infanterie de marine, le général de brigade **Jean-Claude Thomann** ; adjoint au général gouverneur militaire de Paris, commandant militaire d'Ile-de-France, le général de brigade **Henri de Froissard-Broissia**, et commissaire aux sports militaires, le général de brigade **Claude Herbreteau**.

● **Marine.** Est nommé directeur des études du Centre des hautes études militaires, le contre-amiral **Michel Olhagaray**.

● **Air.** Sont promus : général de brigade aérienne, les colonels **Roland Le Bourdonnec** (mis à la disposition du chef d'état-major de l'armée de l'air), **Francis Lenne** (directeur de l'enseignement au Collège interarmées de défense) et **Jean Michel** (chef du groupe de pilotage « sécurité européenne » à l'état-major des armées).

Est nommé commandant les écoles de formation des sous-officiers et de la base aérienne de Rochefort, le général de brigade aérienne **Jean-Paul Alaux**.

● **Gendarmerie.** Sont promus : général de brigade, les colonels **André Rudelle** (nommé adjoint au général commandant la region de gendarmerie Atlantique et la circonscription de gendarmerie de Bordeaux) et **Guy Parayre** (nommé commandant la circonscription de gendarmerie de Marseille).

● **Armement.** Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe **Alex Fabarez**, **Marcel Roux**, **François Fiori** et **Philippe Caillard** ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef **Geoffroy d'Aumale**, **Jean Poupart** et **Jérôme Flory**.

Est nommé directeur de l'école nationale supérieure des techniques avancées, l'ingénieur général de deuxième classe **Hubert Pas-[illegible]**.

● **Service de santé.** Est promu pharmacien chimiste général, le pharmacien chimiste en chef **Marcel Laurent**.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 6 juin sont publiés :

● **Privatisation** : un arrêté fixant les modalités du transfert au secteur privé de la majorité du capital de Thomson-CSF ; un avis favorable de la commission des participations et des transferts.

● **Environnement** : un décret modificatif portant création de la mission interministérielle de l'effet de serre.

● **Internes** : un arrêté relatif aux émoluments des étudiants faisant fonction d'internes ; ils sont fixés forfaitairement à 80 000 francs.

Au *Journal officiel* du dimanche 7 juin sont publiés :

● **Pompiers** : un décret portant dispositions communes aux sapeurs-pompiers professionnels. Il concerne notamment leur régime indemnitaire.

● **Epargne populaire** : un arrêté portant homologation d'un règlement du comité de la réglementation bancaire et financière. Il fixe les taux d'intérêt des différents livrets d'épargne populaire (*Le Monde* daté 7-8 juin) ; un arrêté relatif aux taux d'intérêt des dépôts et des prêts d'épargne-logement et au montant de la prime sur compte et plan d'épargne-logement.

● **Parc naturel** : un décret portant renouvellement de classement du parc naturel régional des Ballons des Vosges (régions Alsace, Franche-Comté et Lorraine).

● **VNF** : un décret portant nomination au conseil d'administration de Voies navigables de France.

Au *Journal officiel* daté lundi 8-mardi 9 juin sont publiés :

● **Réforme de l'Etat** : une circulaire relative à la préparation des programmes pluriannuels de modernisation des administrations (*Le Monde* du 9 juin).

● **Sous-préfectures** : un arrêté classant le poste de secrétaire général de Corse-du-Sud en première catégorie (au lieu de seconde catégorie précédemment).

● **Sécurité sociale** : un arrêté portant nomination à la commission de la transparence.

● **Observatoire** : un décret modificatif relatif à l'Observatoire de Paris.

● **Pompes funèbres** : un décret modificatif relatif au règlement national des pompes funèbres.

● **Régimes** : un arrêté pris pour l'application du décret du 24 juillet 1975 sur les produits diététiques et de régime (*Le Monde* du 12 juin).

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Lyon. Londres. New York.

Mme ESCOFFIER-NIJDAM
a la joie d'annoncer la naissance de ses petits-fils,

Bastien,

frère de

Manon,

chez

Thibaud et Armelle,

le 22 mars 1998,
et

Carl,

chez

David et Bénédicte,

le 10 juin 1998.

M. et Mme Tristan MAGE
ont la joie d'annoncer la naissance de leurs troisième et quatrième petites-filles,

[illegible],

le 26 novembre 1996,
chez

Jean-François et Stéphanie LE BOUGEANT,

Elodie,

le 15 mai 1998,
chez

Romain et Stéphanie MAGE.

Mariages

M. et Mme Marc-André BIGARD,
M. et Mme Gérard LOPPARELLI
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Alexia et Stéphane,

le samedi 27 juin 1998, en l'église Saint-Epvre, à Nancy.

Décès

– Le 8 juin 1998, âgé de quatre-vingt-dix-sept ans,

M. Marcel BOUDON,
enseignant 1921-1960,
à Boulogne-Billancourt,

a pieusement quitté ceux qui l'aimaient.

Papa, tu nous manques.

Mme Marie-Odile Boutonnet (Wendy),
9, boulevard Jomardière,
38120 Saint-Egrève.

– Le président du Comité français pour l'Unicef,
Les membres du conseil d'administration,
Le personnel du Comité français,
ont la tristesse de faire part de la disparition de leur président d'honneur,

Yves MALECOT,
commandeur de la Légion d'honneur,
président du Comité français
pour l'Unicef de 1972 à 1986.

Comité français pour l'Unicef,
3, rue Duguay-Trouin,
75006 Paris.

– Ayant appris avec tristesse le décès de son président fondateur,

M. Yves MALECOT,

Le président,
Les membres de l'Association des amis d'Angkor
adressent à sa famille leurs sincères condoléances.

L'Association convie ses adhérents à la messe à sa mémoire qui sera célébrée le vendredi 26 juin 1998, à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, Paris-7[e].

Association des Amis d'Angkor,
Musée Guimet,
6, place d'Iéna,
75116 Paris.
(*Le Monde* du 19 juin.)

– Cécile et Laurent,
ses enfants,
M. et Mme Pierre Marqueste
et leurs enfants,
Fabienne Marqueste,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Philippe MARQUESTE,

survenu à Paris, le 17 juin 1998, à l'âge de cinquante-six ans.

Les obsèques auront lieu ce vendredi 19 juin au temple de Palaiseau.

L'inhumation aura lieu au cimetière protestant de Florac (Lozère), le lendemain, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue de la Gravelle,
91370 Verrières-le-Buisson.

– Mme Nicole Ottavi,
son épouse,
Yves, Martine, Marie-Ange, Okba, Pascale, Stéphanie, Christophe, Selim et Théo,
Les familles Ottavy et Picard,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Ange OTTAVI,
chirurgien-dentiste,

survenu le 15 juin 1998.

42, rue Sibuet,
75012 Paris.

– Le groupe Henri Heuliez fait part du décès de son directeur général,

M. Patrice ROULOIS,
ingénieur Arts et métiers,
entré dans le groupe en 1974.
Tout d'abord, directeur de division,
puis directeur général d'Heuliez-Bus,
il fut ensuite président du directoire
de France Design,
président du directoire
d'Euro Automobiles Heuliez
et enfin directeur général
du groupe Henri Heuliez.

La direction et le personnel Heuliez présentent à Mme Roulois, son épouse, et à ses deux enfants, leurs plus vives condoléances.

La cérémonie religieuse aura lieu à La Faute-sur-Mer (Vendée), le samedi 20 juin 1998, à 11 heures.

Remerciements

– La famille,
Et les proches de

René AUTRAN,

prient tous ceux qui ont partagé leur peine, de trouver, ici, leurs remerciements très sincères.

Anniversaires de décès

– A la mémoire de

Alain BONTZOLAKIS,

décédé à l'âge de trente-deux ans.

Que son souvenir reste, à jamais, dans le cœur de ses amis.

– Nous pensons à

François TOUTAIN,

qui nous quittait le 20 juin 1988.

Pierre LEROUX,

20 juin 1996.

Georges LEROUX,

19 mai 1997.

Gardez-leur votre pensée fidèle.

Conférences

– Dans le cadre de la manifestation « Découvrez la culture saoudienne » à l'Institut du Monde Arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5[e]. Renseignements : 01-40-51-38-38. Conférence : vendredi 19 juin à 18 h 30. L'expérience du conseil consultatif en « Arabie saoudite », avec M. Fahd Al Halabi. Entrée libre.

Vient de paraître

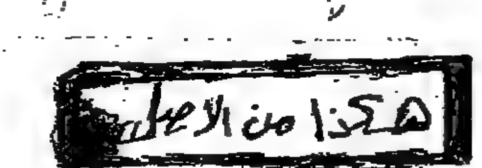
Dans leur collection « Histoire et Perspectives méditerranéennes », les éditions L'Harmattan viennent de publier : « Paul Sebag, Tunis : Histoire d'une ville ». L'ouvrage retrace l'histoire de Tunis des origines à nos jours.

Soutenances de thèse

– Le mercredi 17 juin, M. Hormuz Kéi a soutenu sa thèse de doctorat arts cinématographiques à l'université Paris-Sorbonne-Panthéon « Avant et après la Révolution en Iran : un cinéma, deux stratégies », et a obtenu la mention Très Honorable avec les félicitations du jury.

Présidé par Mme Michèle Lagny (Paris-III), le jury, composé de MM. Marc Ferro, collaborateur du *Monde diplomatique*, rapporteur, Jean Gili (Paris-I), Serge Lepéron (Paris-VIII), et Farhad Khosrokhavar (EHESS), a eu l'honneur de saluer dans le public M. Farrok Ghaffary, historien du cinéma iranien.

– M. Lionel Babicz soutiendra sa thèse en vue du doctorat, le samedi 20 juin 1998, à 10 heures, dans les Salons, esc. C, 2[e] étage, 2, rue de Lille, 75007 Paris.
Sujet de thèse : « Images de la Corée dans le Japon de Meiji, 1868-1894 ». Le jury sera composé comme suit : M. Shillony, professeur à l'université hébraïque de Jérusalem ; M. Martzel, professeur à l'Inalco ; M. Vié, professeur à l'Inalco, directeur de thèse ; M. Souyri, maître de conférences habilité à l'Inalco ; Mlle von Verschuer, directeur d'études à l'EPHE, IV[e] section.

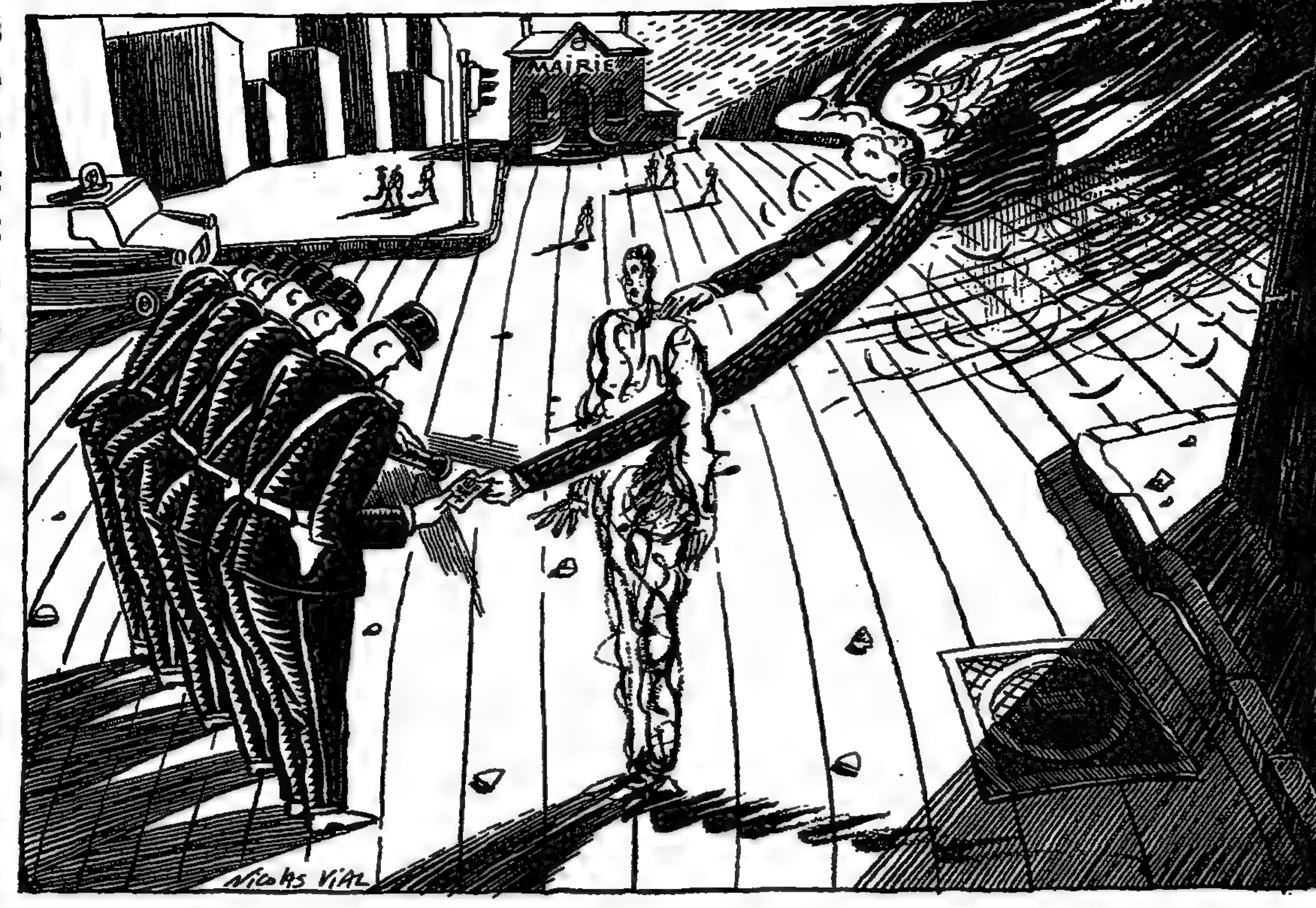


هكذا من الأصل

HORIZONS

ENQUÊTE

Les artistes qui ont parrainé des sans-papiers se retrouvent brusquement confrontés aux difficultés quotidiennes de leurs « filleuls ». Plongés dans un monde dont ils ignoraient tout, ils déploient une énergie de chaque instant pour tirer d'affaire leurs protégés



De l'art d'être parrain

LE commencement paraît toujours anodin. Une phrase du ministre de l'intérieur contre les militants d'extrême gauche *« instrumentés par des formations étrangères »*. Une image de ferry partant vers l'Algérie avec à son bord un irrégulier reconduit. Ou juste le coup de fil d'un ami : *« Zazie ? c'est Michel Jonasz. J'ai bien écouté ce que tu chantes. C'est formidable, mais moi, je te propose de faire... »* On parle quelques minutes, on réfléchit quelques heures. Et pour lever la dernière réticence, on assure, comme le metteur en scène Stanislas Nordey à la comédienne Judith Magre, que l'action restera *« individuelle, symbolique »*.

Le jour dit, on se retrouve dans une mairie, au milieu d'un parvis ou sur une scène de théâtre. On ne s'est encore jamais vu. Alors on s'observe, on tente d'échanger quelques mots. Léon Schwartzenberg admire *« la beauté de ce grand Peul. »* Un ingénieur à la retraite tente de s'expliquer, par gestes interposés, avec ce couple de Chinois. Mais déjà l'élu prend la parole et interroge les deux parties sur leur *« volonté de prendre pour... » « Moment émouvant »*, disent-ils tous. Moment personnel et fugace, pensent-ils.

C'est pourtant bel et bien un mouvement collectif qui semble en voie de se constituer autour des *« parrainages républicains »*. Une drôle de dynamique, partie de rien, ou de pas grand-chose, et qui unit à présent plusieurs milliers de parrains et marraines, à autant de filleuls sans papiers. Depuis un mois, c'est au rythme d'un parrainage par semaine que les cérémonies s'enchaînent. Ici une municipalité, là une association ou une profession. Avec, cette semaine, un véritable embouteillage : lundi 15 juin, sur le parvis du théâtre de Montpellier, mercredi 17 juin, à la maison des associations du Havre ; jeudi 18 juin, devant la maison des syndicats d'Evry ; pause vendredi 19 juin, afin de participer à la manifestation nationale en faveur des sans-papiers ; et samedi 20 juin, encore dans une maison des syndicats, mais à Créteil, cette fois.

Les candidats se bousculent. On parle d'un parrainage par le groupe Verts du conseil régional d'Ile-de-France. Un autre se prépare à la Bourse du travail de Paris, sous l'égide des syndicats. Des chercheurs et universitaires s'apprêtent à en faire de même, toujours à Paris, tandis que s'organise partout en France, sous l'égide de la Cimade, une prise en charge individuelle de sans-papiers par chaque paroisse protestante.

Il y a seize mois, rares étaient pourtant ceux qui croyaient à l'initiative. En ce mois de février 1997, l'heure était aux pétitions, et aux préparatifs de la grande manifestation contre la loi Debré. Pour amener cent mille personnes dans la rue, il allait falloir ra-ssem-bler ! Autant dire que le cavalier seul de l'association Droits devant ! en agaçait plus d'un. Une poignée de maires de gauche – Jack Ralite à Aubervilliers, Patrick Braouezec à Saint-Denis, Pierre Aidenbaum dans le 3e arrondissement de Paris, André Bussery à Juvisy-sur-Orge, Jacqueline Fraysse-Cazalis à Nanterre, et Carmen Leroux à Gentilly – avaient bien accepté de revêtir leur écharpe tricolore pour sceller ces premiers *« parrainages républicains »*. Mais l'action semblait tenir avant tout du folklore. Que pouvait signifier, il est vrai, cette cérémonie inspirée du *« baptême républicain »* de 1793 ? Dénuée de toute valeur juridique, la carte de parrainage amuserait probablement les policiers , mais espérait-on sérieusement infléchir ainsi leur rigueur ? Et cet engagement pris par les parrains de soutenir leur *« filleul »* dans la tourmante administrative résisterait-il à la première bourrasque ?

CES interrogations, la cinéaste Jeanne Labrune ne se les pose plus. Le 13 juin, la famille chinoise qu'elle parrainait depuis le 11 avril a reçu de la préfecture de Seine-Saint-Denis une lettre l'informant qu'*« au terme de l'examen de votre dossier et au vu des nouveaux éléments que vous avez communiqués, votre requête a été accueillie favorablement »*. Des nouveaux éléments... La cinéaste a vite décodé. La promesse d'embauche dans un supermarché pour la mère, la lettre de la directrice d'école du fils assurant de sa parfaite intégration, les quelques documents établissant la présence en France d'une partie de la famille depuis 1992 et des autres depuis 1994 ? *« Tout ça, la préfecture l'avait depuis des mois »*, dit-elle. Simplement, entretemps, elle a écrit à Lionel Jospin, à Catherine Trautmann, à Jean-Pierre Chevènement, multipliant les demandes de rendez-vous auprès du préfet...

Cet épilogue heureux n'a rien d'exceptionnel. La même méthode a produit le même effet pour le réalisateur Serge Le Péron et ses filleuls chinois. Quant à l'écrivain Michèle Fitoussi, elle organise une fête, la semaine prochaine, pour célébrer la régularisation de la famille chilienne qu'elle parrainait depuis le 30 avril. Annie Ernaux a pris en charge un second sans-papiers, le premier les ayant obtenus. Yann Queffélec en fait autant. Le musicien Frédéric Vidalot *« souffle un peu »* après sa deuxième régularisation. Et le professeur Léon Schwartzenberg se félicite de ne plus s'occuper *« que »* de cinq cas, les deux autres étant *« tirés d'affaire »*.

« Evidemment, ça pèse », constate Brigitte Rozoy, coordinatrice des parrainages à Droits devant ! Jean-Pierre Chevènement peut bien ironiser sur le caractère *« bien peu citoyen »* de l'initiative, et son ministère répondre aux parrains, par lettre-type, que *« la République se doit de respecter le principe d'égalité et s'interdit de favoriser en quoi que ce soit quiconque bénéficierait d'une recommandation »*, la réalité est quelque peu différente. Du gardien de la paix qui ferme les yeux au commissaire qui relâche miraculeusement le filleule une fois reçu l'appel de son parrain, les exemples d'interventions réussies ne manquent pas. Au ministère de l'intérieur, même, on admet, à voix basse, qu'une missive bien tournée ne peut pas faire de mal.

> « Il expliquait à sa famille au Sénégal qu'il se mariait avec une Française. Depuis, il me laisse des messages qui commencent par "C'est ton mari". Il sait que j'en ai déjà un, mais il dit que ce n'est pas grave »
> **Florence Giorgetti**, comédienne

Alors va pour les lettres ! Aux ministres, à leurs conseillers, à la préfecture, mais aussi aux services sociaux en cas de maladie, à l'école pour inscrire les enfants. *« Moi qui ai horreur de faire des papiers, je nage littéralement dedans »*, sourit Viviane Damiens, bibliothécaire dans un lycée et trois fois marraine. Ecrire, donc, mais aussi lire, s'informer, en reprenant souvent le dossier à zéro.

Pour le réalisateur Jean-Pierre Thorn, ça a commencé par des coups de fil systématiques aux anciens employeurs de sa filleul, une mère célibataire marocaine vivant de ménages. Puis est venu le tour des logeurs. Le dossier s'est donc épaissi de plusieurs certificats de travail et attestations d'hébergement. Mieux, le cinéaste y a décelé une faille : si la mère était marocaine, son fils, né hors du Maroc d'un père syrien, ne l'était pas. Pas plus d'ailleurs qu'il ne pouvait se réclamer de la nationalité syrienne, le couple n'étant pas marié. Deux visites au consulat de Syrie plus tard, et documents officiels des deux pays à l'appui, le réalisateur est aujourd'hui formel. En nouveau spécialiste du droit de la nationalité, il récite : *« Tout enfant apatride né sur le sol français est français. »* Bombardée *« parent d'enfant français »*, la mère devrait donc voir sa situation réglée.

Certains emploient la ruse, Eléonora Rossi a choisi la force. Au lendemain du parrainage massif du Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis (*Le Monde* du 19 mai), cette jeune metteur en scène a accompagné son filleul, un étudiant algérien, à la préfecture de Créteil. Trois heures d'attente pour apprendre que sa demande était rejetée. *« J'ai annoncé que je ne bougerais pas si je ne voyais pas un responsable. »* Après une journée entière passée dans les services, un harcèlement systématique de tous les guichets, et finalement un entretien avec le haut fonctionnaire chargé du dossier, elle obtenait vingt-quatre heures de sursis pour présenter de nouveaux documents. *« Le lendemain, j'y suis retournée. J'avais le dossier de son père, mort en France d'un accident du travail, ses certificats d'assiduité en hybridation in situ, microscopie électronique et fœtopathologie. J'avais même ses coupons de carte orange depuis un an. Le fonctionnaire m'a encore demandé* "une bonne raison pour le régulariser". *J'ai dit que la manipulation d'ovocite n'existait pas en Algérie.* "Eh bien voilà !", *s'est-il écrié. La semaine suivante, j'avais un message sur mon répondeur m'annonçant qu'il avait ses papiers. »*

Si certains parrains étaient de vieux habitués du soutien aux étrangers, d'autres découvrent les affres de l'administration. Et peinent à se remettre de ces heures d'attente, de ces dialogues de sourd devant le guichet, de ce sentiment d'impuissance qui finit par tout envahir. Annie Ernaux n'oublira pas cette journée passée au service d'aide sociale du 10e arrondissement afin d'arracher l'aide médicale pour son filleul. Ils étaient restés constamment côte à côte. Mais à la sortie chacun avait son analyse : *« Moi j'étais furieuse que l'on soit restés debout. Lui avait le sourire : pour la première fois, quelqu'un s'était excusé de ne pas nous avoir fait asseoir. »*

Deux mondes. Deux réalités qui s'ignorent. *« Mon filleul n'avait jamais entendu parler de mes livres, moi je ne savais pas où se trouvait la Gambie »*, résume l'écrivain de romans noirs Gérard Delteil. Alors on tente de se connaître. Les uns achètent des dictionnaires. Les autres racontent leur histoire. Avec les moyens du bord. Et partagent ce qu'ils peuvent. Le journaliste Stéphane Puyberneau et son filleul courent ensemble tous les dimanches. Zazie a fourni l'ensemble de ses numéros de téléphone et hérité d'une photo qu'elle garde avec elle. *« Je lui ai proposé de lui envoyer mes CD, mais il m'a expliqué qu'il n'avait rien pour les écouter. »*

Peu à peu, les parrains découvrent la vie du sans-papiers. Ses angoisses, ses espoirs, mélange perpétuel de lucidité et de démesure. C'est Gaëtan, jeune comédien, qui, à l'heure du premier rendez-vous, trouve un message sur son répondeur : *« Il avait été arrêté en venant me retrouver,* dit-il. *Ça ne lui était pas arrivé depuis deux ans. C'était un peu de ma faute. »* C'est Florence Giorgetti, comédienne, qui sitôt le parrainage effectué, voit son filleul sortir son portable. *« Il expliquait à sa famille au Sénégal que tout était arrangé, qu'il se mariait avec une Française. Depuis, il me laisse des messages qui commencent par* "c'est ton mari". *Il sait que j'en ai déjà un, mais il dit que ce n'est pas grave. »* C'est encore Jeanne Labrune, qui au troisième rendez-vous entend la mère de famille lui demander si en cas d'expulsion elle accepterait d'adopter sa fille.

Certains n'ont plus de nouvelles. Le réalisateur Robert Guédiguian sait que son filleul kurde occupe le temple des Batignolles, *« mais on ne s'est pas reparlé depuis le parrainage »*. Mgr Jacques Gaillot est en relation *« régulière »* avec deux de ses protégés mais les deux autres *« n'appellent plus »*. Quant à cette jeune comédienne, l'homme qu'elle parrainait a enfin téléphoné après un mois de silence. Derrière le répondeur, elle a entendu le message. *« Mais j'étais en stage de mime, je n'avais pas le droit de parler, alors je n'ai pas pu lui répondre »*, s'excuse-t-elle.

Des cas finalement assez minoritaires. Pour nombre d'autres parrains, la difficulté est d'établir des limites. *« J'ai voulu proposer à une des quatre familles que je parraine de venir quelque temps chez moi,* raconte l'écrivain Dan Franck. *Je pensais qu'ils étaient trois, ils sont cinq. » « Quand on met le doigt dedans... »*, murmure Viviane Damiens. Lancée dans son troisième parrainage, elle continue de suivre ses deux premiers filleuls. Parce que l'administration s'est trompée sur la nationalité de l'un et oublié de signaler l'existence d'un des enfants de l'autre. *« Mais aussi parce qu'une fois régularisés, il reste presque l'essentiel. Ils ont un an pour trouver un travail. Et puis il y a les problèmes de logement, de santé, d'impôts. »*

UNE tâche immense qu'il s'agit souvent d'accomplir seul. Car les soixante-dix mille déboutés de la régularisation ont largement saturé les structures associatives. Alors certains nerfs lâchent. Metteur en scène de théâtre, Barbara Bouley avoue avoir très modérément apprécié d'entendre, pour la quatrième fois consécutive, le répondeur du numéro d'urgence qu'elle était censée contacter en cas de problème : *« Ça disait :* "Salut, la petite souris n'est pas là. A vous de jouer." *Je leur ai dit depuis ce que je pensais. Mais même si j'ai quelques doutes sur l'aspect politique de l'opération, son aspect humain reste essentiel. »*

Où commence et où s'arrête le politique ? Comment concilier cette action individuelle avec le refus affiché du « cas par cas » ? *« On est en pleine contradiction,* reconnaît Gérard Delteil. *J'ai signé un texte contre tout règlement individuel. Mais là, j'ai un être humain en face de moi. Il faut bien que j'agisse. » « Mon filleul ne doit pas servir d'alibi au rejet des soixante-dix mille autres,* renchérit le cinéaste Romain Goupil. *Mais comment est-ce que je lui explique ? Et comment on lève cette hésitation politique ? »* Au cas par cas, répondrait volontiers l'amoureux du paradoxe. Pourtant, à bien y regarder, tous les parrains arrivent à la même conclusion. Romain Goupil qui, s'il dit sa plume encore *« suspendue »*, sait bien qu'il finira par écrire à Chevènement, à Jospin, *« peut-être même à Chirac »*. Jeanne Labrune, qui rappelle dans toutes ses lettres qu'elle réclame la régularisation *« de tous ceux qui en ont fait la demande »*. Ou encore la comédienne Valérie Lang, pour qui *« quatre mille parrainages, ça n'est déjà plus une action individuelle. D'autant que l'idée, c'est soixante-dix mille déboutés, soixante-dix mille parrains »*. Elle s'arrête un instant, réfléchit à ce qu'elle aurait pu oublier. *« Et soixante-dix mille régularisations. »*

Nathaniel Herzberg
Dessin : Nicolas Vial

هكذا من الأصل

L'impossible choix de la Sierra Leone

LA CAMPAGNE de terreur contre les populations du nord et de l'est de la Sierra Leone n'est pas terminée. Même si le flot de réfugiés en direction de la Guinée s'est tari ces derniers jours, on trouve encore, parmi les quelques dizaines d'arrivants quotidiens, des mutilés à qui les rebelles ont coupé les mains ou les pieds. Cette barbarie systématique provoque une répulsion universelle. En revanche, elle ne surprend qu'à moitié. Cet épisode de délire meurtrier est le fait d'une organisation, le Front révolutionnaire uni (RUF), dont l'histoire est émaillée d'atrocités. Depuis que ses combattants ont été chassés de Freetown, la capitale sierra-léonaise, le RUF échappe à tout contrôle. Sans alliés, sans interlocuteurs, le Front a replongé dans la logique meurtrière qui a gouverné ses premières années.

Apparu en mars 1991, le RUF est d'abord passé pour une excroissance de la guerre civile libérienne. *Le rebelle libérien Charles Taylor se battait* alors contre une force d'interposition ouest-africaine, dirigée par le Nigeria, à laquelle participait l'armée sierra-léonaise. Lorsqu'une organisation est entrée en rébellion armée contre le régime de Joseph Momoh, alors au pouvoir à Freetown, tout le monde a cru qu'il s'agissait de combattants libériens qui voulaient fixer l'armée sierra-léonaise et l'empêcher d'intervenir dans le pays voisin. Le discours de l'organisation, qui prétendait lutter contre la corruption – en effet remarquable – du régime du président Momoh, apparaissait surtout comme un alibi.

Cette analyse n'était pas entièrement fausse. Le Front national patriotique libérien (NPFL) de Charles Taylor et ses alliés – la Libye et le Burkina-Faso – ont aidé le RUF. Mais très vite celui-ci s'est distingué des factions libériennes par *son efficacité militaire et sa discipline. Cette co*hésion procédait à l'époque de la personnalité de son chef, Foday Sankoh. Ancien caporal de l'armée, photographe professionnel, Sankoh avait presque soixante ans lorsqu'il est entré en rébellion. Pour assurer son emprise sur le RUF, il a associé les pratiques sectaires des guérillas maoïstes – Khmers rouges ou Sentier lumineux – aux rites magiques qui régissent une bonne part de la vie quotidienne dans les campagnes sierra-léonaises.

Autour de quelques fidèles, recrutés à Freetown dans les années 80, Foday Sankoh a construit une armée de très jeunes gens, engagés par la force dans les villages. Pour transformer ces prisonniers en combattants, il les a contraints à commettre des crimes impardonnables les excluant à jamais de leurs communautés d'origine. Cette soumission était entretenue par des charmes, potions à base de poudre à canon, stupéfiants divers, mais aussi par le culte de Foday Sankoh, dont l'ascétisme était proposé en modèle.

DIAMANTS ET TERREUR

En face, l'Etat sierra-léonais n'en finit pas de se décomposer. En 1992, le régime de Joseph Momoh a été renversé par un jeune capitaine, Valentine Strasser, à son tour contraint à l'exil par son second, Julius Maada Bio. Sous ces gouvernements militaires, les effectifs de l'armée sierra-léonaise se sont gonflés de milliers de jeunes désœuvrés, recrutés pour faire face à la rébellion.

En brousse, ces nouvelles recrues n'étaient pas disposées à mourir pour le sac de riz mensuel qui constituait leur solde. Les zones de *conflits actifs se situaient autour des gisements* de diamants dont le trafic finançait non seulement l'effort de guerre des deux camps mais les sociétés de mercenaires – dont, au premier rang, les Sud-Africains d'Executive Outcome – appelées à la rescousse par le gouvernement.

Ce *sont justement* les succès remportés par les mercenaires, formés à la lutte anti-guérilla en Angola, qui ont contraint le RUF à engager des négociations avec le *président* Julius Maada Bio. Mais, avant la conclusion d'un accord, des élections ont *été* organisées en février 1996. Malgré une campagne de terreur au cours de laquelle le RUF a déjà eu recours aux mutilations, le scrutin a eu lieu, donnant une victoire in*contestable au président Ahmad Tejan Kabbah.* C'est avec le président Kabbah que Foday Sankoh a signé un accord de paix, à Abidjan, en novembre 1996. Mais le vieux guérillero s'est aussitôt employé à le saboter, alors qu'en face le président, fort de l'onction démocratique, ne respectait aucun des engagements pris à l'égard d'une organisation dont la légitimité ne procédait que de la terreur. Début 1997, Foday Sankoh a été arrêté au Nigeria dans des circonstances qui n'ont jamais été éclaircies. Le président Kabbah a alors essayé de promouvoir une nouvelle équipe dirigeante du RUF, plus malléable. *Mais celle-ci s'est heurtée à la résis*tance de la base qui demandait, et demande encore – puisque Foday Sankoh est toujours détenu au Nigeria –, le retour de son « papa ».

L'intransigeance du président Kabbah s'est aussi exercée à l'endroit de l'armée sierra-léonaise, et plus particulièrement des jeunes recrues de 1992. Celles-ci avaient acquis le surnom de *sobel* – contraction de *soldier* et *rebel* –, tant leur comportement se distinguait peu de celui de leurs adversaires. Le 25 mai 1997, un groupe de sous-officiers a renversé le président Kabbah et fait entrer le RUF dans Freetown. Leur domination n'a été effective que dans la capitale, pendant quelques mois. Promus ministres, les cadres du RUF ont tenté de s'intégrer à une négociation réunissant le gouvernement, les Etats de la région, les putschistes et la rébellion.

Mais le président Kabbah et son allié nigérian *n'ont jamais envisagé de solution négociée. Il* s'agissait pour eux de temporiser en attendant une offensive militaire, comme en témoigne le recours à d'autres mercenaires, les Britanniques de Sandline, sollicités par le président Kabbah, avec l'appui du Foreign Office. Avant même que Sandline puisse intervenir sur le terrain, putschistes et rebelles ont été chassés de la capitale par les troupes nigérianes, combattant sous le pavillon de l'Ecomog, le 13 février 1998.

L'offensive sur Freetown a produit les effets souhaités par le président Kabbah et par le Nigeria : *le premier a pu regagner sa capitale, le* second prendre en charge le maintien de l'ordre dans un pays potentiellement riche (outre des diamants, le sous-sol sierra-léonais renferme de la bauxite, du rutile et du fer) dont l'histoire et la petite taille feraient un vassal idéal.

ENTRE MERCENAIRES ET TORTIONNAIRES

Mais chasser le RUF de Freetown, c'était le rendre à son terrain d'élection, la brousse. Dans les semaines qui ont suivi la bataille de Freetown, l'Ecomog et ses alliés kamajors (une milice de chasseurs traditionnels, fidèles au président Kabbah) ont repris plusieurs grandes villes de l'intérieur du pays, poussant les rebelles vers le nord et l'est, vers leur région d'origine. Une fois revenus à leur point de départ, les combattants du RUF ont soldé leurs comptes avec la population. Les villageois accusés de collaboration avec le régime Kabbah ou l'Ecomog ont été torturés, mutilés.

Malgré les communiqués victorieux, le gouvernement et l'Ecomog n'ont pas repris le contrôle de la brousse, une tâche impossible en pleine saison des pluies. De toute façon, les Nigérians n'ont ni l'armement ni le savoir-faire nécessaires à une campagne anti-guérilla prolongée. Récemment, le ministre de l'intérieur a demandé aux kamajors de ne plus recruter d'enfants dans leurs rangs, ce qui témoigne du désarroi dans le camp gouvernemental. Pour soulager les souffrances des populations, la *Sierra Leone doit désormais choisir entre la* peste et le choléra, entre le recours massif aux mercenaires et la négociation avec le RUF.

Thomas Sotinel

Sérénade *par Calligaro*



Dollar, yen, yuan, où est passé l'euro ?

Suite de la première page

La croissance exponentielle des transactions *(les 1 300 milliards de* dollars échangés quotidiennement sur le seul compartiment des devises représentent la totalité des réserves mondiales en devises des pays) expliquerait cette situation. Volontiers présentés comme des dictateurs irrationnels et incontrôlables, sapant le fonctionnement même de nos sociétés démocratiques, les opérateurs se montrent en réalité très influençables et très attentifs aux propos des dirigeants politiques. Un adjectif du secrétaire d'Etat américain au Trésor Robert Rubin peut suffire à faire plonger le dollar ou s'envoler Wall Street. Souvent perdus au milieu des milliers d'informations contradictoires que leur fournissent en temps réel leurs écrans d'ordinateurs, les professionnels apprécient que les responsables gouvernementaux ou les autorités monétaires, avec l'assurance qui les caractérise, leur fournissent des repères et des balises capables de les aider à s'orienter. Encore faut-il être en mesure de capter l'attention des marchés, encore faut-il savoir parler à bon escient et avoir une connaissance suffisante du fonctionnement et de la psychologie des investisseurs pour savoir en jouer, ce que M. Rubin, en tant qu'ancien patron de la banque de marchés Goldman Sachs, sait faire mieux que personne. Du pouvoir d'influer sur l'évolution des cours découle aussi pour les Etats celui d'infliger aux spéculateurs de *lourdes pertes*, ce que les événements de mercredi, où nombre d'entre eux ont été totalement pris à contre-pied, est venue rappeler.

ÉCONOMIES CONVALESCENTES

L'absence des Européens lors de l'intervention destinée à faire remonter le yen est un autre fait significatif. Ni la Bundesbank ni la Banque de France n'ont participé aux ventes de dollars. Alors que Paris a tenté *de faire croire que* l'action entrait dans le cadre d'une action concertée du G 7, un porte-parole du Trésor britannique s'est montré plus direct en évoquant *« une initiative américano-japonaise, qui nous l'espérons, aboutira dans ses objectifs »*. Un tel effacement est surprenant de la part d'une Europe aux économies encore convalescentes – donc plus fragiles que celle des Etats-Unis – *et dont la reprise aurait été sérieu*sement compromise par un nouveau plongeon des devises asiatiques augmentant les pressions déflationnistes dans le monde et pénalisant davantage les exportations du Vieux Continent.

Mais l'inaction de l'Europe révèle sans doute davantage sa faiblesse monétaire que son indifférence aux événements en Asie. *Réuni pour la première fois début* juin, le Conseil de l'euro, censé coordonner les politiques économiques des pays de l'Euroland et notamment définir les grandes orientations de change, n'a pas jugé bon de s'exprimer, ni même d'aborder le sujet de la baisse du yen. Est-ce par crainte de faire apparaître des désaccords, Paris se montrant à l'évidence plus inquiet que Bonn de la chute de la monnaie japonaise ? Est-ce par souci de ne pas irriter une Banque centrale européenne fermement déterminée à créer l'euro le plus fort possible ? Est-ce encore par peur de confier au ministre des finances autrichien, président en *exercice du Conseil de l'euro*, la lourde tâche d'être l'interlocuteur de M. Rubin ? On est bien loin, en tout cas, des rodomontades des dirigeants politiques français de tous bords qui prétendent qu'en se dotant d'une monnaie unique, l'Europe va enfin pouvoir traiter d'égal à égal avec les Etats-Unis et mettre fin à la suprématie monétaire américaine.

Mais l'Europe n'est pas la seule à avoir subi, mercredi, un revers monétaire. La crédibilité de la politique de change des Etats-Unis se trouve aussi entamée. Après avoir expliqué pendant plusieurs semaines que la solution à *la* baisse du yen ne se trouvait pas dans une intervention sur le marché des changes mais *« au Japon même »* et dans la capacité du gouvernement nippon à réformer *en profondeur son économie* et son système bancaire, le Trésor américain a fait volte-face après que la Chine eut pour la première fois menacé clairement de dévaluer sa monnaie si le yen continuait à reculer.

ULTIMATUM DE PÉKIN

Ce n'est sans doute pas tout à fait un hasard si l'intervention conjointe de la Fed et de la Banque du Japon s'est produite quelques heures seulement après la parution, dans les colonnes du journal *Le Quotidien du peuple*, d'un entretien avec le ministre des finances chinois Xiang Huaicheng, dans lequel celui-ci affirmait *qu'« une croissance économique plus faible que les 8 % prévus en 1998 mettrait sous pression le yuan »*. Les Etats-Unis ont cédé à l'ultimatum de Pékin, sans rien avoir obtenu, pourtant, de la part du Japon, sinon de énièmes promesses d'assainissement financier et de mesures de relance. La Chine, en tant que grande puissance monétaire, s'est éveillée mercredi.

Pierre-Antoine Delhommais

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Le billet rend fou

ESCROQUERIES, cambriolage, marché noir : le mécanisme complexe de distribution des billets de la Coupe du monde de football que le Comité français d'organisation (CFO) a mis en place sous le contrôle de la FIFA, la fédération internationale, s'est enrayé. Plane désormais un lourd soupçon de magouilles en tout genre que ne dissipent pas les mises au points embarrassées des responsables du Mondial.

A en croire les co-présidents du CFO, Michel Platini et Fernand Sastre, il s'agissait de permettre au plus large public de vivre l'événement dans les stades. Deux ans après que cet engagement ait été pris, la réalité est singulièrement différente. Samedi 20 juin, une bonne dizaine de milliers de Japonais, venus spécialement à Nantes depuis leur lointain archipel, vont devoir s'en tenir au suivi sur un écran géant du match de leur équipe face à la Croatie. Auparavant, il y avait eu des millions de supporteurs, en France et à *l'étranger, qui avaient vainement* tenté d'obtenir sur le 08-03-00-19-98 autre chose qu'un disque leur demandant de tenter leur chance plus tard.

Pour en arriver à ce qui s'annonce comme le scandale de ce Mondial, il y a eu une accumulation de fautes dont on peut d'ores et déjà mesurer l'importance. La première, ce fut sans doute de vouloir faire jouer les matches dans des stades de capacité moyenne – seul le Stade de France déroge à cette règle. On a ainsi raréfié l'offre de billets en même temps que la demande croissait proportionnellement à l'augmentation du nombre d'équipes sélectionnées (32 au lieu de 24). C'était le meilleur moyen pour favoriser la création d'un marché parallèle. Rien de surprenant dans le phénomène donc, sinon son ampleur : on est passé de la petite arnaque courante dans toutes les manifestations sportives aux détournements à grande échelle. La personnalisation des précieux sésames, présentée comme une arme absolue contre le marché noir, n'a pas été un frein. Et c'est sans doute la deuxième faute du CFO que d'avoir cru en cette parade dérisoire, alors que des centaines de milliers de billets étaient distribués aux fédérations des pays sélectionnés.

Philippe Séguin, le président du RPR, a affirmé, avant le coup d'envoi du match France-Arabie Saoudite, que les décisions de la FIFA sont appliquées dans le monde entier immédiatement, alors que les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU restent trop souvent lettre morte. Il serait bon que les nouveaux patrons de la FIFA emploient cette énorme capa*cité d'intervention pour faire* le ménage dans un système de gestion qui semble digne des républiques bananières. Comme on le dit de l'argent, le billet rend fou. Justement parce qu'il s'agit d'argent, de spéculation et de trafics – et non plus de jeu, de plaisir, bref de sport. Faire toute la lumière sur le scandale du Mondial n'est pas seulement affaire de justice, mais aussi de principe : alors même que les observateurs étrangers révisent leur jugement et soulignent la parfaite organisation de cette Coupe du monde, l'affaire des billets conforte l'image d'un sport perverti par l'argent.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iena Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

Pauvre Bourdelle !

L'AVOUERAI-JE ? L'inauguration quai de New York de la statue de Bourdelle m'apporte un sentiment d'humiliation profonde qui doit être ressenti par bien des artistes. Eh quoi ! la France n'a plus un sculpteur capable de dresser sa figure symbolique et il faut aller chercher dans l'arsenal des morts une statue d'ailleurs parfaitement inadaptée à la place qu'elle occupe ! Célébrer la France libérée devrait être l'œuvre d'un de ceux qui ont connu les angoisses de l'Occupation. Tous craindraient-ils de succomber à la tâche ?

Le talent de Bourdelle n'est pas ici en cause. Je l'ai assez connu pour affirmer qu'il souffrirait de cette adaptation. La France épiant l'arrivée des premiers soldats américains, tel est le thème de ce monument destiné primitivement à prendre place au-dessus d'un phare que devait construire à la Pointe-de-Grave l'architecte André Ventre.

Le côté monumental de cette figure avait été étudié soigneusement par Bourdelle. Tout y était calculé et clairement déduit. La main qui se tend pour protéger les yeux du soleil et voir au loin, qui est quai de New York anormalement élevée au-dessus des sourcils, devait, en perspective, à une hauteur de vingt ou trente mètres, prendre l'aspect normal voulu par l'artiste. Il me l'expliqua lui-même quand cette statue fut pour la première fois montrée à un salon au Grand Palais !

Ici la figure rapetissée, basse sur son socle, prend apparence mesquine. Elle apparaît comme une dérision ou, si l'on veut, une déraison. *Il faut protester, même sans espoir d'être entendu.*

René-Jean
(20-21 juin 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Tribulations poétiques d'un footballeur sur la défensive

par le « sous-commandant Marcos »

Du « sous-commandant insurgé Marcos ». Montagnes du Sud-Est mexicain. En Amérique latine, toute en longueur et en souffrance.

A l'attention d'Eduardo Galeano.

Frères et sœurs d'Uruguay, en particulier ceux du collectif L'Uruguay pour le Chiapas, Frère Galeano :

JE souhaite que tous ceux qui se trouvent réunis à tes côtés me permettent de m'adresser à eux par ton intermédiaire. Comme tu le vois, j'en suis venu au tutoiement sans autre forme de procès. Ce n'est pas par familiarité (l'idée qu'en Uruguay la familiarité implique, paraît-il, de se causer autour d'une infusion de maté suffit à m'atterrer), mais je me suis laissé dire qu'en Uruguay les bonnes gens sont sans façons et se moquent des cérémonies et des politesses. J'ignore si les bonnes gens sont toujours sans façons. Mais je sais qu'il y a parmi eux tous ceux qui se réunissent aujourd'hui dans la patrie de mon général Artigas pour tendre un pont nécessaire et possible jusqu'à la dignité rebelle des indigènes mexicains. Pardonne-moi par conséquent le tutoiement et envoie-moi par la même occasion un manuel de bonnes manières uruguayennes pour que je me fasse petit à petit à ma future nationalité. Je te préviens : il n'est pas indispensable de m'envoyer le maté.

Ainsi donc, d'après ce qu'indique une dépêche d'agence, des musiciens, des poètes, des acteurs, des animateurs de télévision, des prêtres, des défenseurs des droits de l'homme et des footballeurs se trouvent réunis là où tu es. L'agence ne dit pas qu'ils vont prendre du maté. Cela me rassure un peu et je me risque à t'écrire et à écrire, à travers toi, à tous ceux qui sont rassemblés. A ma connaissance, il n'est pas (encore) possible d'obliger quelqu'un par courrier à prendre du maté. L'agence ne fournit pas plus d'informations. Aussi, pour moi, tous les Uruguayens sont-ils simultanément musiciens, poètes, acteurs, animateurs, défenseurs des droits de l'homme et footballeurs. Il est peut-être vrai que pour faire une réunion, un meeting ou une manifestation de masse, une seule personne et un bon maté suffisent. Mais je ne crois pas que tu sois seul. Je suis persuadé que bon nombre d'Uruguayens ont ouvert leur tête et leur cœur à la parole des indigènes zapatistes. En tout cas, ils sont assez nombreux pour que l'écho de leurs pas parvienne jusqu'à nous.

Je voudrais vous dire ce que nous avons tous ressenti ici en apprenant que vous alliez tenir cette réunion qui allie, d'un même côté, deux ciels et deux terres aussi dignes et souffrantes les uns que les autres. Je ne pourrai pas tout vous dire. Benedetti nous a déjà expliqué que *« l'on ne fait pas toujours ce que l'on veut, car on ne peut pas toujours le faire. Mais on a le droit de ne pas faire ce que l'on ne veut pas faire »*. Et je ne veux surtout pas me limiter au « salut fraternel et révolutionnaire » et compagnie, qui ne fait que creuser les distances et l'indifférence. Je suis donc en droit de ne pas le faire. En revanche, je peux vous parler un peu de...

Le petit Olivio est un enfant indigène de l'ethnie tojolabal. Il n'a pas cinq ans et n'est donc pas encore sorti de la tranche d'âge mortelle qui anéantit des milliers d'enfants indigènes ici. La probabilité pour qu'Olivio meure d'une maladie curable avant d'avoir atteint cinq ans est la plus haute de tout ce pays appelé Mexique. Mais El Olivio est encore vivant. Il est fier d'être ami du *« Zoub »* commandant et de jouer au football avec le major Moisés. Jouer au football, c'est beaucoup dire. En réalité, le major se contente d'expédier le ballon assez loin pour se débarrasser d'un Olivio qui considère, comme tout enfant, que le travail le plus important des officiers zapatistes est de jouer avec les enfants.

Je les regarde de loin. El Olivio shoote dans le ballon avec une détermination qui donne froid dans le dos, surtout quand tu sais qu'un coup pareil pourrait atteindre, par exemple, la cheville. Mais non, El Olivio donne son coup de pied dans une balle en plastique. Façon de parler, une fois de plus, car la moitié du coup de pied et de sa force reste embourbée dans la réalité du Chiapas et, seule, l'autre partie projette le ballon vers un point erratique à proximité.

Le major donne un grand coup de pied, le ballon rond m'effleure et part très loin. El Olivio court bille en tête derrière *(prière de lire ce qui suit sur le ton d'un commentateur sportif de télévision ou de radio)*. Il esquive habilement un tronc situé en travers de son chemin et une racine qui ne se cache plus, puis d'un passement de jambe, il dribble deux *chuchitos* (les petits chiens des Chiapanèques) qui avaient commencé à détaler devant l'implacable percée, déterminée et foudroyante d'Olivio. La défense est dépassée par les événements (en réalité, Yeniperr et Jorge sont assis et jouent avec de la boue, mais ce que je veux dire c'est couleur de maté en Uruguay et celle de *pozole* sucré de maïs dans les montagnes du Sud-Est mexicain).

Voilà – enfin ! – El Olivio devant le ballon et alors que la galaxie tout entière attend un grand tir qui déchire les filets (en fait, derrière les prétendus buts adverses, il n'y a qu'un fourré plein de branches, de ronces et de lianes mais elles font office de filets), tandis qu'il ne rencontre aucune résistance) et le gardien adverse est désarmé devant un Olivio qui poursuit le ballon à fond de train en serrant les quelques dents qu'il possède.

> Il n'échappera à personne que j'essaie de vous donner une image de la tendre fureur qui fait de nous, aujourd'hui, des soldats pour que, demain, les uniformes militaires soient réservés aux bals costumés

Sur les gradins, le public retient son souffle dans l'air du soir. (A vrai dire, je suis le seul à suivre la fin de l'action, le major est parti, et il est difficile de parler de silence avec tous les grillons en train de célébrer cette fin du jour qui a la commence à monter des reins vers la gorge le cri de *« bu-u-u-t ! »*, quand tout est prêt pour que le monde apporte la preuve qu'il mérite d'exister, à cet instant précis, El Olivio décide que ça commence à *bien faire de courir* derrière le ballon et que ce grand oiseau noir qui voltige dans le coin ne va pas continuer à le faire impunément.

Soudain, El Olivio change de direction et de profession, il va chercher son lance-pierre pour tuer, dit-il, l'oiseau noir et avoir quelque chose à cuisiner et à se mettre sous la dent. Ce fut, comment dire ?... un tel anticlimax (*« très zapatiste »*, dirait mon frère), une chose si incomplète, inachevée, pareille à un baiser qui resterait aux lèvres sans que personne daigne le cueillir.

Je suis un amateur sensé, sérieux et analytique, du genre à examiner les statistiques et le curriculum des équipes et des joueurs, et capable d'expliquer la logique d'un match nul tout aussi parfaitement que celle d'une victoire ou d'une défaite, selon l'issue du jeu. Un de ces amateurs qui, après coup, se raisonnent pour ne pas s'attrister de la défaite de leur équipe favorite, prévisible en fin de compte, en se disant qu'au prochain match il y aura une embellie, et autres considérations chargées de tromper le coeur par d'inutiles divagations de l'esprit.

Mais, à ce moment-là, j'ai perdu les pédales, et comme un supporteur qui voit trahir les valeurs suprêmes du genre humain (c'est-à-dire celles qui touchent au foot), je bondis, furieux, hors des gradins (*à vrai dire, j'étais à croupetons*) pour me précipiter vers Olivio et lui reprocher son peu d'honneur, de professionnalisme, d'esprit sportif et ses manquements à la loi sacrée qui commande au footballeur de se vouer tout entier à son public. El Olivio me voit venir et il sourit. Je m'arrête, je stoppe net, immobile, glacé, pétrifié. Ne crois pas, Eduardo, que je m'arrête parce que je suis attendri. Ce n'est pas le doux sourire d'Olivio qui me paralyse. C'est le lance-pierre qu'il tient entre les mains...

Voilà, Eduardo. Il n'échappera à personne que j'essaie de vous donner une image de la tendre fureur qui fait de nous, aujourd'hui, des soldats pour que, demain, les uniformes militaires soient réservés aux bals costumés et que, s'il faut alors porter un uniforme, ce soit celui qui sert à jouer, par exemple, au football.

Salut à cette inquiétude créatrice qui vous réunit et vous fait tourner les yeux vers nous. Salut à tous ceux qui sont rassemblés, qui nous parlent et nous écoutent. J'espère, nous espérons, que tout ira bien pour vous et que nous pourrons bientôt vous saluer ici, lors de la Rencontre intercontinentale pour l'humanité et contre le néolibéralisme.

Salut, avec un ballon qui, comme les rêves, parvienne très haut.

Depuis les montagnes du Sud-Est mexicain, « sous-commandant insurgé Marcos ».

Traduit de l'espagnol (Mexique) par Carmen Val Julián.

Un sacrifice aztèque pour le Mondial ? *par Yvon Le Bot*

EN 1968, pour que les Jeux olympiques de Mexico aient lieu, le pouvoir avait écrasé dans le sang le mouvement étudiant. La place de Tlatelolco, dite des Trois-Cultures, restera dans l'histoire celle du sacrifice de la démocratie aux dieux de l'Olympe aztèque. Comme la place Tiananmen symbolisera à jamais la tentative du pouvoir d'écraser l'aspiration démocratique en Chine.

En 1998, le jour de l'ouverture de la Coupe du monde de football, les forces de l'ordre entreprennent de démanteler le *« municipe autonome »* de San Juan de la Libertad, au Chiapas, quatrième opération du genre depuis le lancement de l'offensive politique, militaire et policière en mars-avril. Mais cette fois, poussés à bout, les zapatistes se sont défendus avec leurs fusils, rompant ainsi avec la stratégie de non-violence armée qui a été la leur depuis le 12 janvier 1994. Plus de quatre années de résistance passive face aux promesses non tenues, aux accords non appliqués, aux provocations, aux agressions, aux assassinats perpétrés par les groupes paramilitaires, au massacre de quarante-cinq personnes (des femmes et des enfants surtout) à Acteal, en décembre 1997.

Joani Hocquenghem, auteur d'un très beau livre qui, contrairement à ce que pourrait faire penser le titre, *Le Stade aztèque*, ne parle pas de football, a qualifié l'insurrection zapatiste de *« seule bonne nouvelle depuis longtemps »*. Pour ceux qui partagent ce point de vue, le massacre d'Acteal et l'affrontement de San Juan de la Libertad (qui s'est soldé par neuf morts, huit zapatistes et un policier) ont été de bien mauvaises nouvelles.

Pourquoi cet acharnement contre les zapatistes ? Quel crime ont-ils commis ? Celui de jouer hors-jeu.

La politique mexicaine fut pendant des décennies un jeu à parti *quasi unique. Elle est en train de de*venir un jeu à trois : le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) partage d'ores et déjà le pouvoir avec le centre-droit (plus du tiers de la population est administré par des gouverneurs et des maires du Parti d'action nationale – PAN) et avec le centre-gauche (les élections de juillet 1997 ont redonné espoir au Parti de la révolution démocratique – PRD – dont la principale figure, Cuauhtémoc Cardenas, a été élu maire de Mexico). L'alternance a déjà commencé et la possibilité que le PRI perde la présidence lors des élections de l'an 2000 le rend nerveux.

> Quel crime les zapatistes ont-ils commis ? Celui de jouer hors-jeu

« Entrez dans le jeu, transformez-vous en parti, rejoignez le PRD. » A ces pressions et conseils, les zapatistes répondent qu'ils n'ont pas d'ambition de pouvoir, que ce qu'ils cherchent, c'est un changement de culture politique, l'émergence de la société civile et la fin du régime autoritaire, de la pyramide aztèque, même élargie. *« On ne peut pas,* dit le "sous-commandant Marcos", *changer de l'intérieur un système politique aussi pourri que le mexicain. »*

Comment, si l'on refuse d'être coopté, éviter d'être écarté, d'être mis sur la touche ? Les zapatistes ont tenté de sortir du dilemme en jouant systématiquement hors-jeu. Ils ont multiplié, depuis 1994, des initiatives pacifiques ne respectant pas les règles habituelles. Les *« municipes autonomes »* en sont une.

Loin de tendre à une quelconque sécession, ils visent à reconstruire depuis le bas un système institutionnel de participation et de représentation. Ils répondent à la volonté des Indiens de se libérer de la tutelle des caciques du PRI, de décider eux-mêmes de leur sort et de s'intégrer ainsi à la nation mexicaine en situation d'égalité. *« Jamais plus un Mexique sans nous. »*

Il y a chez les zapatistes une radicalité qui ne les porte pourtant pas aux extrêmes, qui en fait plutôt des utopistes pragmatiques, qui les conduit à essayer de jouer au centre. Leur dissidence et leur volonté d'émancipation n'en sont que plus intolérables aux yeux du pouvoir. Aussi celui-ci cherche-t-il à les diviser, à les pousser dans leurs derniers retranchements, à les faire basculer dans la violence, en même temps qu'il tente de subtiliser leurs drapeaux et d'imposer unilatéralement aux communautés indiennes des mesures qui s'inscrivent dans la tradition d'un indigénisme paternaliste et autoritaire.

A la faveur du Mondial, l'armée accentue donc son offensive contre les bases zapatistes. Lors du soulèvement de janvier 1994, à l'occasion de l'offensive militaire de février 1995 et, de nouveau, il y a quelques mois, après le massacre d'Acteal, de fortes mobilisations pour la paix ont eu lieu au Mexique et à l'étranger. Aujourd'hui comme hier, elles sont le principal rempart contre un engrenage à l'algérienne ou à la colombienne.

Souhaitons de nombreuses victoires à l'équipe du Mexique. Faisons surtout en sorte que ces victoires ne constituent pas un rideau de fumée pour des opérations qui tuent la joie et les rêves d'Olivio, l'enfant indien dont le « sous-commandant Marcos » nous conte l'histoire, et de sa bande.

***Yvon Le Bot** est directeur de recherches au CNRS, membre du Centre d'analyse et d'intervention sociologique (Ehess).*

Le maïs et le citoyen *par Corinne Lepage*

L'introduction des plantes transgéniques en Europe, malgré les réticences pour ne pas dire l'opposition de la grande majorité des Européens, soulève de manière particulièrement éclatante les conditions du fonctionnement de la démocratie de demain. Le citoyen, consommateur, victime potentielle des organismes génétiquement modifiés (OGM), est triplement interpellé.

Le citoyen : au moment où va se tenir la première conférence de citoyens de notre histoire, signe d'un progrès du débat démocratique – même si on ne peut que regretter que la décision d'autoriser la mise en culture du maïs soit antérieure à cette conférence –, notre presse est littéralement envahie de placards publicitaires à la gloire des OGM.

Est-il normal que les semenciers puissent ainsi peser sur le débat démocratique sans que les scientifiques et associations qui soulèvent les incertitudes et les risques liés aux OGM puissent bénéficier – pour des raisons financières évidentes – des mêmes moyens ? En Suisse, lors de la *« votation »* du 8 juin, 35 millions de francs suisses (environ 140 millions de francs français) de campagne de publicité en faveur du « non » ont été dépensés contre quelques centaines de milliers de francs pour le « oui ». Le débat est-il équilibré ?

La presse qui a accueilli ces publicités aura-t-elle la liberté suffisante pour ouvrir ses colonnes aux détracteurs des maïs, soja et tomates transgéniques afin que le débat médiatique puisse, lui aussi, être équitable ? En définitive, n'existe-t-il pas, du fait des moyens financiers immenses mis en place pour tenter de convaincre les Français et, à travers eux, les Européens de l'apport des OGM, une menace pour la démocratie, une forme de lavage de cerveau utilisant les techniques les plus élaborées de la bataille psychologique ?

Le consommateur : il n'est guère mieux servi que le citoyen. Si nous ne pouvons que nous réjouir de la position ferme finalement adoptée par la Commission européenne, après bien des atermoiements, sur l'étiquetage des OGM, cet enthousiasme mérite d'être doublement nuancé.

En outre, cette réglementation est tardive : l'Union fédérale des consommateurs (UFC) a récemment démontré que non seulement les produits dérivés n'étaient pas étiquetés, mais même que des produits génétiquement modifiés de première génération ne l'étaient pas davantage, obligeant ainsi le consommateur à consommer ce que peut-être il aurait voulu éviter. La fermeté de la grande distribution mérite d'être soulignée et saluée, et il faut espérer qu'elle pourra maintenir cette position, ce qui n'est pas certain. Car les producteurs d'OGM n'ont pas abandonné – loin s'en faut – leur projet de voir exclure de fait ou de droit l'étiquetage des OGM. Ils ont soulevé toutes les difficultés matérielles possibles et retardé les prises de position communautaires. Leur objectif semble aujourd'hui de faire interdire par l'Organisation mondiale du commerce l'étiquetage, au motif qu'il introduirait une discrimination non fondée.

Cette situation ne serait évidemment pas sans conséquences sur les victimes potentielles des OGM. Après le professeur Pelt, M. Pallotin (président de l'Institut national de la recherche agronomique, INRA) vient récemment de souligner les risques liés à la dissémination des OGM dans l'environnement et l'impossibilité de les maîtriser. Or la manière dont seraient assumées les responsabilités du fait d'éventuels dommages liés à l'utilisation des OGM est délibérément exclue du débat. Et pourtant ! L'accumulation dans les végétaux de dérivés d'herbicide pourrait présenter un risque pour la santé.

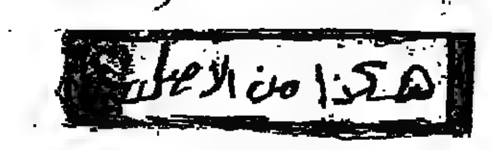
Qui sera responsable des conséquences de l'utilisation du gène si ce risque se produit : les firmes qui l'auront fabriqué, les pouvoirs publics qui l'auront autorisé, les agriculteurs qui l'auront semé ?

Si les plantes transgéniques créent des pollutions vis-à-vis d'autres plantes et, en particulier, mettent en péril l'*agriculture biologique*, qui assumera les pertes financières : ceux qui auront affirmé, peut-être hâtivement, l'impossibilité de la dispersion, les agriculteurs qui auront semé, les pouvoirs publics qui auront décidé de la mise en culture ?

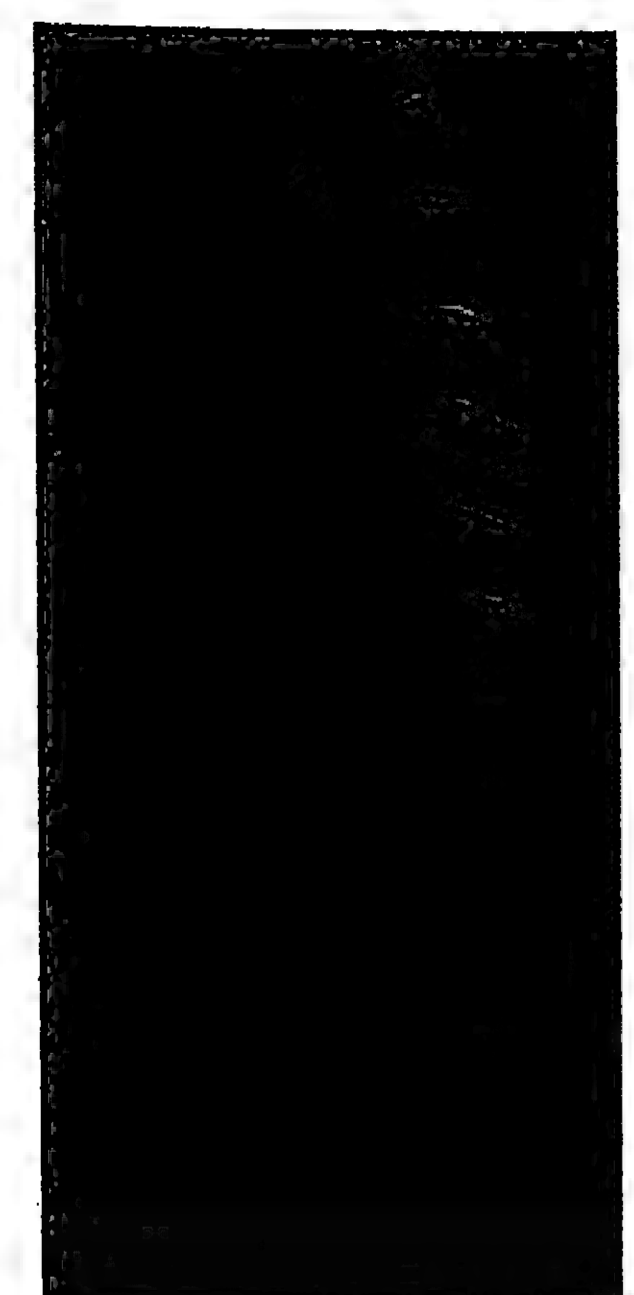
Ces questions ont d'autant plus de poids qu'aucune obligation d'assurance ne pèse ni sur les producteurs de semences transgéniques, ni sur les agriculteurs qui les utilisent.

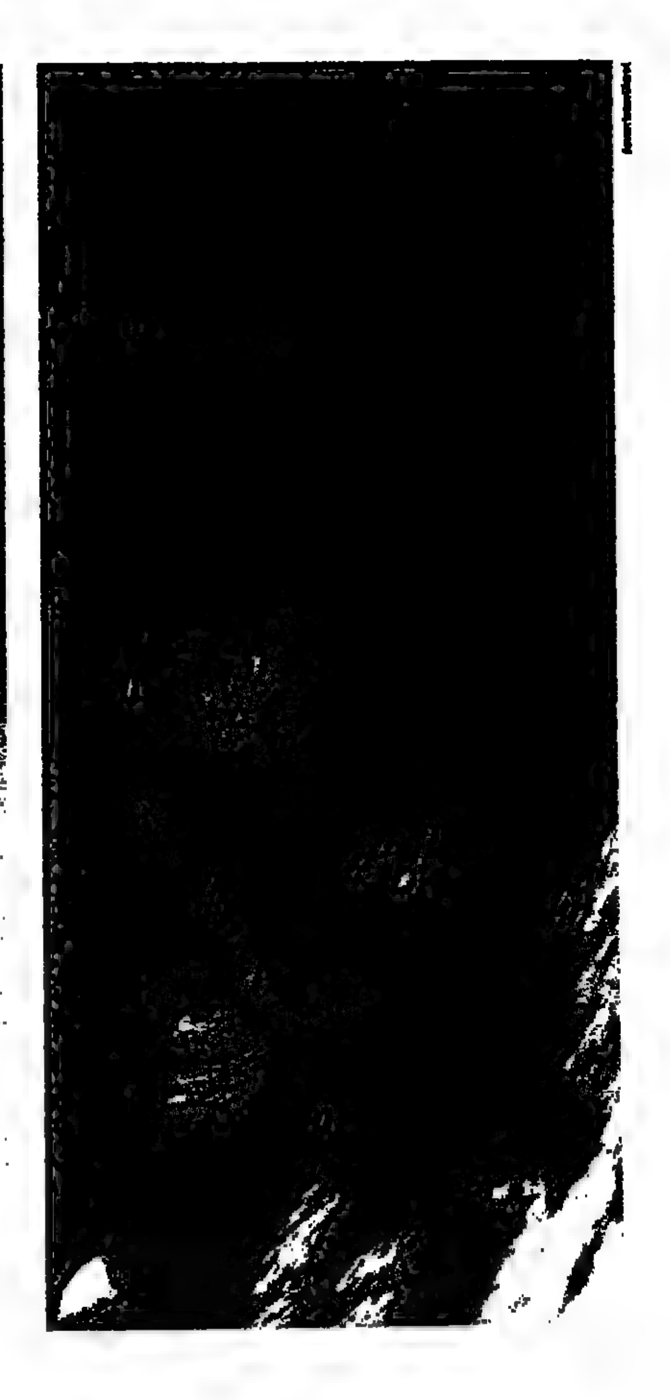
Si la démocratie reste le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple, il est grand temps pour les pouvoirs publics et les citoyens d'imposer leur choix et de ne pas subir ceux des autres.

***Corinne Lepage** est ancienne ministre de l'environnement.*



هكذا من الأصل





RHÔNE-POULENC UNIT LES SCIENCES POUR LA VIE

POUR PROTÉGER LA VIE, NOUS L'EXPLORONS SOUS TOUTES SES FORMES.

Santé humaine, santé animale, santé végétale : acteur mondial des sciences de la vie, Rhône-Poulenc découvre et développe de nouveaux médicaments (Rhône-Poulenc Rorer), met au point de nouveaux vaccins (Pasteur Mérieux Connaught), améliore la protection et la qualité des cultures (Rhône-Poulenc Agro), fait progresser la santé animale (Rhône-Poulenc Animal Nutrition et Merial*). Pour Rhône-Poulenc, l'union de toutes les sciences correspond à une mission fondamentale : contribuer à l'amélioration de la santé et du bien-être de l'Homme.

* Co-entreprise 50/50 avec Merck & Co., Inc.

http://www.rhone-poulenc.com

RHÔNE-POULENC

TRANSPORTS Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, a annoncé, vendredi 19 juin, les grandes lignes de la *« réforme de la réforme »* de la SNCF qui amende les changements opérés sous le gouvernement Juppé. ● LE RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE (RFF) recevra, sur trois ans, 37 milliards de francs de subventions pour stabiliser sa dette : responsable de la définition du réseau ferroviaire et de son financement, le RFF a hérité d'un endettement de 134,2 milliards de francs trop lourd vis-à-vis de ses recettes. ● UN CONSEIL supérieur du service public ferroviaire est créé. Il sera saisi pour avis sur le niveau des redevances versées par la SNCF au RFF, ou l'évolution du réseau. ● LE MINISTRE devait aussi vanter sa politique de relance du transport ferroviaire. Il souligne aussi que l'Etat oeuvre pour une stabilisation de l'emploi. ● LES RÉACTIONS des syndicats sont attendues dans un contexte tendu.

Jean-Claude Gayssot présente « la réforme de la réforme » de la SNCF

Le ministre des transports ne remet pas en cause la séparation opérée par le gouvernement Juppé entre le réseau et l'exploitation. Il annonce que l'Etat apportera 37 milliards en trois ans pour stabiliser la dette de Réseau ferré de France (RFF)

APRÈS AVOIR lancé en octobre une vaste concertation avec les syndicats de cheminots, Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, a annoncé, vendredi 19 juin, les grandes lignes de la *« réforme de la réforme »* du transporteur ferroviaire. Le ministre amende la réforme opérée par le gouvernement Juppé en février 1997 et inscrit son action autour de *« la relance du ferroviaire »*.

Premier volet : le financement du Réseau ferré de France (RFF), à qui incombe, depuis début 1997, la définition du réseau ferroviaire et son financement. Placé sous l'autorité directe de l'Etat, cet établissement a repris, au 1er janvier 1997, la totalité de l'endettement de la SNCF imputable au financement passé des infrastructures, soit 134,2 milliards de francs. La SNCF conservant de son côté un endettement d'environ 70 milliards de francs. Côté recettes, le RFF perçoit les dotations de l'Etat (8 milliards en 1997 et 10 milliards en 1998) et les péages de la SNCF (6 milliards en 1997, 6 milliards en 1998). Seulement, cet argent s'avère insuffisant pour payer le coût de la dette, du fonctionnement de RFF et des nouvelles infrastructures. Fin 1998, elle sera à plus de 150 milliards de francs.

« L'une des faiblesses de la réforme est de ne pas avoir parachevé un financement suffisant et pérenne. Il faudra bien un jour stabiliser la dette globale du transport ferroviaire, donc celle de RFF. Sinon, le déficit de RFF reviendrait comme un boomerang sur la SNCF », déclarait Claude Martinand, président de RFF, le 23 octobre 1997 à *La Tribune*. En clair, si RFF ne s'en sort pas, il devra augmenter les péages de la SNCF. Une menace qui pourrait complètement remettre en question l'effet positif de la réforme pour le transporteur ferroviaire : en 1996, ses 200 milliards de dettes généraient 12 milliards de frais financiers et expliquaient une grande partie de son déficit (15,2 milliards). A quoi aurait servi de transférer une grande partie de la dette si, *in fine*, l'opération se solde pour la SNCF de la même charge financière qu'avant ?

Pour éviter cet écueil, M. Gayssot a donc décidé de stabiliser la dette de RFF. Le budget 1999, actuellement en cours d'arbitrage, fera apparaître des engagements à hauteur de cette ambition. Le montant en sera connu fin juillet ou début septembre, mais il devrait être de 13 milliards. Pour la suite, afin d'éclairer l'avenir de RFF, l'Etat va s'engager sur trois ans, autour de 12 milliards en 2000 et autant en 2001.

Deuxième volet de cette *« réforme de la réforme »* : le volet institutionnel. Lorsqu'il était député de l'opposition, M. Gayssot (communiste) avait combattu la loi du 13 février 1997 qui a donné naissance au RFF : pour le futur ministre, ancien cheminot lui-même, comme pour la CGT, la CFDT et Sud-Rail, cette séparation entre maître d'œuvre et maître d'ouvrage portait en filigrane la perspective d'une libéralisation du transport ferroviaire : sur le même réseau, rien n'empêche qu'on fasse rouler plusieurs exploitants, rompant le monopole de la SNCF.

Devenu ministre, M. Gayssot a confirmé la pérennité de RFF : pas question, a-t-il dit, de jeter la réforme aux orties et de remettre la dette sur le dos de la SNCF. Cette réforme a tout de même permis de ramener ses pertes à moins de 1 milliard de francs en 1997. Il n'y aura *« ni statu quo, ni retour en arrière »*, a alors annoncé le ministre communiste. Il crée un conseil supérieur du service public ferroviaire pour être *« juge de paix des relations entre la SNCF et RFF »*, annonce-t-on au ministère des transports.

SURENCHÈRE SYNDICALE

Ce conseil sera saisi pour avis sur différents points comme la convention de gestion qui lie les deux établissements, le niveau des redevances, l'évolution du réseau, ou encore des grandes réformes tarifaires. Il sera composé de personnalités issues des rangs syndicaux, des directions et des conseils d'administration des deux entreprises, mais aussi de représentants des usagers. Sa composition et le champ de ses compétences exactes seront définis d'ici à fin juillet.

Cette mesure sera-t-elle jugée suffisante par les syndicats qui avaient contesté la création de RFF, et notamment Sud-Rail ? M. Gayssot appelle à un dialogue social apaisé, qui tourne autour de l'emploi et de la réduction du temps de travail notamment. Il fait valoir que la SNCF sort de cette *« réforme de la réforme »* préservée d'une augmentation des péages pendant trois ans. Mais le contexte est à la surenchère syndicale, exacerbée par l'arrivée de Sud-Rail. La direction a enregistré 71 préavis de grève pour cette seule semaine, alors qu'en temps normal on en compte... seulement 40 par semaine.

En 1997, l'Etat a repris 20 milliards de dettes à la SNCF, en échange de quoi l'établissement ferroviaire a budgété l'embauche de 1 000 cheminots et la création de 1 000 emplois-jeunes. En 1998, l'Etat a encore allégé de 8,3 milliards la dette du transporteur, désormais ramenée à environ 43 milliards. Cette année, 400 emplois-jeunes supplémentaires devraient encore être créés. M. Gayssot veut enrayer le phénomène de pertes nettes d'emploi à la SNCF ; depuis dix ans, elle perd 3 000 à 4 000 cheminots par an. De 200 500 en 1991, les effectifs statutaires sont passés à 175 000 en 1997. Le ministre pourra souligner devant les organisations syndicales que l'an dernier a marqué une rupture : la perte nette a été de 1 400 cheminots, cette année elle devrait être de 1 500. Le ministre ne revient pas en arrière sur l'esquisse de déréglementation, mais, en échange, il offre un effort financier accru de l'Etat et une stabilisation de l'emploi, le tout dans un discours sur la relance du ferroviaire.

Virginie Malingre

Manifestation européenne

Environ un millier de cheminots européens ont manifesté, jeudi 18 juin, dans les rues de Luxembourg pour protester contre une communication que la Commission européenne faisait devant le conseil des ministres des transports. Celle-ci porte sur l'ouverture progressive à la concurrence du transport ferroviaire de marchandises.

La Commission souhaiterait, selon les syndicats, ouvrir 5 % du trafic à la concurrence dès cette année et porter ce taux à 20 % dans dix ans. Selon Jean-Jacques Kermantran (FO), dix pays étaient représentés à la manifestation. Dont 400 Français, 150 Belges et une centaine d'Allemands. Les ministres britannique, autrichien et luxembourgeois on reçu une délégation pour lui indiquer qu'un conseil informel réétudiera cette question en septembre.

Des pilotes aux cheminots, petit traité de la méthode communiste

D'UNE ÉPREUVE à l'autre. Après les pilotes d'Air-France, les cheminots de la SNCF. Le 19 juin, le ministre communiste de l'Équipement, des transports et du logement présente sa fameuse *« réforme de la réforme »*, avant de s'envoler pour Cuba. Or, Jean-Claude Gayssot le sait, ce ne sera pas une formalité. L'intitulé embarrassé de sa conférence de presse en témoigne : *« L'avenir du service public ferroviaire français »*. Et, accessoirement, de la méthode communiste appliquée aux conflits, aux entreprises publiques et à... Lionel Jospin.

Jean-Claude Gayssot a déjà beaucoup de souvenirs en tête. Par exemple, l'annonce de l'ouverture du capital de France Télécom, en septembre 1997, et le tollé des militants cégétistes à la Fête de *L'Humanité*. Cette fois encore, Jean-Claude Gayssot, qui s'était opposé à la réforme de la SNCF du gouvernement d'Alain Juppé, sait qu'il ne peut y avoir *« ni statu quo, n retour en arrière »* : la réforme répond aux demandes de Bruxelles. Comme dans le conflit Air-France, Bercy est toujours là, planté au fond du décor. Cette fois, en outre, à la tête de l'entreprise publique, Louis Gallois a remplacé l'« ami » Jean-Cyril Spinetta, et les communistes de la CGT une direction du SNPL plutôt socialisante. A leur tête, un homme, Bernard Thibault, appelé à régner sur la CGT en janvier 1998 : quoique proche de la ligne d'ouverture de Robert Hue, il devra prouver à ses troupes, qui réclament l'abrogation de la loi créant le Réseau ferré de France (RFF) qu'il n'est pas l'allié du pouvoir.

Du conflit avec Air-France, Jean-Claude Gayssot a surtout retenu d'autres leçons. D'abord, qu'il faut toujours se méfier de la communication de Matignon. Boulevard Saint-Germain, comme Place du Colonel-Fabien, les retombées médiatiques de la grève des pilotes ont laissé un goût amer.

TERRAIN BALISÉ

Cette fois, Jean-Claude Gayssot a donc balisé le terrain. Main dans la main, comme toujours, avec Robert Hue, qui soutient tout mouvement social et estime, quand Matignon fait traîner les discussions, qu'il *« faut savoir arrêter une négociation »*. Mais, mardi 16 juin, il a rencontré, pour leur exposer son projet, les présidents des groupes socialistes à l'Assemblée nationale et au Sénat, Jean-Marc Ayrault et Claude Estier. Le lendemain, il a reçu à l'hôtel de Rocquelaure leurs homologues, Alain Bocquet et Hélène Luc. Sans tenir forcément le même discours. Devant les premiers, le ministre s'est préoccupé du climat social, notamment à la SNCF. Aux seconds, comme à ses amis de la place du Colonel-Fabien et de *L'Humanité*, il a expliqué qu'il serait bon que les cheminots *« poussent un peu »*, pour l'aider face à la direction de la SNCF et à Bercy. Les ministres communistes, *« relais du mouvement social »*, toujours...

Bref, à l'hôtel de Rocquelaure, on n'a oublié personne. Jusqu'aux meilleurs amis, dont on sait qu'il faut parfois se méfier davantage que ses ennemis. Le 5 juin, lorsque le ministre des transports et du logement avait annoncé la baisse du Livret A, le député de la Somme Maxime Gremetz avait ainsi trouvé *« particulièrement dommageable que ce soit un ministre communiste qui ait annoncé cette triste nouvelle »*, tandis qu'Alain Bocquet déclarait que *« s'en prendre aux petits épargnants n'était pas une bonne mesure »*. Vite, très vite, il avait fallu effacer cet effet désastreux, à quelques jours de la *« réforme de la réforme »*.

Ariane Chemin

La Corée du Sud publie la liste de ses conglomérats appelés à disparaître

TOKYO
de notre correspondant

Alors que la crise sociale s'aggrave, le président Kim Dae-jung a-t-il décidé de porter le fer dans la plaie en faisant preuve de détermination à l'égard des conglomérats (chaebols) qui tardent à se restructurer ? La commission de surveillance financière, chargée de la réforme de ce secteur, a publié, jeudi 18 juin, la liste de cinquante-cinq entreprises, dont une vingtaine de filiales dépendant de cinq premiers *chaebols* (Hyundai, Samsung, Daewoo, LG et SK), qui devront être mises en liquidation ou fusionnées.

Cette initiative est présentée par les autorités comme reflétant la volonté du gouvernement de procéder à une restructuration industrielle qui se fait attendre en coupant les branches mortes. Des mesures de contrainte (telles que des restrictions de crédit) pourraient être prises à l'égard des conglomérats qui ne s'y plieraient pas.

La liste des cinquante-cinq entreprises déclarées non viables a été dressée à partir de l'examen par la commission de surveillance financière de trois cent treize sociétés en difficulté. Les entreprises désignées devront soit être mises en liquidation soit fusionner avec d'autres afin de concentrer les activités. Jusqu'à présent, les *chaebols* avaient pour stratégie d'être présents dans tous les secteurs. Et les tentatives des gouvernements passés de les contraindre à se spécialiser ont échoué.

UN PREMIER PAS

Parmi les transferts d'activités pronostiqués par la presse coréenne, il y aurait l'abandon par Samsung de son ambition automobile ; en revanche, le groupe reprendrait la production de semi-conducteurs de LG. Samsung Motor, qui figurait sur une autre liste d'une centaine d'entreprises non viables établie par une banque.

Dans la liste établie par les autorités ne figurent pas des entreprises chancelantes telles que le groupe Hanbo, qui est en faillite, ou Kia Motor qui ne vaut guère mieux. LG Metal en est également absent, en dépit de ses difficultés. Les autorités ont annoncé que cette liste n'est qu'un premier pas.

D'autres trains de mesures visant cette fois les entreprises publiques et semi-publiques ainsi que le secteur financier devraient être annoncés à la fin du mois. Ils comporteraient la privatisation de l'aciérie Posco et de la compagnie coréenne d'électricité. Un tiers des établissements de recherche gouvernementaux devraient en outre être fusionnés ou disparaître. Des fusions sont enfin attendues dans le secteur bancaire : douze établissements présentant un taux de solvabilité inférieur à celui exigé par la Banque des règlements internationaux devront être absorbés par d'autres organismes plus sains.

Les syndicats demandent que les salariés ne soient pas les seules victimes de la crise que traverse la Corée du Sud. Mais les liquidations d'entreprises non viables vont se traduire par une augmentation du chômage (qui, en avril, a atteint 6,7 %, frappant 1,4 million de personnes), alors que les mesures prises par le gouvernement pour aider les demandeurs d'emploi sont encore très insuffisantes. En outre, les analystes économiques sont sceptiques sur la détermination que manifeste le gouvernement envers les *chaebols*, faisant valoir que la plupart des entreprises figurant sur la « liste noire » sont de seconde importance, voire inconnues (à l'exception de Hyundai Livart) et ont déjà pratiquement déposé leur bilan.

Philippe Pons

GIAT Industries prépare ... en raison de la baisse ...

Les limites d'un accord ...

VOUS

1000 points sur

0 803 00 123

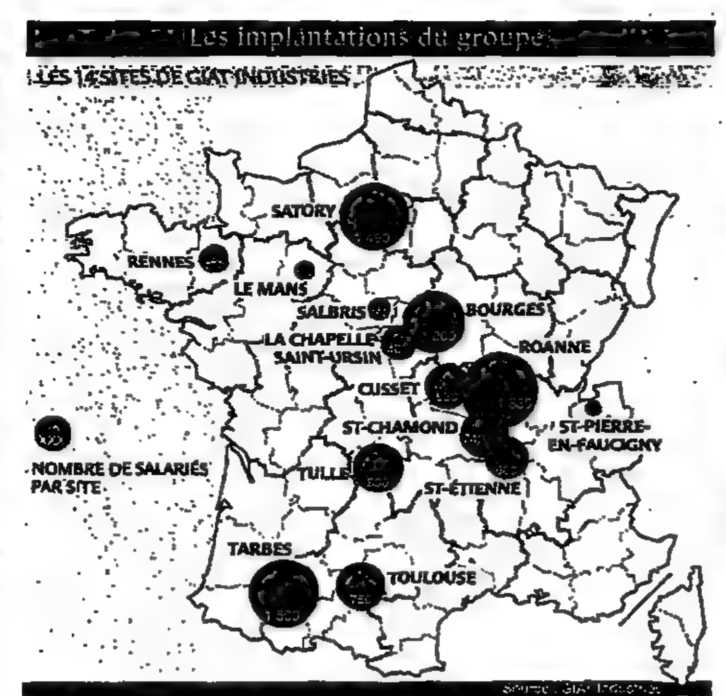
GIAT Industries prépare un nouveau plan social en raison de la baisse des commandes militaires

Au moins 4 000 emplois seront supprimés d'ici à 2002

Confronté à la contraction des marchés de défense, GIAT Industries a réalisé quatre plans sociaux en dix ans. Ses effectifs sont passés de 16 000 personnes en 1995 à 10 580. Recapitalisé trois fois par l'Etat, qui lui a versé 11,7 milliards de francs, le groupe envisage de fermer deux sites et de faire partir en retraite des salariés de cinquante-deux ans. Ce plan doit être présenté lors du conseil d'administration du 7 juillet.

LE MINISTRE de la défense, Alain Richard, a indiqué, jeudi 18 juin, que le PDG du groupe public d'armement terrestre GIAT Industries, Jacques Loppion, devrait annoncer un nouveau plan social. Celui-ci portera sur la suppression – étalée sur quatre ans – d'au moins 4 000 emplois, sur les 10 580 que compte actuellement l'entreprise. Sept sites industriels seraient concernés à un titre ou à un autre. Quand M. Loppion a pris la présidence de GIAT Industries à la mi-1995, le groupe occupait environ 16 000 salariés, répartis sur quatorze établissements au total.

C'est le 7 juillet, lors d'un conseil d'administration, puis d'un comité central d'entreprise, que le PDG de GIAT Industries fera connaître ses décisions. Tandis que M. Richard estimait que le groupe avait déjà accompli *« de larges efforts d'adaptation »*, M. Loppion a, de son côté, reconnu que cet effort de rationalisation était *« drastique »* et qu'il lui faudrait concevoir un plan social, suivi d'une *« stratégie d'accompagnement »*, duquel l'Etat ne pouvait pas être absent. C'est la raison pour laquelle le plan d'austérité qui sera annoncé tient aussi compte des contraintes imposées par l'aménagement du territoire et par la rétraction du dispositif militaire conçu par le ministère de la défense.



Sept sites sont plus particulièrement concernés par le plan social : Le Mans, Salbris, Rennes, Saint-Pierre-en-Faucigny, Saint-Etienne, Tarbes et Tulle.

GIAT Industries est confronté à un double phénomène. D'une part, les commandes de l'Etat (matériels terrestres et munitions) sont en chute libre et ce déclin intervient alors que le groupe subit les conséquences d'une gestion antérieure qui l'a conduit au bord de la faillite. D'autre part, les marchés extérieurs, déjà stagnants, sont le siège d'une vive concurrence avec des fournisseurs étrangers, américains notamment, comme c'est aujourd'hui le cas en Arabie saoudite, Afrique du Sud ou Turquie. En trois ans, le groupe a dû être recapitalisé à trois reprises, l'Etat, seul actionnaire, lui ayant versé 11,7 milliards de francs au total.

Le 7 juillet, M. Loppion devrait annoncer la suppression de 4 000 emplois, au minimum, d'ici à 2002. Les modalités de ces départs ne sont pas définitivement déterminées. En effet, le personnel de GIAT Industries bénéficie de statuts très différents. Ainsi, 60 % des effectifs sont des personnels à statut d'Etat et devraient pouvoir tirer profit d'un décret récent du ministre de la défense leur permettant – ainsi qu'aux salariés des arsenaux – de partir à 52 ans sous condition d'un double volontariat : celui de l'intéressé et celui de l'entreprise elle-même, qui devra donner son accord préalable. Les 40 % restants sont des personnels disposant de conventions collectives ou des fonctionnaires dont l'entreprise pourra réclamer qu'ils reviennent à leur administration d'origine. Mais, d'ores et déjà, ce jeu de dispositions particulières pourrait n'être pas suffisant pour atteindre l'objectif de M. Loppion. Pour ces préretraites exceptionnelles à 52 ans, GIAT Industries a prévu de provisionner jusqu'à 1 milliard de francs dans ses comptes 1998.

RECONVERSIONS SUR PLACE

Dans le dossier qu'il doit soumettre à ses représentants syndicaux, une semaine avant la réunion du conseil d'administration et du comité central d'entreprise, M. Loppion a aussi l'intention d'évoquer la *« fermeture »* ou la *« compression »*, c'est-à-dire le regroupement d'un certain nombre de sites de GIAT Industries. Sept sont principalement concernés. Deux pourraient être fermés : Le Mans (Sarthe) et Salbris (Loir-et-Cher) avec, pour ce dernier établissement, la possibilité de transférer des emplois à La Chapelle-Saint-Ursin (Cher). Deux autres, Rennes et Saint-Pierre en Faucigny (Haute-Savoie), pourraient bénéficier d'un *« partenariat »* avec d'autres entreprises locales, voire étrangères, mais travaillant dans la même spécialité, pour des reconversions de la main-d'oeuvre sur place. Trois autres sites, enfin, à Saint-Etienne, Tarbes et Tulle, devraient subir, selon des responsables, *« une nouvelle cure d'amaigrissement »*.

M. Richard a donné l'assurance que le gouvernement tiendra compte des réductions d'effectifs à GIAT Industries pour arrêter, à la même date, son propre plan de restructuration des armées, qui touche les services et les commandements territoriaux. *« Il faut éviter que les mêmes bassins d'emploi soient trop affectés par ces mesures »*, a estimé M. Richard.

Le ministre de la défense considère, d'autre part, que GIAT Industries est désormais bien placé dans les projets de coopération européenne en matière d'armements terrestres. Ainsi l'entreprise française fera-t-elle partie du consortium industriel, avec des groupes britannique et allemand, pour la construction du nouveau véhicule blindé de combat d'infanterie (VBCI) dont le marché est estimé à plus de 1 500 exemplaires dans les trois pays. De même, GIAT Industries devrait annoncer sous peu un accord avec la société privée française Panhard, qui prévoit que les deux groupes font désormais cause commune pour la construction de blindés à roues.

Jacques Isnard

Turboméca suspend un accord social pour cause de reprise de l'activité

La CFDT craint des ajustements au gré des marchés

BAYONNE
de notre correspondant

Après les vaches maigres, l'abondance : un surcroît de commandes vient d'amener le motoriste Turboméca à suspendre un accord de réduction du temps de travail conclu dans le cadre de la loi Robien. Pour autant, ce fabricant de turbines et de moteurs pour hélicoptères et avions légers estime que les embauches prévues par le plan sont acquises. Et il se déclare prêt à engager, dès juillet, des négociations pour réduire le temps de travail dans le cadre de la loi Aubry.

Conclu pour trois ans le 20 novembre 1996, l'accord, élaboré dans le cadre du volet défensif de la loi Robien, prévoyait une réduction du temps de travail de 10 % compensée à 47,50 %. A cette époque, le constructeur aéronautique était en pleine turbulence : tant les réparations que les commandes de matériels neufs se faisaient rares, au point d'annoncer un plan social avec 600 suppressions de postes dont 150 licenciements secs. *« Encouragé par les pouvoirs publics, le dispositif de 1996 a permis d'éviter ces 150 licenciements,* rappelle Yvan Palays, chef du service relations sociales et juridiques. *Maintenant, la situation est différente, notre plan de charge est en forte progression. Or le texte de 1996 ne prévoyait rien dans cette hypothèse. Il fallait donc s'adapter à la nouvelle donne. »*

Depuis quelques mois, en effet, les bonnes nouvelles semblent s'accumuler pour les sites Turboméca de Bordes près de Pau (2 100 salariés) et de Tarnos (1 100 postes) dans le bassin d'emploi de Bayonne : ici, l'armée et l'Etat font réparer des moteurs ; là, les commandes de 160 hélicoptères de combat Tigre par l'Allemagne et la France, après l'achat de 674 hélicoptères pour transport militaire NH-90 par quatre pays européens, laissent augurer de nombreuses heures de travail pour en fabriquer les turbines. *« Hier, deux ans en moyenne séparaient la commande de la livraison,* commente Jean-Bernard Cocheteux, PDG de la société. *Aujourd'hui, les fluctuations d'activité nous obligent à être plus réactifs. »*

> L'entreprise a retrouvé une capacité de production de 10 % supérieure

Signataire en 1996 avec la CGC et FO, la CFDT n'a pas ratifié l'avenant du 8 juin dernier qui a pris effet le 15 juin. Pour Gilbert Corrihons, délégué central cédétiste, *« le nouveau contexte était pourtant une excellente occasion d'embrayer sans tarder sur le dispositif Aubry puisqu'ici nous n'avons jamais pu discuter comme prévu du volet offensif du dispositif Robien »*. Et de craindre une politique d'ajustement au gré de marchés pas toujours garantis.

Pour sa part, la CGT réclame l'embauche de tous les contrats à durée déterminée et s'apprête à demander les 35 heures payées 37 avec des embauches compensatrices.

Reste que, même avec la mise entre parenthèses du texte de 1996, les 150 postes un temps menacés ont été pérennisés. *« Nous avons donc respecté nos engagements,* constate Yvan Palays. *A priori, on voit donc mal la direction départementale du travail réclamer le remboursement des aides publiques qu'amène le dispositif Robien. »* En suspendant l'accord de 1996, la filiale du groupe Labinal a retrouvé une capacité de production de 10 % supérieure et 400 embauches sont en cours, mais la moitié sous forme de CDD.

Michel Garicoix

Les limites d'un accord Robien

L'ANNONCE de 3 000 à 4 000 suppressions d'emplois chez GIAT Industries – le cinquième plan social depuis 1987 – marque les limites de l'accord Robien signé dans cette entreprise le 10 décembre 1996 entre la direction et quatre syndicats (CFDT, CFTC, FO et CGC). Dans un premier temps, la loi Robien avait été qualifiée *« d'amendement GIAT »* tant elle semblait être faite sur mesure pour le grand malade de l'industrie de la défense pour lequel de multiples raisons ont empêché les médecins de recourir à la chirurgie. L'accord du 10 décembre prévoyait la suppression de 2 569 emplois sur 12 500. Mais sur ce nombre, 700 devaient être sauvés grâce à la réduction du temps de travail à 35 heures. Celle-ci, par le jeu des primes, s'est traduite par une baisse des salaires réels limitée à 2 %.

Mais, très vite, cet accord est apparu comme l'exemple de ce qu'il ne fallait pas faire. Dès mars 1997, dans un rapport remis à la commission des finances de l'Assemblée nationale, le BIPE et Bernard Brunhes Consultants déploraient que, dans les établissements, les accords locaux *« entraînent une inflation de jours libres davantage qu'une réorganisation du travail »*.

CHUTE DES COMMANDES

Au lieu d'améliorer la productivité, l'accord l'a dégradée : le coût horaire de travail a augmenté de 4,1 %, selon ce rapport. Aujourd'hui, la direction ne souhaite pas commenter cet accord et indique qu'*« il se poursuit jusqu'à fin 1998 »*. La CFDT, qui en a été le fer de lance, estime que les problèmes viennent non pas de l'accord mais de la chute des commandes. *« Six mois après l'accord, le volume de commandes a été divisé par quatre. En 1997, la division armes et munitions a reçu 750 millions de francs de commandes et seulement 200 millions en 1998. Dès lors, l'équilibre économique sur lequel reposait l'accord ne tenait plus »*, analyse Gérald Hayotte, délégué syndical central CFDT. Le caractère structurel des difficultés de GIAT aggravé par une mauvaise organisation du travail aura eu raison de la réduction du temps de travail.

Frédéric Lemaître

Micron reste le seul américain sur le marché des mémoires

APRÈS MOTOROLA, voici un an, un autre fabricant américain de semi-conducteurs, Texas Instruments, jette l'éponge dans les mémoires DRAM (dynamic random access memories), destinées aux ordinateurs personnels. Le groupe texan a annoncé, jeudi 18 juin, la vente de ses activités dans ce domaine à son concurrent Micron. Ce dernier se propulsera ainsi du cinquième au deuxième rang mondial dans les DRAM, derrière le sud-coréen Samsung, s'affichant comme le dernier acteur américain sur ce marché en plein marasme depuis dix-huit mois.

Les capacités de production restent excédentaires, et les prix des mémoires sont donc toujours tirés vers le bas. En 1998, les ventes de DRAM en dollars devraient baisser de plus de 20 % par rapport à 1997 selon l'Association des fabricants américains de semi-conducteurs (SIA). Et comme ces composants représentent un quart du total des achats de semi-conducteurs, ce sont les ventes de l'ensemble de l'industrie qui devraient reculer de 1,8 %, à 134 milliards de dollars.

ACTIVITÉS DÉFICITAIRES

Dans ce contexte, les activités DRAM de bon nombre de fabricants sont déficitaires. C'est le cas pour Texas Instruments et Micron. Texas Instruments ne sortira cependant pas totalement des mémoires, qui représentaient 20 % de son activité semi-conducteurs. Micron paiera en effet le groupe texan pour partie en émettant de nouvelles actions, et Texas Instruments détiendra un peu plus de 10 % de son capital.

Pour céder ses DRAM, Texas Instruments doit aussi verser 750 millions de dollars à Micron, ses unités de production n'étant pas jugées assez compétitives. Parallèlement, Texas Instruments supprimera 3 500 emplois dans le reste de ses activités de semi-conducteurs. Ce qui, en comptant la cession des DRAM, ramènera ses effectifs de 44 000 à 36 000 salariés. Le groupe espère 270 millions de dollars d'économies annuelles.

Philippe Le Cœur

(Publicité)

Télévisions locales : le débat sur la publicité est relancé

Michel Françaix et Jacques Vistel préconisent, dans un rapport, la création d'un réseau hexagonal de chaînes locales et l'accès à des secteurs jusqu'alors interdits en publicité pour permettre un véritable développement de ces télévisions

« LES TÉLÉVISIONS locales correspondent à une véritable demande du public mais elles n'arrivent pas à trouver leur équilibre économique. » Forts de ce double constat, le député socialiste Michel Françaix (Oise), par ailleurs administrateur de France 2, et le conseiller d'Etat Jacques Vistel préconisent dans le rapport qu'ils vont remettre prochainement à Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, des solutions concrètes visant à définir les conditions du développement et de la viabilité de ces chaînes.

En premier lieu, les rapporteurs préconisent d'appliquer une recette déjà éprouvée par la presse quotidienne régionale (PQR) : la mise en œuvre d'une régie publicitaire commune à tout un réseau de chaînes locales. Michel Françaix n'exclut pas en effet *« la création d'une vingtaine de chaînes locales en France »*, sur la base d'un budget annuel de vingt millions de francs chacune. Selon le député, *« il faudrait trouver 400 millions pour faire vivre un réseau d'une vingtaine de chaînes locales. C'est moins que ce que rapporte à TF 1 l'accès à la seconde coupure publicitaire »*.

Il propose, tout comme le Conseil supérieur de l'audiovisuel, d'ouvrir aux télévisions locales l'accès à la publicité de secteurs jusqu'alors interdits, comme la grande distribution, voire même l'édition. Cette nouvelle manne pourrait être à portée de ces chaînes, à condition que ces télévisions soient réellement locales. Ce qui signifie selon les auteurs que *« 80 % des émissions soient locales »*, ce qui exclut *de facto* les décrochages de M 6 ou de France 3. Ils souhaitent que ces chaînes soient détenues par des capitaux locaux et donc par la PQR. Ces propositions permettraient selon le député, *« un passage en douceur, pendant une période de deux ou trois ans »*, puisque *« la Commission de Bruxelles devrait, à terme, faire sauter les verrous des secteurs interdits à la publicité »*.

De telles réflexions vont dans le droit fil des desiderata de Louis-Bertrand Raffour, directeur général de Télévisions Locales Développement (Havas Images) qui considère que *« la logique des secteurs interdits ne pourra tenir éternellement en France »*. Il souhaite ainsi *« éviter une dérégulation brutale »* et *« favoriser l'émergence d'une concurrence »*. Pourtant, sa maison mère, Vivendi, a bel et bien l'intention de se désengager des télévisions locales – elle est présente dans Télé Toulouse et TLM à Lyon, deux chaînes déficitaires. *« La loi sur l'audiovisuel empêche le groupe d'être titulaire de plusieurs autorisations, à part Canal Plus. Nous voulons passer la main à la PQR. Mais si d'ici six mois ou un an, nous ne trouvons pas de solution, alors nous fermerons TLM et Télé Toulouse »*, prévient-il.

Malgré plusieurs plans de relance, l'autre grande chaîne locale hertzienne, T2S (ex-8 Mont Blanc) pourrait se voir retirer son autorisation à la fin du mois. *Le Dauphiné libéré* suit de près l'évolution du dossier.

Le CSA a également conventionné plus d'une cinquantaine de chaînes locales du câble, presque toutes nées dans la foulée du Plan Câble. *« Financées par les villes et les câblo-opérateurs, ces chaînes voient souvent leurs budgets se réduire »*, regrette Danièle Blangille, déléguée générale de l'Association des villes câblées (Avica). France Télécom Câble vient d'arrêter sa chaîne locale de Marseille tandis qu'à Angers, la ville a réduit sa contribution et remercié la direction de la chaîne TV 10.

> « Trop de gens ont intérêt à ce que ça ne bouge pas, à commencer par les opérateurs nationaux. Pour peser, il faudrait que la presse régionale soit unie et déterminée, or elle ne l'est pas »

Les difficultés des chaînes locales françaises ne sont pourtant pas liées à une absence de potentiel de recettes. Le marché publicitaire local représente, selon l'étude « France Pub » (Havas) quelque 50,9 milliards de francs. Par ailleurs, Jacques Bille, délégué général de l'Association des agences conseil en communication (AACC), affirme qu'*« agiter le chiffon rouge de Bruxelles n'est pas justifié. Il n'y a aucune raison pour que la France soit obligée d'ouvrir la publicité télévisée au secteur de la distribution »*. Selon lui, la radio et l'affichage risquent de pâtir bien davantage que la PQR d'une ouverture de la distribution à la publicité télévisée. *« La publicité pour les produits restera dans les journaux régionaux tandis que la publicité d'image changera de support »*, explique-t-il. En tout cas, aucune étude ne prouve encore que les chaînes locales pourraient être sauvées par la publicité pour la distribution.

Aujourd'hui, deux chaînes nationales, M 6 et France 3, se sont lancées dans une politique active de décrochages. TF 1 joue l'attentisme et assure que *« si les télévisions locales ont un jour accès à la publicité sur la grande distribution, le loup sera dans la bergerie et les chaînes nationales réclameront la même chose »*. Nicolas de Tavernost, directeur général de M 6 souhaite augmenter la durée de ses dix décrochages locaux (aujourd'hui bloqués à 7 minutes) et demande un accès, comme France 3, à la publicité nationale : *« La presse risque d'être deux fois perdante si elle finance des chaînes locales. Une fois parce qu'elle devra payer le déficit de ces chaînes, et une seconde fois parce que ces chaînes lui prendront les recettes publicitaires de la distribution »*.

Aujourd'hui, la presse régionale reste divisée. Une ligne de fracture s'est dessinée il y a un an, autour de l'*« amendement M 6 »*, qui proposait d'introduire des coupures publicitaires dans les décrochages locaux. L'unanimité de façade qui prévalait jusque-là a éclaté. L'amendement n'est pas passé, mais le débat, qui reste vif, se cristallise autour de l'ouverture de la publicité pour la distribution. Les uns craignent de perdre une part importante de leurs recettes publicitaires. Les autres estiment que la presse doit anticiper cette évolution du paysage médiatique. Hubert Couduriet, rédacteur en chef du *Télégramme de Brest*, reste pessimiste sur l'issue des débats : *« Trop de gens ont intérêt à ce que ça ne bouge pas, à commencer par les opérateurs nationaux. Pour peser, il faudrait que la presse régionale soit unie et déterminée, or elle ne l'est pas »*.

Alain Salles et Nicole Vulser

TLI en attente à Clermont-Ferrand

La chaîne TLI a reçu du CSA une autorisation temporaire de diffuser un programme local dans la zone de Clermont-Ferrand, entre le 21 janvier et le 31 mai. Mais une fois ce délai passé, la chaîne souhaite continuer ses programmes.

Selon Mᵉ Emmanuel Jacques, avocat de TLI, *« le CSA nous a demandé de cesser d'émettre et nous a promis qu'il y aurait un appel à candidature. Mais celui-ci devra être lancé avant le 18 juillet, autrement nous engagerons une procédure devant le Conseil d'Etat »*. En attendant, TLI s'est transformé en Société de production de télévision locale pour continuer à préparer des émissions.

Par ailleurs, le CSA doit trouver un canal hertzien qui permette une meilleure réception pour les habitants de la région. TLI a renoncé à utiliser les services de TDF qui réclame 1,2 million de francs pour la location annuelle de son émetteur. TLI a trouvé une solution à 250 000 francs auprès d'un petit opérateur avec un émetteur indépendant installé sur La Croix de Ternant, une colline, proche de Clermont-Ferrand.

Les audiences du Mondial à la télévision

■ AFRIQUE DU SUD-DANEMARK (jeudi 18 juin, France 2 à 17 h 30) : 3 031 705 téléspectateurs, 40,3 % de parts d'audience. A la même heure sur TF 1 : 1 259 561, 16,7 % ; France 3 : 1 332 069, 17,7 % ; M 6 : 608 782, 8,1 % ; Cinquième : 202 449, 2,7 % ; Arte : 28 357, 0,4 %.

■ ARABIE SAOUDITE-FRANCE (TF 1 à 21 heures) : 11 216 520 téléspectateurs, 54,1 % de parts d'audience. A la même heure sur France 2 : 2 249 512, 10,8 % ; France 3 : 2 003 243, 9,7 %, M 6 : 1 672 932, 8,1 % ; Cinquième/Arte : 673 214, 3,2 %.

★ Sources : Médiamat, Médiamétrie, Traitement CREDOME-Publicis, auprès des individus de 15 ans et plus.

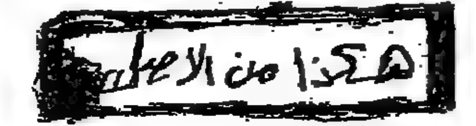
DÉPÊCHES

■ ALLEMAGNE : le groupe Kirch a annoncé, jeudi 18 juin, à l'office allemand des cartels son intention de porter à 50 % sa participation dans la chaîne cryptée Première.

■ ÉDITION : Havas crée un nouveau pôle d'édition en regroupant *« dans l'immédiat »* La Découverte, Syros, les Editions de la Cité et Les Presses de la Renaissance, sous la direction de Pierre Dutilleul.

■ SATELLITE : la Société européenne de satellites (SES), opérateur d'Astra, devait introduire, vendredi 19 juin, 15 % de son capital à la Bourse du Luxembourg et au Seaq de Londres. 6,2 millions d'actions seront proposées à un prix unitaire compris entre 867 francs et 1 016 francs.

■ AUDIOVISUEL : la société de télécommunications britannique BT va prendre 0,7 % du capital de Mediaset, le groupe de télévision italien, contrôlée par Silvio Berlusconi.



AFFAIRES

INDUSTRIE

● **ARCO : le pétrolier américain Atlantic Richfield Co (ARCO)** a annoncé, le 18 juin, la cession de son activité chimique Arco Chemical au groupe Lyondell, pour 5,6 milliards de dollars (33,6 milliards de francs). Cette société est le leader mondial de l'oxyde de propylène, qui entre dans la fabrication des peintures et solvants.

● **RHÔNE-POULENC AGRO : le groupe français a annoncé le 18 juin l'acquisition d'éthéphon,** un régulateur de croissance utilisé dans de nombreuses cultures, auprès de la Compagnie française des produits industriels (CFPI), filiale du groupe néo-zélandais Fernz-Nufarm.

● **RÉMY COINTREAU : le réseau de distribution de Rémy Cointreau en France** s'apprête à conclure un accord de joint-venture avec la société Saint Raphaël-Grant, dont le capital est détenu pour moitié par Bacardi-Martini et pour moitié par William Grant.

● **ALCATEL : cent ans après sa création,** l'ex-Compagnie générale d'électricité (CGE), devenue Alcatel Alsthom, change encore de nom. Ses actionnaires ont adopté le 18 juin le nom d'« Alcatel », qui sera effectif au 1er septembre.

● **ERICSSON : le groupe suédois** négocierait le rachat de la société américaine Ascend (équipements pour réseaux de transmission de données).

● **MICROSOFT : le fabricant américain de logiciels** est entré au capital de Pluto, firme américaine créée il y a 3 ans, spécialiste des équipements pour les diffuseurs de télévision.

SERVICES

● **EDF : le ministère de l'économie a indiqué, le 18 juin, qu'il cherchait « une solution honorable »** pour Edmond Alphandéry, dont le départ de la présidence d'EDF est acquis depuis quelques jours. Il devrait être remplacé d'ici au 1er juillet par François Roussely, directeur de cabinet du ministre de la défense (*Le Monde* du 13 juin).

● **BT : l'opérateur de télécommunications** britannique va prendre 0,7 % du capital de Mediaset, la société de télévision du groupe Berlusconi. Il envisage par ailleurs de créer avec l'américain AT&T une société commune dans les services téléphoniques internationaux, selon *Business Week*.

● **WORLDCOM-MCI : un accord préliminaire de la Commission européenne** à la fusion des opérateurs téléphoniques américains était attendu le 19 juin, le feu vert final devant intervenir le 8 juillet. MCI a accepté de vendre la totalité de ses activités dans le domaine d'Internet.

● **VIRGIN : le groupe de Richard Branson** est prêt à lancer une compagnie aérienne intérieure aux Etats-Unis, à condition que la législation américaine change et lui permette d'en détenir plus de 25 %, a indiqué jeudi 18 juin un de ses porte-parole.

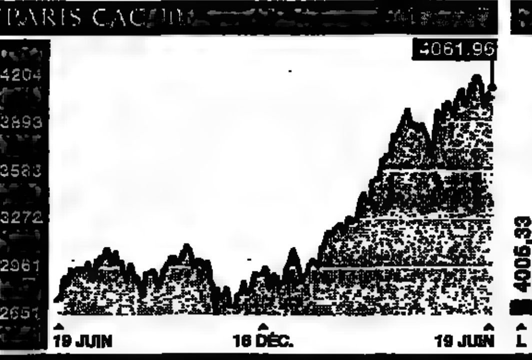
FINANCE

● **CRÉDIT FONCIER : un comité central d'entreprise** (CCE) devait se tenir vendredi 19 juin, afin de clarifier des perspectives de plus en plus floues. Le sénateur Gerard Delfau indique qu'il faut *« marier l'offre de La Poste avec celle des Caisses d'Epargne »*, tandis que le gouvernement cherche des solutions alternatives.

● **ALLIANZ-AGF : l'assureur allemand et sa filiale,** les AGF, ont annoncé, le 19 juin, de nouveaux rapprochements de filiales en Europe et au Canada. Un processus similaire aura lieu au Portugal et en Irlande du Nord. La filiale britannique d'Allianz, Cornhill, chapeautera les activités des AGF outre-Manche.

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr

PARIS CAC 40



Indices boursiers

Europe 12h30 ▶	Cours 19/06	Var. % 18/06	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	[illegible]	0,24	35,45
- SBF 120	[illegible]	0,16	36,22
- SBF 250	[illegible]	0,43	35,84
- SECOND MAR.	[illegible]	−0,01	34,95
- MIDCAC	[illegible]	−0,21	38,20
LONDRES FT100	[illegible]	−0,13	13,02
AMSTERDAM AEX	[illegible]	−0,50	28,45
BRUXELLES BEL	[illegible]	0,37	38,19
FRANCFORT D30	[illegible]	−0,53	33,84
MADRID IBEX35	[illegible]	0,57	35,30
MILAN MIB30	[illegible]	−0,45	36,82
SUISSE SMI	[illegible]	0,21	19,77
STOXX 666	[illegible]	−0,52	—
EURO STOXX 326	[illegible]	−0,61	—
STOXX 50	[illegible]	−0,39	—
EURO STOXX 50	[illegible]	−0,52	—

Monde ▶	Cours 18/06	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	−0,19	11,44
- SP 500	[illegible]	−0,07	14,01
- NASDAQ	[illegible]	−0,21	12,89
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	−1,66	−16,29
JOHANNESBURG	[illegible]	−1,05	12,50
MEXICO BOLSA	[illegible]	−1,88	−22,33
SANTIAGO IPSA	[illegible]	−0,75	−25,32
SAO PAULO BOU.	[illegible]	−3,81	−0,45
TORONTO FSE I.	[illegible]	−0,79	6,66
ASIE 10h15	19/06	18/06	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	−4,92	−25,80
HONGKONG H.	[illegible]	0,89	−19,87
SÉOUL	[illegible]	−4,18	−16,07
SINGAPOUR ST.	[illegible]	−0,69	−26,43
SYDNEY ALL O.	[illegible]	−0,74	−1,08
TOKYO NIKKEI	[illegible]	−0,61	0,06

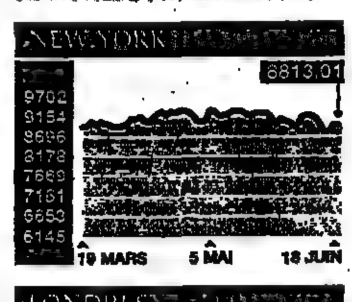
Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 18/06	Var. % 17/06	Var. % 31/12
CIC - ACTIONS	648	+9,83	—
CERUS EUROP.R	[illegible]	+7,45	+21,15
ATOS CA	[illegible]	+5,98	+81,70
DEVEAUX(LY)#	[illegible]	+5,09	+41,42
SGE	[illegible]	+4,33	+69,87
EURAFRANCE	[illegible]	+3,97	+54,89
SOMMER-ALLIBE	[illegible]	+3,91	+51,28
FIVES-LILLE	[illegible]	+3,88	+46,17
S.I.T.A	[illegible]	+3,79	+30,86
CHARGEURS	[illegible]	+3,71	+39,72

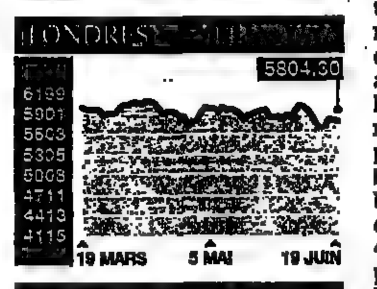
Baisses ▶	Cours 18/06	Var. % 17/06	Var. % 31/12
HAVAS ADVERTI.	[illegible]	−6,55	+60,58
ERAMET	[illegible]	−5,73	+8,77
GROUPE GTM	[illegible]	−4,80	+46,91
LAGARDERE	[illegible]	−4,68	+29,79
CS SIGNAUX(CS	[illegible]	−3,44	+199,46
EUROTUNNEL	[illegible]	−3,44	+35,39
LEGRAND ADP	[illegible]	−3,40	+30,89
EURO DISNEY	[illegible]	−3,08	+67,14
ECIA	[illegible]	−2,97	+40,33
BULL#	96	−2,87	+54,57

PARIS SBF 250 — 2641,67 — 2723, 2653, 2583, 2513, 2443, 2373 — 19 MARS, 5 MAI, 19 JUIN

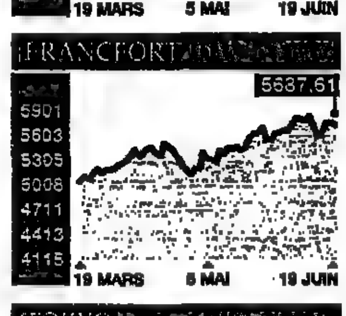
NEW YORK



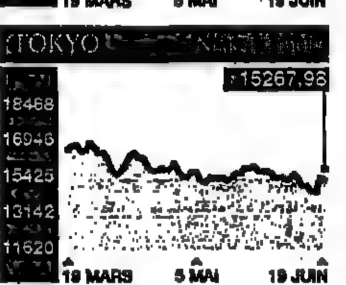
LONDRES



FRANCFORT



TOKYO



LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

VENDREDI, la Bourse de Paris renouait avec le calme, les opérateurs jugeant globalement rassurantes les promesses du gouvernement nippon d'assainir en profondeur le secteur financier japonais. En hausse de 0,70 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 gagnait 0,21 % à 4 060,90 points en milieu de journée. *« La Bourse de Paris est aujourd'hui dans un attentisme rassuré : on pense que le pire n'arrivera pas... mais on attend la confirmation du meilleur »*, résumait un boursier parisien.

Le secrétaire adjoint au Trésor américain Lawrence Summers, en visite à Tokyo, a invité vendredi le Japon à assainir en profondeur son système financier et a obtenu de ses interlocuteurs gouvernementaux l'assurance que cette entreprise douloureuse serait rapidement menée à bien. L'action CIC, dont c'était le deuxième jour de cotation, était toujours très recherchée et gagnait 6,94 %.

FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort a ouvert en légère hausse, vendredi 19 juin. Après quelques minutes d'échanges sur le système de cotations électroniques, l'indice DAX gagnait 0,31 %, à 5 707,40 points.

LONDRES

LA BOURSE de Londres avait terminé la séance du jeudi 18 juin en baisse, déprimée par les chiffres des ventes de détail britanniques au mois de mai, qui lui ont fait oublier les fortes performances des places asiatiques et de Wall Street. L'indice Footsie des cent principales valeurs a terminé en retrait de 20,6 points à 5 812,1 points, soit un repli de 0,35 % par rapport à ses niveaux de clôture la veille.

Le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Eddie George, avait pour sa part estimé que le Royaume-Uni était exposé au risque de *« stagflation »*.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du vendredi 19 juin en baisse de 0,61 %. L'indice Nikkei des principales valeurs a perdu 93,56 points, à 15 267,98 points.

NEW YORK

WALL STREET a perdu 0,18 %, jeudi, à l'issue d'une séance irrégulière, marquée par des opérations techniques à la veille de la présentation des comptes trimestriels aux clients et de l'échéance d'options. L'indice Dow Jones a perdu 16,45 points à 8 813,01 points.

Les perspectives de Wall Street restent toutefois positives, selon Elaine Garzarelli, une des analystes les plus écoutées sur le marché. Selon elle, la baisse récente des cours des actions est une période de consolidation normale pour un marché qui a progressé beaucoup et très vite depuis le début de l'année.

Valeur du jour : les montagnes russes de la LTCB

LA GLISSADE vertigineuse de l'action de la Long Term Credit Bank (LTCB), la deuxième des trois banques de crédit à long terme nippones, continue. L'action a chuté vendredi en début de séance à la Bourse de Tokyo sous le seuil psychologique de 100 yens, allant jusqu'à 95 yens (soit une baisse de 24,6 % par rapport à la clôture de jeudi). Puis l'annonce, le même jour, d'une possible fusion avec la Nippon Credit Bank, troisième banque de crédit à long terme, a fait bondir le titre jusqu'à 115 yens, avant que les échanges sur la valeur ne soient suspendus. L'information de l'agence Kyodo, citant des sources gouvernementales, a été démentie. La banque va toutefois donner une conférence de presse dans la journée.

Long Term Credit Bank — Cours de l'action en yens à Tokyo — 112 le 19/6 — 700, 600, 500, 400, 300, 200, 100, 0 — 27/6, 19/9, 12/12, 6/3, 29/5

C'est la quatrième fois en deux semaines que la banque nipponne fait l'objet de violentes attaques en Bourse. Le spectre de la faillite de la maison de titres Yamaichi Securities, torpillée en Bourse en novembre dernier avant de déclarer qu'elle était obligée de cesser ses activités, est dans tous les esprits. Le marché s'inquiète. Les raisons sont nombreuses. Jeudi, l'agence américaine Moody's a encore abaissé de *« BA1 »* à *« B1 »* la note accordée à la dette subordonnée du groupe bancaire. L'inquiétude des investisseurs est que davantage de clients fassent défaut en raison de l'aggravation de la situation économique.

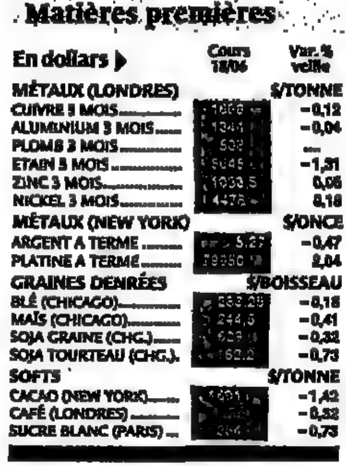
La LTCB a terminé l'année fiscale 97 avec 320 milliards de yens (14,1 milliards de francs) de pertes avant impôt, et fait état de 1 378 milliards de yens de mauvaises créances.

La Nippon Credit Bank avait fait l'objet en 1997 d'un plan de sauvetage de 300 milliards de yens, et a depuis procédé à des restructurations, fermant notamment toutes ses branches à l'étranger. Elle négocie actuellement l'échéance de ses prêts subordonnés auprès des compagnies d'assurance vie. Les bénéfices qu'elle a affichés pour l'année 1997 n'ont pas vraiment convaincu, puisque la NCB a réduit ses provisions au minimum, alors que ses mauvaises créances s'élèvent à 1 731 milliards de yens, soit le deuxième montant le plus élevé des 20 grandes japonaises, derrière la Tokyo Mitsubishi. Les velléités des compagnies d'assurance-vie, notamment de Nippon Life, de ne plus soutenir les banques par des prêts subordonnées, qui sont parmi les derniers à être remboursés en cas de faillite, déstabilise aussi les banques de crédit à long terme.

La tenue à Tokyo du G 7, vendredi, où seront abordés les problèmes des banques, pourrait donner lieu à de nouveaux rebondissements, dans les prochains jours et peut-être de nouvelles faillites.

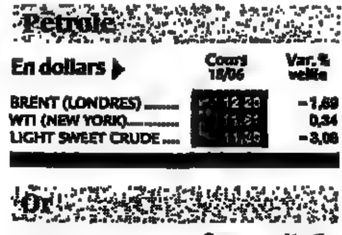
B. Pe. (à Tokyo) et P. Sa.

Matières premières



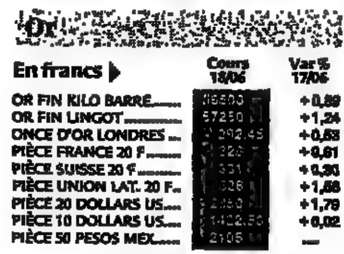
En dollars ▶	Cours 18/06	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	−0,12
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	−0,04
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	...
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	−1,31
ZINC 3 MOIS	[illegible]	0,05
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	0,18
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	−0,47
PLATINE A TERME	[illegible]	2,04
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	−0,18
MAÏS (CHICAGO)	244,5	−0,41
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	−0,32
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	−0,73
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	−1,42
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	−0,32
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	−0,73

Pétrole



En dollars ▶	Cours 18/06	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	12,20	−1,69
WTI (NEW YORK)	[illegible]	0,34
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	−3,08

Or



En francs ▶	Cours 18/06	Var % 17/06
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	+0,89
OR FIN LINGOT	57250	+1,24
ONCE D'OR LONDRES	292,45	+0,68
PIÈCE FRANCE 20 F	[illegible]	+0,61
PIÈCE SUISSE 20 F	[illegible]	+0,30
PIÈCE UNION LAT. 20 F	[illegible]	+1,68
PIÈCE 20 DOLLARS US	[illegible]	+1,79
PIÈCE 10 DOLLARS US	1422,50	+0,02
PIÈCE 50 PESOS MEX	2105	—

ÉCONOMIE

Le Royaume-Uni menacé par la stagflation

LE GOUVERNEUR de la Banque d'Angleterre, Eddie George, a estimé, jeudi 18 juin, que le scénario de la « stagflation », combinaison d'une stagnation de la croissance économique et d'une forte inflation, était une possibilité pour le Royaume-Uni. S'exprimant devant une commission de la Chambre des communes, M. George a noté que l'inflation se montrait *« plutôt têtue »*. Un nombre croissant d'experts estiment que la Grande-Bretagne risque de subir dans les prochains mois un net ralentissement de sa croissance tout en conservant une forte inflation. M. George a aussi estimé qu'il fallait s'attendre à une augmentation du chômage dans les prochains mois. L'office des statistiques a annoncé mercredi la première hausse mensuelle du nombre de demandeurs d'emplois en mai depuis plus de deux ans.

■ **Les chiffres des ventes de détail britanniques pour le mois de mai,** en hausse de 1,7 % sur le mois et de 4,6 % sur l'année, sont nettement supérieurs aux prévisions et relancent les anticipations d'une hausse des taux d'intérêt.

■ **Le gouvernement travailliste britannique a concrétisé, jeudi,** l'une des plus symboliques de ses promesses sociales, en annonçant la création d'un salaire horaire minimum de 3,60 livres sterling (36 francs) à partir d'avril 1999. *(Lire p.32)*

■ **JAPON : le président de la Banque mondiale, James Wolfensohn,** a estimé jeudi que les mesures prises par le Japon pour renforcer le yen et *« sortir de la récession »* constituaient *« un pas très positif »*.

■ **Tokyo doit lancer des réformes économiques nécessaires** pour que le yen reprenne et aucune aide étrangère ne peut s'y *« substituer »*, a déclaré jeudi Reimut Jochimsen, membre du conseil central de la Bundesbank.

■ **INDONÉSIE : le Fonds monétaire international (FMI) a donné** l'assurance, jeudi, aux députés indonésiens qu'il débourserait le prochain milliard de dollars de son aide dès qu'un accord aura été conclu avec Djakarta sur une stratégie économique.

■ **RUSSIE : le Fonds monétaire international (FMI)** a reporté l'examen du versement d'une nouvelle tranche de son prêt de 10,2 milliards de dollars à la Russie. Le FMI devait réunir son conseil d'administration jeudi pour discuter du versement ou non de 670 millions de dollars, gelés depuis janvier. L'organisme a repoussé cette réunion à la semaine prochaine *« pour permettre aux autorités russes de prendre les mesures nécessaires »* (lire p. 2).

■ **ÉTATS-UNIS : le pays a accusé un déficit commercial record** de 14,5 milliards de dollars en avril, en hausse de 9,8 % comparativement à mars, en raison d'une nette diminution des exportations, a annoncé, jeudi, le département du commerce.

■ **La balance des comptes courants américaine pour le premier** trimestre a accusé un déficit record de 47,2 milliards de dollars contre 45 milliards de dollars (chiffre révisé) au 4e trimestre.

■ **PÉTROLE : la production mondiale est de moins en moins compensée** par la découverte de nouvelles réserves, selon le consultant énergétique Petroconsultants. Le taux de remplacement du pétrole produit par de nouvelles découvertes de réserves prouvées et probables est tombé en 1997 à 30 % en moyenne sur cinq ans, alors qu'il était de 56 % sur la période 1988-1992, de 78 % entre 1983 et 1987 et de 118 % de 1978 à 1982.

■ **OR : la production mondiale de métal jaune devrait croître de 1 %** par an jusqu'en 2001 pour arriver à totaliser 83,5 millions d'onces, selon un rapport publié jeudi par l'Institut de l'or. Il s'agit d'un net ralentissement de la production de métal jaune, qui enregistrait une augmentation moyenne de 5 % par an durant les années 80, précise le rapport.

■ **OIT : l'Organisation internationale du travail (OIT) a adopté, jeudi,** un accord garantissant les droits fondamentaux des travailleurs et aapporté son soutien à un projet d'interdiction des pires formes du travail des enfants.

MONNAIES

● **Dollar :** le billet vert s'inscrivait en légère hausse, vendredi matin 19 juin, face aux devises européennes, à 1,7915 mark et 6,0075 francs.

● **Yen :** la devise japonaise était stable, vendredi matin, à 136,70 yens pour 1 dollar, deux jours après l'intervention massive de la Banque du Japon et de la Réserve fédérale américaine.

Le directeur général de l'Agence de planification économique (EPA) japonaise Koji Omi a estimé vendredi que le yen se rapprochait *« d'un niveau approprié »*. Dans un entretien au quotidien *Les Echos*, le gouverneur de la Banque de France Jean-Claude Trichet s'est pour sa part *« réjoui des orientations retenues à Tokyo ces tout derniers jours en matière économique et financière (...) et de la position de bon sens prise par les Etats-Unis »*. Interrogé sur l'absence des Européens dans cette opération, il a ajouté que *« le problème principal était, à ce stade, la relation dollar-yen »*.

Cours de change

19/06 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,99	6,63	10,02	4,01	2,97	4,38	0,34	3,35	—
DM	1,79	1,98	3	1,20	0,89	0,13	0,99	—	0,30
LIRE (100)	1765,45	1950,21	2953,91	1178,27	873,82	1314,90	—	985,09	293,73
YEN (100)	134,38	148,36	224,75	89,64	66,51	—	7,61	74,96	22,35
FLORIN	2,02	2,23	3,38	1,35	—	1,50	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,50	1,66	2,51	—	0,74	1,12	0,08	0,84	0,25
LIVRE	0,60	0,66	—	0,40	0,30	0,44	0,03	0,33	0,10
ECU	0,91	—	1,51	0,60	0,45	0,67	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	—	1,10	1,67	0,67	0,50	0,74	0,06	0,56	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 18/06 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,43	4,85	5,39
ALLEMAGNE	[illegible]	3,46	4,80	5,36
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,59	5,84	5,47
ITALIE	[illegible]	5	5,07	5,61
JAPON	[illegible]	0,41	1,55	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,18	5,50	5,70
SUISSE	[illegible]	1,77	3,11	4,13
PAYS-BAS	[illegible]	3,68	4,85	5,38

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 19/06	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 SEPTEMBRE 98	[illegible]	104,14	104,28
Pibor 3 mois SEPTEMBRE 98	[illegible]	96,25	96,26

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 18/06	Achat 18/06	Vente 18/06
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,65	16,78
CANADA	[illegible]	3,83	4,39
DANEMARK (100)	[illegible]	83	93
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,70	6,30
FINLANDE (100)	[illegible]	105	116
GDE-BRETAGNE	[illegible]	9,58	10,41
GRÈCE (100)	[illegible]	1,75	2,25
IRLANDE	[illegible]	8,05	8,89
ITALIE (1000)	[illegible]	3,16	3,66
JAPON (100)	[illegible]	4,15	4,50
NORVÈGE (100)	[illegible]	76,50	84,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,95	3,65
SUÈDE (100)	[illegible]	71	81
SUISSE (100)	401,03	386	410

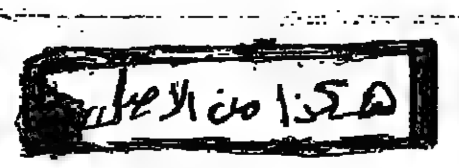
TAUX

● **France :** le marché obligataire a ouvert en légère hausse, vendredi 19 juin. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait deux centièmes, à 104,30 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,86 %, soit 0,05 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance.

Dans son rapport mensuel de juin, la Bundesbank a évoqué la possibilité d'une hausse des taux pour corriger les excès sur les marchés boursiers.

● **Etats-Unis :** les obligations américaines avaient terminé la séance de jeudi en hausse, profitant d'une reprise du dollar et de l'annonce d'une progression des demandes d'allocations chômage supérieure aux attentes. Le rendement de l'obligation du Trésor à 30 ans, qui évolue à l'inverse du prix, avait reculé à 5,69 % contre 5,73 % la veille.



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 19 JUIN

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS

+0,35 %

CAC 40 : 4066,31

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	1065	1062	- 0,28	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	960	964	+ 0,41	1000
Renault (T.P.)	2900	2900	—	1000
Rhone Poulenc(T.P)	3037	—	—	1000
Saint Gobain(T.P.)	1362	1390	+ 2,05	1000
Thomson S.A (T.P)	1014	1010	- 0,39	1000
Accor	1655	1668	+ 0,78	100
AGF	345,80	347,90	+ 0,60	30
Air Liquide	962	986	+ 2,49	70
Comptoir Entrep.	15,65	15,20	- 2,87	10
Comptoirs Mod.	3100	3092	- 0,25	100
CPR	491	491,50	+ 0,10	30
Cred.Fon.France	99,05	100	+ 0,95	100
Credit Lyonnais CI	611	612	+ 0,16	100
CS Signaux(CSEE)	560	552	- 1,42	100
Damart	4685	4690	+ 0,10	50
Danone	1647	1640	- 0,42	10
Dassault-Aviation	1965	1957	- 0,40	50
Dassault Electro	747	—	—	30
Dassault Systemes	272	264,30	- 2,83	5
De Dietrich	410	411	+ 0,24	25
Deveaux(Ly)#	990	974	- 1,61	20
Dev.R.N-P.Cal Li #	70	69,90	- 0,14	100
Dexia France	812	796	- 1,97	100
DMC (Dollfus Mi)	162,50	161,10	- 0,86	75
Dynaction	232,70	236	+ 1,41	25
Ecia	1698	1685	- 0,76	35
Eiffage	552	545	- 1,26	50
Elf Aquitaine	777	788	+ 1,41	50
Eramet	248	253,90	+ 2,37	20
Eridania Beghin	1339	1340	+ 0,07	65
Essilor Intl	2570	2560	- 0,38	20
Essilor Intl.ADP	2230	2230	—	20
Esso	590	585	- 0,84	50

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
Siemens #	366,10	365	- 0,30	5
Sony Corp. #	455	489,10	+ 0,94	50
Sumitomo Bank #	58,40	58,15	- 0,42	50
T.D.K #	460	451	- 1,95	50
Telefonica #	271	271,50	+ 0,18	500
Toshiba #	24,10	24	- 0,41	50
Unilever #	485	479,50	- 1,13	1
United Technol. #	532	—	—	5
Volkswagen A.G #	5842	5790	- 0,85	50
Western Deep #	132	128	- 3,03	2
Yamanouchi #	126	123	- 2,38	50
Zambia Copper	11,20	11,05	- 1,33	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30

VENDREDI 19 JUIN

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	543	548
Fiat Ord.	27,30	27,50
Gold Fields South	80,50	65,655 o
Kubota Corp.	13,30	13,30
Montedison act.ep.	9,60	9,60
Olympus Optical	52,30	52,30
Robeco	650	655
Rodamco N.V.	160,10	161
Rolinco	575	577
Sema Group Plc #	305,90	292,50
Solvay SA	450	450

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30

VENDREDI 19 JUIN

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30

VENDREDI 19 JUIN

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		29,50	30
Belvedere		1275	1295
BVRP		435	430
Coil		395	399
Electronique D2		168,50	174
FDM Pharma n.	◆	115	115
Genset		630	618
Guyanor action B		8,50	8,50
High Co.		375	360
Infonie		98	99
Joliez-Regol		93,20	93,20
Mille Amis	◆	59,95	59,95
Naturex		105	109
Oliteс		1225	1228
Picogiga		255	250
Proxidis		20,20	20,30
R21 Santé		501	508

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30

VENDREDI 19 JUIN

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	1060	1060
Via Crédit (Banque)	◆	25,30	33,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 18 juin

Silvarente	268,16	262,90
Silvinter	964,85	945,95
Trilion	5113,20	4947,58
Géobilys D	671,70	661,77
Kaleis Dynamisme C	1344,28	1317,92
Kaleis Équilibre C	1205,80	1182,16
Kaleis Sérénité C	1127,87	1116,70
Latitude C	152,25	152,25
Latitude D	135,19	135,79
Oblitys D	660,49	650,73
Plénitude D PEA	277,20	270,44
Avenir Alizes	2793,15	2738,38
CM Option Dynamique	183,82	178,90

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES La première « Conférence de citoyens » organisée en France aura lieu, samedi 20 et dimanche 21 juin, à l'Assemblée nationale. ● QUATORZE CITOYENS y débattront publiquement, avec divers experts, de l'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM) en agriculture et dans l'alimentation. ● LES CONCLUSIONS de ces « profanes », rendues publiques lundi 22 juin, devraient influer sur l'avenir national des cultures et des aliments transgéniques, dont les Etats-Unis ont déjà fait leur quotidien. ● À L'APPROCHE de l'événement démocratique, les industriels montent au créneau, tandis que les opposants au développement accéléré du génie génétique multiplient les actions de protestation. ● L'INSTITUT national de la recherche agronomique (INRA) publie un volumineux dossier consacré aux OGM, dans lequel ses chercheurs appellent à la prudence.

« Examen de passage » populaire pour les plantes transgéniques

Pour la première « Conférence de citoyens » organisée en France, profanes et experts vont débattre publiquement pendant deux jours, à l'Assemblée nationale, de l'utilisation des organismes génétiquement modifiés en agriculture et dans l'alimentation

SAMEDI 20 JUIN à 9 heures, dans la salle Lamartine de l'Assemblée nationale, commencera la première Conférence de citoyens organisée en France. Son thème, « L'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM) en agriculture et dans l'alimentation », est hautement polémique. Deux jours durant, un groupe d'experts et un panel de quatorze citoyens, sélectionnés de façon aléatoire par l'IFOP, vont en débattre publiquement. Au terme de cet exercice démocratique, il reviendra aux quatorze « profanes » d'élaborer un texte donnant son point de vue et ses recommandations sur l'avenir de cette technologie.

Organisé par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (Opecst, Assemblée nationale), ce débat s'inspire directement du modèle mis au point au Danemark – où les « conférences publiques de consensus » font partie du dialogue politique depuis plus de dix ans – et repris dans son principe par plusieurs pays d'Europe du Nord (Pays-Bas, Allemagne et Grande-Bretagne).

Sa préparation se déroule en trois étapes : un temps de formation, un temps de dialogue, et un temps de délibération (*Le Monde* du 14 février). Les quatorze citoyens (dont l'identité reste confidentielle jusqu'au 20 juin afin de les protéger de toute pression) ne sont donc plus vraiment profanes. Ils ont déjà suivi deux week-ends de formation (25-26 avril et 16-17 mai), durant lesquels onze chercheurs et enseignants leur ont exposé les enjeux, les bénéfices et les risques potentiels de l'utilisation des OGM.

« *Lors d'un troisième week-end préparatoire, les membres du panel ont eux-mêmes défini cinq grandes questions et arrêté la liste des personnes à qui ils souhaitent les poser* », précise-t-on à l'Opecst. Ces cinq questions, qui donneront lieu à autant de débats lors de la conférence, sont les suivantes : 1) « *Dans l'état actuel des recherches, quelles sont les conséquences de la consommation d'OGM pour la santé de l'homme ?* » ; 2) « *Comment peut-on se garantir contre les proliférations anarchiques des OGM sur l'environnement ?* » ; 3) « *Compte tenu des enjeux économiques que représente une information de qualité, qu'est-il prévu en ce qui concerne l'information des consommateurs à propos des OGM ?* » ; 4) « *Comment le législateur va-t-il prévenir les dommages hypothétiques à moyen et long termes qui pourraient être causés par les OGM* » ; 5) « *Compte tenu de la complexité des intérêts en jeu, comment vont se réguler les inévitables rapports de forces entre les différents intervenants économiques et politiques ?* »

Ces questions montrent assez la complexité du sujet, auquel s'ajoute un contexte particulièrement « chaud ». Depuis l'autorisation donnée par le gouvernement français, en novembre 1997, de cultiver une variété de maïs transgénique mise au point par la société suisse Novartis, les protestations contre cette décision n'ont pas cessé de se multiplier. Les Etats-Unis, où près de 20 millions d'hectares sont déjà cultivés avec des semences transgéniques, ont beau avoir adopté sans états d'âme ces produits high-tech (*Le Monde* du 12 juin), les citoyens français restent méfiants.

UN DÉBAT APRÈS COUP

Consommateurs, agriculteurs, chercheurs et défenseurs de l'environnement sont de plus en plus nombreux à s'interroger sur les risques et les avantages des OGM. Et beaucoup s'étonnent que l'autorisation de mise en culture du maïs de Novartis ait été donnée avant, et non après, le déroulement du débat annoncé sur ce thème.

Samedi 13 juin, la Confédération paysanne, qui milite activement contre le « tout-transgénique », a procédé symboliquement à la « *récolte prématurée* » de 500 kilos de colza. Génétiquement modifié par la firme AgrEvo pour résister à un herbicide Basta, celui-ci est actuellement cultivé expérimentalement sur une parcelle de 4 hectares située à Chambon (Charente-Maritime). Placé sous le contrôle du Centre technique interprofessionnel des oléagineux métropolitains (Cetiom), cet essai en champ avait, certes, été mis en place « *dans le strict respect de la réglementation en vigueur, après information et sous le contrôle des pouvoirs publics* ». Mais André Pouzet, directeur du Cetiom, n'en reconnaît pas moins que son organisme « *n'a pas suffisamment réfléchi aux actions de communication à mener* » sur ce sujet hautement sensible.

Rien d'étonnant, dès lors, si chacun fourbit ses armes à la veille de la Conférence. Mercredi 17 juin, des militants de l'association Greenpeace ont ôté des rayons de supermarchés de diverses villes de France une série de produits alimentaires, qu'ils soupçonnent de contenir du soja ou du maïs transgéniques sans que l'étiquetage le précise (*Le Monde* du 19 juin).

D'autres voix se sont récemment fait entendre, qui témoignent du malaise général provoqué par les produits transgéniques. L'Institut national de la recherche agronomique (INRA), dont les experts sont particulièrement informés du problème, vient de publier un dossier de 150 pages consacré à l'impact des OGM sur l'environnement, l'agriculture et l'alimentation (INRA Editions, route de Saint-Cyr, 78026 Versailles Cedex, tél : 01-30-83-34-06).

SOUS LE SIGNE DE LA PRUDENCE

Fait marquant : cet ouvrage, qui réunit les synthèses d'une quarantaine de chercheurs, est clairement placé sous le signe de la prudence. Le Parti socialiste annonce, quant à lui, qu'il prendra position sur les OGM (y compris sur le maïs de Novartis) dans les semaines à venir. « *Les positions de la Conférence de citoyens seront un des éléments importants du débat, mais elles ne le cloront pas* », précise Géraud Guibert, secrétaire national à l'environnement du PS.

Place donc au débat ! Seuls les happy few auront, ce week-end, l'occasion d'y assister en direct, la salle Lamartine, choisie pour être la mieux équipée au plan technique, ne contenant que 150 places. Des téléviseurs seront installés à l'extérieur, et la Conférence sera également diffusée, en direct, sur le canal de l'Assemblée nationale (canal 21, diffusé par TPS ou Paris-Câble). Jean-Yves Le Déaut, président de l'Opecst, souligne qu'« *il ne tiendra qu'aux chaînes publiques de diffuser en différé la totalité du débat* ». Celui-ci devrait en effet être intégralement enregistré sur cassettes vidéo, ainsi que les deux week-ends de formation suivis par les citoyens du panel.

Catherine Vincent

Vingt millions d'hectares ensemencés

● **Culture.** Près de 20 millions d'hectares sont cultivés avec des semences transgéniques aux Etats-Unis, les deux variétés principalement concernées étant le maïs et le soja. En France, la surface ensemencée au printemps 1998 avec le maïs Bt de Novartis (seule variété actuellement autorisée à la culture) est estimée à un millier d'hectares.

● **Essais.** Aux Etats-Unis, 3 853 essais en champ ont été réalisés avec des plantes transgéniques, parmi lesquels 1 120 (29,1 %) concernent l'acquisition d'une tolérance à certains herbicides et 911 (23,6 %) celle d'une résistance à des insectes. En France, le nombre d'essais en champ autorisés depuis 1987 est d'environ 400.

Les messages des industriels

L'offensive a commencé une semaine avant la conférence de citoyens : de pleines pages de publicité, publiées dans les journaux quotidiens et vantant les mérites des biotechnologies. Les annonceurs ? Monsanto, Rhône-Poulenc ou Novartis, autrement dit les principales firmes agrochimiques et pharmaceutiques concernées par les produits transgéniques.

« *Agir en harmonie avec la nature* » (Novartis), « *Pour protéger la vie, nous l'explorons sous toutes ses formes* » (Rhône-Poulenc) : les slogans ne reculent devant aucun argument. « *Vous avez le droit de savoir ce que vous mangez. Surtout quand c'est meilleur* », proclame même Monsanto. En oubliant de préciser que les manipulations génétiques actuelles visent essentiellement à conférer aux cultures une résistance aux herbicides ou aux ravageurs.

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-YVES LE DÉAUT

1 Président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, vous préparez un rapport sur les OGM. Vous avez entendu un grand nombre d'acteurs de la filière transgénique. Quelle est leur perception du problème ?

Les scientifiques, pour qui le *risque zéro n'existe jamais*, sont plus nuancés que les industriels. La majorité estime toutefois qu'il faut continuer la recherche, et qu'il ne faut pas de moratoire sur les OGM. C'est par la recherche qu'on pourra réellement estimer les risques, trouver les moyens d'améliorer les constructions génétiques ou éviter des dommages pour l'environnement.

La plupart des chercheurs considèrent que les techniques du génie *génétique ont leur utilité en matière* de santé et d'agroalimentaire, mais qu'il y a un certain nombre de risques qu'il ne faut pas prendre. De ce point de vue, la position d'une partie d'entre eux a sans doute évolué au cours de cette dernière année.

2 La conférence de citoyens est organisée après et non avant l'autorisation accordée par le gouvernement au maïs Bt de Novartis. N'est-ce pas gênant ?

Que le débat n'ait lieu que maintenant, je suis le premier à le regretter. *Mais mieux vaut tard que* jamais, et nous n'en sommes encore qu'aux toutes premières autorisations et applications des plantes transgéniques. L'autorisation de diffusion du maïs transgénique de Novartis a été accordée à la suite d'un certain nombre d'incohérences politiques. La décision prise en février 1997 par le gouvernement Juppé, qui permettait son importation mais interdisait sa culture, était inconséquente. En a découlé l'autorisation accordée en novembre par le gouvernement Jospin. Celle-ci aurait pu être différée de quelques mois. Mais si cette suite d'événements n'était pas survenue, le débat n'aurait peut-être pas été véritablement lancé. L'essentiel est qu'il existe.

3 Cette conférence ne peut tenir lieu de seul débat. Quelles suites faut-il envisager ?

L'avis d'un panel de quatorze ci*toyens ne peut être celui de la na*tion et du pays. Quant au débat, il ne sera pas épuisé au sortir de la conférence. Ce qu'il faudrait faire ? Démultiplier ce type de conférences à l'échelle régionale. Organiser de nouveaux débats sur d'autres sujets, par l'intermédiaire du Parlement et notamment de l'Office. Il faut revenir à la base de la démocratie, qui veut que le député soit le mandataire des citoyens.

Propos recueillis par Catherine Vincent

Des conséquences « énormes et de très longue portée »

JEREMY RIFKIN, président de la Foundation on Economics Trends, a connu un succès international avec son avant-dernier ouvrage, *La Fin du travail* (*Le Monde* du 15 octobre 1996). En sera-t-il de même avec *Le Siècle biotech* ? C'est en tout cas un bouleversement tout aussi radical que nous prédit l'essayiste américain, qui s'oppose avec vigueur, depuis plus de dix ans, au développement accéléré du génie génétique appliqué à l'agriculture.

BIBLIOGRAPHIE

« *Le XXIe siècle sera celui de la génétique et des biotechnologies, produits de la convergence des sciences de la vie en un unique et puissant complexe économique et technologique* », écrit-il. Du clonage à la commercialisation des gènes humains, de la création d'usines pharmaceutiques vivantes aux tentations de l'eugénisme, la révolution dépasse le cadre des cultures transgéniques. Ces dernières n'en sont pas moins abordées dès les premières pages. A la manière de Rifkin, documentée et souvent provocatrice.

« *Notre objectif ultime est de surpasser la courbe de croissance de l'ère industrielle en produisant de la matière vivante à un rythme très supérieur à celui de la nature et en transformant cette matière vivante en corne d'abondance économique* », affirme-t-il. A ceux qui estiment que le génie génétique n'est qu'un outil de plus pour améliorer la sélection variétale, il rétorque que cette technologie permet de manipuler le vivant non plus à l'échelle de l'espèce, mais celle du gène. Ce qui entraîne des conséquences « *énormes, et de très longue portée* ».

À L'ÉCHELLE DU GÈNE

Parmi elles : la privatisation des gènes, « or vert » des biotechnologies. La création de variétés transgéniques suppose en effet de disposer de gènes toujours plus performants, et donc d'exploiter au mieux les réserves naturelles. « *Le résultat génétique de millions d'années d'évolution est en passe d'être transformé en propriété intellectuelle privée* », assène Rifkin, rappelant l'appauvrissement que risque de subir la biodiversité, déjà mise à mal par les pratiques agricoles modernes.

« *Les biotechnologies agricoles ne font qu'intensifier la pratique de la monoculture, tout comme la révolution verte il y a plus de trente ans. Leur objectif est la création de variétés supérieures que l'on plantera dans toutes les régions agricoles du monde.* » Et de décrire un monde sinistré, dans lequel les agriculteurs, séduits par ces produits compétitifs mais issus d'un « bricolage » artificiel, renonceront à s'occuper des variétés traditionnelles.

« *Ce qui nous menace, c'est une véritable pénurie de munitions génétiques : en l'absence de gènes résistants additionnels, nous ne pourrons plus nous défendre contre les agressions permanentes des mauvaises herbes, des insectes, des virus et autres nuisances de plus en plus résistantes* », ajoute-t-il. Sans doute la version de l'essayiste américain est-elle volontairement catastrophiste. Mais elle vient opportunément rappeler qu'« *il est encore temps – mais plus pour très longtemps – de poser sans échappatoires certains des problèmes majeurs concernant la révolution biotechnologique* ».

C. V.

★ ***Le Siècle biotech (le commerce des gènes dans le meilleur des mondes)*, de Jeremy Rifkin, La Découverte, 346 p., 145 F.**

★ **A lire également : *Biotechnologies : le droit de savoir*, de Gérard Tobelem et Pascale Briand. Editions John Libbey Eurotext, 286 p., 110 F.**

La France s'engage auprès de la NASA dans la conquête de Mars

LE VOYAGE du premier ministre Lionel Jospin et du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie Claude Allègre aux Etats-Unis a été l'occasion pour la France de rappeler son intérêt « spatial » pour la conquête de Mars. Déjà, en novembre 1997, lors de la visite en Europe de Daniel Goldin, M. Allègre avait fait un pas de deux avec le puissant patron de la NASA. « *Je peux vous dire*, avait-il lancé, *qu* [il] *est intéressé par la proposition que j'ai faite de lancer* [la mission pour] *le retour d'échantillons sur Mars à l'aide d'Ariane-5.* » Il vient d'aller plus loin en proposant à Washington de profiter, à partir de 2001, des tirs commerciaux effectués par Ariane-5 pour lancer de petites missions martiennes pas chères et continuer ainsi l'exploration de la Planète rouge.

Depuis une quinzaine d'années, l'idée que la vie a existé sur Mars dans le premier milliard d'années de l'existence du système solaire (4,5 milliards d'années) excite les scientifiques. « *Le paysage martien*, explique Jacques Blamont, conseiller au Centre national d'études spatiales, *montre des traces de grands écoulements liquides qui ne peuvent avoir été que de l'eau et l'atmosphère peut à ce moment avoir été voisine de celle de la Terre à l'époque. Les conditions étaient remplies. Dans ce premier milliard d'années, des espèces dont la complexité atteint celle des bactéries ont eu le temps de se développer.* » « *Pourquoi pas sur Mars ?* », interroge M. Blamont.

La NASA a pour objectif de ramener en 2007 des échantillons de Mars grâce à une sonde lancée deux ans auparavant. Au voisinage de la planète, cette sonde se scinderait en deux parties. La première, le MAV (Mars Ascent Vehicle), déposerait sur le sol un petit véhicule mobile qui ramasserait un kilo de cailloux. Ramenée au MAV, la cargaison opérerait un rendez-vous avec la partie de la mission restée en orbite. Puis cet ensemble s'envolerait pour la Terre dans l'atmosphère de laquelle elle larguerait une capsule porteuse des échantillons.

« PARTENAIRE MAJEUR »

La NASA est prête à partager les risques. D'où l'idée, poussée par M. Blamont avec l'aval de sa tutelle, de discuter avec le grand maître de l'exploration du système solaire, le Jet Propulsion Laboratory (JPL) de Pasadena (Californie). Cet hiver, le CNES français et le JPL américain ont discuté et ils sont parvenus en juin à une proposition commune qui a été soumise aux tutelles des deux pays et à la publication d'un programme auquel MM. Goldin et Allègre devaient donner vie, vendredi 19 juin, à Washington. Si le scénario retenu débouche à la fin de l'année sur un accord ferme, la France fournirait le lanceur, le véhicule de transport et celui de retour ; la NASA, le MAV, le système de rendez-vous en orbite, le transfert d'échantillons et de la capsule de rentrée.

Face aux Etats-Unis, la France pourrait ainsi avoir « *un rôle de partenaire majeur* ». Mais M. Allègre s'est déclaré prêt à faire – l'Agence spatiale européenne appréciera – une place aux Italiens, aux Allemands, aux Finlandais et aux Anglais. L'aventure est d'autant plus intéressante, affirment ses promoteurs, que le CNES a également négocié la possibilité d'utiliser, à partir de 2001, certains tirs commerciaux d'Ariane-5 pour lancer à bas prix de petites missions martiennes allant jusqu'à 200 kilos. Ce que nous voulons, insistent le ministre et le conseiller du CNES, « *c'est participer à un programme et pas seulement à une mission* ». Tâche d'autant plus facile que son coût (entre 1,5 et 2 milliards de francs) « *est à portée financière de la France* ».

Jean-François Augereau

L'alphabet planétaire de Jean Touitou



Le Monde en été
Bulletin spécial d'abonnement

L'alphabet planétaire de Jean Touitou

De New York à Tokyo, le fondateur d'APC a fait d'un style « hystériquement normal » un succès

DERRIÈRE ces trois lettres – APC – imprimées sur des sacs en kraft dont raffolent les Japonaises rive gauche, se cache l'une des plus belles réussites de la mode française depuis dix ans. *« A Tokyo, on me demande souvent de quelle nationalité je suis... »* Trois lettres griffées (Atelier de production et de création) qui riment avec le petit empire de Jean Touitou et ses cent quatre-vingt-cinq employés.

En dix ans, l'ancien militant trotskiste s'est imposé comme gourou de la plus *« fashionable »* des antimodes et cultive son jardin international autant que ses paradoxes : du denim brut à l'huile d'olive – vendue désormais en jerrican de 5 litres –, de la chemise blanche à l'agenda quinquennal laïque, APC impose sa collection de *« must have »* saisonniers. Diffusés dans dix-huit boutiques : quatre à Paris, une à Anvers, une à New York, une à Hongkong, dix au Japon, et une petite dernière à Ledbury Road à Londres, du côté de Westborne Grove.

« Trotskiste, c'était prendre sur ses épaules la responsabilité de vouloir changer tout ce qui ne va pas, c'est-à-dire tout. Ne pas être un cancre. Etre le meilleur... » Un million de pièces (soit l'équivalent du nombre de « chinos » diffusés par Avirex en Europe) sont vendues chaque année. Le réseau commercial s'étend au catalogue de vente par correspondance et à Internet (120 000 clients...), avec un chiffre d'affaires total qui atteint 395 millions de francs, dont 125 en France. Le militant qui vendait *Informations ouvrières* s'est offert une campagne d'affichage 3×6 m dans les rues de Tokyo.

A Tebourba, à 60 kilomètres de Tunis, il a conclu un accord de fabrication et de distribution de confitures, d'huile d'olive, de tomates séchées. *« Je m'excuse. La politique a foiré. J'ai l'impression d'avoir fait mon service militaire pour l'humanité. Si nous avions été un million au lieu de dix mille, peut-être que quelque chose d'intelligent se serait passé. Mais nous étions des petits-bourgeois illuminés. Il manquait un projet de société. On discutait beaucoup. On n'avait pas le temps... »*

CALVINISTE DE L'ÉPHÉMÈRE

« Il y a une éthique derrière mon esthétique », aime à répéter ce perfectionniste qui a fait du vestiaire APC, au style *« hystériquement normal »*, un glossaire planétaire rive gauche, nourri de sons et d'images, de Brian Jones à la Jean Seberg de Godard, mais sans nostalgie. Ses images publicitaires se résument à d'habiles instants volés sur planches-contacts, des images personnelles de voyages en Patagonie ou à Berkeley, ou même des listes de courses oubliées dans des Caddie de supermarché.

L'énigme est son territoire. Né à Tunis en 1951, arrivé à Paris en 1960, Jean Touitou sait cultiver le charme de ses origines méditerranéennes et l'austérité taciturne d'un calviniste de l'éphémère. A Paris, son QG évoque à la fois un monastère rock et une villa familiale. Là, rue Madame, près de Saint-Sulpice, les fissures entretenues des murs (ancien stock des éditions Casterman), les vélos et sa Yamaha monocylindre 500 CC dans le hall d'entrée, façon « HLM pékinois », le café servi dans un modeste verre Duralex, donnent l'esprit d'un univers où la simplicité est un dogme, et l'excès, un affront. Cet ancien manutentionnaire chez Kenzo, collaborateur d'Agnès B, dont il fut l'associé aux Etats-Unis au début des années 80, puis d'Irié, n'est pas réputé pour être un caractère « facile ». Chez lui, pas de tissus « mous », mais une prédilection pour les étoffes froides, sèches, parfois rugueuses, les cuirs épais et les gammes de couleurs austères, du beige et du kaki au « navy », qu'éclairent en un rayon de soleil, un orange, un rouge, un tendre bleu ciel. De coupes droites en carrures étroites, il se demande chaque saison : *« Et maintenant ? »*, semblant douter de l'aura que lui accordent mannequins et rédactrices de mode.

« C'est la seule maison française qui compte », affirme un peu vite le *Marie Claire* anglais de mars 1998. Il a lancé sa griffe en 1987. *« J'étais consultant pour des Canadiens. Ma première collection, je l'ai commencée là-bas. La flanelle était trop brillante. Je l'ai trempée dans la baignoire. On était comme dans un sweat-shop. Trois copines rédactrices sont passées. Les acheteurs sont venus... »* Autofinancé, il ne s'est jamais endetté, suffisamment affranchi, et étranger au métier de la mode (une licence d'histoire et un tour du monde comme formation), pour en évaluer les limites, avec un rationalisme sans état d'âme.

Les prix d'APC coïncident avec leur public (environ 800 francs un pantalon, 3 000 francs un costume). Peu fiable à ses débuts, la qualité APC a pris du galon, étoffée par des années de pourparlers avec des fournisseurs, pour obtenir un apprêt moins brillant, ou des finitions à l'ancienne sur un loden.

Laissant la mode à ses guerres de clans et de capitales (Milan et New York contre Paris), APC trace des lignes fixées sans concession, imposant à ses façonniers, vendéens, lyonnais ou troyens, des techniques oubliées. *« Leur métier, ils l'ont désappris. Une finition trois aiguilles, ils pensent que c'est un caprice de créateur. Ils ont jeté les machines à tricoter des années 50. Au début il a fallu tout payer très cher. Les commandes sont tombées. Aujourd'hui, tout est en place. Quand je demandais une gabardine de laine, on m'en donnait une à simple fil. Moi, j'en voulais une à double fil, utilisée pour les uniformes de l'armée anglaise des années 40. »*

FASCINÉ PAR LES UNIFORMES

Il explique : *« Le vêtement militaire est LA référence, tout comme le vêtement de travail. Ensuite il y a le vêtement de sport, et les génies qui ont compté dans l'histoire de la mode : Balenciaga, Saint Laurent, Chanel, pour l'attitude, l'esprit de liberté. Mais je suis plus fasciné à l'idée d'avoir un hangar rempli de tous les uniformes du monde, que de posséder la collection de tailleurs d'une comtesse... Enfin, les deux seraient parfaits. »* Le travail textile des Japonais, attentifs à retrouver *« l'âme d'un tissu »*, a été selon lui une étape fondamentale dans la mode. Mais la France reste trop à l'écart, faute, à ses yeux, *d'entrepreneurs. « En Italie, quand on a une usine, il faut qu'elle soit la plus belle possible. Ils sont fiers de leur outil de travail comme les autres de leur voiture. »*

Jean Touitou, quarante-cinq ans, rêve de créer une tenue de camouflage – l'un de ses imprimés préférés – pour aller faire son shopping chez Hermès. Ou encore un lecteur de CD pour le voyage. Producteur du groupe APC Tracks, il a fait installer un studio d'enregistrement sur son lieu de travail. Parmi les titres du septième CD (sorti cet automne), *Profitable Market*, un morceau pour lequel les stylistes Anna Sui, Marc Jacobs ont prêté leur voix, qu'il accompagne à la guitare. *« Il y a des jours où je me dis, toutes ces chemises militaires à poches plaquées, on n'en peut plus... Mais les ruptures, il ne faut pas les chercher. Plutôt les sentir. Et elles arrivent. »*

Sur l'air chaloupé d'*Alger Alger* ou d'*Alèche tu ne m'aimes pas*, la voix de Lili Boniche, dont il est le mécène, réchauffe le décor mis à nu par son propriétaire. En ce jour de « soldes presse », Jean Touitou se donne deux objectifs en un : *« Rester strict en organisation »* et *« lâcher un peu »*. Sur la table-bureau de travail, de vieux numéros de *Jardin des modes* des années 70 se tiennent en pile. On prépare la collection de l'été 99. Un collaborateur ingénieur du son, qui travaille à la finition d'un disque de karaoké, l'appelle : *« On va faire les chœurs et les claps de Dead End Street ? »*

Laurence Benaïm



APC







Jean Touitou photographié par Marianne Chemetov. A droite, la boutique APC de la rue Benjamin-Franklin (Paris-16e). A gauche, Indigo léger, de la collection été 1998.

APC

Parcours

- **1951** : naissance de Jean Touitou à Tunis.
- **1960** : immigration à Paris.
- **1970-1975** : licence d'histoire et voyages autour du monde. Création d'une maison de disques.
- **1976-1985** : manutentionnaire, puis commercial chez Kenzo, association avec Agnès B, puis Irie.
- **1987** : première collection pour homme sous le nom d'Hiver 87.
- **1991** : premier magasin APC à Tokyo.
- **1993** : lancement du premier catalogue de vente par correspondance.
- **1994** : boutiques homme et femme rue de Fleurus (Paris-6e).
- **1996** : commercialisation du catalogue APC sur Internet.
- **1998** : ouverture de la boutique APC à Londres, 40, Lebury Road. CD « Alger Alger », avec Lili Boniche.

Un bureau Boulle à Lisbonne

Sobre et raffiné, ce bureau-là cache bien son jeu. Au premier abord, c'est un plateau de belles proportions (2, 50 mètres sur 1,20 mètre), composé de 24 cubes de 27 centimètres de côté, qui repose sur deux pieds rectangulaires, légèrement en retrait. De plus près, les détails délivrent un peu du secret de ce meuble. Sur chaque cube est gravé un carré où s'inscrivent la date d'une Exposition universelle et le nom de la ville d'accueil. Gravures délicates, comme des sceaux apposés sur ce plateau en bois de poirier, à la veinure régulière et discrète.

Si le regard glisse sur les bords du plateau, il découvre, pour chaque cube, un retour de câble, sorte de grosse agrafe qui ponctue la ligne des quatre côtés et donne le premier indice. Lorsqu'on fait coulisser l'écritoire, tout s'éclaire... le meuble cache un maillage de câbles qui relient les cubes sans totalement les séparer. Petite merveille technique, et belle ligne, ce bureau a été conçu pour le pavillon français de l'Exposition qui a lieu à Lisbonne sur le thème des océans.

« L'idée des câbles était un moyen de signifier l'univers de la mer », souligne Patrick Vastel, ébéniste et professeur à l'école Boulle, à Paris, où a été pensé et réalisé ce bureau qui se trouve aujourd'hui dans l'espace de réception du pavillon occupé par la France.

Lorsque, en avril 1997, Bernard Testu, le commissaire, a proposé à l'école de s'associer à la conception des espaces de représentation à Lisbonne, l'équipe pédagogique s'est mobilisée autour d'un projet multifaces, favorisant la dynamique d'école. La proposition était double : l'aménagement du restaurant français et le bureau du commissaire général.

Dix équipes pluridisciplinaires, composées d'étudiants en BTS 2 et post-BTS « textile » de l'école Duperré, ont travaillé à la conception du restaurant. Le projet lauréat élaboré jusqu'au stade de l' *« avant-projet détaillé »* n'a jamais vu le jour, pour des raisons de budget, de quiproquos, de rôles mal définis... L'affaire est complexe et l'expérience n'aboutit pas, au grand dam des étudiants et de Philippe Délis, consultant pour la scénographie du pavillon français.

Seul le bureau ira jusqu'à Lisbonne. Ce travail a mobilisé les étudiants en diplôme supérieur d'arts appliqués (DSAA) « design produit mobilier. » Cinq projets ont été soumis à la sélection du jury. La mise au point technique et la réalisation retenues ont été confiées aux étudiants en diplôme des métiers d'art (DMA 1) « ébénisterie », accompagnés de l'équipe des étudiants concepteurs. *« On a travaillé directement avec les créateurs*, souligne Patrick Vastel. *Dès que des problèmes techniques se posaient, on tentait d'apporter des solutions.* Le bureau, dont la fabrication avait commencé début décembre, devait être livré le 30 avril. Il fut terminé le... 29.

Véronique Cauhapé

★ Ecole Boulle, 9, rue Pierre-Bourdan, 75012 Paris. Tél. : 01-43-46-67-34.

La canicule s'installe

UN TEMPS bien ensoleillé et très chaud règnera durant le week-end. Seules les régions proches de la Manche connaîtront quelques passages nuageux inoffensifs. La chaleur s'accentuera en toutes régions, et la canicule règnera dans toute la moitié ouest.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Un temps ensoleillé et très chaud règne sur ces régions. La Bretagne et la Basse-Normandie voient toutefois quelques bancs de nuages élevés contrarier par moments le soleil. Les températures sont trèsélevées : elles atteignent l'après-midi 27 ou 28 le long des côtes,30 à 33 dans l'intérieur des terres.

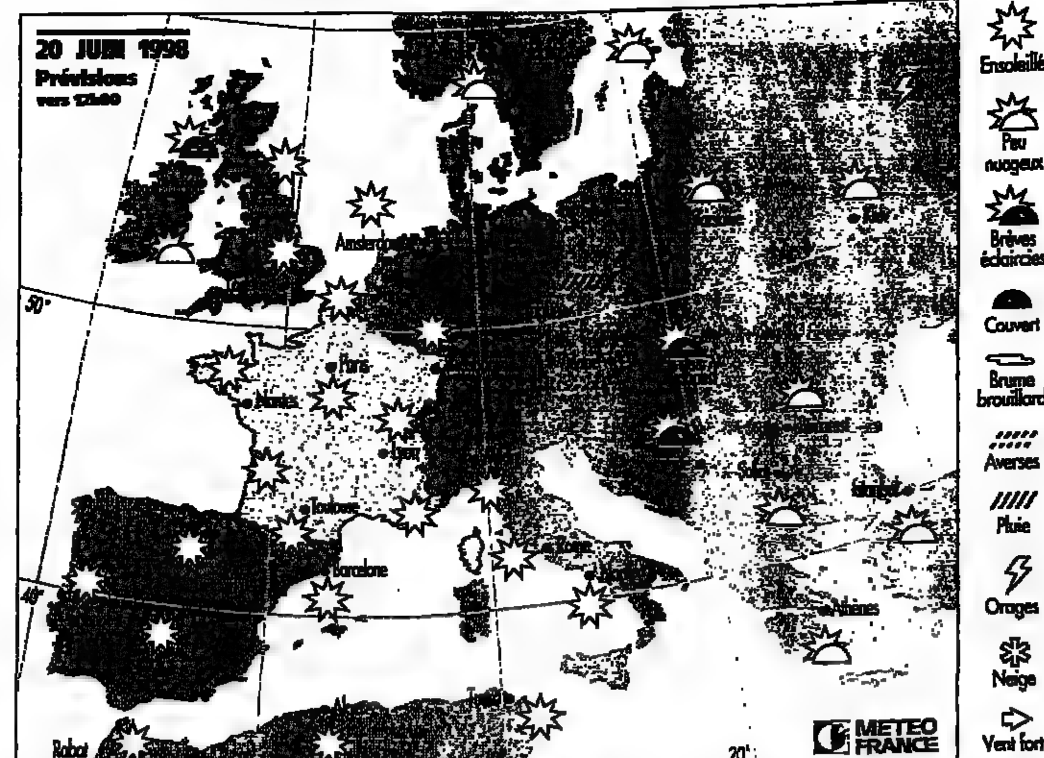
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Soleil et chaleur sont omniprésents. Quelques fins nuages élevés voilent toutefois par moments le soleil, essentiellement près de la Manche. Il fera 28 degrés près de la Manche, 30 à 33 ailleurs.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Il fait partout beau et chaud. Un fin voile de nuages élevés atténue toutefois le bleu du ciel en Champagne et Lorraine. Le mercure grimpera entre 28 et 31 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – La canicule s'installe : le soleil est de plomb, le thermomètre culmine entre 33 et 37 degrés, localement 38. Dans le massif pyrénéen, un orage de chaleur isolé peut éclater en fin d'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le soleil brille dans un ciel sans nuages. Seuls quelques cumulus discrets peuvent se développer sur les hauts sommets alpins. Le thermomètre atteint partout facilement les 30 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Il fait partout très beau. La chaleur est tempérée sur le littoral par une brise venant de la mer, et le thermomètre n'y dépasse pas 25 à 28 degrés; dans l'intérieur, la chaleur est en revanche plus importante, et le thermomètre atteint 30 à 32 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Baptisée « Vagues en vogue », une brochure de Brittany Ferries rassemble divers forfaits pour traverser la Manche au départ de Bretagne ou de Normandie et séjourner outre-Manche, depuis Plymouth, Portsmouth ou Poole, le temps d'une journée, d'un week-end ou de cinq jours. Egalement proposées, des croisières d'une journée. Renseignements dans les agences de voyages et au 0803-828-828.

■ **QATAR.** Ouverture de la ligne Munich-Doha, opérée par Qatar Airways, en code partagé avec Lufthansa, deux fois par semaine, les lundis et vendredis. Un accord avec Air France et le transporteur allemand est conclu pour le préacheminement depuis Paris et la province. Une quatrième fréquence sera assurée, par Qatar Airways, dès le 20 septembre entre Doha et Katmandou. Renseignements, tél. : 01-53-32-17-20.

PRÉVISIONS POUR LE 20 JUIN 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

						PAPEETE	22/27	S	KIEV	14/21	N	VENISE	19/27	S	LE CAIRE	21/34	S
						POINTE-A-PIT.	25/30	C	LISBONNE	15/29	S	VIENNE	13/19	P	MARRAKECH	25/39	S
						ST-DENIS-RÉ.	19/24	S	LIVERPOOL	16/24	S	AMÉRIQUES			NAIROBI	13/22	N
						EUROPE			LONDRES	18/28	S	BRASILIA	16/30	N	PRETORIA	3/24	S
						AMSTERDAM	18/26	S	LUXEMBOURG	17/27	S	BUENOS AIR.	3/16	C	RABAT	20/30	S
FRANCE métropole			NANCY	12/27	S	ATHENES	20/27	N	MADRID	17/34	S	CARACAS	25/28	P	TUNIS	18/29	S
AJACCIO	14/26	S	NANTES	16/33	S	BARCELONE	20/26	S	MILAN	19/32	S	CHICAGO	18/33	S	ASIE-OCÉANIE		
BIARRITZ	23/35	S	NICE	16/25	S	BELFAST	13/21	N	MOSCOU	21/29	P	LIMA	17/21	N	BANGKOK	26/34	C
BORDEAUX	20/38	S	PARIS	16/33	S	BELGRADE	12/22	N	MUNICH	12/24	S	LOS ANGELES	15/21	S	BOMBAY	28/32	N
BOURGES	17/35	S	PAU	19/35	S	BERLIN	15/24	C	NAPLES	17/29	S	MEXICO	16/28	S	DJAKARTA	26/30	P
BREST	17/26	N	PERPIGNAN	19/28	S	BERNE	13/29	S	OSLO	10/17	S	MONTREAL	19/26	S	DUBAI	30/40	S
CAEN	19/30	N	RENNES	18/33	N	BRUXELLES	17/28	S	PALMA DE M.	16/28	S	NEW YORK	21/26	P	HANOI	29/36	C
CHERBOURG	15/29	N	ST-ETIENNE	13/31	S	BUCAREST	12/23	N	PRAGUE	12/21	P	SAN FRANCS.	13/20	N	HONGKONG	27/28	P
CLERMONT-F.	14/35	S	STRASBOURG	13/27	S	BUDAPEST	13/22	N	ROME	17/27	S	SANTIAGO/CHI	2/16	S	JERUSALEM	23/31	S
DIJON	13/29	S	TOULOUSE	20/36	S	COPENHAGUE	10/17	S	SEVILLE	21/38	S	TORONTO	19/27	N	NEW DEHLI	28/39	S
GRENOBLE	14/32	S	TOURS	17/36	S	DUBLIN	12/20	S	SOFIA	9/19	S	WASHINGTON	22/30	N	PEKIN	22/31	N
LILLE	15/30	S	FRANCE outre-mer			FRANCFORT	16/28	S	ST-PETERSB.	15/24	P	AFRIQUE			SEOUL	19/24	N
LIMOGES	19/35	S	CAYENNE	24/31	N	GENEVE	14/27	S	STOCKHOLM	9/17	S	ALGER	12/30	S	SINGAPOUR	27/30	P
LYON	15/32	S	FORT-DE-FR.	26/30	P	HELSINKI	13/19	N	TENERIFE	13/19	C	DAKAR	23/27	S	SYDNEY	12/19	C
MARSEILLE	16/27	S	NOUMEA	19/23	N	ISTANBUL	19/24	N	VARSOVIE	9/19	S	KINSHASA	19/31	S	TOKYO	21/29	S

Situation le 19 juin à 0 heure TU

Prévisions pour le 21 juin à 0 heure TU

METEO FRANCE

ASTRONOMIE

Solstice d'été, le jour le plus long

POUR LES HISTORIENS, le jour le plus long restera le 6 juin 1944, date du débarquement allié en Normandie. Pour les astronomes, *le jour le plus long revient* tous les ans. Il marque le début de l'été dans l'hémisphère Nord et le début de l'hiver pour l'autre moitié de la planète. Le solstice d'été de Paris correspond donc exactement au solstice d'hiver de Sydney. De même l'équinoxe de mars, annonciateur de printemps en Europe, est synonyme d'automne en Afrique du Sud.

Pour les pays aux climats dits tempérés, l'année est un gros quatre-quarts. Quoi de mieux assimilé que le rythme tranquille des saisons ? Très jeunes, les enfants en apprennent l'ordre sans forcément deviner les causes intimes de ce perpétuel recommencement. On évoque, avec justesse, la lente valse de la Terre autour du Soleil. Mais il n'y aurait pas de saisons si l'axe des pôles était parfaitement perpendiculaire au plan orbital de notre petite boule bleue. Ce n'est pas le cas, loin s'en faut. Par rapport à cet « idéal » théorique, l'axe de rotation de la Terre marque une inclinaison non négligeable de 23°27'.

A partir de là, tout s'enchaîne logiquement. Tout se résume à un problème de trigonométrie appliquée à la mécanique céleste. Il suffit de combiner *la révolution de la* Terre autour du Soleil, sa propre rotation et l'inclinaison de l'axe des pôles. Le résultat : une variation importante de l'ensoleillement en un endroit donné tout au long de l'année.

IMPITOYABLE TRIGONOMÉTRIE

Prenons l'exemple de Bordeaux, située, à peu de chose près, à 45° de latitude nord, et suivons la ville pendant 365 jours. En janvier, la Terre décrivant une orbite légèrement elliptique et non circulaire, la capitale girondine est... au plus près de l'astre du jour. Mais cela n'empêche pas l'hiver et ses frimas de régner. Ce qui compte en effet, en matière d'ensoleillement, n'est pas tant la proximité de la source de chaleur que l'angle d'incidence des rayons solaires. En hiver, notre étoile « monte » peu dans le ciel et la lumière que les Bordelais en reçoivent se révèle assez rasante et donc peu énergétique au mètre carré. Le printemps arrive avec l'équinoxe de mars, date à laquelle la durée du jour égale celle de la nuit. Au pôle Nord, c'est la fin d'une nuit de six mois et le début d'un jour tout aussi long.

Le 21 juin, le Soleil se situe au *plus haut dans le ciel de l'hémisphère* Nord, au zénith du tropique du Cancer. La trigonométrie se montrant impitoyable, il est tout naturel que cette ligne imaginaire se situe à... 23° 27' de latitude. A Bordeaux, même si les jours commencent à raccourcir, les rayons de notre étoile frappent la ville, sa région et ses fameux vignobles presque à la verticale : si les nuages ne s'en mêlent pas, il fait chaud. Arrivent l'équinoxe de septembre puis, en décembre, le solstice d'hiver, le jour le plus court : la boucle est bouclée et la Terre repart pour une autre valse.

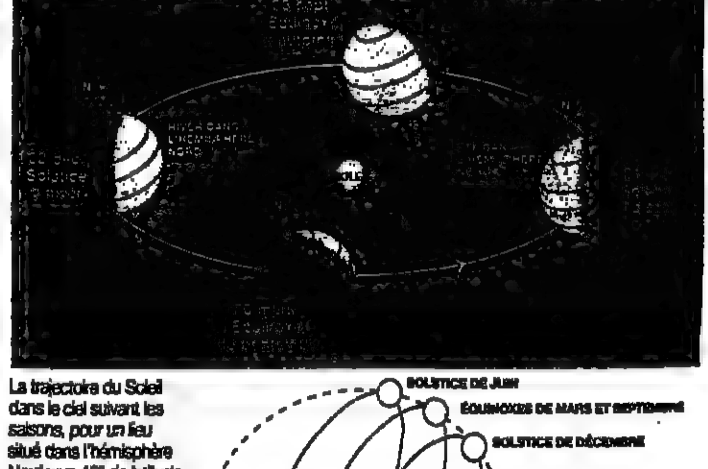
Au cours de l'Histoire, nombre de civilisations ont témoigné un grand intérêt pour le solstice d'été et construit des « appareils » à mesurer les saisons. A la surface de la Terre subsistent les restes de ces observatoires rudimentaires permettant de repérer ce jour si particulier. Ainsi, à Carnac, l'alignement de Kermario suit-il le Soleil du solstice d'été, tandis que les menhirs de Kerlescan indiquent les équinoxes.

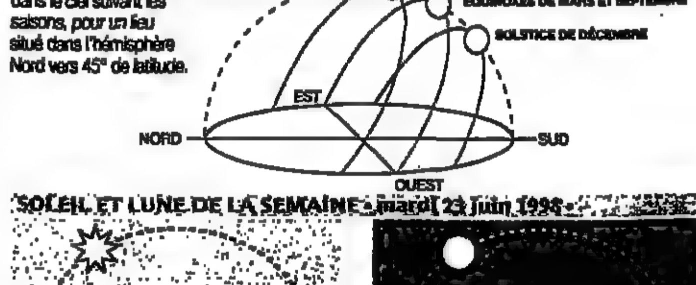
Comme le rapportait l'astronome américain Carl Sagan dans son livre *Cosmos*, au Nouveau-Mexique, existe un groupe de trois *pierres plantées dans le sol par les* Indiens Anasazi au XIe siècle. Une spirale ressemblant à une galaxie est gravée sur un de ces mégalithes. Le 21 juin, un mince *« rayon de soleil passe par une ouverture ménagée entre les pierres et divise la spirale en deux parties égales »*, raconte Carl Sagan. Le jour du solstice d'hiver, deux rayons de soleil pénètrent là et viennent se poser exactement de chaque côté de cette même spirale. Et le hasard n'a rien à voir là-dedans.

Pierre Barthélémy

★ Vient de paraître *Connaître et découvrir l'astronomie*, de Fabienne Casoli et Thérèse Encrenaz. Dans ce livre abondamment illustré, ces deux chercheuses françaises travaillant à l'Observatoire de Paris répondent de manière simple et concise aux questions que tout profane se pose sur la Terre, le Soleil, notre système planétaire et, plus largement, sur l'Univers. Editions Minerva, 216 p., 195 F.

Le cycle des saisons





La trajectoire du Soleil dans le ciel suivant les saisons, pour un lieu situé dans l'hémisphère Nord vers 45° de latitude.

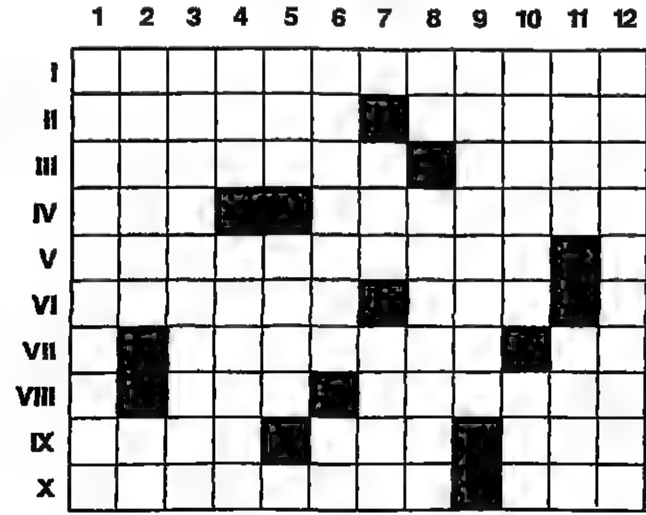
SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE - mardi 23 juin 1998

5h 49	Lever	Coucher	21h 56
5h 31	Lever	Coucher	21h 01

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98146

◆ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Travaille sur les pièces détachées. – II. Travaille à la finition de la pièce. Division du monde des vivants. – III. Fera revenir. Ne se discute même pas. – IV. Annonce la fin des coups. Jouer les indifférents. – V. Pratique pour les transports encombrants. – VI. Passé au chinois. Rendue au moment de partir. – VII. N'a rien à faire avec les blaireaux. Petit patron. – VIII. La mer vue des côtes anglaises. Montai d'un cran. – IX. Découpage, hier en Egypte, aujourd'hui en Grèce. Vitrine de la presse. Langue du Nord. – X. Préparées comme des nattes. Général américain.

VERTICALEMENT

1. Inspire le dégoût. – 2. Rongeur sud-américain. Sa fièvre est contagieuse. – 3. Maladie ou non, c'est toujours dû à une insuffisance. – 4. Store en façade. Qui ont perdu de leur mordant. – 5. Au-delà des limites. Abrite le moujik. – 6. Donnée en toute logique. Au bout de l'avenue. – 7. Officier de l'Empire ottoman. Sert de guides. – 8. Conjonction. Seront faciles à réfuter. – 9. Représentée de travers. – 10. Sortie des sentiers battus. Déplacement aérien. – 11. Sans fleur ni couronne. Habillait Romains et Gaulois. – 12. Peut sortir et rentrer quand il veut.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98145

HORIZONTALEMENT

I. Communicatif. – II. Aréage. Aboli. – III. Perec. Etalon. – IV. Pies. Projeta. – V. Ul. Toi. Nô. Is. – VI. Clarine. Unes. – VII. Copie. Pue. Ré. – VIII. INRA. Lissé. – IX. Pela. Pli. – X. Observatoire.

VERTICALEMENT

1. Cappuccino. – 2. Oreillon. – 3. Mère. Après. – 4. Maestria. – 5. UGC. Oie. PR. – 6. Ne. Pin. Lev. – 7. Er. Epila. – 8. Caton. Usât. – 9. Abajoues. – 10. Tôle. Epi. – 11. Ilotier. Lr. – 12. Finasserie.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26
PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

La baie de Somme

A L'APPROCHE des vacances estivales, La Poste célèbre opportunément plusieurs sites de la zone littorale française. Après le timbre *Mont-Saint-Michel* émis le 8 juin, elle en consacre un à la *Baie de Somme*. D'une valeur de 3 F, il sera mis en vente générale lundi 29 juin.

Au format vertical 26 × 36 mm, dessiné par Jean-Paul Véret-Lemarinier, ce timbre est imprimé en héliogravure en feuilles de quarante exemplaires. Sa vente anticipée « premier jour » aura lieu dans deux bureaux de poste temporaires à Saint-Valery-sur-Somme les samedi 27 et dimanche 28 juin : l'un à l'Entrepôt des sels, quai Perée-quai Lejoille ; l'autre à la salle des gardes du cachot, porte de Nevers.

P. J.

★ Jean-Paul Véret-Lemarinier sera présent à Saint-Valery-sur-Somme pour des séances de dédicaces, le samedi 27 juin, de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures, et le dimanche 28, de 10 heures à 12 heures. Carte souvenir, renseignements auprès de l'Union philatélique d'Abbeville, 5, résidence Edouard-Branly, 80100 Abbeville.



EN FILIGRANE

■ **Exposition.** Claudine Béréchel et René Quillivic exposent jusqu'au 27 juin à la galerie de l'Odéon (11, rue de l'Odéon, 75006 Paris. Tél. : 01-43-26-55-50), sculptures et œuvres sur papier pour la première, gravures et dessins pour le second. René Quillivic, membre de l'Institut (section gravure), a signé de nombreux timbres, le dernier étant paru en début d'année aux Terres australes et antarctiques françaises.

■ **Louis Briat.** Le dessinateur de timbres, créateur entre autres de la précédente *Marianne* et des timbres sur la *Coupe du monde de football*, sera présent, samedi 20 juin, de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 17 heures, à l'exposition « Philfoot France 98 », au Musée de la Poste de Paris (34, boulevard de Vaugirard, 15e) pour une séance de dédicaces.

■ **Matches en direct sur écran géant.** Pour gagner une des cent places permettant d'assister aux quarts de finale, demi-finales et finale de la Coupe du monde de football, diffusés sur écran géant au « village du monde » du Parc des expositions du Bourget (Seine-Saint-Denis), il suffit de répondre sur carte postale à la question suivante : *« Lequel parmi ces trois entraîneurs d'un club de football français, Roland Courbis, Guy Roux, Alain Giresse, collectionne-t-il les timbres ? »* Réponse avant le 26 juin à : *Le Monde des philatélistes*, « Jeu football », 21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Un tirage au sort départagera les gagnants.

MUSIQUE Considérée comme le deuxième marché mondial de la culture hip-hop, la France s'est émancipée de la culture anglo-saxonne. Les grands noms de la tchatche hexagonale – IAM, MC Solaar, NTM, Doc Gynéco... – concurrencent les stars de la variété et servent de modèles à une génération montante. Des groupes jusque-là inconnus, sans complexes face à l'argent, sont révélés par des campagnes de marketing underground, relayées par des stations de radio et des magazines spécialisés. Ils font des entrées aussi fulgurantes que brèves dans les *charts*. ● EXEMPLE de l'ascension spectaculaire de certains groupes, le collectif Mafia Trece approche le Disque d'or avec son premier album, *Cosa Nostra*. ● VIOLENCE des spectateurs, bagarres entre rappeurs, irresponsabilité des maisons de disques, le genre pourrait être victime de ses propres excès.

Le spectaculaire et fragile succès du rap français

Suivant l'exemple de leurs illustres devanciers – MC Solaar, NTM, IAM... –, de nombreux tchatcheurs hexagonaux se pressent aux portes des « tops ». Soutenus par une promotion underground, des radios et des magazines spécialisés, ils connaissent une réussite aussi fulgurante que brève

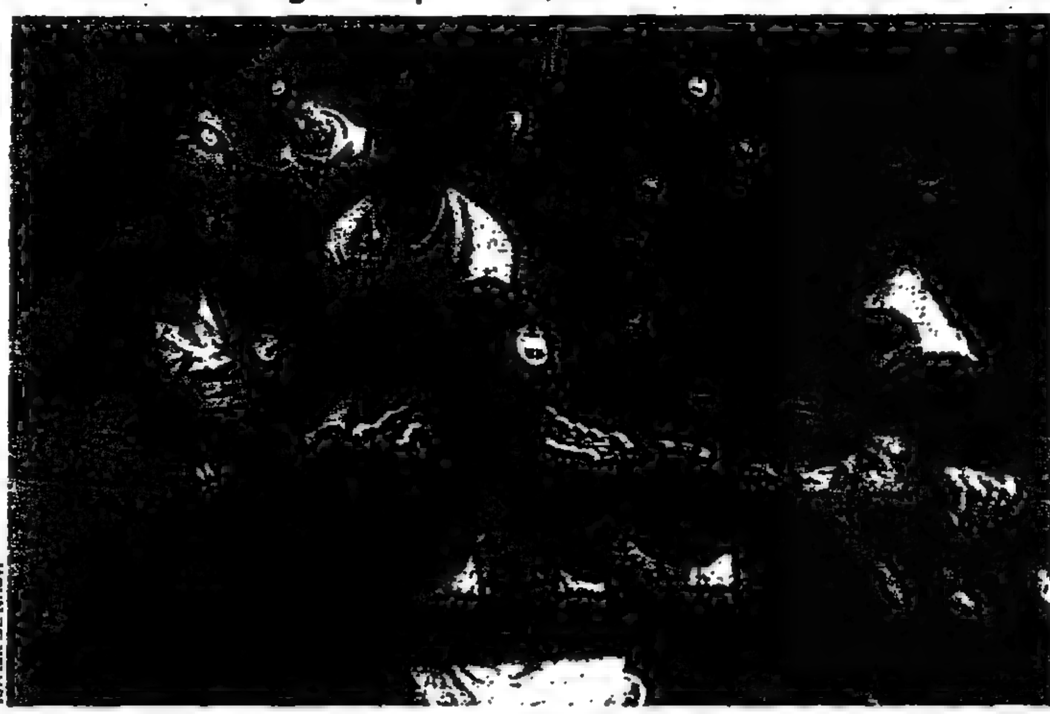
« LA FRANCE au rap français », fanfaronnait, il y a peu, Passi, rappeur vedette de Sarcelles. Au-delà du détournement plus ou moins heureux d'un slogan du Front national, la formule décrit une réalité de l'industrie du disque. Considérée comme le deuxième marché mondial de la culture hip-hop, la France s'est émancipée de la tutelle anglo-saxonne. Alors que les ventes de disques des rappeurs américains décroissent (même les meilleurs ont du mal à dépasser les 10 000 ventes), jamais les albums des tchatcheurs français n'ont occupé tant de place dans les hit parades. Non seulement des noms établis – IAM, MC Solaar, NTM, Doc Gynéco, Stomy Bugsy, Passi... – concurrencent les stars de la variété francophone (pour des ventes comprises entre 200 000 et un million d'exemplaires), mais en plus, ces derniers mois, des artistes jusque-là inconnus – Oxmo Puccino, Fonky Family, Busta Flex, Arsenik... – ont propulsé leur coup d'essai en haut des tops, la semaine même de leur sortie. Pour en disparaître parfois aussi vite... Devant cet emballement, les pontes du *show-business* hésitent entre l'investissement démesuré et la défiance, et tentent de s'adapter.

Bien mieux et plus vite que le rock, le rap a pris souche en France. On peut invoquer une « tradition d'écriture » de la chanson française. Le genre a surtout tendu un porte-voix à des gens qui avaient peu l'habitude de s'exprimer. S'identifiant à la détresse sociale de la communauté noire américaine, les ghettos *made in France* ont imposé à leur tour cette *« fureur de dire »*. L'effervescence était trop forte pour ne pas engendrer d'artistes majeurs. IAM, NTM, Ministère AMER, MC Solaar ont montré la voie avant de parrainer une nouvelle génération, en la formant d'abord puis en produisant ses premiers enregistrements au sein de collectifs (ou *posse*) – Secteur A, Côté Obscur, Time Bomb, Ménage à Trois, La Cliqua... – qui deviennent de véritables structures de management et de production. Ces dernières années, le nombre et la qualité des projets n'ont cessé d'augmenter.

« LE MARCHÉ S'EST AFFOLÉ »

Longtemps directeur artistique du distributeur indépendant Night and Day, Patrick Colleony a investi en pionnier dans le hip hop. *« Il y a deux-trois ans*, témoigne-t-il, *les multinationales ne s'intéressaient que de loin à l'effervescence du milieu rap. Nous occupions le terrain. Depuis un an ou deux, le marché s'est affolé. Les majors se sont prises au jeu et il est difficile de lutter face à leur surenchère et leur force marketing. »* Comment expliquer cet emballement soudain ? Les rappeurs ont sans doute été les premiers bénéficiaires de la loi sur les quotas obligeant les radios à diffuser 40 % de chansons francophones. Certaines antennes surent en profiter.

Ado FM, par exemple, n'a longtemps été qu'une petite station associative. Depuis qu'elle a décidé de ne diffuser que du rap, elle est devenue l'une des principales radios locales parisiennes. En 1995, le réseau Skyrock périclitait. En faisant le choix du hip-hop, Laurent Bouneau, responsable de la programmation musicale, a vu son audience s'améliorer spectaculairement – première radio [illegible] dans dix-sept villes de France, dont Marseille, deuxième à Lyon et devant NRJ à Paris. Le nouveau militantisme du réseau a accru son influence sur l'industrie du disque. Avant l'ère Skyrock, 70 % des ventes rap s'effectuaient dans la région parisienne. L'audience nationale de la radio a augmenté les demandes de la province. Tous les succès récents du hip-hop français – Khéops, Stomy Bugsy, Passi, Oxmo Puccino, Shurik'N, Mafia Trece, Fonky Family... – doivent en partie leur réussite au soutien de Skyrock.


XAVIER DE NAUW

« Cosa Nostra », premier album du collectif Mafia Trece, repose sur l'idée de « rap théâtral ».

Le rap a élargi sa cible. Les professionnels du disque estiment le public spécialisé à un potentiel de 50 000 acheteurs. En comparaison, les productions de rock « branché » se limiteraient à 15 à 20 000 passionnés. Les fans de rap ont leur spécificité. D'après Philippe Desindes, directeur artistique chez Sony, *« le rap touche d'abord une tranche d'âge de 10 à 20 ans. Le fan achètera un disque la semaine de sa sortie, alors que la ménagère moyenne peut patienter pour acheter le nouveau Lara Fabian. De plus, la communication circule extrêmement vite. De nombreux magazines se sont créés* – Groove, L'Affiche, Radikal, R. E. R... –, *mais surtout le* street marketing *fonctionne à plein. Nous passons nous-mêmes par des structures spécialisées issues de ce milieu, qui se chargent de diffuser dans des endroits stratégiques autocollants, affiches... Tout ce public est ainsi au courant très en amont de la sortie d'un disque. »* D'où les apparitions fulgurantes de ces albums dans les classements des meilleures ventes et leur descente rapide.

C'est surtout l'espoir du *cross-over* qui excite les maisons de disques, cette possibilité de réunir plusieurs publics et de toucher le *jackpot*. Derniers en date : IAM avec les 700 000 exemplaires de *L'Ecole du micro d'argent*, Passi, 350 000 exemplaires des *Tentations* – tout comme le nouveau *NTM* –, Stomy Bugsy avec les 200 000 du *Calibre qu'il te faut*, Khéops avec 117 000 *Sad Hill*, voire les 80 000 du très récent *Où je vis* de Shurik'N (le chanteur d'IAM entrant numéro 1 au Top albums la semaine de sa sortie). Sans oublier le million d'exemplaires vendus de la *Première Consultation* d'un Doc Gynéco qui n'a pas quitté le Top depuis près de deux ans.

TROP D'ILLUSIONS

Devant de tels chiffres les esprits s'échauffent. Beaucoup de multinationales ont cédé à la surenchère. Philippe Desindes s'en inquiète. *« Contrairement aux rockers alternatifs, les rappeurs ne font aucun complexe face à l'argent. Récemment, un groupe en vue, qui n'a pourtant encore sorti aucun album, nous a demandé un contrat incluant 1,2 million de francs d'avance, 800 000 francs de budget par clip et 31 % de royalties. Même un artiste qui aurait vendu 500 000 albums ne bénéficie pas de ces conditions. Les marges des maisons de disques chutent de façon inquiétante. »* Les groupes croient pouvoir dicter leurs exigences. *« Normalement, quand un artiste participe à l'enregistrement d'un musicien qui n'est pas dans la même maison de disques, il a besoin d'une autorisation de son producteur. Les rappeurs jouent les uns avec les autres dans le mépris total de ces droits contractuels »*, constate Desindes.

Pour Thierry Chassagne, directeur de V2 France, la maison de disques de Passi, cette flambée se nourrit trop d'illusions. *« Les ventes de ces albums montent d'autant plus haut que l'état du marché est bas. Le marché rap arrive d'ailleurs à saturation, plusieurs albums récents ont connu des échecs inattendus. Dans le hip-hop comme ailleurs, les grands artistes ne sont pas si nombreux. »*

Stéphane Davet

La formidable ascension de Mafia Trece

LA BANLIEUE n'a pas l'exclusivité du rap et des cités. La culture hip-hop a mordu sur Paris (18e, 19e et 20e). Depuis quelques mois, le 13e postule aussi au rang de quartier rap par la grâce de Mafia Trece. Au cœur d'un triangle dessiné par la porte de Choisy, la porte d'Ivry et la place d'Italie, le Tabac des sports fait office de QG à un groupe qui a appris à chérir le chiffre 13. Le 13 octobre 1997, un premier album, *Cosa Nostra* – produit par leur propre label, M 13, diffusé par un distributeur indépendant, XIII Bis records –, a pris tout le monde par surprise. Vendu aujourd'hui à plus de 70 000 exemplaires – un record pour une production rap indépendante –, ce disque a fait de ce collectif underground un phénomène.

Malgré les apparences, Mafia Trece n'a aucune accointance avec le *gangsta-rap*. Si le groupe joue avec les mots, c'est pour mieux souligner l'esprit communautaire d'un projet lancé par Djo, il y a plus d'un an. Chef de famille plus que parrain, ce colosse affable d'origine camerounaise a le sérieux d'un chef d'entreprise. Agé de vingt-huit ans, il n'en est pas à son coup d'essai. Il gravite depuis une dizaine d'années dans le milieu hip-hop. Son but : *« Créer une structure qui soit aussi forte dans le business qu'artistiquement. »* Ses modèles : *« Le Wu-Tang Clan aux Etats-Unis, et surtout, en France, IAM, pour la façon à la fois cool et volontaire dont ils ont étendu leur galaxie. »* Elevé dans le 13e, Djo n'a pas à chercher loin ses complices. Les treize membres de Mafia Trece (DJ Effa, William, Awax, A. Speak, G. Wild, Serge'M, O. G. K., Vaskeypa, Yannick, Leeroy Kesiah, Samuel, One L) reflètent la variété des communautés du quartier et des proches banlieues. *« J'ai vu arriver dans le quartier la communauté asiatique*, explique Djo. *J'ai été impressionné par leur sagesse, leur solidarité, leur sens de la hiérarchie. Ce n'est pas un hasard si notre emblème est le dragon à deux têtes. »*

PRÈS DU DISQUE D'OR

Sous l'impulsion de leur mentor, aidé de Laurence, leur « manageuse », le collectif Mafia travaille en comité à l'élaboration d'un style qui les distinguera de la masse hip-hop. L'idée de « rap théâtral » guidera la composition de leur premier album. *« Dans nos morceaux*, explique Djo, *il n'y a plus de narrateur, mais des personnages qui rappent comme des acteurs... Le premier degré ne nous intéresse pas trop. »*

Février 1997, les premières maquettes font le tour des maisons de disques. Les multinationales ne se décidant pas à signer ce groupe inconnu, Mafia Trece opte pour une collaboration avec un petit distributeur, XIII Bis records, qui n'avait alors aucune expérience du rap. Faute de gros budget, le groupe aura des idées. *« En juillet, pour le lancement de notre premier maxi, nous avons collé 20 000 stickers. Nous avons aussi reçu le soutien d'une radio locale, Génération 88 2. Les mille exemplaires du maxi se sont vendus en deux semaines. »* Mafia Trece réitère l'opération à la sortie de *Cosa Nostra*, album fourmillant de scénarios graves et burlesques. A la surprise générale, l'album est classé à la cinquième place du référendum de fin d'année des lecteurs du magazine spécialisé *Groove*, devant MC Solaar et Stomy Bugsy.

Alors que la bande du 13e commence à avoir fait le plein de la cible hip-hop, le réseau Skyrock la programme dans son émission vedette, Planète rap. *« Les deux premiers jours de l'émission, 20 000 CD sont partis comme des petits pains. On était en rupture de stock tout le reste de la semaine. »* Les limites de la distribution indépendante commençaient à se faire sentir. *« Chaque boîte est l'esclave de son économie »*, regrette Djo. Aidé aujourd'hui par un clip, *A la recherche du mic perdu*, bourré d'effets spéciaux, l'album approche doucement du disque d'or. En fin de contrat avec XIII Bis, le groupe signera bientôt avec une major, et, à l'instar du Wu-Tang et d'IAM, devrait négocier des *deal* solo pour certains de ses membres. En attendant de transposer sur scène leur rap théâtral.

S. D.

XXL Performances, festival hip-hop

Depuis deux ans se déroule à Bobigny, dans un excellent esprit, le XXL Performances, l'un des rares festivals français consacrés entièrement à la culture hip-hop. Du 29 juin au 4 juillet, toutes les facettes de ce mouvement – rap, danse, graffitis, mais aussi mode, cinéma, sculpture et sports de rue (comme le dubble dutch, cette façon unique de danser en sautant à la corde...) – seront présentées à la bibliothèque Elsa-Triolet, salle Pablo-Neruda, et au cinéma Le Magic.

Au programme parmi les rappeurs : Different Teep, S. Kiv, Daddy Lord C, Soldafada, Oxmo Puccino (le 30 juin), Diam's, Saint Demon, X Clusive, Bilal The Performer, Les 10', Ghetto Prodige, L'Ess Du Neuf, TMK (le 1er juillet), Black Roses, Tukuleur, N.A.P., D Abuz System, Afrodiziak, K. Reen, Pabe & Koma, Les Sages Poètes de la Rue (le 2), La Caution, Basic, Ad'Hoc-1 (le 3), Yusiness, Kontrast, Rimeurs à Gages, S'Kadrille, Le Damier & Menelik, Driver, Busta Flex (le 4). Renseignements : 01-41-60-95-92.

Un genre menacé par ses propres excès

LE RAP FRANÇAIS a sans doute moins à craindre des changements de mode que de ses propres excès. Difficile, par exemple, d'assister aujourd'hui à un concert ou une soirée hip-hop sans craindre des échauffourées. Si la majorité du public est là pour faire la fête, certains viennent sciemment la gâcher. La récente tournée d'IAM a ainsi été minée par de nombreuses bagarres. Les producteurs deviennent en conséquence de plus en plus réticents à programmer du rap.

Pour Philippe Maher, responsable de la société de production SDG Warhead, ayant travaillé entre autres avec Stomy Bugsy, Afro Jazz ou Expression Direkt, les *« conditions sont difficiles. Le public est chaud, le prix des places est bas. La violence risque de stopper l'élargissement du genre. Même les groupes qui vendent beaucoup de disques ont du mal à remplir les salles »*.

RIVALITÉS ENTRE GROUPES

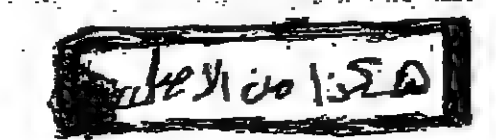
Les artistes ne donnent pas toujours l'exemple. Ces derniers temps, la compétition entre tchatcheurs, inhérente au genre, a tourné à l'aigre. Des joutes verbales, on est souvent passé au combat physique. Entouré des copains du quartier ou de la ville, le groupe devient une bande qui affronte d'autres bandes. IAM et Secteur A ont accumulé, par exemple, les contentieux avec Suprême NTM. Récemment, lors d'un concert au Bataclan, une bagarre a opposé très violemment les Neg'Marrons à Joey Starr, l'un des chanteurs de NTM.

Ces rivalités entre groupes peuvent devenir sanglantes. Djo, le leader de Mafia Trece, s'inquiète : *« Aux Etats-Unis, deux génies du rap, 2Pac et Notorious BIG, se sont entretués par bandes interposées. Si ça continue comme ça en France, il y aura un mort. C'est inadmissible que des gens qui devraient être des modèles se prennent la tête. Il y a assez de place sur ce marché pour coexister pacifiquement. »*

Appliquées au « business », les méthodes de la rue peuvent avoir un effet dévastateur. Victimes d'incidents, de menaces et parfois de chantage, plusieurs maisons de disques ont dû renforcer leur service de sécurité. Certaines, pourtant, semblent jouer avec le feu. Quand Double T Music fait défiler sur les Champs-Elysées son groupe, Ad'Hoc-1, sur un camion sonorisé dans le but plus ou moins avoué de provoquer un incident avec la police pouvant « servir » la promotion d'un disque, quel est son degré d'irresponsabilité ? Et que dire d'un label (Hostile/Delabel) qui, pour le lancement de l'album d'Arsenik, offre une balle de fusil comme porte-clés ?

Une certaine culture rap engendre-t-elle la violence, ou n'est-elle que le reflet des frustrations d'un milieu et d'une société ? Si la seconde réponse est évidemment la bonne, encore faudrait-il que certains groupes cessent de mimer trop complaisamment cette frime *gangsta-rap* où l'objet du désir est un flingue et l'idéal féminin, une actrice porno.

S. D.



La folle histoire d'un petit producteur seul contre la « marchandise »

Vingt-cinq ans d'enregistrements par le label indépendant Stil, avec un inédit d'Anthony Braxton

Un disque inclassable raconte l'histoire d'un producteur indépendant, d'un fou, et de sa lutte de vingt-cinq ans contre l'*« affairisme starisant du commerce de l'art »*. Ce Godard de l'idée musicale se nomme Alain Villain, la maison de disques, Stil. Le CD rassemble des artistes et des œuvres diverses ; des *Méditations* enregistrées en 1978 par Yoshihisa Taïra à une merveilleuse et inédite improvisation d'Anthony Braxton à l'alto.

QU'EST-CE qu'un « cédé » qui commence par ses songes ? Par la partie dure de ces songes ? Un CD inclassable ? « Inclassable » est une étiquette comme les autres. Plutôt positive, question connotations modernes. Il n'est pas si mauvais, dans tous les genres, de passer pour inclassable.

Celui-ci – vingt-cinq ans d'enregistrements par Stil, le petit label d'Alain Villain, avec son inédit de Braxton – n'est pas classable dans les bacs des monopoles. Ce sera politiquement très intéressant de savoir où ils le casent. Il n'est pas classable dans l'ordre du goût. Ni (ce qui pourrait le sauver) dans celui de la préférence.

Il est le choix de travail d'un homme, Alain Villain. Un poète qui se paie le luxe de publier deux de ses photos dans le livret, où il paraît nettement plus vieux qu'il ne semble, dans la rue ou dans un train. Ce CD est l'histoire d'un producteur indépendant, d'un fou, Godard de l'idée musicale, qui a marné. Tout ce qu'on peut dire, c'est que ça marche. Un homme, Alain Villain, se tue pour nous et c'est OK. On le connaît, il est là, il veille, dans son gourbi parfaitement rangé de la rue de Charonne, à Paris. Avec cet air chiffonné de vouloir coller à son adolescence. Alain Villain est dans l'urgence, bien plus jeune que sur ses photos.

En général, on n'aime pas le mot d'« urgence ». Un peu suremployé ces temps vraiment derniers. Pour lui, mille excuses de devoir se déjuger, ça marche. C'est son urgence. Il rejoint Beuys, avec qui il avance. Il est à lui seul (il le paie au juste prix, c'est son autre luxe) un démenti à l'*« affairisme starisant du commerce de l'art »*. Il emprunte la formule à Georg Jappe dans le numéro 4 d'*Artstudio*, en 1987. Propos de Beuys. Elle lui va comme un gant. Il est seul, ils sont mille. Le monde bouge. Alain Villain seul contre la marchandise.

Dans ces cas-là, il n'a pas le choix, il commence par ses songes, *Méditations*, enregistré en 1978 par Yoshihisa Taïra (sous la direction de Marc Soustrot) ; s'arrête sur Jean-Philippe Rameau (par Gustav Leonhardt, par Scott Ross) ; fond dans Bach. Jean Boyer interprète les Chorals de Leipzig (BWV 666) à l'orgue de Porrentruy. Sonorité unique. En pendant de l'orgue de Porrentruy, un *Blue Moon* de Rodgers et Harts pour les « lyrics », joué (ce n'est pas interprété, c'est joué) par Tommy Desserre à l'orgue de cinéma. Est-ce l'orgue du Gaumont Palace qu'Alain Villain est allé filmer avant le scandaleux rasage du vaisseau – l'immeuble du Gaumont Palace – qui entrait dans le port de Clichy et amarrait à celui de Pigalle ? On dirait ces orgues de cinéma sur quoi joue Fats Waller. C'est d'une lourdeur, d'une élégance, qu'on ne saura plus. Tommy Desserre reste par ce CD pour l'éternité.

Entre les orgues, Fauré au piano (Michael Gough Matthews) ; *Les Barricades mystérieuses* de Couperin par Scott Ross (dont Alain Villain a publié l'intégrale de l'oeuvre pour clavecin, un coffret de 12 CD par le claveciniste canadien qui joue le clavecin conservé au château d'Assas près de Montpellier), et les *Partitas* de Bach pour violon seul (par Patrick Bismuth). Vingt-cinq ans de colère joyeuse (et de difficultés d'argent insensées, mais pourquoi en parler ?).

Au centre, personne ne le verra, une perle : une improvisation sans titre d'Anthony Braxton à l'alto. Une merveille, un éclat, un sanglot. La vie demain. Braxton est le Beckett du jazz. Presque plus personne à le savoir, ce soir. Que fait-il ce soir ? Qui pense à lui ce soir, à part le CD d'Alain Villain. Il y aurait des cédés qui pensent ? Pourquoi Braxton n'est-il programmé nulle part, dans aucun festival de l'été ? Qu'est-ce que le jazz au juste ? Qu'est-il devenu ?

Francis Marmande

★ « Stil, un quart de siècle », 1 CD Stil 2103. Chez les disquaires ou Stil éditions, 5, rue de Charonne, 75011 Paris. Tél. : 01-48-06-28-19.

SORTIR

PARIS

Wings on Rock
Un jeune garçon innocent et naïf descend de sa planète passer une journée sur Terre pour y découvrir la vie. En création au Festival, *Wings on Rock*, d'après *Le Petit Prince*, *Parsifal*, et la légende sioux *Water-Jug-Boy*, réunit les talents du musicien Pascal Comelade, du styliste Kenzo, du comédien-jongleur François Chat et de la danseuse Marianna Kavallieratos pour un conte à l'univers féerique et magique imaginé par un illusionniste de la scène. Robert Wilson combine, ici, tous les arts qu'il maîtrise : la danse, la peinture, la lumière aussi bien que la sculpture, le décor ou la musique...
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Les 19 et 20, à 20 h 30. Tél. : 01-48-13-06-07. 90 F et 140 F.

Michel Portal, Martial Solal
Deux maîtres du jazz, au milieu des fleurs, couleurs et parfums mêlés du Parc floral de Paris pour des variations improvisées ou préparées autour et avec les codes de la création actuelle. Michel Portal joue du saxophone soprano, de la clarinette basse et du bandonéon ; Martial Solal joue du piano.
Parc floral de Paris, bois de Vincennes, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes. Le 20, à 16 h 30. Tél. : 01-43-43-92-95. 10 F.

Trio Misja Fitzgerald Michel Scott Colley, Gérard Faroux
Un soir de vadrouille dans les clubs parisiens, on tombait au Sunset sur le guitariste Misja Fitzgerald Michel et le batteur Gérard Faroux qui participaient à un hommage à John Coltrane. Le premier arrivait avec une belle technique ; le second, avec deux bonnes décennies de musique derrière lui, revenait des Etats-Unis. On les retrouve ensemble avec le contrebassiste Scott Colley, très à l'aise dans tous les genres du jazz moderne. Entre ces trois-là, la musique est en train de se trouver des passages.
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Les 19, 20 et 23, à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Francesca Solleville
Allain Leprest lui a écrit un vrai album de chanteuse engagée sur les chemins de la liberté, *Al dente*. Parcours en banlieues rouges, visions de l'antiracisme quotidien et des drames de la mort organisée (elle a repris *Lily* de Pierre Perret, *Nuit et brouillard* de Jean Ferrat, *La Petite Juive* de Maurice Fanon), mais aussi de l'amour léger et frondeur, font de cette chanteuse, qui débuta en 1958 en chantant Aragon, l'une des pierres angulaires de la chanson à texte de France.
Limonaire, 18, cité Bergère, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. Le 19, à 22 heures. Tél. : 01-45-23-33-33. Entrée libre.

SÉLECTION DISQUES

ÉDITION
LUIGI BOCCHERINI
Quatuor à cordes
Quatuor Apponyi

La musique de Boccherini s'écoute sans laisser de trace trop prononcée dans la mémoire de l'auditeur. Profonde dans sa légèreté, inventive, rebondissante, elle n'ennuie jamais. Certainement pas dans cette interprétation exemplaire d'artistes venus du Freiburger Barock Orchester – qui jouent donc d'instruments anciens. Son acidulé mais intonation irréprochable.

Renaud Machart

1 CD Ars Musici AM 1111-2. Distribué par Abeille Musique.

GUSTAV LEONHARDT
Gustav Leonhardt
(orgue, clavecin et direction)

Le disciple paie son tribut au maître dans un éloquent « prière d'écouter » : *« Il n'est pas difficile d'atteindre le meilleur niveau d'une profession. Y demeurer l'est cependant. Et y demeurer aussi longtemps que l'a fait Leonhardt est une réussite peu commune. »* On souscrit pleinement à cette assertion généreuse de Ton Koopman, et ce d'autant que Leonhardt, claveciniste et organiste, n'a pas toujours été ce qu'il fut, et est toujours, depuis le début des années 70. Dix ans plus tôt, à l'orgue comme au clavecin, il jouait avec une raideur assez étonnante. L'*Offertoire sur les grands jeux*, de François Couperin, le fait entendre assez crûment. Certains documents (notamment ceux enregistrés avec le violoniste Lars Fryden), paraissant également pour la première fois sur support compact, ne sont que fortement documentaires. Le reste restitue Leonhardt dans la grandeur qu'on lui connaît, et ce dans des disques déjà disponibles.

R. Ma.

21 disques compacts Teldec 3984-21349-2.

GIORGIO GASLINI
L'Integrale, antologia cronologica (1948-1963, 1964)

En 1948, le Milanais Giorgio Gaslini est l'un des premiers en Italie à aller voir ce que le bop de Dizzy Gillespie, Kenny Clarke ou Thelonious Monk a donné au jazz. Il joue en trio ou avec le Sestetto Be-Bop du batteur Gilberto Cuppini. En 1957, il enregistre *Tempo e Relazione*, variations dodécaphoniques pleines de swing ; en 1960, la musique du film *La Notte*, de Michelangelo Antonioni, passe par le blues. Des prémisses qui amènent jusqu'à une pièce ambitieuse, introuvable, *Dall'Alba all'Alba*, enregistrée en 1964. Gaslini pianiste et compositeur y révèle magistralement sa capacité à faire siennes les cultures musicales afro-américaines tout en exprimant son « européanité ». Peu y pensaient. Le premier volume de cette intégrale laisse entendre ce langage en train de se trouver. On y perçoit l'exigence singulière et les rêveries lunaires de Gaslini, inventeur de formes qu'il faut rapprocher de George Russell ou Martial Solal.

Sylvain Siclier

2 CD Soul Note 121350 1/2, distribué par DAM.

JURASSIC 5
LP

Alors que les noirceurs envapées des émules du Wu-Tang Clan arrivent en bout de course, après qu'eux-mêmes eurent rendu obsolètes les langueurs assassines du gangsta-rap californien, le hip hop américain cherche (et trouve) de nouvelles voies. Des années de rimes oppressantes ont donné l'envie de jeux plus aériens. Une génération s'épanouit aujourd'hui dans la bonne humeur. Le premier album de Jurassic 5 fourmille ainsi de trouvailles ludiques et de bouffées d'oxygène. Tout en rendant un hommage constant à l'art *old school* des breaks minimalistes et du débit des mots, deux DJ et quatre rappeurs, disciples des ancêtres progressistes De La Soul et A Tribe Called Quest, rivalisent de facéties – poétiques, jazzy... – et de refrains accrocheurs. *Jayou*, *Action Satisfaction*, *Without a Doubt*, *Concrete Schoolyard* devraient séduire les puristes autant que les non-initiés.

Stéphane Davet

1 CD Rumble/Pan PAN 015 CDL. Distribué par PIAS.

GERMAINE MONTERO
Chansons espagnoles, chansons de Prévert

« La voix de cette grande artiste situe à la fois l'angle d'une rue et la lumière misérable qui font de deux médiocres, la fille et son protecteur, un dessin de Toulouse-Lautrec », écrivait Pierre Mac Orlan au sujet de Germaine Montero, née à Paris, tombée amoureuse de l'Espagne et femme de théâtre, interprète des classiques castillans. Exceptionnelle, la voix – son timbre et son positionnement signent l'intelligence de la femme, la lucidité de l'artiste –, la stature de celle qui travailla avec Georges Van Parys, chanta Prévert et Kosma, Léon Xanrof et Aristide Bruant, et fut dessinée, les yeux écarquillés comme un visage de Picasso, le foulard en mantille, par *« son ami »* Jean Cocteau. Ce coffret, qu'on aurait préféré muni d'un livret plus complet, daté convenablement, résume le style et l'esprit Montero. Huit chansons en espagnol, dont un pasodoble de première, *La Chulona*, restituent la complexité du personnage.

Véronique Mortaigne

1 coffret de 2 CD RYM Musique/Podis 1919472

ÉCHOS
Bali, Maroc, les Orcades

La collection « Echos » reprend avantageusement l'idée du carnet de voyage en musique, établi précédemment par Auvidis. Jacques Erwan, concepteur de la série, a profité de l'expérience pour affiner le concept d'un disque permettant de découvrir des terres étrangères sans partir l'oreille idiote. A la différence des carnets d'Auvidis, les trois premiers volumes de la collection parviennent à créer l'ambiance : des voitures qui démarrent, des conversations en langue autochtone, l'écho d'une distillerie aux Orcades, du pinceau d'un artiste sur la toile à Bali, des martèlements de pied de la confrérie Hmadcha à Fès, au Maroc, habillent des extraits musicaux exposés dans leur simplicité naturelle – appel à la prière, gamelan *in situ*, accordéon diatonique, chœurs de cathédrale... Le livret est un petit guide culturo-touristique, avec bibliographie, quelques mots de vocabulaire... Belle manière d'inciter à la promenade et à la rêverie.

V. Mo.

3 CD RYM Musique/Buda Musique 191941, 906, 907-2.

Les meilleures ventes d'albums en France

	ARTISTE ou GROUPE	Rang de la semaine précédente	TITRE	MAISON DE DISQUES
1	LOUISE ATTAQUE	2	Louise Attaque	ATMOSPHERIC
2	SMASHING PUMPKINS	1	Adore	DELABEL
3	PASCAL OBISPO	3	Live 98	EPIC
4	SHURIK'N	4	Où je vis	DELABEL
5	DIVERS ARTISTES	13	Notre Dame de Paris	POMME/SONY
6	DIVERS ARTISTES	18	Coupe du monde : l'album officiel	VERSAILLES/SONY
7	SUPREME NTM	9	Supreme NTM	EPIC
8	LARA FABIAN	5	Pure	POLYDOR
9	CÉLINE DION	7	Let's talk about love	COLUMBIA
10	ARSENIK	24	Quelques gouttes suffisent	HOSTILE/VIRGIN

Période du 07/06 au 13/06 inclus
Résultats obtenus par le comptage à la sortie des caisses de cent magasins représentatifs des circuits de distribution

Notre Dame de Paris attaque le peloton de tête. Au 5e rang, la comédie musicale ou Luc Plamondon met ses talents au service du spectacle grand format est talonnée par l'album officiel de la Coupe du monde de football, 6e. *Quelques gouttes*, d'Arsenik, se hisse au 10e rang, remisant Garbage au 11e. La Brésilienne Daniela Mercury, opération d'été de France 2, apparaît à la 51e place. Nomads reste dans les 60es bouillonnants (comme la soupe), mais tient la deuxième place des singles avec le hit *Yakalelo*. Tristesse sans fin dans les compilations (techno, fiesta, dance), où surnage pourtant *L'un pour l'autre* de Maurane et *The Motown Story* (nº 3), consacré au prestigieux label afro-américain.



GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Les Ailes de la colombe
d'Iain Softley (Grande-Bretagne, 1 h 42).
Le Clone
de Fabio Conversi (France, 1 h 30).
Folle d'elle
de Jérôme Cornuau (France, 1 h 22).
Jeffrey
de Christopher Ashley (Etats-Unis, 1 h 32).
Passage pour le paradis
d'Antonio Baiocco (Italie, 1 h 30).
Préférence
de Grégoire Delacourt (France-Italie-Espagne, 1 h 30).
La Revanche de Lucy
Film de Janusz Mrosowski (France-Burkina Faso, 1 h 30).
The Big Swap (*)
de Niall Johnson (Grande-Bretagne, 2 h 03).
(*) Films interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGE

Bassano et ses fils dans les musées français
Musée du Louvre, aile Sully, entrée par la Pyramide, Paris-1er. Mº Palais-Royal. Tél. : 01-40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 45. Fermé mardi. Du 19 juin au 21 septembre. 26 F et 45 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

La Traviata
de Verdi. Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, James Conlon (direction), Jonathan Miller (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. Mº Bastille. Le 19, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 635 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Beethoven : *Leonore I, Ah ! Perfido*. Mozart : *Airs de concert KV 528 et KV 369*. Brahms : *Symphonie nº 4*. Karita Mattila (soprano), Marek Janowski (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mº Ternes. Le 19, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

Ensemble Recherche
Schöllhorn : *Berstend-Starr*. Schurig : *Décalage, création*. Grisey : *Vortex Temporum I, II et III*. Kwamé Ryan (direction).
Ircam, 1, place Igor-Stravinsky, Paris 4e. Mº Rambuteau. Le 19, à 20 heures. Tél. : 01-44-78-48-16. De 50 F à 90 F.

Euphonia
De Michaël Levinas, d'après Hector Berlioz. Solistes de l'Orchestre de Paris, Stéphane Denève (direction), Jean-Pierre Miquel (mise en scène).
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris-6e. Mº Saint-Sulpice. Le 19, à 20 h 30. Tél. : 01-44-39-87-00. De 65 F à 160 F.

Saints and Singing
de Robert Wilson d'après Gertrude Stein. musique de Hans Peter Kuhn. Elèves de la Ernst Busch de Berlin et du Piccolo Teatro de Milan, Robert Wilson (mise en scène).
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Mº Bobigny Pablo-Picasso. Le 19, à 20 h 30. Tél. : 01-48-13-06-07. De 90 F à 140 F.

Compagnie Ariadone
Carlotta Ikeda : *Waiting*.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris-11e. Mº Bastille. Le 19, à 21 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. 120 F.

Compagnie Faizal Zeghoudi
Faizal Zeghoudi : *Les Epousées, processus inconscient en voie de décomposition.*
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11e. Mº Bastille. Le 19, à 20 h 30. Tél. : 01-47-00-57-59.

Compagnie DCA
Philippe Decouflé : *Triton.*
Square Casanova, avenue Leroy-des-Barres, 93 Saint-Denis. Mº Saint-Denis. Le 19, à 21 heures. Tél. : 01-48-13-06-07. De 90 F à 140 F.

Etienne M'Bappe, Mario Canonge
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. Le 19, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

RÉSERVATIONS

Paul Bley, Lee Konitz, Charlie Haden
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Le 2 juillet à 20 h 30. Tél. : 01-44-84-44-84. De 145 F à 170 F.

David S. Ware
Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Le 9 juillet à 21 heures. Tél. : 08-03-30-63-06. De 145 F à 170 F.

DERNIERS JOURS

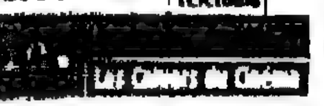
19 juin :
Viva Vox
Lectures dirigées par Jean-Christophe Bailly.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris-6e. Le 19, à 18 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. Entrée libre sur réservation.

20 juin :
Les Bonnes
de Jean Genet, mise en scène d'Alain Ollivier.
Studio-Théâtre, 18, avenue de l'Insurrection, 94 Vitry. Les 19 et 20, à 20 h 45. Tél. : 01-46-82-40-17. De 50 F à 120 F.

هكذا من الأصل



enthousiaste
ant. Télérama



TECHNOLOGIES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS.

Les origines, les langues et les cultures différentes constituent autant de barrières entre les hommes. Des barrières que Sun Microsystems a décidé de franchir une fois pour toutes. Nous savons depuis toujours qu'un ordinateur ne vaut que par sa capacité à comprendre et à être compris par d'autres ordinateurs. C'est ainsi que nous sommes devenus leader mondial de l'Informatique en Réseau, et que nous avons développé des technologies aussi avancées que Java. Si les ordinateurs apprennent à parler le même langage, s'ils sont ouverts au lieu d'être fermés, l'échange d'idées et d'informations entre deux hommes situés aux antipodes devient aussi simple qu'entre vous et votre meilleur ami. Ne passez pas à côté de cette révolution. Rendez-vous sur www.sun.fr. **THE NETWORK IS THE COMPUTER.***



*LE RÉSEAU EST L'ORDINATEUR.

EN VUE

■ Pour permettre aux détenus de suivre les exploits des Lions indomptables, **Pong Moni**, directeur de la prison de Yaoundé, au Cameroun, a fait installer huit téléviseurs dans des salles communes et suspendre les travaux forcés pendant la durée de la Coupe du monde.

■ Un gardien du centre de détention pour mineurs de Nakorn Ratchasima, au nord-est de Bangkok, ordonne d'éteindre la télévision au moment précis du coup d'envoi du match Brésil-Maroc : quatre heures d'émeutes.

■ Le 5 juin, dans la capitale afghane, le mollah **Omar**, chef des miliciens talibans, accable les victimes du séisme qui a ravagé le lointain nord-est du pays : *« Dieu a envoyé ces désastres pour punir ceux qui ont péché et qui ne se sont pas honnêtement repentis »*. Jeudi 18 juin, dans la matinée, le sol tremble à Kaboul.

■ **George Bush Junior**, gouverneur du Texas qui détient le record des exécutions aux Etats-Unis, vient toutefois d'accorder un sursis à **Henry Lee Lucas**, condamné à mort pour l'aveu de six cents crimes commis au moyen de couteaux, de marteaux, de vases, de statuettes de bronze et de toutes sortes de chaises électriques. *« J'ai menti. Je voulais me venger de mes juges qui m'ont enfermé pendant des années dans une cellule glaciale et inhumaine, et les faire passer pour des crétins. J'y suis parvenu »*, a expliqué le tueur en série.

■ Jeudi 11 juin, **Saïd al-Kachach**, 19 ans, qui, dans sa maison familiale d'Amman, après un échec l'an passé, prépare d'arrache-pied son baccalauréat, craque soudain, tuant, d'une balle dans la tête, ses parents, ses quatre sœurs, ses deux frères, son beau-frère, les deux enfants de ce dernier. Ainsi qu'un ami.

■ **Hun Sen**, l'homme fort du Cambodge, demande que soient jugés, par un tribunal international, **Khieu Samphan**, l'idéologue, pulmonaire, **Ta Mok**, le chef de guerre, unijambiste, et le commissaire politique, **Nuon Chea**, paralytique, les trois derniers hiérarques, en fuite depuis la déroute des Khmers rouges au mois d'avril.

■ **Iouri Denissov-Nikolski**, vice-directeur d'un centre de recherches de l'Institut des herbes médicinales, chargé de veiller sur la momie de **Lénine**, se dit prêt à embaumer la dépouille de **Fidel Castro**.

■ **Svetlana Allilouieva** vit à New York chez sa fille **Olga** : *« Je me lève à sept heures du matin, je nourris les deux chats et je prépare le petit déjeuner pour Olga, qui travaille à deux endroits : le matin chez un fleuriste, le soir dans un restaurant »*, raconte la fille de **Staline**, 72 ans.

Christian Colombani

La « Frankfurter » et le deutschemark

La presse allemande consacre une large place au cinquantième anniversaire du DM, pilier fondateur de la République fédérale, avant la disparition de cette monnaie au profit de l'euro

LE DEUTSCHEMARK va bientôt disparaître au profit de l'euro. C'est l'occasion, pour tous les Allemands, de rendre hommage à une monnaie qui représente pour eux bien plus qu'un simple moyen de paiement. La *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, le grand quotidien conservateur, rappelle dans un éditorial publié jeudi 18 juin combien l'introduction du mark, il y a exactement cinquante ans, fut le véritable pilier fondateur de la nouvelle République fédérale.

« La réforme monétaire du 20 juin 1948 fut la date de naissance du deutsche mark et marqua en même temps le début de l'"économie sociale de marché" en Allemagne », rappelle Jürgen Jeske, l'un des cinq directeurs de la FAZ.

L'introduction du deutschemark mit fin à l'inflation d'après-guerre, elle priva beaucoup d'épargnants de leurs avoirs, mais permit également à chacun de redémarrer de zéro avec un acompte de 40 marks en poche. Le « DM » fut créé avant l'adoption de la Constitution et la création formelle de la RFA, le 23 mai 1949, ce qui explique « le *caractère identitaire du D-mark et de l'économie de marché en Allemagne de l'Ouest* », selon Jürgen Jeske.

Frankfurter Allgemeine

La création de la nouvelle monnaie fut annoncée par le très libéral Ludwig Erhard, qui occupait alors les fonctions de « directeur du conseil économique » de la zone d'occupation anglo-américaine, avant de devenir le premier ministre de l'économie de la RFA. La FAZ invite ses lecteurs à méditer sur l'héritage de celui qui a donné à l'Allemagne les clés de son succès économique, en introduisant une *« troisième voie (...) entre le capitalisme débridé d'un côté et, de l'autre, le social-collectivisme et l'économie dirigée des nazis et des communistes »*.

L'esprit du deutschemark, ou celui de la « troisième voie », est en train de se perdre en Allemagne, écrit la FAZ. *« Les sondages montrent que la notion de liberté est de moins en moins haut placée dans l'échelle de valeur des Allemands, alors que la notion d'égalité progresse, surtout en Allemagne de l'Est (...). Alors que le chômage progresse et que les tensions sociales augmentent, l'Allemagne fait peu de cas d'une conception qui insiste sur la responsabilité individuelle et la limitation de l'activité de l'Etat »*, écrit la *Frankfurter*, qui estime que la part trop élevée des dépenses publiques et sociales fait peser un lourd handicap sur l'avenir de l'Allemagne.

Comment sortir de cette impasse ? Rappelant que Ludwig Erhard, dont le rôle fut celui d'un *« dictateur libéral »*, disposait de pouvoirs étendus, le quotidien de Francfort se demande si l'Allemagne d'aujourd'hui ne devrait pas réfléchir sérieusement aux *« déficits institutionnels »* qui l'empêchent de revenir à l'idéal de 1948. La monnaie unique présente de ce point de vue de sérieux atouts : l'euro s'accompagnera selon la FAZ de *« changements institutionnels »* et forcera l'Etat à *« s'adapter davantage »* aux réalités économiques.

Lucas Delattre

DANS LA PRESSE

RTL
Michèle Cotta
■ Dans la stratégie du premier ministre, le voyage de Lionel Jospin en Amérique marque une étape essentielle. (...) C'est en pragmatique que Lionel Jospin, dès son arrivée à Washington, a tenu à se présenter à ses interlocuteurs. Contrairement à une opinion généralement admise à gauche, il a admis publiquement qu'il y avait vraiment des leçons à tirer des Etats-Unis en matière de lutte pour l'emploi. Il a reconnu aisément que la France, pas tout à fait capitaliste selon lui, se situait néanmoins dans l'économie de marché. (...)
En réalité, c'est un véritable voyage présidentiel que Lionel Jospin entreprend depuis deux jours aux Etats-Unis. Un voyage qui lui donne l'occasion de peaufiner, depuis l'étranger, son image en la « blairisant » si l'on peut dire, en visant un équilibre délicat entre son partenariat depuis longtemps établi avec les communistes et sa volonté de conquérir de nouvelles couches électorales, davantage séduites par un pragmatisme de gauche. Personne ne doutait que Lionel Jospin, une fois arrivé à Matignon, se fixerait comme prochaine étape la conquête de l'Elysée. En tentant jour après jour d'élargir ses assises, c'est-à-dire en rusant à sa manière, en nuançant son personnage, en cherchant un plus large consensus. Il commence dès maintenant à cheminer vers l'Elysée.

EUROPE 1
Alain Duhamel
■ Lionel Jospin ne devrait pas céder aux sirènes des maximalistes qui voudraient lui faire intégrer les biens professionnels dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune. Quand on regarde les choix qu'il a faits depuis un an, sa méthode de gouvernement, sa psychologie personnelle, la taxation de l'outil de travail apparaîtrait contradictoire et même paradoxale (...).
En compensation, Lionel Jospin devra faire un geste fiscal en direction des Verts, très malheureux en ce moment. Il devra arbitrer dans le sens le plus social possible en ce qui concerne l'allégement envisagé des taxes locales. L'ISF sera réformé afin que les patrimoines les plus importants ne puissent plus en être parfois largement exonérés. Il n'est pas impossible qu'il faille y ajouter un ou deux gestes politiques symboliques supplémentaires. Il serait en tout cas contradictoire de chercher à revigorer l'économie et à alourdir en même temps la fiscalité des entreprises.

LE POINT
Claude Imbert
■ Le pilonnage du « politiquement correct » par les détenteurs du pouvoir médiatique commence, lui aussi, à avoir des ratés. De même que le procès en sorcellerie intenté à Millon lui apporte en notoriété plus qu'il ne lui enlève, de même le tollé frénétique provoqué par Balladur lorsqu'il désire voir discutée la *« préférence nationale »* ne lui nuira pas, au contraire. Je ne souhaite nullement, on s'en doute, voir épousées les thèses du Front national, d'ailleurs récusées par nos engagements constitutionnels et internationaux. (...) Mais justement, je crois que seule une pédagogie ouverte et raisonnée ouvrira les yeux de maints électeurs du Front et leur démontrera l'inanité de ses thèses. Au lieu de quoi, l'exorcisme imprécateur, hors tout argument, ne nourrit que le fantasme et ses poisons. Comment peut-on frapper d'interdiction quasi magique tels mots, tels sujets délicats que l'opinion, à tort ou à raison, soulève, comme si nous vivions dans un peuple à censures et tabous ?

www.ahn.com

Une chaîne de télévision américaine diffuse un accouchement en direct sur son site Web

« JE VOIS DES CHEVEUX ! Ça y est, la tête est sortie ! – Poussez, plus fort... – Haagh ! Huuugh ! – Oui, Elizabeth travaille dur ! Mesdames et messieurs, à la prochaine contraction, nous allons voir l'arrivée de bébé Sean ! » Mardi 16 juin, les internautes du monde entier ont pu assister en direct à l'accouchement d'Elizabeth, quarante ans, dans un hôpital de Floride. L'heureux événement, qui dura près de cinq heures, fut diffusé intégralement sur le site Web de la chaîne de télévision câblée America's Health Network (AHN), spécialisée dans les émissions médicales. Les commentaires étaient assurés par le docteur Larimore, présentateur vedette de la chaîne, installé dans la salle d'accouchement en compagnie de Gilbert, le mari, et des trois enfants du couple, âgés de dix, onze et quatorze ans.

Selon les responsables de AHN, l'objectif était avant tout pédagogique : il s'agissait de *« donner aux visiteurs une meilleure compréhension du processus »*. Ainsi, pendant les temps morts, le présentateur demandait aux infirmières de rappeler l'intérêt de la péridurale, ou d'expliquer les nouveaux moyens permettant d'accélérer une naissance. Elizabeth, dans les nombreuses interviews qu'elle accorda au cours des jours précédents, répétait qu'elle s'était portée volontaire dans un seul but : rassurer les femmes qui n'avaient pas encore d'enfant, leur montrer qu'un accouchement était un moment de bonheur à partager avec sa famille et même le monde entier...



De fait, au-delà des commentaires enflammés ou émus du docteur Larimore, le spectacle était très sobre. A la demande de Gilbert, les caméras furent placées, non pas au pied du lit, mais sur le côté. Le réalisateur joua surtout sur l'émotion, montrant le visage d'Elizabeth, tantôt crispée, tantôt plaisantant avec les infirmières, Gilbert lui caressant les épaules, les enfants attentifs et silencieux. Une fois le nouveau-né entre les mains de la sage-femme, Gilbert, un peu gauche, coupe lui-même le cordon. Encore un instant d'attente, et le monde peut enfin admirer Sean, déjà débarbouillé et coiffé d'un bonnet.

Pour AHN, l'opération a été un succès éclatant : à l'heure dite, des centaines de milliers d'internautes se sont rués sur le site, aussitôt saturé. Pour apaiser les récriminations de tous ceux qui n'avaient pas pu voir l'émission en direct, la chaîne a *placé sur le Web un résumé en* images d'une vingtaine de minutes, et annoncé qu'elle allait diffuser une opération chirurgicale sur Internet une fois par mois.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

QUERELLE DE FOURNISSEURS
■ La compagnie de téléphone British Telecom a annoncé la création prochaine d'un service d'accès à Internet ouvert à tous sans abonnement, qui sera facturé non pas au forfait, mais au temps passé. Les autres fournisseurs, regroupés au sein de l'association professionnelle ISPA vont saisir l'autorité de régulation. BT rappelle de son côté qu'elle prévoit d'offrir un accès limité au Web et au courrier électronique, et qu'elle ne proposera pas l'hébergement de sites.

AUTOMOBILE
■ Renault a ouvert un nouveau site Web institutionnel et promotionnel composé de trois rubriques : *« L'entreprise »*, *« Produits et services »* et *« Renault sur Internet »*.
www. renault. com

FÊTES ET SALONS
■ Le site Viafrance propose un répertoire des principaux festivals, *fêtes, concerts, expositions, foires* et Salons devant avoir lieu en France dans les prochains mois. Les recherches peuvent se faire par nom, par catégorie, par région, par date, par thème ou par mot-clé.
www. viafrance.com

« Allez, la France ! Allez ! » *par Alain Rollat*

EN CE TEMPS-LÀ, l'Italie fasciste était championne du monde de football. La FIFA avalisait la présence d'Autrichiens dans l'équipe de l'Allemagne hitlérienne, d'où étaient exclus les joueurs juifs. L'inventeur français de la Coupe du monde, Jules Rimet, considérait que cette compétition était *« un excellent moyen de dissiper entre les pays les antipathies et les incompréhensions »*. En attendant le prochain tournoi, les compétiteurs se faisaient la seconde guerre mondiale. Le camp de sa patrie ayant été envahi, un certain Charles de Gaulle criait dans le désert « Allez, la France ! Allez ! ». Il n'avait pas beaucoup de supporteurs.

Sans la présence d'esprit de Roger Stéphane, résistant de la première heure puis journaliste, écrivain, que resterait-il des « dissidents » de juin 1940 qui ne se savaient pas encore précurseurs ? Sans doute quelques écrits désincarnés. Mais que pèsent les Mémoires sans images ? Pionnier de l'ORTF, Roger Stéphane avait compris la nécessité de léguer à la postérité, par l'intermédiaire de la télévision, un peu de la voix et de la chair de ces hommes de caractère. Au début des années 60, il avait entrepris de recueillir les témoignages de soixante-seize de ces aventuriers de la France libre. Il les avait filmés, tournant une centaine d'heures de rushes. Il avait même présenté un pré-montage à Charles de Gaulle. Il n'avait pas abouti. Mais, la veille de son suicide, en 1994, Roger Stéphane s'était fait promettre que son projet ne resterait pas inachevé.

Promesse tenue. Le montage de quatre heures, réalisé pour « *La Marche du siècle* » à partir de ces témoignages inédits, fera désormais référence. Ce n'est pourtant pas, à proprement parler, une grande œuvre de télévision. Cela ressemble plutôt à de la radio préhistorique mise en images. Il ne s'agit, en effet, que d'une série d'entretiens filmés en noir et blanc par une caméra fixe. Mais ce refus délibéré des effets scéniques donne encore plus de force aux mots de ces héros devenus célèbres, ou restés méconnus, et encore plus d'impact à leur regard. L'exaltation de la liberté magnifie les hommes les plus ordinaires.

Encore fallait-il avoir l'héroïsme de programmer un tel document de téléthèque, au moment où la plupart des téléspectateurs préféraient commémorer le 18 juin 1940 en suivant une autre cérémonie au Stade de France. Que France 3 et Jean-Marie Cavada aient eu cette témérité, en poussant la provocation jusqu'à promouvoir, pour la circonstance, une interprétation inattendue du *Chant des partisans* magistralement entonné par... Johnny Hallyday, cela valait tous les matches de football !

VENDREDI 19 JUIN

FILMS DE LA SOIRÉE

20.25 Les Caprices d'un fleuve ■ ■ Bernard Giraudeau (France, 1995, 115 min). RTBF 1
21.20 Ma nuit chez Maud ■ ■ ■ Eric Rohmer (France, 1969, N., 110 min). Cinétoile
22.25 Madame porte la culotte ■ ■ George Cukor (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
23.00 Lucie Aubrac ■ ■ C. Berri (F, 1996, 109 min). Canal +
23.10 Judith Therpauve ■ ■ P. Chéreau (F, 1978, 125 min). Cinétoile
23.40 Conte de printemps ■ ■ Eric Rohmer (France, 1989, 105 min). Cinéstar 1
23.50 Maboroshi ■ ■ Kirokazu Koreeda (Japon, 1995, v.o., 110 min). Arte
0.00 Epouses et concubines ■ ■ Zhang Yimou (Chine - Taiwan, 1991, 125 min). Cinéstar 2
0.05 Mamma Roma ■ ■ Pier Paolo Pasolini (Italie, 1962, N., v.o., 105 min). RTL 9
1.05 Audrey Rose ■ ■ Robert Wise (Etats-Unis, 1977, 115 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Jane Russell. John Wayne. Paris Première
19.00 Les Dossiers de l'Histoire. Génération : Vingt ans après. Nouvelle société nos 5 et 7. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
20.00 20 h Paris Première. Best of. Invités : Richard Gotainer ; Anne Parillaud ; Georges de Caunes. Paris Première
20.55 Plein les yeux. TF 1
21.00 De l'actualité à l'Histoire. El Niño. L'Exception corse. Histoire
22.35 Paris modes. Spécial Prêt-à-porter printemps-été 1998. Paris Première
23.10 Sans aucun doute. Invité : Elie Semoun. TF 1
0.25 Notes de voyage. Les Açores de Madredeus. France 3

DOCUMENTAIRES

19.00 Wallenberg, autopsie d'une disparition. Odyssée
19.15 Les Nuits de feu à Chantilly. Planète
19.40 Cryogénie, gardons la tête froide. Planète
20.00 Vacances en 36 poses. Téva
20.05 Papillon, la belle ou la bête. TSR
20.30 Danse. Martha Graham. Le corps révélé. Mezzo
20.35 Fidalium Joly, le dernier fils de Tidalium Pelo. Planète
20.35 Motu Haka chez les Poopa. Muzzik
20.50 La Chaleur de la Terre. Odyssée
21.00 Ray Charles Omnibus. Muzzik
21.20 Les Iles sauvages. [1/3]. Odyssée
21.35 Grizzly, maître des montagnes. Planète
22.10 ▶ Grand format. The Celluloid Closet. L'homosexualité dans le cinéma hollywoodien. Arte
22.15 Glacier Express. [1/2]. Odyssée
22.20 La Terre promise. [1/5]. L'appel du Nord. Planète
22.30 Virtuoses : Deux enfants terribles - Ivo Pogorelich. Mezzo
23.10 Underground USA. [9/14]. Armes en tous genres - Par ici la sortie. Planète
23.10 Des animaux et des hommes. [2/6]. Odyssée
23.20 Le Siècle des hommes. Le pouvoir des images. RTBF 1
23.40 Un pont pas comme les autres. [1/2]. Odyssée
23.45 Les Deux Marseillaises. Notes sur les élections législatives de 1968, à Asnières. Planète
23.45 L'Incomparable Diaghilev. Muzzik
23.50 Le Monde sous-marin de J.-Y. Cousteau. Le lagon des navires perdus. TMC

SPORTS EN DIRECT

2.35 Golf. US Open. Canal +

MONDIAL 98

17.30 Nigeria - Bulgarie. Groupe D, à Paris. TF 1, Eurosport, RTBF 1, Canal +
21.00 Espagne - Paraguay. Groupe D, à Saint-Etienne. Eurosport, France 3, Canal +

MUSIQUE

19.25 Cecilia Bartoli : récital. Mezzo
22.15 Jazz à Antibes. Muzzik
23.30 La Belle Hélène. Mise en scène d'Olivier Desbordes. Paris Première
23.35 Fête de la liberté. Concert de rap. France 2

THÉÂTRE

20.00 Une folie. Sacha Guitry. TV 5

VARIÉTÉS

20.55 Fête de la liberté. Du côté de chez Bedos. France 2

TÉLÉFILMS

20.30 La pierre à marier. Chantal Picault. Festival
20.35 La Colère d'une mère. Jacques Malaterre. TSR
20.40 Kidnapping. Colin Bucksey. RTL 9
20.45 Les Tricheuses. C. Petzold. Arte
20.50 Intimidations. O Ken Cameron. M 6
22.05 Tom et Julie. Nina Companeez. Festival
22.30 Fantômes d'amour. R Badger. 13e Rue
23.30 Affaire non classée. O J.S. Cardone. M 6

SÉRIES

21.00 Stargate SG-1. Les réfugiés. Série Club
21.45 Father Ted. Night of the Nearly Dead (v.o.). Canal Jimmy
22.15 Dream On. Cherche locataire désespérément (v.o.). Canal Jimmy
22.45 Seinfeld. Le contrevenant (v.o.). Canal Jimmy
23.00 La Loi de Los Angeles. Becker on the Rox. Téva
23.15 Le Prisonnier. J'ai changé d'avis (v.o.). Série Club
0.00 Friends. Celui qui gagnait les paris (v.o.). Canal Jimmy
1.10 NYPD Blues. Le fou, le flic et l'infirmière (v.o.). Canal Jimmy
3.25 Spin City. Un mariage et un enterrement (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.30 Festival
« La Pierre à marier »

Les traditions ancestrales du monde rural, les rivalités familiales, les sortilèges sont un thème récurrent des récentes fictions de France 3 : *Le Diable en sabots, Langevin* et cette *Pierre à marier*, que Festival diffuse en avant-première. Envoyé par son père dans un village perdu des Causses pour rendre visite à son grand-père hospitalisé, Philippe, un jeune informaticien, arrive au moment où le vieillard décède. Enquêtant sur le passé de l'aïeul, dont son père lui avait caché l'existence, Philippe fait l'objet d'un envoûtement. Guéri par un rebouteux, il découvrira le mystère de la pierre à marier et se réconciliera avec son père. Réalisé par Chantal Picault, ce téléfilm bénéficie d'une solide distribution : Jean-Claude Drouot, Jacques Spiesser, Nathalie Nell et un jeune comédien prometteur, Stéphane Guérin-Tillié, dans le rôle principal. – *J.-J. S.*

● 0.05 RTL 9
Mamma Roma

Mamma Roma, c'est la Magnani, pathétique et merveilleusement dirigée. Prostituée romaine vieillissante et fatiguée, elle est enfin libre, après le mariage de son souteneur, de travailler comme marchande des quatre-saisons et de reprendre son fils, adolescent élevé à la campagne, un voyou condamné à s'écarter du droit chemin pour qui elle rêve de respectabilité petite-bourgeoise. Accompagnée de longs mouvements de caméra, la Magnani, déchirée par son amour maternel et l'injustice du monde selon Pasolini, se raconte et délire comme une prophétesse, maudissant un univers social implacable. Un film admirable, un film de hantise, de fièvre, de tragédie et de rage. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.15 Mondial 98. Nigeria - Bulgarie.
19.25 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo, Trafic infos.
20.55 Plein les yeux.
23.10 Sans aucun doute. 20 ans contre l'administration.
1.05 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo, Point route.
20.55 Fête de la liberté. Du côté de chez Bedos. 23.35 Concert de rap - Secteur A.
0.45 Journal, Météo.
1.00 Ciné-club. Cycle Lars von Trier.
1.05 Epidemic. Film. O Lars Von Trier (v.o.).

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Benny Hill.
20.20 Tout le sport.
20.25 Le Journal de la Coupe.
20.45 Consomag.
20.50 Mondial 98. Espagne - Paraguay.
23.10 Météo, Soir 3.
23.35 Le Club du Mondial.
0.25 Notes de voyage. Les Açores de Madredeus.

CANAL +

17.30 Mondial 98. Nigeria - Bulgarie.
▶ En clair jusqu'à 21.00
19.30 Nulle part ailleurs.
20.15 Le Journal de François Pécheux, Golden Foot, Football.
21.00 Mondial 98. Espagne - Paraguay.
23.00 Lucie Aubrac ■ ■ Film. Claude Berri.
0.50 Hercule contre Moloch. Film. Giorgio Ferroni.

ARTE

19.00 Tracks.
19.30 7 1/2. Réfugiés : terminus Cour. Les petits poucets de la Coupe du monde : La Tunisie.
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Tricheuses. Téléfilm. Christian Petzold.
22.10 ▶ Grand format. The Celluloid Closet. L'homosexualité dans le cinéma hollywoodien.
23.50 Maboroshi ■ ■ Film. Kirokazu Koreeda (v.o.).
1.40 Le Dessous des cartes. Chypre, un avenir européen ?

M 6

18.55 Los Angeles Heat.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Hot forme.
20.50 Intimidations. Téléfilm. O Ken Cameron.
22.35 Au-delà du réel, l'aventure continue.
23.30 Affaire non classée. Téléfilm. O J.S. Cardone.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. A capella [5/5].
20.30 Agora. Robert Kopp.
21.00 Black and blue. Je me souviens encore du Grand Orchestre de Dizzy Gillespie en 1948.
22.10 Fiction. [illegible] de Nancy Huston.
23.00 Nuits magnétiques. La culture s'établit à Paris (2/2).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski, Karita Mattila, soprano : œuvres de Beethoven, Mozart, Brahms.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Jazz-club. Raves, avec Arthur Blythe et Nathan Davis.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Théophile Gaultier et la musique.
22.35 Les Soirées... (suite).

SAMEDI 20 JUIN

FILMS DU JOUR

14.20 Lucky Jo ■ ■ Michel Deville (France, 1964, N., 90 min). Cinétoile
16.30 Le Violon de Rothschild ■ ■ Edgardo Cozarinsky (France - Suisse, 1996, 120 min). Mezzo
23.15 Mean Streets ■ ■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1973, 110 min). Cinétoile
0.20 Le Grand Couteau ■ ■ Robert Aldrich (Etats-Unis, 1955, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil
1.05 Les Producteurs ■ ■ Mel Brooks (Etats-Unis, 1968, 100 min). Cinétoile
2.10 Le Banni des îles ■ ■ Carol Reed (Grande-Bretagne, 1951, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
2.45 La Collectionneuse ■ ■ Eric Rohmer (France, 1967, 85 min). Cinétoile
3.30 Hardcore ■ ■ Paul Schrader (Etats-Unis, 1979, 105 min). Canal +
4.10 Judith Therpauve ■ ■ Patrick Chéreau (France, 1978, 135 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 16.10 Le Monde des idées. LCI

MAGAZINES

13.40 Les Grandes Enigmes de la science. Jumeaux : les clones de la nature. France 2
14.30 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Bruno Cabanes ; Jean-Luc Allouche ; Jean Durry ; Pierre Milza. Histoire
14.30 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
15.30 Paris modes. Spécial Prêt-à-porter printemps-été 1998. Paris Première
16.25 20 h Paris Première. Best of. Invités : Richard Gotainer ; Anne Parillaud ; Georges de Caunes. Paris Première
16.30 Les Dossiers de l'Histoire. Génération : Vingt ans après. Nouvelle société nos 5 et 7. Histoire
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 20 juin 1948 - Europe 1948 : Les premiers travailleurs immigrés. Invité : James Steel. Arte
19.30 Nulle part ailleurs. Invité : Eric Truffaz (live). Canal +
20.00 Thalassa. 100 000 chevaux sur la mer. TV 5
20.05 Le Fond de la corbeille spécial. Invités : Jean-François Roth ; Lova Golovtchiner ; Jean Charles ; Raoul Riesen ; Patrick Nordman ; Philippe Cohen ; Marc Donnet-Monay ; Lolita. TSR
20.45 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Serge Berstein ; Alain Peyrefitte ; Samy Cohen. Histoire
20.45 Le Club. Invité : Raoul Coutard. Ciné Cinéfil
21.50 Metropolis. Arte
22.20 T'as pas une idée ? Invité : Patrice Leconte. Canal Jimmy
0.45 Supplément détachable. Spécial Gay Pride. Canal +

DOCUMENTAIRES

17.10 La Vie des hauts. [3/7]. Goûts et saveurs du terroir. Planète
17.30 Portrait : CharlElie Couture. Paris Première
17.35 Lieux mythiques. Pompéi. La Cinquième
17.35 Le Fil rouge du 28e congrès du PCF. Planète
17.40 Shadow, le faucon pèlerin. Odyssée
18.00 L'Ouest sauvage. La conquête des rapides. La Cinquième
18.25 Monde secret des nasiques. TSR
18.30 Des animaux et des hommes. (2/6). Sur les traces de l'ours argenté. Odyssée
18.40 Le Monde des pingouins. Planète
18.50 Le Cinéma des effets spéciaux. Suspense en plein ciel. Ciné Cinémas
19.00 Voyage aux pays des dieux. [4/13]. Australie, le temps du rêve. Odyssée
19.15 Le Cinéma des effets spéciaux. L'espace dans tous ses états. Ciné Cinémas
19.30 Un Yankee au Kamtchatka. Odyssée
19.50 Maîtres de guerre. [3/13]. Opération Pointblank, bombardements massifs sur l'Allemagne. Planète
20.25 Wallenberg, autopsie d'une disparition. Odyssée
20.35 Robert Palmer, gentleman rocker. Planète
20.35 Planète animal. Le Castor, architecte des rivières. TMC
21.00 Grâce à la musique. Mozart. Muzzik
21.30 Les Nuits de feu à Chantilly. Planète
21.30 Planète Terre. Sur la terre des pharaons. [2/3]. Ramsès II à la conquête d'Israël. TMC
21.55 Cryogénie, gardons la tête froide. Planète
22.10 La Chaleur de la Terre. Odyssée
22.40 Arctique. [12/13]. Une nouvelle destination. Odyssée
22.50 Fidalium Joly, le dernier fils de Tidalium Pelo. Planète
23.00 Churchill. [2/4]. Vaincre ou mourir - L'heure de gloire 1940-1942. Histoire
23.00 Opéra. Janet Baker. Full Circle. Mezzo
23.05 Les Açores de Madredeus. Muzzik
23.10 Les Iles sauvages. [1/3]. Un monde à part. Odyssée
23.30 ▶ Music Planet. Lou Reed, Rock'n Roll Heart. Arte
23.45 Le Voyage du lynx.
23.50 Grizzly, maître des montagnes. Planète
0.00 Femmes soldats. Téva
0.00 Les Derniers Rhinocéros noirs. Odyssée
0.05 Over the Limit. [2/5]. Canal Jimmy
0.10 Quand l'eau disparaît. TMC
0.35 La Terre promise. [1/5]. Planète

SPORTS EN DIRECT

13.30 Tennis. Tournoi messieurs de Bois-le-Duc. Eurosport
16.15 Cyclisme. Tour de Catalogne. AB Sport
16.35 Cyclisme. Tour de Suisse : Varese - Lenzerheide. TSR
23.00 Golf. Bell South Senior Classic. AB Sport
1.00 Rugby. Test match. Argentine - France. France 2
1.50 Golf. US Open. Canal +

MONDIAL 98

14.30 Japon - Croatie. Groupe H, à Nantes. France 3, TSR, RTBF 1, Canal +
17.30 Belgique - Mexique. Groupe E, à Bordeaux. TF 1, Eurosport, RTBF 1, Canal +
21.00 Pays-Bas - Corée du Sud. Groupe E, à Marseille. Eurosport, RTBF 1, France 2, Canal +

MUSIQUE

20.30 Fête de la musique. The Brats Awards. Paris Première
20.30 Opéra. Janet Baker. *Orphée et Eurydice*. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Raymond Leppard. Mezzo
21.25 Fête de la musique. The Greatest Music Party in the World 1995. Paris Première
23.00 Fête de la musique. Pavarotti and Friends. Modène 1994. Paris Première
23.35 Concert privé. Jean-Louis Aubert. M 6
23.50 Madredeus 1995. Muzzik
0.25 La Nuit de la musique. Michel Sardou Olympia 95. 2.05 Tina Turner à Amsterdam. TF 1
0.35 Fête de la musique. Alanis Morissette. Paris Première

VARIÉTÉS

20.55 La Fureur de Bercy. TF 1

TÉLÉFILMS

20.13 L'Amour assassin. Elisabeth Rappeneau. 13e Rue
22.10 Le condamné meurt à cinq heures. Marc Lobet. Festival
22.30 Racines 3. [1/3/]. John Erman et Charles S. Dubin. Téva
23.05 Un petit grain de folie. Sébastien Grall. Festival
0.45 Les Complices du silence. Norbert Kückelmann. Arte

SÉRIES

17.30 Le Prisonnier. J'ai changé d'avis (v.o.). Série Club
17.30 Ally McBeal. Theme of Life (v.o.). Téva
20.55 Les Alsaciens ou les Deux Mathilde. [7 et 8/8]. France 3
22.40 L'Hôpital et ses fantômes. [11/11] De Profundis. Arte
23.10 Stargate. Le premier commandement. TSR
0.35 Chapeau melon et bottes de cuir. Concerto (v.o.). 13e Rue
1.00 Seinfeld. Le contrevenant (v.o.). Canal Jimmy
3.30 Star Trek, la nouvelle génération. La moitié d'une vie (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.30 Ciné Cinéma I
La troisième soirée
« Ciné Cinécourts »

Small is beautiful

QUE CE SOIT au sein de magazines très élaborés ou sous forme de compilations diffusées à des heures indigestes, le court métrage a multiplié ses rendez-vous sur le petit écran depuis quelques années. Sur Ciné Cinéma, France Roche lui consacre un 65 minutes bimensuel qui propose un très large éventail de traitements du genre, assorti des interventions de réalisateurs, confirmés ou débutants.

Depuis sa création en septembre 1995, « Ciné Cinécourts » a ainsi donné la parole à une centaine de cinéastes, invités, autour d'un ensemble thématique, à défendre et illustrer les vertus du bref. Mais le « plus » de cette programmation, c'est l'aide à la création que la chaîne du câble et du satellite apporte aux jeunes auteurs, avec le concours de diverses entreprises, en organisant chaque année une compétition entre tous les courts métrages diffusés. Deux jurys – professionnels et abonnés ; cinq récompenses, qui se traduisent en bourses et dotations – Grand Prix, Prix spécial du jury, Prix du premier film, Prix de l'image, Grand Prix des abonnés –, sans compter des mentions spéciales pour les cas de dilemme.

Trente-six courts métrages réalisés dans la décennie et répartis selon trois catégories (« Le court à toutes les sauces », « Le court, quand c'est la première fois », « Les films d'animation et de synthèse ») se disputent les trophées 1998 décernés ce soir. Du côté des abonnés comme des professionnels – Christophe Malavoy, Nelly Kaplan, Laurent Benegui, Claude Malovski, Laurent Jaoui et Claude Pinoteau –, les débats auront sans doute été serrés pour départager les lauréats des deux premières catégories. Mais aucun doute en ce qui concerne les films d'animation, où se distingue indiscutablement le délicieux *Paroles en l'air* de Sylvain Vincendeau, un joli conte, au graphisme simple, sur l'art de la consolation.

Valérie Cadet

★ Autres diffusions : mercredi 24, 23 h 45 ; vendredi 26, 17 h 25. Ciné Cinéma II : dimanche 21, 19 h 30. Ciné Cinéma III : dimanche 21, 16 h 50 ; lundi 22, 13 h 45 ; jeudi 25, 17 h 50.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.15 Reportages. Des vies renversées.
13.50 MacGyver.
14.45 Alerte à Malibu.
15.40 Enquêtes à Palm Springs.
16.40 Sunset Beach.
17.15 Mondial 98. Belgique - Mexique.
19.25 Vidéo gag.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo.
20.55 La Fureur de Bercy. La fête de la musique.
0.20 Météo.
0.25 La Nuit de la musique. Michel Sardou à l'Olympia 95. 2.05 Tina Turner à Amsterdam.

FRANCE 2

13.40 Les Grandes Enigmes de la science.
14.40 Les Phacochères.
15.35 Tiercé.
15.55 Le Grand Feu. Téléfilm. Fabrizio Costa [1 et 2/2].
18.55 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.00 Farce attaque... les Iles.
19.50 et 20.40 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
19.56 Météo.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo.
20.50 Coupe du monde.
21.00 Mondial 98. Pays-Bas - Corée du Sud.
22.55 Football.
23.15 Du fer dans les épinards.
0.45 Journal, Météo.
1.00 Rugby. Argentine - France.

FRANCE 3

14.10 Mondial 98. Japon - Croatie.
16.40 Couleur pays.
18.13 Expression directe. RPR.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 et 1.25 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo.
20.05 Benny Hill.
20.25 Tout le sport.
20.28 Le Journal de la Coupe.
20.55 Les Alsaciens ou les Deux Mathilde. [7/8]. 1943-1944. [8/8]. 1945-1953.
22.40 Météo, Soir 3.
23.10 Le Club du Mondial.
23.55 Carnavalcade.

CANAL +

14.00 Coupe du monde.
14.30 Mondial 98. Japon - Croatie.
16.30 Coupe du monde.
16.40 Il était une fois... le football samba. [3/5].
17.30 Mondial 98. Belgique - Mexique.
▶ En clair jusqu'à 21.00
19.30 Nulle part ailleurs.
20.15 Le Journal de François Pécheux, Golden Foot, Football.
21.00 Mondial 98. Pays-Bas - Corée du Sud.
23.00 Une nuit en enfer ■ Film. Robert Rodriguez.
0.45 Supplément détachable. Spécial Gay Pride.
1.50 Golf. US Open.
3.30 Hardcore ■ ■ Film. Paul Schrader.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 Maigret : Mon ami Maigret. Téléfilm. François Villiers.
15.00 Le Journal de la santé.
15.30 Gaïa.
16.00 Sur les chemins du monde. 16.05 Destination : Cachemire. 16.40 La Force céleste du kriss. 17.35 Lieux mythiques : Pompéi. 18.00 L'Ouest sauvage : La conquête des rapides.
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 20 juin 1948 - Europe 1948 : Les premiers travailleurs immigrés.
19.49 La Carnavalcade. En direct. Prélude à la fête.
20.15 8 1/2 Journal.
20.30 La Carnavalcade (suite).
21.50 Metropolis.
22.40 L'Hôpital et ses fantômes. [10/11]. De Profundis.
23.30 ▶ Music Planet. Lou Reed, Rock'n Roll Heart.
0.45 Les Complices du silence. Téléfilm. Norbert Kückelmann.

M 6

13.15 Code Quantum.
14.10 Drôle de chance.
15.00 Les Aventures de Brisco County.
16.05 Le Magicien.
17.15 Amicalement vôtre.
18.15 Morlock.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Plus vite que la musique. Spécial Fête de la musique.
20.35 La météo des plages.
20.40 Ciné 6.
20.55 La Trilogie du Samedi. FX, effets spéciaux : la série : Casino volant. 21.45 The Sentinel : Partenaires. 22.45 Players : les maîtres du jeu : Pris en flagrant délit.
23.35 Concert privé : Jean-Louis Aubert.
1.10 Une année de Hit machine.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Profession spectateur.
20.00 Fiction. *Tue la mort*, de Tom Murphy.
22.35 Opus. Variations sur des thèmes de Michel Chaillou.
0.05 Le Gai Savoir. Giordanna Charuty, ethnologue.

FRANCE-MUSIQUE

19.07 Prélude.
19.31 Elektra. Opéra de Richard Strauss. Donné le 20 juin, au Théâtre romain de Fourvière, par le Chœur de l'Opéra national de Lyon et les Orchestres du CNSM et de l'Opéra national de Lyon, dir. Kent Nagano, Eva Marton (Elektra), Grace Bumbry (Clytemnestre), Jeannine Altmeyer (Chrysothémis), Jean Dupouy (Egiste).
23.07 Présentez la facture. La harpe (1re partie).

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Intermezzo. Œuvres de Glinka, Rimsky-Korsakov, Glazounov, Tchaïkovski.
20.40 Hommage à André Navarra. Navarra, violoncelle. *Sonate pour violoncelle op. 65*, de Chopin, d'Arco, piano ; *Concerto*, de Lalo, par l'Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. Munch ; *Quatuor op. 45*, de Fauré, Hubeau, piano, Gallois-Montbrun, violon, Lequien, alto ; *Schelomo*, de Bloch, par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. Ancerl.
22.35 Da Capo. La pianiste Annie Fischer.

Le Monde
SAMEDI 20 JUIN 1998

Un salaire minimum instauré en Grande-Bretagne

Il a été fixé à environ 36 francs l'heure

LONDRES
de notre correspondant à la City

Promise lors de la campagne électorale du printemps 1997 par les travaillistes, l'instauration d'un salaire minimum national de 3,60 livres l'heure (1 livre = environ 10 francs) à partir de 1999 a été annoncée le jeudi 18 juin par le ministre du commerce et de l'industrie, Margaret Beckett [NDLR : en France, le SMIC est à 39,43 francs l'heure]. Les jeunes âgés de dix-huit à vingt ans ne seront payés que 3,20 livres l'heure, comme l'avait proposé la commission *ad hoc* Low Pay Commission sur les bas revenus.

« Un moyen pour les bas salaires d'échapper au piège de la pauvreté » : c'est ainsi que Mme Beckett a qualifié la décision de son gouvernement. La ministre a justifié la limite d'âge par l'existence du programme d'aide aux jeunes le Welfare to Work, qui vise à favoriser le retour à l'emploi des personnes dépendant de l'aide sociale. Deux millions de personnes, soit 9 % de la population active, devraient profiter du futur SMIC.

Les syndicats réclamaient un niveau proche de 4,3 livres l'heure, le patronat 3,5 et les Chambres de commerce 3. Une fois n'est pas coutume, le premier ministre, Tony Blair s'est montré plus sensible aux arguments des milieux d'affaires, très influents dans son entourage, qu'à ceux des syndicats appuyés par Mme Beckett et l'aile gauche du Labour. Le Confédération des industries britanniques, le CBI, avait évoqué les risques de licenciements de travailleurs les moins qualifiés, en particulier les femmes employées dans les services. Par ailleurs, aux yeux de l'équivalent du CNPF, un SMIC trop élevé aurait pu indirectement entraîner des pertes d'emplois qualifiés. Face à l'inflation salariale, qui atteint déjà 5 %, la Banque d'Angleterre aurait pu être amenée à resserrer encore davantage le loyer de l'argent, porté le 4 juin, à 7,5 %, prenant ainsi à la gorge des industriels dont la compétitivité est actuellement fortement pénalisée par la sur-évaluation de la livre sterling.

Dans son dernier rapport sur l'inflation, publié en mai, l'institut d'émission, désormais indépendant du pouvoir politique, avait estimé que le montant proposé par la Commission ajouterait 1 % à la hausse des salaires dans le privé. Ce cri d'alarme n'a pas manqué d'inquiéter le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, qui s'est fixé 2,5 % comme objectif d'inflation en 1998-99.

Face aux syndicats, Tony Blair a tranché en faveur de l'opinion du CBI, soutenu par le ministre des finances. Le Premier ministre entend protéger le « modèle social britannique » en matière d'emploi hérité par les conservateurs, cocktail doux-amer de flexibilité du travail et de modération fiscale.

Marc Roche

Le PS plaide pour un « programme commun » des socialistes européens avant le scrutin de 1999

François Hollande a participé, à Berlin, à une rencontre des dirigeants sociaux-démocrates des Quinze

BERLIN
de notre envoyé spécial

Réunis, jeudi 18 juin à Berlin, par la Fondation Friedrich-Ebert, proche du SPD allemand, plusieurs dirigeants européens ont esquissé un nouveau projet social-démocrate européen. Le premier, l'ancien chef du gouvernement espagnol, Felipe Gonzalez, chargé d'une réflexion sur ce thème au sein de l'Internationale socialiste, a mis les pieds dans le plat. *« Douze gouvernements de l'Union européenne sur quinze sont aux mains des sociaux-démocrates,* a lancé M. Gonzalez. *Mais nous ne gouvernons pas l'Europe et nous n'avons pas encore de projet européen. »*

Le premier ministre portugais, Antonio Guterres, a insisté sur la nécessité de renforcer le modèle social européen *« combinant solidarité et reconnaissance de l'esprit d'initiative »* et de se doter d'instruments nouveaux face au risque de *« récession »* dans *« deux ou trois ans »*. Tout en observant *« différentes visions »* chez les sociaux-démocrates, il a suggéré de rechercher *« une synthèse adéquate entre la sécurité et la flexibilité »*. Candidat à la succession d'Helmut Kohl, aux élections prévues en septembre, Gerhard Schröder a mis en garde contre une *« économisation du politique »*, en mettant l'accent sur la nécessité de redonner *« des possibilités d'intervention au politique »*.

UNE STATUE DE WILLY BRANDT

Jugeant que *« l'Europe, c'est plus qu'un marché, c'est une sorte de patrie »*, M. Schröder, qui s'exprimait à quelques pas d'une grande statue en pied de Willy Brandt, a affirmé qu'il *« n'accepterait pas que la Banque centrale européenne (BCE) veille seulement à la stabilité monétaire »*. A ses yeux, la BCE doit se préoccuper de la *« stabilité du marché du travail »* et l'Europe devrait rechercher *« des normes sociales minimales »* pour éviter un *« démantèlement de nos systèmes sociaux »*. *« Il ne serait pas bon de créer un projet européen social-démocrate qui serait imposé au niveau national »*, a asséné M. Schröder, favorable à un travail en commun *« sur certains champs »*, la politique européenne devant être un *« complément »* des politiques nationales.

Rappelant que la social-démocratie *« est née en Europe »*, François Hollande a plaidé au contraire pour une *« refondation »* du projet social-démocrate européen. Le premier secrétaire du Parti socialiste français a proposé *« un programme commun social-démocrate en Europe »*, en vue des élections européennes de juin 1999, sous la forme d'un *« socle de principes communs »*.

S'il refuse de réduire la social-démocratie à *« une protection, une garantie, un filet de sécurité »*, à du *« pragmatisme »* ou à de la *« bonne gouvernance »*, M. Hollande a proposé plusieurs axes pour *« actualiser »* cette idéologie. En premier lieu, la *« reconnaissance »* de l'économie de marché va de pair avec la *« nécessité d'une régulation »* aux niveaux national et européen.

M. Hollande a avancé comme second principe *« le plein emploi ou la pleine activité »* et a invité ses amis à *« repousser toujours les frontières de la démocratie »*. *« Nous devons élargir la citoyenneté dans nos pays et en Europe »*, a-t-il lancé, avant d'appeler à la définition de *« solidarités nouvelles »* et de défendre le service public qui devra toutefois *« s'adapter à la concurrence »*.

Après une intervention émouvante de Zlatko Lagumdzija, président du parti social-démocrate de Bosnie, qui a martelé son refus de la séparation des ethnies en Europe, Joaquin Almunia, secrétaire général du PSOE espagnol, a affirmé qu'il fallait *« profiter de la construction européenne pour répondre aux menaces de la mondialisation »*.

En conclusion, le président du SPD, Oskar Lafontaine, a souhaité l'ouverture d'une *« nouvelle ère de la social-démocratie »*. *« La globalisation nous oblige à redevenir sociaux-démocrates »*, a-t-il assuré, en fustigeant le *« capitalisme de casino »* et en appelant de ses voeux *« une économie de la motivation »*.

Michel Noblecourt

Paris : la mairie choisit son théâtre pour enfants

IL Y A un théâtre pour enfants dans chacun des deux plus grands parcs de la capitale : l'un dans le Parc floral du bois de Vincennes, l'autre dans le Jardin d'acclimatation du bois de Boulogne. Ce dernier vit peut-être ses derniers jours : le bâtiment, construit en 1983, n'a jamais été terminé. Jacques Doual, son animateur, se bat dans le cadre d'une procédure de redressement judiciaire qui pourrait provoquer sa disparition malgré le succès du spectacle en cours, un ballet intitulé *Portrait de Sissi*. Le Théâtre du Jardin d'acclimatation est dans l'attente d'un jugement du tribunal de grande instance mis en délibéré.

Jacques Doual, âgé de soixante-huit ans, précurseur des chanteurs engagés, lutte depuis 1992 pour la survie de la salle qu'il anime avec la danseuse Ethéry Pagava. Au moment du renouvellement de la concession du Jardin d'acclimatation au groupe LVMH de Bernard Arnault, le Conseil de Paris s'était vu proposer le remplacement du théâtre par une salle de sept cents places destinée à une Fondation Louis Vuitton-Moët Hennessy. Le projet avait été repoussé de justesse, mais quelques mois plus tard, la subvention de la Ville au Théâtre du jardin avait été supprimée, entraînant l'interruption des autres aides publiques, et remettant en cause l'équilibre financier de l'association.

Un voeu pour rétablir une subvention de 950 000 francs a été une nouvelle fois rejeté le 8 juin par le Conseil de Paris. Celle-ci avait été supprimée par Françoise de Panafieu, adjoint (RPR) au maire de Paris chargé des parcs, jardins et espaces verts, alors adjoint à la culture. Elle a renouvelé, mercredi 17 juin, les arguments qu'elle développait en 1993 : *« Si le travail pédagogique réalisé par les animateurs du Théâtre du Jardin est immense, il fallait faire évoluer l'endroit : le public ne répondait pas. »*

Avec 250 000 spectateurs en 1 500 représentations depuis la création du théâtre, Jacques Doual s'interroge sur les raisons de la majorité municipale de refuser son aide financière : *« Notre action dérange-t-elle à ce point ? C'est vrai que nous travaillons beaucoup avec les écoles des arrondissements populaires de Paris, mais nous voulons démocratiser la pratique artistique. »* Comme dans ses nombreux tracts et communiqués, Jacques Doual s'explique : *« C'est par l'art qu'on fera la vraie révolution,* dit-il. *C'est en changeant les hommes qu'on changera la société. »* Il rappelle à chaque occasion les dizaines de millions de francs engloutis, au début des années 90, dans la faillite de la *Planète magique*, édifiée par la Ville de Paris dans ce qui fut le théâtre de la Gaieté lyrique.

Le second théâtre pour enfants accueille la compagnie Astral dans le Parc floral du bois de Vincennes. Ses nouveaux locaux ont été inaugurés mercredi. Quelque 160 enfants âgés de trois à huit ans s'y pressent à chaque représentation. La compagnie du Théâtre Astral – dix permanents, 21 000 spectateurs par an – est pour sa part sûre de son avenir. L'Association du Parc floral de Paris a financé les 2,5 millions de francs de la reconstruction de la salle.

Christophe de Chenay

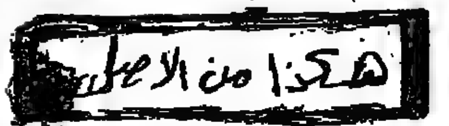
DÉPÊCHES

■ **TUNISIE : Taoufik ben Brick**, correspondant de *La Croix* à Tunis, a été interpellé, jeudi 18 juin, et retenu durant plusieurs heures par les services de sécurité, après la publication d'un article critiquant les méthodes policières du régime Ben Ali. Les autorités tunisiennes lui ont demandé de cesser sa collaboration avec le quotidien français.

■ **JUSTICE : les opérations de démoustication en région Languedoc-Roussillon** font l'objet d'une enquête préliminaire confiée par le parquet de Nîmes au SRPJ de Montpellier, a-t-on appris, jeudi 18 juin de source proche de l'enquête.

■ **GAULLISTES : Maurice Druon**, secrétaire perpétuel de l'Académie française, dénie au RPR le droit *« de se parer du titre de gaulliste »*. Dans le quotidien *Le Figaro* du 17 juin. Maurice Druon affirme que *« le gaullisme a été dénaturé le jour de 1976 où (...) le vieux rassemblement du général a été transformé en un ascenseur destiné à hisser un "présidentiable" »*.

Tirage du *Monde* daté vendredi 19 juin : 509 173 exemplaires 1 -



Le Mondial

LA CHRONIQUE
DE PIERRE GEORGES

Et voilà ce que c'est de voter rouge !

LES ORDRES étaient tombés de haut : répression, répression ! Pas de quartier pour les bouchers ! Leur tête ou la vôtre ! *Ainsi sommés de sévir*, les arbitres ont sévi. A des cadences extravagantes. Deux matches, cinq cartons rouges, onze jaunes. Et avec cela, faut-il vous l'envelopper, Monsieur Blatter ?

Jean-Paul Sartre, un jour, en repentance peut-être, écrivait : *« Voilà ce que c'est de voter rouge ! »* Voilà, en effet. Le *rouge était mis, sur ordre*. C'est un bien commode adjectif, *« rouge »*. Il vêt d'un rien toutes sortes d'expressions, de lieux communs, de clichés. Alerte rouge. A boulets rouges. Fâcher tout rouge. Passer au rouge. L'embarras du choix donc.

Mais aucun ne semble mieux convenir, ce soir où tant de têtes, et parfois de presque couronnées, à Saint-Denis, ont roulé dans la sciure, que le bon vieux cliché des familles : le *« péril rouge »*. Celui-là même qui naguère, en 1981, troublait les nuits d'un visionnaire voyant déjà des chars soviétiques en casernement place de la Concorde.

LA MOUCHE DU ZÈLE

Va donc pour le *« péril rouge »* version Seine-Saint-Denis. Car il y a désormais péril. Et notamment celui de voir, ce serait farce, la finale de la Coupe du monde se terminer à six joueurs contre cinq, tout le reste étant consigné à la Conciergerie ! Mais ne plaisantons pas avec ces choses abominables, ce flot de sang vermillon qui a coulé dans les caniveaux du Mondial, au roulement des sifflets. On aurait dit du Paul Quilès, fin de congrès, et son fameux : *« Il ne suffit pas de dire que des têtes vont tomber, il faut dire lesquelles et quand ! »*

Alors, quelle mouche a donc piqué les hommes en noir ? La mouche du zèle, évidemment. Une bête redoutable et très définitivement bête. La hiérarchie demande de la fermeté ? On peut cogner, chef ? On est couvert ? La mouche du zèle, proche cousine de celle du coche, s'épanouit volontiers sur le flou des ordres ! Veut du résultat ! Comment ? Veut pas le savoir !

Dans la vie civile, et autrement moins héroïque que celle des stades, on la voit parfois prospérer au coin de la rue. Ainsi une escouade de contractuelles prenant en enfilade la rue des Innocents, pas de quartier, s'agit de faire du chiffre ! Ou une brigade de répression du banditisme faisant du « crâne » en fin de mois pour améliorer la statistique.

La brigade de répression arbitrale, totalement déchaînée, a fait dans la bavure. Et même, c'était trop drôle, on a vu l'arbitre colombien du match Afrique du Sud - Danemark, John Toro Rendon, le bien-nommé, planter ses cartons rouge et jaune au flanc de la bête dans la posture avantageuse du banderillero.

Bref, le péril rouge est là. Il va faire débat, polémique déjà. Comme une médecine prescrite et encore plus radicale que le mal. Comme une façon boomerang de tuer le spectacle et le football au motif de le sauver. Ou comme un sujet interminable de discussion d'écoles sur le carton rouge dans tous ses états : *« indiscutable »*, *« sévère »*, *« imaginaire »* ou *« scandaleux »*. Apportons d'entrée notre contribution : le carton rouge infligé à Zinedine Zidane nous a paru relever du premier genre. Au point que nous nous interrogeons ici gravement : mais quelle folle mouche piqua donc Zizou ?



ANDREW WINNING/REUTERS

DÉTRESSE. Zidane est le premier Français ... sanctionné d'un carton rouge en Coupe du monde

LES TEMPS FORTS

● 1 SAINT-ÉTIENNE
L'Espagne rencontre le **Paraguay**, vendredi 19 juin, au stade Geoffroy-Guichard, à 21 heures (groupe D). Lors du premier match, les joueurs entraînés par Javier Clemente avaient été battus par le Nigeria (3-2).

● 2 PARIS
Dans le groupe D, la **Bulgarie** est opposée au **Nigeria** à 17 h 30. Pour leur premier match, les Bulgares avaient fait match nul contre le Paraguay (1-1).

● 3 MARSEILLE
Les **Pays-Bas** rencontrent la **Corée du Sud**, samedi 20 juin, au Stade-Vélodrome, à 21 heures (groupe E). Tenus en échec par la Belgique (0-0), les joueurs de **Guus Hiddink** *(ci-contre)* jouent sans Patrick Kluivert, suspendu pour deux matches. L'attaquant est remplacé par Dennis Bergkamp qui revient de blessure. La rencontre se dispute dans une ville qui sort des affrontements ayant impliqué les hooligans anglais, la semaine dernière. Avec les supporters néerlandais, Marseille appréhende un nouveau match à risques.

● 4 BORDEAUX
A 17 h 30, au Parc Lescure, la **Belgique**, très en confiance après son match nul contre les Pays-Bas, rencontre le **Mexique** qui avait fait une bonne impression contre la Corée du Sud (groupe E).

● 5 NANTES
Après sa belle performance sur la Jamaïque (3-1), la **Croatie** rencontre le **Japon**, au stade de la Beaujoire, à 14 h 30 (groupe H). Les Japonais, qui n'avaient cédé que d'un but face à l'Argentine (0-1), veulent espérer.

● 6 TÉLÉVISION
Vendredi 19 juin, Nigeria-Bulgarie (17 h30) sera retransmis sur TF 1 et Eurosport à partir de 17 h 15 et sur Canal Plus à 17 h 30. Espagne-Paraguay (21 heures) est sur France 3 et Canal Plus à 21 heures, et il est retransmis sur Eurosport à partir de 20 h 45.
Samedi 20 juin, Japon-Croatie (14 h 30) est sur France 3 et Canal Plus à 14 h30. Belgique-Mexique (17 h 30) est sur TF 1 et Canal Plus (à 17 h 30) et sur Eurosport à partir de 17 h15. Pays-Bas-Corée du Sud (21 heures) est sur France 3 et Canal Plus à 21 heures et sur Eurosport à partir de 20 h 45.

Les Bleus se compliquent l'avenir

LES ÉCOSSAIS avaient inventé la déroute joyeuse. Les Français, dans l'arène de Saint-Denis, ont inauguré le triomphe triste. Il fallait voir leur mine, et encore plus celle de leur entraîneur, sur le coup de 23 heures, jeudi 18 juin, après avoir « passé » quatre buts au Saoudiens. 4-0 ! Le score le plus net des vingt-deux premières rencontres, un écart record pour la France en Coupe du Monde. Sept buts marqués en deux matches, zéro encaissé. Thierry Henry, « perdu » pour le foot il y a un mois, qui accroche la tête du classement des buteurs. Les félicitations de Jacques Chirac, les Champs-Elysées en fête, et un passeport pour les huitièmes de finale.

« Tout serait beau, s'il n'y avait pas eu la blessure de Christophe Dugarry, qui est assez grave, et l'expulsion de Zinedine Zidane qui est justifiée. » Voilà. Aimé Jacquet dit combien le présent est délicieux et l'avenir incertain. Deux, trois matches de suspension pour Zidane qui a essuyé son pied sur un Saoudien à terre ? Attendons. Une chose est sûre, il ne sera pas sur la pelouse pour affronter le Danemark, le 24 juin à Lyon, dans une rencontre où se jouera la première place du groupe C. Zidane est le premier Français exclu d'un Mondial depuis sa création en 1930. Ce garçon à la fois timide et irascible, pondéré et excessif, rejette la responsabilité de son expulsion sur l'arbitre : *« J'ai pris un carton rouge que je ne mérite pas. »* Les arbitres ! Il est beaucoup question des hommes en noir depuis que Sepp Blatter et Michel Platini, les nouveaux patrons du football mondial, les ont tancés, les deux jours précédents ce 18 juin « rouge », au motif qu'ils ne seraient pas assez sévères. L'appel a été entendu : le Colombien John Jairo Toro Rendon a sorti dix cartons dont trois rouges lors du match nul (1-1) à Toulouse entre le Danemark et l'Afrique-du Sud – *« un match étrange »*, a simplement réagi l'entraîneur danois, Bo Johansson ; le Mexicain Arturo Brizio Carter a donné six cartons dont deux rouges pour France-Arabie saoudite. Une journée à seize cartons. Cela fleure le record. Trois exclus en une seule rencontre de Coupe du monde, le fait ne s'était d'ailleurs produit qu'à deux reprises : Brésil-Tchécoslovaquie en 1938 et Brésil-Hongrie en 1954.

UNE FROIDE LOGIQUE

Sont-ils contents nos édiles du foot ? Même pas. Michel Platini grogne : *« A un moment, ils n'en mettent pas assez et puis après, ils en mettent trop. »* Bref, un énième recadrage s'impose. Au point que les arbitres en auraient par-dessus la tête de se faire réprimander quotidiennement – et publiquement – par MM. Platini et Blatter qui avaient promis, avant leur prise du pouvoir au sein de la FIFA, d'être la voix des joueurs... et des arbitres. Il y a au moins un joueur, et un bon, qui en appelle à la protection de l'arbitre. Le buteur argentin Gabriel Batistuta : *« S'il applique le règlement, il n'y aura aucun problème »*, dit-il avant la rencontre contre la Jamaïque, le 21 juin au Parc des Princes.

Cette querelle, qui ne fait que commencer sur l'arbitrage, ne changera rien à la logique solidement installée de la compétition. Une vraie surprise se fait toujours attendre dans un Mondial froidement logique et manquant un peu de fantaisie. Cette folie viendra-t-elle du Nigeria – Berti Vogts, l'entraîneur allemand, en a fait son favori secret – ? Le jeu de cette équipe, ouvert et débridé, proche de la rupture, qui a tant épaté contre l'Espagne (victoire 3-2), annonçait en tout cas une confrontation excitante contre la Bulgarie, vendredi 19 juin au Parc des Princes.

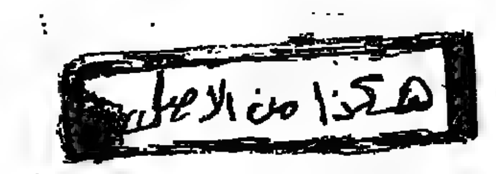
Les arbitres sortent des cartons rouges et les préfets de police leur arsenal sécuritaire. Au point de se demander dans quelle ambiance va avoir lieu la Fête de la musique, en ce premier week-end d'été. Dans plusieurs villes d'« accueil » du Mondial, les arrêtés municipaux et préfectoraux pleuvent, pour prévenir tout débordement avant pendant et après les rencontres. Ils prouvent que ce n'est pas tant le hooliganisme qui inquiète, mais sa confrontation – comme ce fut le cas à Marseille – avec un phénomène plus profond de violence urbaine. A Paris, par exemple, le préfet de police, Philippe Massoni, a annoncé un renforcement du dispositif jeudi 19 juin, en plusieurs points concernant la vente d'alcool, l'ouverture des bars et *« les fauteurs de troubles »*. A Toulouse, à l'approche d'Angleterre-Roumanie du 22 juin, une trentaine de cafetiers et restaurateurs ont annoncé qu'ils resteraient ouverts en dépit d'un arrêté préfectoral fixant à 23 heures pendant cinq jours la fermeture des débits de boisson. Ils suivent leurs collègues marseillais, qui ont en partie obtenu gain de cause dans leur bras de fer avec la préfecture.

FAUX BILLETS, VRAIES ARNAQUES

Dans le feuilleton des faux billets, dont on se demande où et quand il s'arrêtera, il y avait jusqu'ici 30 000 supporteurs environ qui avaient acheté des tickets fantômes. Il y aurait eu, dans la nuit du 17 au 18 juin, 10 000 à 15 000 billets volés à un tour-opérateur américain, Prime Sports International (PSI), agréé par le Comité d'organisation *(lire page VI)*. PSI a porté plainte et a décidé de rembourser les billets qu'elle ne pourra pas délivrer. Cette affaire intervient alors que la police enquête sur les escroqueries liées à la vente de billets fictifs et s'intéresse justement à PSI dont le nom est apparu dans certaines plaintes de clients floués, notamment brésiliens. Tout en *« s'étonnant »* de ce vol, le Comité d'organisation a mis en demeure le tour-opérateur de lui fournir la liste des clients dont le billet aurait été volé. Une partie de ces supporteurs devait assister au match France-Arabie saoudite, dont les contrôles d'entrées ont été placés *« sous haute surveillance »*.

Finalement, la bonne nouvelle pourrait venir du match Iran-Etats-Unis, le 21 juin à Lyon. Le président Bill Clinton a en effet exprimé, jeudi 18 juin, l'espoir que ce match permette de se rapprocher de la fin de la « brouille » entre les deux pays. Et dans un discours qui fera date, le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright a affirmé que les Etats-Unis *« pourraient envisager la perspective d'une relation très différente »* avec l'Iran. D'où le commentaire de Philippe Séguin, sur TF1 : *« La FIFA a une autorité que n'a pas l'ONU. »* Des représentants de l'ambassade des Etats-Unis en France assisteront au match. Les entraîneurs iranien et américain ont qualifié ce climat de *« très bonne nouvelle »*. La meilleure, pour deux équipes qui ont de très bonnes chances de se faire éliminer, et de rentrer à la maison. Quel que soit le résultat de leur confrontation.

Michel Guerrin



LE CHIFFRE DU JOUR

1500

C'est le nombre de sièges qui sont restés inoccupés jeudi 18 juin au Stadium de Toulouse lors de la rencontre Afrique du Sud-Danemark. Quelques heures après, le Stade de France faisait le plein de ses 80 000 places pour le match France-Arabie saoudite comme ça avait été le cas pour le match d'ouverture Brésil-Ecosse, le 10 juin.

A ces deux exceptions près, aucun stade n'a été complet depuis le début de la Coupe du monde. *Bordeaux a reçu successivement* 31 800 et 30 236 spectateurs payants dans une enceinte qui peut en recevoir 35 200 ; Lens 38 140 et 38 058 pour 41 275 places ; Lyon 39 133 et 37 572 pour 44 000 places ; Marseille 53 077 et 54 587 pour 60 000 places ; Montpellier 35 000 et 29 750 pour 35 500 ; Nantes 33 257 et 33 266 pour 39 500 places ; Saint-Etienne 32 000 et 30 392 pour 36 000 ; Toulouse 33 400 et 35 000 pour 36 500 places. Depuis le 17 juin, le CFO ne donne plus sur son site web le nombre de spectateurs payants.

LES ARBITRES

JAPON - CROATIE
Ramesh Ramdhan, de Trinité-et-Tobago, arbitrera le match Japon-Croatie qui aura lieu samedi 20 juin, à Nantes (14 h 30). Il sera assisté de son compatriote Merere Louis Gonzales et du Jamaïquain Owen Powell.

MEXIQUE - BELGIQUE
La rencontre Mexique-Belgique disputée samedi 20 juin, à Bordeaux, à 17 h 30, sera arbitrée par l'Ecossais Hugh Dallas. Il sera *assisté de l'Irlandais Eddie Foley* et de l'Omanais Mohamed Ahmed Al Musawi.

PAYS-BAS - CORÉE DU SUD
Ryszard Wojcik arbitrera le match Pays-Bas - Corée-du-Sud, samedi 20 juin, au Stade Vélodrome de Marseille, à 21 heures. Le Polonais sera assisté de son compatriote Jacek Pociegel et du Biélorusse Youri Dupanov.

La France poursuit sa campagne sans son stratège

Saint-Denis. Les Bleus ont réalisé le plus gros score de cette Coupe du monde en battant (4-0) une équipe d'Arabie saoudite réduite à dix. Après l'exclusion de Zinedine Zidane et la blessure de Christophe Dugarry, l'effectif offensif se raréfie

IL Y A DES INNOVATIONS dont on ferait volontiers l'économie. A l'issue des matches, les journalistes, qui ont bénéficié d'un sésame rouge, sont invités à se rendre dans les entrailles du stade pour recueillir les impressions des acteurs douchés et rhabillés à la hâte. Le lieu, généralement glauque, a été baptisé « zone mixte ». Il requiert un sang-froid à toute épreuve, l'ouïe fine et surtout une bonne constitution physique pour jouer des coudes au milieu de la meute. L'endroit mérite, pourtant, le détour. Il arrive que les joueurs, encore sous le coup des émotions, s'y expriment sans fard. Chacun commente la soirée avec son filtre personnel surtout si l'événement échappe à la routine.

A priori, la rencontre entre la France et l'Arabie saoudite, jeudi 18 juin au Stade de France, n'avait pas vocation à déchaîner les passions. La partie s'annonçait trop déséquilibrée pour susciter des mouvements d'humeur. Si le résultat fut conforme aux prévisions avec un succès (4-0) qui assure aux Bleus la qualification pour les huitièmes de finale, le déroulement va peser sur la suite de la compétition avec la blessure (claquage à la cuisse droite) de Christophe Dugarry et surtout l'expulsion de Zinedine Zidane, qui risque une suspension de deux matches au moins. Voilà pourquoi l'enfer tropical de la zone mixte véhiculait des sentiments antagonistes. S'y mêlaient la déception (dans le regard du meneur de jeu exclu), la satisfaction du score (chez les plus pragmatiques), l'inquiétude (auprès des lucides), le tout agrémenté d'une mini-polémique sur la justification du carton rouge brandi sous le nez du maestro.

« GESTE REGRETTABLE »

Le Mexicain Arturo Brizio Carter fut-il bien inspiré lorsqu'il expédia Zidane aux vestiaires à la 70e minute, en jugeant le Français coupable d'avoir essuyé ses crampons sur Fuad Amin qui était à terre ? « *Oui*, a tranché Aimé Jacquet. *Il faut savoir maîtriser ses impulsions. Quand on commet un geste regrettable, on doit s'attendre à le payer cher.* » Le sélectionneur s'est cru autorisé à laver ce linge sale en public car il avait récemment recommandé à son joueur de se contenir. Lors des dernières rencontres de préparation avant le *Mondial, à Casablanca face au Maroc*, le 29 avril et à Helsinki contre la Finlande, le 5 juin, Zidane s'était singularisé par plusieurs gestes d'énervement. Plus ennuyeux, il avait été averti le 12 juin à Marseille devant l'Afrique du Sud pour anti-jeu, ce qui avait agacé un peu plus Jacquet.

Informé des déclarations du patron, Zidane a pour une fois élevé le ton : « *Jacquet peut penser ce qu'il veut. Je vous assure que mon expulsion est injustifiée. Je suis retombé involontairement sur le Saoudien, je n'ai donc pas commis de faute. Les déclarations de Michel Platini et de Sepp Blatter, qui ont réclamé un arbitrage plus sévère, se sont retournées contre moi. Ce n'est pas un hasard si cinq joueurs ont été exclus dans la même journée.* » Avant de tourner les talons, le numéro dix de l'équipe de France a exprimé l'espoir d'une suspension circonscrite au seul prochain match devant le Danemark, le 24 juin à Lyon. Le voeu a peu de chances d'attendrir la commission *de discipline qui a fixé jusque-là le* tarif de base pour un carton rouge à deux rencontres de suspension.

« *Si "Zizou" s'en tire avec deux matches, il pourra même s'estimer heureux compte tenu de l'avertissement qui lui a été infligé contre l'Afrique du Sud* », estime le libéro Laurent Blanc. En attendant le verdict, le débat sur les nerfs fragiles du milieu de terrain français est relancé. Carlos Parreira, le sélectionneur brésilien de l'Arabie saoudite, avait annoncé un « plan anti-Zidane ». Le stratagème, qui n'avait rien de révolutionnaire, consistait à réduire l'influence du meneur de jeu en lui imposant un marquage individuel. L'ancien entraîneur des Brésiliens était cependant sans illusions : « *Nous avons eu du mal à assurer la transition entre la défense et l'attaque pour nous créer des occasions de but. Il y a toujours de la pression dans une Coupe du monde et le football asiatique est très loin derrière le football européen. L'approche que nous avons eue n'était pas la bonne, nous aurions dû venir pour participer et profiter au maximum de cette participation à une Coupe du monde. La France a une très bonne équipe, de très beaux joueurs. Ils seront difficiles à battre dans cette compétition.* »

Reste que les Bleus devront pour quelque temps tracer leur chemin sans la lumière de leur phare. La perspective n'a rien de réjouissant, si l'on met de côté le résultat face à des Saoudiens limités pour s'intéresser à l'expression du jeu français. La première mi-temps a mis en évidence les incohérences du collectif et un manque de réalisme inquiétant. « *Notre maladresse nous a empêchés de conclure nos occasions* », a pesté Aimé Jacquet. En l'absence de Zidane qui a impulsé les rares mouvements d'envergure, la France se prépare à un huitième de finale à hauts risques. L'intérim de la direction des offensives sera confié à Robert Pires ou à Youri Djorkaeff qui ne présentent pas les mêmes garanties à ce poste. « *Sans "Zizou", nous serons affaiblis* », déplore le capitaine Didier Deschamps. Laurent Blanc affirme le contraire, mais il s'agit là d'une précaution de langage destinée à préserver le moral du remplaçant.

« JE NE VAIS PAS ME LAMENTER »

Marcel Desailly n'a pas de ces précautions : « *Il y a d'autres joueurs de qualité en équipe de France. Je ne vais pas me lamenter. La réalité, c'est que Zidane est exclu et qu'il est le premier à en souffrir.* » Aimé Jacquet, lui, n'a pas le temps de ménager les susceptibilités. Il lui incombe de composer sans délai une nouvelle formule qui ne gâte ni l'efficacité de Thierry Henry (deux buts, jeudi soir) et la forme éblouissante de ses deux arrières latéraux (Lilian Thuram et Bixente Lizarazu), dignes de leurs collègues brésiliens (Cafu et Roberto Carlos). Le premier, en tout cas, semble garder la tête froide : « *Je ne suis pas obnubilé par le classement des buteurs*, a-t-il déclaré. *L'équipe de France fait un début de Coupe du monde idéal, mais il faut rester serein. Il faut faire le maximum pour gagner le troisième match contre le Danemark.* »

Elie Barth

GREGORY DUROR

Le Monégasque David Trezeguet, rentré à la place de Christophe Dugarry, a inscrit son premier but en Coupe du monde.

Christophe Dugarry indisponible pour deux semaines

Christophe Dugarry, victime d'un claquage à la cuisse droite, jeudi 18 juin, lors de la rencontre contre l'Arabie saoudite (4-0), devrait être absent pendant au moins deux semaines, a annoncé Aimé Jacquet, quelques instants après le match. « *C'est une blessure assez grave* », a déclaré le sélectionneur français.

Christophe Dugarry, qui s'est blessé tout seul en tentant une reprise dans la surface adverse, à la demi-heure de jeu, a été remplacé par David Trezeguet. Il rejoint ainsi à l'infirmerie Stéphane Guivarc'h, victime d'une entorse du genou contre l'Afrique du Sud, mais qui pourrait être rétabli pour la rencontre contre le Danemark, mercredi 24 juin, à Lyon. Dans le cas où sa blessure l'écarterait effectivement des terrains pendant deux semaines, Christophe Dugarry ne pourrait pas rejouer avant une éventuelle demi-finale de la France, le 7 ou le 8 juillet.

Z comme zen

PAR JEAN-JACQUES BOZONNET

LA PHILOSOPHIE ZEN a fait un nouvel adepte. Pour un converti de fraîche date, Aimé Jacquet a fait preuve, jeudi 18 juin, de dispositions certaines. *Les Guignols de l'info*, qui s'amusent à le caricaturer soupe au lait, vont devoir rectifier le trait. Malgré la perte de deux amis chers, il s'est efforcé de ne retenir que le bon côté de la soirée. « *La victoire est toujours belle* », a-t-il objecté au pisse-vinaigre qui lui parlait d'un succès à la Pyrrhus. Certes, il n'a pu réprimer un geste de dépit, pendant le match, quand le docteur Jean-Marcel Ferret lui a fait part de la gravité de la blessure de Christophe Dugarry. Mais il est resté de marbre lorsque Zinedine Zidane a été expulsé. « *La sanction est justifiée.* »

Il dit comprendre la réaction de son joueur, « *qui a subi un marquage sévère* », mais il ne lui trouve pas d'excuse. Des traquenards, il y en aura encore sur le parcours des Bleus. « *A nous d'y faire face avec beaucoup de conscience professionnelle, en restant sereins et maîtres de nos impulsions.* » Sous-entendu : cela n'a pas été le cas du meneur de jeu de l'équipe de France. Aimé Jacquet postule-t-il pour le titre du fair-play ? Depuis plusieurs jours, le sélectionneur français ne cessait d'émettre des doutes sur la qualité de l'arbitrage du Mondial. A chaque point-presse ou presque, il s'étonnait du laxisme général, voire de l'incohérence des décisions. Il y a quelques jours, à Helsinki, lors d'un match amical où les chevilles de Zidane avaient été mises à rude épreuve, il avait eu des mots très durs pour l'arbitre. « *Scandaleux* », criait-il alors.

AIMÉ JACQUET

Or le voilà subitement philosophe, après un arbitrage contestable et une décision très sévère du Mexicain Arturo Brizio Carter, qui le prive de son joueur vedette en un moment crucial.

Le sang-froid d'Aimé Jacquet après la rencontre ne cachait-il pas une colère, *froide elle aussi*, contre son champion – il n'eut pas un regard pour lui à sa sortie du terrain ? N'est-ce pas aussi de bonne diplomatie que de s'abstenir d'agiter un chiffon rouge au nez des membres de la commission de discipline ? « *Il a fait une faute, il paiera* », a-t-il encore ajouté, peut-être dans l'espoir qu'ainsi avouée elle sera à moitié pardonnée.

Dans son for intérieur, l'épisode le renforcera dans la conviction, récemment exprimée dans *France Football*, que cette coupe sera « *la dernière disputée dans les conditions actuelles d'arbitrage, c'est-à-dire par un seul homme. Quelles que soient sa compétence, son honnêteté, cela ne suffit plus. Le jeu va trop vite, les joueurs sont trop forts, trop malins.* »

« La victoire est toujours belle », a-t-il objecté au pisse-vinaigre qui lui parlait d'un succès à la Pyrrhus

La deuxième nuit de SDF des Bleus

SE VOIR OFFRIR un jouet de 2,6 milliards de francs fait forcément plaisir. Cela crée également des responsabilités. Au Stade de France, l'équipe du même nom peut moins perdre qu'ailleurs. Chaque contribuable de ce pays a sorti, en moyenne, 20 francs de sa poche. La société Bouygues et ses associés ont mis tout leur savoir pour bâtir cette jolie maison de maçon. Il aurait été dommage d'en faire un squat mal fréquenté. « *Ce stade, il doit devenir notre stade. Il faut que ce soit l'endroit où on nous craint et où on nous respecte* », avait affirmé le capitaine Didier Deschamps, le 28 janvier, lors du match inaugural. Jeudi 18 juin, pour leur deuxième nuit de SDF, les Bleus ont confirmé leur emprise sur le lieu.

En janvier, les joueurs étaient encore venus en touristes. Les « oh » d'admiration avaient fleuri spontanément quand était apparue l'ellipse du toit, en lévitation à 42 mètres. On devine les « *c'est pour nous ?* », faussement surpris et vraiment flattés. A la fin du match contre l'Espagne, les jeunes gens s'étaient répandus en termes laudateurs sur le lieu et en remerciements sincères pour le cadeau.

Cette fois, ce n'était pas encore la routine mais le début de l'habitude. La première fois, ils étaient arrivés en avance au rendez-vous, à 15 h 30, par crainte du grand embouteillage qu'on promettait. Le spectre de l'inaccessible Olympe s'est évanoui. Les joueurs ont donc quitté Clairefontaine à 18 heures. Quatre motards se sont placés en brise-glace devant le car et ont écarté les voitures comme on fend la banquise. « *Une escorte efficace* », relatait un des passagers. On a déjà vu pareille scène dans les étapes de montagne du Tour de France.

A 19 h 12, le car est arrivé sur *zone par la port U. Il a emprunté le* périphérique intérieur de près de 1 kilomètre qui court autour du stade, sous les tribunes. Il a pilé devant la porte des vestiaires. Le terme vestiaire est d'ailleurs un terme minimaliste pour les 1 200 mètres carrés d'espace ménagés dans le ventre de l'arène.

VESTIAIRE SURDIMENSIONNÉ

La seule antichambre des Bleus mesure 378 mètres carrés Cela permet largement d'enfiler son maillot sans mettre son coude dans l'œil du voisin. La pièce est équipée d'un mobilier au design moderne, en hêtre étuvé, dont les teintes claires se marient avec le vert métallique des murs. Derrière le banc à la ligne originale, des meubles portefeuilles permettent de ranger méticuleusement son fourniment. L'endroit comporte quinze douches, une salle de massage et un bureau d'une vingtaine de mètres carrés réservé à l'encadrement.

En entrant dans leur retraite, les joueurs se sentent saisis par la solennité du stade. « *Après avoir vu ce vestiaire, tous les autres semblent minuscules* », constatait Didier Deschamps. L'endroit a été sciemment surdimensionné. Dans un article publié dans *Le Journal du dimanche* du 23 novembre 1997, Michel Regembal expliquait avoir consulté Michel Platini pour sa conception, en 1995. Les dimensions initiales avaient été doublées.

Une fois en tenue, les joueurs se *sont rendus dans l'une des deux* salles d'échauffement attenantes. Le revêtement en caoutchouc dur ne glisse pas mais répercute le bruit des crampons sur le sol. Ce martèlement des pointes métalliques fait partie des sonorités d'un stade. Dans l'inconscient du sportif, il est un des rites annonciateurs de l'imminence de l'action. Dans le tunnel, trois rangées de lampes douces conduisent au gigantesque halo de lumière alimenté par 454 spots placés sur le toit.

Au milieu, la pelouse est tondue de frais, selon les directives de la FIFA. Le mélange de « ray grass » anglais et de « pâturin des prés » *formait bien cette tendre moquette* que les Bleus n'avaient pas eue, le 28 janvier, quand le climat polaire avait transformé le sol en un permafrost dur comme la pierre.

Jeudi, les joueurs n'ont pas pensé à Franck Gamble, le seul ouvrier mort sur le chantier en tombant du toit le 24 septembre 1997. Mais le crêpe noir qu'ils avaient noué à leur bras montrait qu'ils n'avaient pas oublié Fernand Sastre, le co-président du Comité français d'organisation, qui mit tout son enthousiasme à imposer cette enceinte de prestige. Ils se sont jetés vers la lumière et une gigantesque clameur a fait chavirer le vaisseau de 500 000 tonnes.

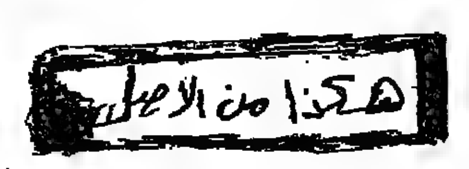
La veille, Aimé Jacquet avait présenté aux joueurs les adversaires qui marchaient à leurs côtés. Les Bleus ne connaissant de l'Arabie saoudite que son pétrole, la séance fut instructive. Marcel Desailly sut enfin s'il allait s'occuper « *d'un petit ou d'un longiligne* ». Puis on avait mangé, regardé d'un oeil distrait Italie-Cameroun et attendu le moment de dormir.

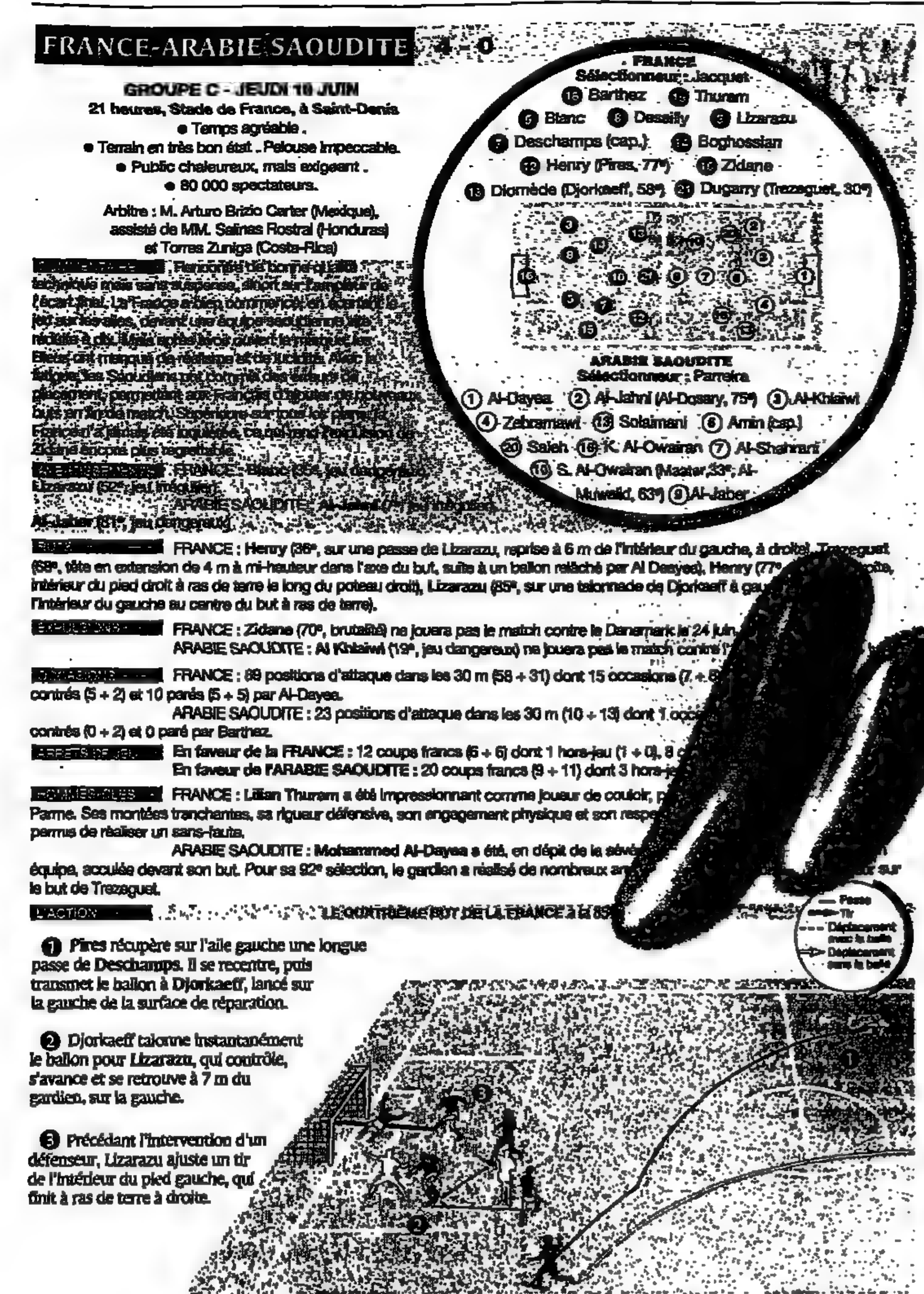
RÊVES DE GOSSE

Les joueurs s'étaient réveillés tard, comme chaque jour de match. A 11 h 15, Aimé Jacquet les avaient convoqués dans le salon rose, au rez-de-chaussée pour leur annoncer la composition de l'équipe. La séance avait duré un quart d'heure. Puis on s'était promené dans le parc de Clairefontaine, avant la sieste. A cinq heures, les dormeurs avaient été réveillés pour la collation.

Est ensuite arrivé au Centre technique national le car qui les a conduits au stade. Quand les joueurs sont venus examiner la pelouse, des enfants disputaient un lever de rideau. Ils les ont regardés longuement. Ils ont dû se rappeler leurs propres rêves de gosse, quand ils tapaient dans un ballon plus gros qu'eux en s'imaginant jouer en Coupe du monde.

Benoît Hopquin





FRANCE-ARABIE SAOUDITE 4-0

GROUPE C - JEUDI 18 JUIN
21 heures, Stade de France, à Saint-Denis
• Temps agréable.
• Terrain en très bon état. Pelouse impeccable.
• Public chaleureux, mais exigeant.
• 80 000 spectateurs.

Arbitre : M. Arturo Brizio Carter (Mexique), assisté de MM. Salinas Rostral (Honduras) et Torres Zuniga (Costa-Rica)

[illegible] Rencontre de bonne qualité technique mais sans suspense, [illegible] l'écart final. La France a bien commencé [illegible] jeu sur les ailes, devant une équipe saoudienne [illegible] réduite à dix [illegible]. Les Bleus ont manqué de réalisme et de lucidité. [illegible] les Saoudiens ont commis des erreurs de placement, permettant aux Français d'ajouter de nouveaux buts en fin de match. [illegible] Zidane encore plus regrettable.

[illegible] FRANCE : Blanc (35e, jeu dangereux), Lizarazu (52e, jeu irrégulier).
ARABIE SAOUDITE : Al-Jaber [illegible], Al-Jaber (81e, jeu dangereux).

[illegible] FRANCE : Henry (36e, sur une passe de Lizarazu, reprise à 6 m de l'intérieur du gauche, à droite), Trezeguet (68e, tête en extension de 4 m à mi-hauteur dans l'axe du but, suite à un ballon relâché par Al Dayea), Henry (77e [illegible], intérieur du pied droit à ras de terre le long du poteau droit), Lizarazu (85e, sur une talonnade de Djorkaeff à gau[illegible] l'intérieur du gauche au centre du but à ras de terre).

[illegible] FRANCE : Zidane (70e, brutalité) ne jouera pas le match contre le Danemark le 24 juin.
ARABIE SAOUDITE : Al Khlaiwi (19e, jeu dangereux) ne jouera pas le match contre [illegible]

[illegible] FRANCE : 89 positions d'attaque dans les 30 m (58 + 31) dont 15 occasions (7 + 8) [illegible] contrés (5 + 2) et 10 parés (5 + 5) par Al-Dayea.
ARABIE SAOUDITE : 23 positions d'attaque dans les 30 m (10 + 13) dont 1 occ[illegible] contrés (0 + 2) et 0 paré par Barthez.

[illegible] En faveur de la FRANCE : 12 coups francs (6 + 6) dont 1 hors-jeu (1 + 0), 8 c[illegible]
En faveur de l'ARABIE SAOUDITE : 20 coups francs (9 + 11) dont 3 hors-je[illegible]

[illegible] FRANCE : Lilian Thuram a été impressionnant comme joueur de couloir, p[illegible] Parme. Ses montées tranchantes, sa rigueur défensive, son engagement physique et son respe[illegible] permis de réaliser un sans-faute.
ARABIE SAOUDITE : Mohammed Al-Dayea a été, en dépit de la sévé[illegible] équipe, acculée devant son but. Pour sa 92e sélection, le gardien a réalisé de nombreux ar[illegible] sur le but de Trezeguet.

L'ACTION — LE QUATRIÈME BUT DE LA FRANCE À LA 85e [illegible]

1. Pires récupère sur l'aile gauche une longue passe de Deschamps. Il se recentre, puis transmet le ballon à Djorkaeff, lancé sur la gauche de la surface de réparation.

2. Djorkaeff talonne instantanément le ballon pour Lizarazu, qui contrôle, s'avance et se retrouve à 7 m du gardien, sur la gauche.

3. Précédant l'intervention d'un défenseur, Lizarazu ajuste un tir de l'intérieur du pied gauche, qui finit à ras de terre à droite.

L'homme en noir roi de l'arène

Toulouse. M. John Toro Rendon, l'arbitre colombien du match Danemark-Afrique du Sud, a sorti six cartons jaunes et trois rouges

JOHN TORO RENDON a disputé le match de sa vie, jeudi, au Stadium municipal de Toulouse. Il n'appartenait pourtant à aucune des deux équipes sur le terrain. Le Danemark et l'Afrique du Sud – qui se disputent la deuxième place du groupe C derrière la France – se sont tout simplement fait voler la vedette par l'arbitre.

L'homme en noir venu de Colombie a animé, par sa sévérité spectaculaire, un match nul (1-1) laborieux et sans saveur. On peut estimer aussi qu'il a contribué à [illegible] le rythme, quand les [illegible] s'engageaient physiquement [illegible] [illegible] Afri[illegible] nute[illegible] équipe[illegible] contre 10[illegible]

La quaran[illegible] pointilleuse, To[illegible] fait de quartier[illegible] du mauvais geste[illegible] coup du mauvais so[illegible] traitable arbitre s'est [illegible] sur les remplaçants. Les [illegible] pulsés n'ont passé que quelques minutes sur la pelouse, renvoyés dans les vestiaires presque aussitôt après avoir fait leur apparition en cours de match.

Bien campé sur ses jambes, le torse toujours bombé au moment de lever le carton rouge au ciel, le fougueux Colombien a d'abord porté l'estocade au Danois Miklos Molnar, coupable d'avoir quelque peu marché sur l'adversaire. Mi-toréador mi-karatéka, l'arbitre a ensuite accompli le geste fatal en direction du Sud-Africain Alfred Phiri.

STYLE INIMITABLE

Conjuguant la grâce tauromachique et la rapidité d'exécution des arts martiaux, M. Toro Rendon a fait une nouvelle démonstration de son style inimitable dans le maniement du carton [illegible] aux dépens de Morten [Wiegh]orst. Le malheureux Danois [n'a p]assé que trois minutes sur [illegible], avant de commettre [illegible]able en crochetant la [illegible] d'un attaquant ad[illegible] feu-follet à son [illegible] *[illegible] c'est comme ça. [illegible] avez avoir [illegible] cartons et [illegible] dans le même match. Les arbitres n'hésitent pas à siffler »*, explique Hebert Montoya, envoyé spécial de la radio nationale colombienne. *« Et Toro Rendon est un très bon arbitre. C'est le meilleur du pays »*, affirme le journaliste en soulignant les antécédents de son compatriote. Arbitre international depuis 1989, Toro Rendon a officié dans plusieurs matchs de qualification pour la Coupe du monde et lors du Tournoi de France, à l'occasion de la rencontre Brésil-Angleterre.

Plutôt que de mettre en cause l'arbitre, Philippe Troussier – l'entraîneur français de l'Afrique du Sud – a d'ailleurs préféré expliquer le nombre exceptionnel des cartons par les recommandations de sévérité lancées par la FIFA. *« La FIFA veut protéger le jeu et elle a durci son langage après les premiers matchs pour faire respecter sa volonté. Les cartons rouges distribués par l'arbitre sont conformes à ce durcissement »*, a affirmé le coach des Bafana Bafana. Malgré les sifflets du public, c'est donc avec le sentiment du devoir accompli que John Toro Rendon, l'arbitre toréador, a quitté le terrain.

Frédéric Chambon



Benedict McCarthy, le buteur sud-africain.

AFRIQUE DU SUD-DANEMARK 1-1

Gr. C - samedi 13 juin 17 h 30
Stadium municipal, à Toulouse
• Temps chaud et ensoleillé.
• Terrain en très bon état. Pelouse impeccable.
• Ambiance animée et colorée.
• 35 000 spectateurs

Arbitre : John Jairo Toro Rendon (Colombie), assisté de MM. Cardona (Col.) et Soto (Paraguay)

AFRIQUE DU SUD
Sélectionneur : Troussier

[illegible] Rencontre rythmée et agréable à suivre, malheureusement hachée par l'arbitre. Le Danemark a bien entamé la partie, en menant des offensives tranchantes autour de Brian Laudrup, à l'origine du but. Les Sud-Africains ont réagi en remontant d'un cran et en accélérant le jeu. L'égalisation laissait présager une fin haletante, avant que les expulsions ne coupent le rythme des deux équipes.

SUD[illegible] tens du pied [illegible] du but, entre les jambes [illegible]
(13e, sur un centre de la droite de Brian Laudrup) [illegible] à mi-hauteur.

[illegible] AFRIQUE DU SUD : Nyathi (38e, comportement anti-sportif), Issa (54e, contestation), Radebe (73e, jeu dangereux).
DANEMARK : Schjönberg (29e, jeu dangereux), Högh (55e, jeu dangereux), Schmeichel (57e, comportement anti-sportif).

[illegible] AFRIQUE DU SUD : Phiri (66e, jeu irrégulier et 69e, jeu dangereux) ne jouera pas le match contre l'Arabie Saoudite le 24 juin.
DANEMARK : Molnar (58e, jeu dangereux) et Wieghorst (85e, jeu dangereux) ne joueront pas le match contre la France le 24 juin.

[illegible] AFRIQUE DU SUD : 57 positions d'attaque (30 + 27) dont 4 occasions (2 + 2) ; 15 tirs (8 + 7) dont 6 contrés (4 + 2), 1 montant (0 + 1) et 2 parés (1 + 1) par Schmeichel.
DANEMARK : 42 positions d'attaque (26 + 16) dont 8 occasions (5 + 3) ; 17 tirs (9 + 8) dont 7 contrés (3 + 4), 2 montants (2 + 0) et 3 parés (1 + 2) par Vonk.



La solitude du gardien de but au moment de la déroute

Le portier saoudien Mohammed Al-Dayea s'est incliné à quatre reprises devant l'attaque des Bleus

IL N'EST PAS seulement grand, il dépasse la norme. Les bras, les jambes, l'allure et même le visage, tout chez lui semble avoir été dessiné d'un long trait de crayon. L'impression est étrange. Et Mohammed Al-Dayea, vingt-cinq ans, le gardien de but saoudien, en rajoute : il s'habille de noir, enferme ses mains dans deux gants trop larges et portait, jeudi 18 juin, sur la pelouse du Stade de France, un bas de survêtement assez ample pour couvrir toute sa ligne de défense.

Son maillot aussi sombre que ses yeux, Mohammed Al-Dayea l'a reçu un an plus tôt, lors d'un match de gala organisé par la Fédération internationale (FIFA) à Hongkong, au moment des festivités d'indépendance de l'ancienne colonie britannique. Depuis, il ne le quitte plus. Et le préfère, en toutes circonstances, à la tenue officielle de la sélection saoudienne. Ses équipiers le lui pardonnent. *« Notre gardien*, plaisantent-ils, *est un sentimental. »*

Contre la France, Mohammed Al-Dayea a longtemps cru que ce maillot fétiche et ses bras de batteleur lui suffiraient à fermer son but. Carlos Alberto Parreira, l'entraîneur brésilien de l'Arabie saoudite, l'a prévenu depuis des lustres que le destin du match dépendrait de lui seul. Il le sait. Il s'en moque. Avare de gestes, économe de paroles, il oppose son calme à la panique qui gagne sa défense.

Thierry Henry, Zinedine Zidane et Christophe Dugarry l'abrutissent de tirs, de têtes et de souffrances. Mais il tient bon. Et rappelle aux ignorants que l'adversité ne l'a jamais troublé. Fidèle depuis toujours à un club sans gloire du championnat d'Arabie saoudite, il a souvent tenu entre ses doigts le sort de son équipe. En première mi-temps, Thierry Henry ouvre le score et met à mal ses certitudes. Mohammed Al-Dayea s'en veut et le montre, la tête baissée vers le sol, les bras ballants, le regard éteint. Le deuxième but, après la pause, est de ceux qu'il n'oubliera pas. Le centre de Lilian Thuram lui glisse entre les gants. *« Une douche froide »*, avouera Carlos Alberto Parreira. *« Une honte »*, semble murmurer le gardien.

La suite le bouscule, le piétine et l'étouffe. Trois buts, bientôt quatre. *« La preuve d'un gros écart technique »*, résumera plus tard l'entraîneur saoudien. Sans doute. Mais le gardien a perdu l'envie de disserter sur les lois du ballon. Il répond d'un sourire forcé au geste de pitié que lui offre Bernard Lama sur le chemin des vestiaires puis s'éclipse, trop triste, au petit trot.

Alain Mercier

En deuxième semaine, les arbitres ne font plus de cadeau

CERTAINS COUPS de gueule médiatisés ont des effets immédiats. Ceux portés, à l'unisson, par Michel Platini et Joseph Blatter en font partie. Ces jours derniers, les deux futurs hommes forts de la Fédération internationale de football (FIFA) avaient publiquement fait part de leur mécontentement à l'encontre de la qualité de l'arbitrage dans la Coupe du monde, notamment à propos de la nouvelle règle sanctionnant d'un carton rouge tout tacle par derrière. Les voilà servis : depuis leur admonestation par médias interposés, pas un match ne s'est joué sans qu'une ou plusieurs expulsions n'aient eu lieu. Une mercredi, cinq jeudi. Au rythme où vont les choses, France 98 battra bientôt tous les records en matière de retour aux vestiaires.

Seul ennui dans cette litanie de cartons rouges : tous, loin de là, ne sont pas justifiés. Les trois expulsions décidées par John Jairo Toro Rendon, l'arbitre colombien du match entre le Danemark et l'Afrique du Sud, jeudi 18 juin à Toulouse, n'ont pas fini de faire couler beaucoup d'encre. Ce technicien industriel de quarante ans, arbitre international depuis 1989, aura fait preuve d'une sévérité rarement vue. La rencontre ne fut pourtant pas plus violente qu'une autre. A tel point que Michel Platini a déploré sur Canal Plus que les arbitres soient tombés dans l'excès inverse jeudi : *« A un moment, ils n'en mettent pas assez et puis après, ils en mettent trop. »*

Le message que le coprésident du CFO avait délivré aux hommes en noir avec Sepp Blatter, le nouveau président de la FIFA, est-il « bien » passé ? Au Manoir de Gressy (Seine-et-Marne), où les arbitres ont pris leurs quartiers pendant la compétition, les reproches formulés par les deux personnages les plus importants du football mondial ont été perçus comme une véritable trahison. *« Platini et Blatter ont mené campagne pour la FIFA en expliquant qu'ils seraient la voix des joueurs et des arbitres. Le moins qu'on puisse dire est que ça ne commence pas bien »*, s'offusque un spécialiste. Les hommes au sifflet ont très peu apprécié le fait de se faire remonter les bretelles « indirectement ». En plus des déclarations à la presse de Platini et Blatter, c'est par une lettre signée du secrétaire général adjoint de la FIFA, Michel Zen-Ruffinen, que le corps arbitral a appris qu'il lui faudrait être plus vigilant sur les nouvelles règles.



Le Danois Allan Nielsen est stupéfait : M. Rendon, l'arbitre colombien, expulse son coéquipier Morten Wieghorst.

Cette erreur flagrante de communication ne change pas grand-chose au problème majeur : l'homogénéité de l'arbitrage. Pour la première fois depuis longtemps, le football vient de se doter d'une loi « sujette à interprétation ». Un sport comme le rugby possède plusieurs règles de ce genre, où la subjectivité de l'arbitre passe avant tout. Les débats qui divisent l'Ovalie sur ce thème-là chaque fois que surgit une erreur supposée d'arbitrage sont dignes des Anciens et des Modernes. Le ballon rond se croyait épargné. Il ne l'est plus.

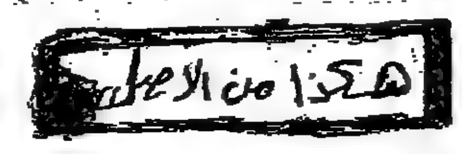
Faire du tacle par derrière une « faute grave » – donc passible d'un carton rouge automatique – n'était pas une mauvaise idée. Joao Havelange, président de la FIFA pendant vingt-quatre ans, a toujours été persuadé que si la règle avait été appliquée plus tôt, l'avant-centre néerlandais Marco Van Basten aurait reçu moins de coups sur la cheville et n'aurait pas arrêté prématurément sa carrière pour se faire opérer. Personne ne conteste l'utilité de cette nouvelle disposition. La certitude, en revanche, de la voir appliquer *« uniformément »* est loin d'être garantie. Même au plus haut niveau. A en croire Michel Vautrot, membre de la commission d'arbitrage de la FIFA, *« les arbitres de la Coupe du monde ont vécu dans le flou artistique vis-à-vis de cette règle »*. Dans un premier temps, en effet, la FIFA avait proscrit *« tout »* tacle par derrière. Jusqu'à ce que, dans un deuxième temps, les sages de l'International Board – le gardien du temple en matière de règlement – viennent apporter une nuance, en précisant que le geste devait nécessairement porter atteinte à *« l'intégrité physique du joueur »* pour être synonyme d'expulsion. Il y aurait donc des tacles par derrière *« défendus »* et des tacles par derrière *« autorisés »*.

Comment les distinguer ? Un montage vidéo projeté à Gressy avant la Coupe du monde devait permettre de répondre à la question. Une heure de rush pour harmoniser les jugements de trente-qutre arbitres originaires des cinq continents et capables de parler vingt langues différentes ? La gageure n'était pas mince. *« Franchement, je m'attendais à bien pire »*, confie aujourd'hui Michel Vautrot, plutôt satisfait de la prestation générale des arbitres après plus d'une semaine de compétition. Visiblement, Michel Platini et Joseph Blatter espéraient, eux, bien mieux. Leur réquisitoire à l'encontre du corps arbitral fera date. Peut-être ouvrira-t-il également la voie à un débat auquel les deux hommes sont très sensibles : la professionnalisation de l'arbitrage.

Frédéric Potet

La commission de discipline

Responsable pour juger les incidents de nature disciplinaire, la commission de discipline statue selon les règles fixées par la FIFA. Elle se réfère aux rapports de l'arbitre de champ, assisté des deux arbitres de touche et de l'arbitre délégué. Si nécessaire, la commission peut faire appel aux membres de l'instance internationale présents sur le site ainsi qu'aux images vidéo. Ces preuves supplémentaires ne modifient en rien les décisions prises par l'arbitre durant la rencontre. Les sanctions définitives infligées par la commission sont : l'avertissement sans frais, l'amende (n'excédant pas 80 000 francs), la suspension pour un ou deux matches, un maximum de deux mois de disqualification. Toute autre décision peut être contestée devant une commission d'appel.



Winter a pris goût à la victoire

Pays-Bas - Corée du Sud. Les Néerlandais tentent d'oublier leurs doutes

À LA TURBIE, sur le terrain d'entraînement haut perché de l'AS Monaco, l'équipe des Pays-Bas tente d'oublier le match nul (0-0) concédé face aux Belges, samedi 13 juin, une « performance » qui a rallumé les doutes éternels sur une sélection toujours citée parmi les favoris en début de compétition et immanquablement fébrile à l'instant décisif. Le milieu de terrain Aaron Winter, lui, reste calme : *« Nous avons été supérieurs aux Belges mais nous n'avons pas marqué. Cela arrive. Nous avons encore le temps de nous reprendre. Et quoi ? Un match nul pour notre première rencontre face à l'adversaire présumé le plus dangereux du groupe, où est le problème ? »*

Il a le regard droit et foncé. Une petite bouille de malin avec des traits européens et la peau noire. A trente et un ans, il est le « grand frère » de cette sélection dont il a porté le maillot, pour la première fois, le 25 mars 1987, face à la Grèce. Il s'agissait d'un match qualificatif pour l'Euro 88, que les Pays-Bas de Marco van Basten, Frank Rijkaard et Ruud Gullit devaient gagner. Depuis cet unique trophée des Orange, Aaron Winter (72 matches internationaux) a vu partir ses anciens compagnons et arriver les nouveaux. *« Je les ai tous vus grandir, progresser »*, s'amuse-t-il.

Ce morceau de sucre brun né à Paramaribo (Surinam), en 1967, avait cinq ans quand ses parents sont venus s'installer à Amsterdam. *« Je n'ai presque pas de souvenirs du Surinam »*, explique-t-il. Il s'en est fait d'autres, tout aussi pleins de soleil, dans la grande ville des Pays-Bas. Il y a rencontré le football et l'amour dans les yeux d'Yvonne, camarade de collège devenue son épouse. A l'Ajax, où il fréquente Rijkaard, il commence à étoffer son palmarès : champion des Pays-Bas en 1989-1990, deux coupes nationales en 1986 et 1987, une coupe d'Europe des vainqueurs de coupe en 1987. Cinq ans plus tard, après une nouvelle victoire en coupe de l'UEFA avec l'Ajax, il imite ses glorieux aînés et signe pour un club italien – la Lazio de Rome – où il passera quatre saisons (1992 à 1997) avant de rejoindre l'Inter de Milan. Là-bas, il retrouve quelques-uns des plus meilleurs joueurs du monde, le Brésilien Ronaldo, l'Argentin Diego Simeone, le Français Youri Djorkaeff, le Chilien Ivan Zamorano, le Nigérian Nwankwo Kanu. *« Je crois avoir prouvé cette saison, en m'imposant comme titulaire, que je suis moi aussi un grand joueur »*, dit-il et là, ce n'est pas de l'humour. Avant de se quitter, pour la grande aventure du Mondial, les membres de l'« United Colours of Internazionale Milano » se sont souhaité bonne chance, en se chambrant. *« Je suis persuadé que l'un d'entre nous sera champion du monde*, affirme-t-il. *Mais ça ne m'étonnerait pas si c'était moi qui ramenais le titre à Milan. »*

AARON WINTER

Pour cela, il faudrait que ses jeunes coéquipiers et lui-même puisent dans leur inconscient ce que les Italiens dénomment « la grinta » : un cocktail de rage de vaincre, d'agressivité à la limite de la règle et d'instinct de tueur froid pour convertir les occasions. *« Je sais qu'on m'a souvent reproché ça en Italie et que c'est aussi le principal défaut de notre sélection*, admet Aaron Winter. *Mais je ne crois pas que cela soit irrémédiable. Nos atouts sont avant tout techniques et tactiques. Nous avons une équipe très offensive. S'il faut mettre des coups, on sait les mettre. Et personne n'a plus envie que nous d'aller au bout, ni se sent plus capable de le réaliser. »*

« JE ME TROUVE BEAU »

Aaron Winter ne croit pas avoir acquis une telle assurance au terme de ce que beaucoup considèrent comme sa meilleure saison : *« J'ai connu d'aussi bonnes périodes à l'Ajax et à la Lazio, mais ce qu'il a y a de mieux pour moi, c'est que je démarre enfin un tournoi international comme titulaire. »* Si le sélectionneur Guus Hiddink l'a intégré dans son onze de départ, c'est avant tout pour une question d'équilibre. Aaron Winter est droitier alors que l'effectif néerlandais – c'est une exception – regorge de gauchers. *« Je ne crois pas que ce soit la raison principale à ma sélection »*, assure l'intéressé.

« Et puis, on est comme on est et il faut faire de son mieux avec, ajoute-t-il. *Moi, je me trouve beau. »* Moins beau toutefois que ses filles Tess, quatre ans, et Shari, deux ans. Ces adorables métisses ont fait la couverture du magazine mensuel de l'Inter. Comme un symbole de l'image de « melting pot » culturel voulue par le président Massimo Moratti. Du racisme, Aaron Winter en a souffert comme tous ses frères surinamiens. A Rome, un groupe de nazillons a même réclamé le départ du « juif noir ». *« Ils se trompaient à moitié car je ne suis pas juif*, explique-t-il. *Mon deuxième prénom est Mohamet. Et si je m'appelle Aaron, c'est en souvenir de mon arrière-grand-père. »*

Dans la sélection néerlandaise, les tensions entre joueurs blancs et noirs ont explosé il y a deux ans en Angleterre, lors de l'Euro 96, après l'exclusion d'Edgar Davids. Une photo d'un repas de l'équipe, publiée par la presse néerlandaise, a illustré le scandale : elle montrait les joueurs blancs à une table et les noirs à une autre. Le malaise était tel qu'au retour au pays Patrick Kluivert, Michael Reiziger et Winston Bogarde ont déclaré préférer jouer dans une sélection du Surinam. Aaron Winter n'était pas de ces rebelles et le sujet l'agace encore aujourd'hui : *« C'est du passé. Je n'ai pas un rôle de médiateur à jouer dans un conflit qui n'existe plus. L'ambiance est parfaite. »*

Samedi 20 juin, à Marseille, face à la Corée du Sud, Aaron Winter deviendra, avec 73 sélections, le troisième joueur le plus capé du football néerlandais derrière Rudi Krol (83 sélections), à égalité avec Frank Rijkaard et Hans van Breukelen. Il lui restera alors cinq matches pour atteindre la deuxième place, occupée par Ronald Koeman (78 sélections) et la finale de la Coupe du monde 1998.

C. J.
à Roquebrune - Cap-Martin

REUTERS

Après la suspension de Patrick Kluivert, le sélectionneur néerlandais Guus Hiddink (en arrière-plan) a été obligé d'accélérer l'entrée de Dennis Bergkamp pour le match contre la Corée du Sud.

TROIS QUESTIONS À...

GUUS HIDDINK

1 Aux Pays-Bas, l'opinion publique réclame onze attaquants face aux Coréens. Vous qui êtes sélectionneur national, allez-vous satisfaire vos compatriotes ?

Non. Ici, il n'y a pas d'euphorie. On a vu les Coréens dominer les Mexicains pendant une demi-heure, jusqu'à l'expulsion de leur buteur. Ce n'est pas une équipe que nous craignons mais nous ne la sous-estimons pas non plus. Nous avons toujours beaucoup d'ambition dans ce Mondial, nous ne pouvons pas prendre ce match à la légère. La suspension de Patrick Kluivert m'oblige à accélérer la rentrée de Dennis Bergkamp. Il va mieux, mais je ne pense pas qu'il tiendra les quatre-vingt-dix minutes. Ma satisfaction, pour l'instant, c'est la défense qui est bien en place. Au pays, on aime les beaux joueurs. C'est notre principale qualité mais aussi notre principal ennemi. Des fois je m'énerve, sur le bord du terrain, quand je les vois se passer la balle, s'enflammer de leur technique et oublier de défendre.

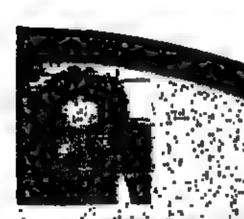
2 Votre contrat avec la fédération néerlandaise s'achève fin juin. Comptez-vous poursuivre l'aventure au-delà du Mondial ?

Tout dépend de la date à laquelle il se terminera effectivement, pour nous. J'ai reçu des offres de grands clubs mais je n'ai pas donné de réponse. Je ne veux pas y penser, je suis concentré sur le Mondial. J'aimerais continuer avec ce groupe d'avenir que j'ai constitué autour de moi, avec de nouvelles règles et une nouvelle philosophie, en août 1996, après l'élimination à l'Euro et les problèmes internes qu'on y a connus. J'éprouve une grande fierté à être l'entraîneur de mon pays, même si cela exige une dépense d'énergie mille fois supérieure à celle d'un entraîneur de club. Mais si nous rentrons aux Pays-Bas avec deux ou trois défaites, je crois que personne n'aura envie de me voir continuer.

3 Dimanche 21 juin, Allemands et Yougoslaves vont s'affronter. Le perdant sera, probablement, votre adversaire en huitième de finale. Qui allez-vous supporter ?

Personne. Je ne peux pas m'installer dans ce genre de réflexion. Sinon, je ne serais pas un entraîneur. Pour affronter, peut-être, l'Allemagne ou la Yougoslavie, je dois d'abord qualifier mon équipe pour le deuxième tour. Il faudra d'abord battre les Coréens, puis les Mexicains. Après, je ne crains pas plus les Allemands que les Yougoslaves.

Propos recueillis par Christian Jauréna, à Roquebrune - Cap-Martin



L'ANALYSE TECHNIQUE
DE RAYMOND DOMENECH

Ah, les braves gens !

MERCI ET BRAVO aux Ecossais ! Oh, pas pour le point acquis, non, mais pour la manière. Déjà, lors de leur premier match, ils avaient réussi à faire douter l'ogre brésilien. Et voilà qu'ils récidivent contre la Norvège. Que de générosité, pas toujours lucide mais tellement plaisante à ce niveau. Ce don de soi propre aux grands artistes qui est élevé chez eux au rang de vertu première. Ils en débordent et le public communie avec eux. Ils n'ont pas besoin de réclamer le soutien des supporteurs, ils l'arrachent. Le virus de la générosité existe-t-il, est-il transmissible ? Certaines équipes ont-elles trouvé le vaccin anti-générosité ? L'Autriche, sauvée des eaux à deux reprises par une injustice divine, en est l'exemple frappant. Remercions les mathématiques et les Chiliens d'avoir empêché un Italie-Autriche « arrangeant les deux équipes ». Pour ceux qui aiment l'histoire et se souviennent du triste Allemagne-Autriche (1-0) du Mundial de 1982 qui avait éliminé une équipe algérienne généreuse jusqu'à la moelle, c'est un soulagement. Ce sont les joueurs qui développent cette jolie « maladie » et le public en redemande. L'euphorie du Stade de France, jeudi 18 juin, en atteste. Ceux qui y succombent sont incurables. L'exemple des Ecossais, réputés si pingres, est frappant. Donner et recevoir en même temps est un instant rare. Un moment de bonheur, de partage, un sentiment profond d'être relié aux autres, un moment d'amour vrai. La plupart des joueurs portent en eux la substance magique. Ne pourraient-ils pas l'utiliser pour contaminer d'autres domaines que le sport ? Ne serait-il pas temps pour les footballeurs, ultramédiatisés, d'utiliser leur aura pour dépasser le terrain et être autre chose que les serviteurs de ces gouvernants qui se servent du sport comme une salle à manger pour déshérités : en entrée un peu de rêve, en plat de résistance de la générosité, en dessert plein d'espoir. Et l'addition, salée en général.

Je le sais, les sportifs ont des réticences à s'engager dans des actions humanitaires. Pas à titre individuel, mais collectivement. Ils ont peur d'être manipulés. Ce silence est pourtant une insulte pour tous ceux qui souffrent. Réveillons-nous ! J'imagine la finale stoppée au bout d'un quart d'heure pour une minute de silence, une minute de compassion pour les millions d'humains qui survivent plutôt mal que bien partout dans le monde. Vingt-deux joueurs, quatre arbitres, quatre-vingt mille spectateurs, un milliard de téléspectateurs communiant. Quelle belle finale !

J'imagine la finale stoppée au bout d'un quart d'heure pour une minute de compassion

Les matins calmes de la Corée du Sud

Les joueurs vivent leur quatrième Mondial à l'écart de toute agitation

SAUF MIRACLE, l'équipe de Corée du Sud quittera le Mondial 1998 le 25 juin, au soir de son troisième et dernier match du tour préliminaire, joué contre la Belgique. Elle le fera en silence, la tête basse, avec discrétion et retenue. Ses joueurs auront sûrement des regrets, mais ils les garderont pour eux. Et ils partiront comme ils sont venus, à pas feutrés, sans un mot, comme une ombre. Ils n'aiment pas se faire remarquer. On les oubliera vite.

Etrange équipe. Débarquée en France à la tombée du jour, après un voyage de plus de onze heures, elle semble ne pas encore avoir quitté les ténèbres. Elle a posé ses malles dans un hôtel sans charme d'une banlieue immobile, à l'ouest de Paris, au cœur d'une zone industrielle. Et s'entraîne non loin de là, au stade municipal de Guyancourt (Yvelines). Entre les deux, trois minutes de route que les joueurs coréens parcourent en bus. Cha Bum-kun, leur entraîneur, offre, en guise de réponse aux messages d'encouragement des gamins du quartier, un masque de gravité aussi lisse que le cuir d'un ballon. Son quatrième Mondial consécutif, la Corée du Sud le vit sans allégresse. Elle ne quitte son hôtel que pour se rendre au stade. Dans l'intervalle, les joueurs tuent le temps à l'abri des regards, en jouant au billard, au baby-foot ou parfois, seule entorse aux consignes d'isolement, en fréquentant la piscine municipale. Rien ne filtre de leur quotidien. Pas même leur déception d'avoir été battus (3-1) par le Mexique, le 13 juin, à Lyon, après avoir ouvert le score. Ou leur angoisse de se frotter, samedi 20 juin, à Marseille, aux Néerlandais.

CONCENTRATION

« Lorsque nous ne sommes pas occupés à nous préparer ou à récupérer, explique Choi Yong-soo, le meilleur buteur coréen en qualifications, *nous consacrons tout notre temps à la concentration. Dans la tête d'un joueur, un match commence bien avant le coup de sifflet. Nous ne sommes pas obsédés par la victoire, mais nous devons être mentalement prêts à donner le meilleur de nous-mêmes. »*

A l'entraînement, Cha Bum-kun impose le plus souvent un huis clos hermétique. Ses séances ont la rigueur et la sévérité d'une préparation militaire. Mais il ne viendrait à personne l'idée de mettre les pouces ou traîner les pieds en signe de lassitude. Surtout pas Lee Sang-hon, un défenseur de vingt-deux ans, exclu pour un temps de l'équipe nationale, l'an passé, pour manque d'ardeur et de combativité.

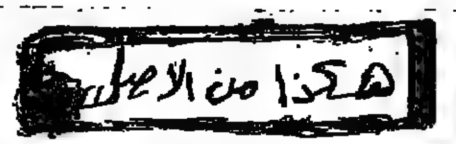
« Mes joueurs ne sont pas assez professionnels pour gérer eux-mêmes leur temps », explique l'entraîneur sans l'ombre d'un sourire. Et pas suffisamment réfléchis, semble-t-il, pour répondre spontanément aux questions de la presse. Leur travail achevé, les vingt-deux sélectionnés coréens se plient docilement à une courte séance de signature d'autographes. Puis ils regagnent leur bus au petit trot, en refusant tout contact d'un geste d'excuse.

Mercredi 17 juin, à trois jours d'affronter les Pays-Bas, Cha Bum-kun a laissé sa sévérité d'usage à la porte du stade de Guyancourt. Et proposé à ses joueurs un entraînement étonnamment enjoué et bon enfant. Les Coréens ont échangé une poignée de ballons avec le public, ils ont osé un rire ou deux et terminé par quelques jeux de cour d'école. Les observateurs ont relevé le changement de ton.

Mais l'entraîneur, impeccable dans son survêtement d'un bleu uni et sans faux plis, a rapidement nuancé son effet de surprise : *« J'avais imposé, la veille, un travail tellement difficile qu'il fallait ménager pour une fois les organismes. Et puis, surtout, je voulais évacuer le sentiment de déception qui a gagné mes joueurs après la défaite contre le Mexique. Ils ont besoin de retrouver un semblant de plaisir avant le match contre les Pays-Bas. »*

Pas d'erreur, les rires entendus ce matin-là derrière les grilles du stade de Guyancourt étaient donc bien coréens. Un moment rare, peut-être unique dans cette Coupe du monde. Mais l'équipe asiatique ne manque pas d'excuses à ses mines de détresse. En cinq participations à une phase finale de Coupe du Monde, dont quatre consécutives, la Corée du Sud n'a toujours pas connu la moindre victoire. Pas marrant, en vérité.

Alain Mercier, à Saint-Quentin-en-Yvelines



Des culottes plus ou moins courtes

● **HISTOIRE.** Uruguay 1930, en finale de la première Coupe du monde de football, Uruguayens et Argentins portent un bermuda à hauteur de mollet. L'arbitre belge de la rencontre, un certain monsieur Langenus, fait respecter les règles du jeu en costume-cravate. Mondial 1978 en Argentine, le « goleador » Mario Kempes, au look de macho chevelu, fait défaillir ses nombreuses supportrices : à l'époque, le short est très court, coupé au plus près du corps.

● **INNOVATIONS.** Vingt ans plus tard, les footballeurs en culotte courte bénéficient des progrès technologiques dévolus à leur confort sur le terrain. Au tissu en polyester amélioré de microfibres, les techniciens ont ajouté des inserts en mèche placés *anatomiquement* (procédé APM). La ventilation des parties du corps les plus soumises à la transpiration (entre-jambes, bas du dos, etc.) s'en trouve améliorée.



● **MODE D'EMPLOI.** La Fédération internationale (FIFA) impose aux joueurs des couleurs de short *« en symbiose »* avec le reste de la tenue. Maintenu à la ceinture par un élastique et un lacet. *« Si certains joueurs donnent l'impression de nager dedans, c'est simplement dû au calendrier. Lorsque l'équipe de France nous a commandé les jeux de maillots, tous les sélectionnés n'étaient pas connus. On a fait comme on a pu »*, explique-t-on chez Adidas. On n'habille pas de la même manière le défenseur tricolore Bixente Lizarazu (1,69 m) et son coéquipier, le libero Laurent Blanc (1,90 m). Le numéro du joueur apparaît en bas du flottant, à droite. Imprimé sur 10 centimètres, d'une couleur différente du fond, il doit être visible par tous.

● **MANIES.** Avant de transformer un penalty, de tirer un coup franc délicat ou un corner vital, certains joueurs, pour améliorer leur concentration, remontent leur short. D'autres, lancés à la poursuite d'un adversaire, s'agrippent désespérement au tissu, réputé extrêmement résistant. Ou presque : mardi 16 juin, à la mi-temps du match Brésil-Maroc, l'attaquant Ronaldo a dû changer sa culotte courte, fendue en deux par un adversaire particulièrement tenace. C'est ce qui s'appelle se faire tailler un short.

Cédric Ryan

Mexique contre reste du monde

Belgique-Mexique. Pour préparer ses joueurs à la victoire, le sélectionneur mexicain Manuel Lapuente les a mis au secret dans un luxueux hôtel de Seine-et-Marne

« CHÂTEAU de Fontenailles. Golf, hôtel 4 étoiles. » A en juger par la pancarte à l'entrée du domaine, l'endroit qu'a choisi l'équipe du Mexique comme base d'entraînement, le temps de la Coupe du monde 1998, a plutôt l'air accueillant. Plantés droits dans leurs bottes et l'air sévère sous leurs képis, un groupe de gendarmes se chargent de dissiper cette impression et forment un barrage qui filtre les visites. Dans la verdure de la Seine-et-Marne, le décor à la fois sélect et bucolique incite pourtant au relâchement. En tête de son groupe après avoir facilement battu la Corée du Sud, l'équipe du Mexique aurait pu en profiter pour se détendre avant d'affronter, samedi 20 juin, la Belgique.

Mais, au contraire, les Mexicains ont décidé de continuer à vivre comme des assiégés dans leur refuge de luxe transformé en forteresse. Soucieux de ne pas décevoir les espoirs de leurs compatriotes et de s'isoler de la pression de la compétition, ils s'entraînent à huis clos et refusent tout contact avec la presse. *« Les joueurs doivent rester concentrés. Nous sommes venus pour gagner, pas seulement pour participer »*, affirme Manuel Lapuente, l'entraîneur mexicain, afin de justifier l'isolement qu'il impose à sa sélection, rompu seulement pour une interview individuelle du coach accordée à titre *« exceptionnel »*.

ESPIONS

Pour faire respecter la consigne, l'effectif de la brigade de gendarmerie a été multiplié par trois. Une dizaine d'hommes se trouvent désormais en permanence aux abords des 100 hectares de la propriété. Afin de pouvoir y pénétrer, les habitués du golf doivent montrer leur carte de membre à l'entrée et l'accès au restaurant se fait uniquement sur réservation. Parmi les médias, seule la télévision nationale – sponsor de l'équipe – est présente à l'intérieur du domaine et parle aux joueurs.

Pour avoir essayé de contourner le dispositif, des journalistes d'une chaîne concurrente ont dû s'expliquer avec la police qui a fouillé leur véhicule à la recherche d'images interdites. Un autre journaliste mexicain a lui aussi été soumis à un interrogatoire après avoir été pris pour un « espion » à la solde des Sud-Coréens.

L'hôtel est exclusivement réservé à l'équipe et le soir, le domaine est fermé au public, y compris aux famille des joueurs qui ne peuvent leur rendre visite que dans la journée. A l'intérieur, le bar s'est mis à l'heure mexicaine mais les cocktails et les bières du pays sont interdits aux joueurs. *« Je les avais prévenus que cela serait comme dans un monastère. Ils le savaient et ils l'ont accepté »*, déclare Manuel Lapuente, cinquantenaire malicieux mais intransigeant. *« C'est difficile mais nécessaire »*, acquiesce George Campos, le gardien de but, sans vraiment avoir l'air convaincu.

Quels que soient les états d'âme de ses joueurs, le coach mexicain impose une routine stricte. Mis à part les repas et les entraînements, la journée est rythmée par des séances vidéo consacrées au visionnage des matchs de l'équipe ou de ses adversaires. Une *« cassette de motivation »* figure également au menu quotidien. On y prône notamment la primauté du groupe sur l'individu à travers les malheurs d'un joueur trop « perso » présenté comme l'exemple à ne pas suivre. Le message est particulièrement d'actualité pour une équipe qui essaie de faire l'amalgame entre des vedettes trentenaires *en quête de rachat*, comme le buteur Luis Hernandez, et des nouveaux venus qui cherchent à s'imposer.

Pour avoir déjà fait un court passage à la tête de la sélection nationale, Manuel Lapuente sait bien que son équipe a quasiment une obligation de résultat lors de ce Mondial. Il a d'ailleurs lui-même succédé dans l'urgence à « Bora » Milutinovic, aux commandes aujourd'hui de l'équipe du Nigeria. Manuel Lapuente, à son tour, n'a pas mis longtemps à subir l'impatience du public et des dirigeants. En mai, après les mauvais résultats enregistrés lors des matchs de préparation, il s'est vu affubler de deux adjoints par la fédération.

Pour sa onzième participation à la Coupe du monde sans jamais avoir dépassé le stade des quarts de finale, l'équipe nationale doit compter avec la pression d'un public frustré et fanatique. La soif de résultat est d'autant plus grande que le Mexique domine depuis des années ses voisins d'Amérique centrale et qu'il est classé aujourd'hui au quatrième rang mondial par la Fédération internationale (FIFA). *« Cette place de quatrième ne correspond pas à notre vraie valeur. Mais ça, les Mexicains ne le savent pas »*, se désole Manuel Lapuente.

Frédéric Chambon, à Fontenailles



REUTERS

Hernandez et Davino avec Pelaez après son but contre la Corée.

Le retour d'Enzo Scifo

Le meneur de jeu Enzo Scifo fera sa rentrée dans l'équipe de Belgique, samedi 20 juin, à Bordeaux, a indiqué, jeudi 18 juin, l'entraîneur national Georges Leekens en annonçant la composition de son onze de départ face au Mexique. Enzo Scifo remplacera, dans l'entrejeu, le demi défensif Philippe Clément. *« Il a beaucoup progressé mentalement et physiquement. Il a démontré à l'entraînement qu'il était en grande forme »*, a précisé Georges Leekens estimant qu'*« il méritait sa chance »*. *« J'ai besoin d'un joueur créatif, capable de renverser le jeu et de faire la dernière passe »*, a-t-il ajouté, à l'issue d'un entraînement tactique effectué, à huis clos, à Cailloux-sur-Fontaines (Rhône), près de Lyon.

Miroslav Blazevic, entraîneur d'artistes

Croatie-Japon. Le Croate se veut prudent

MIROSLAV BLAZEVIC est décidément déroutant. La semaine passée, le sélectionneur croate clamait sa peur des Jamaïcains, le voilà maintenant tremblant devant les Japonais. Il le jure, ces deux équipes débutantes en Coupe du monde – comme la sienne – l'effraient plus que l'Argentine que ses joueurs rencontreront, vendredi 26 juin, à Bordeaux. *« Je ne crains pas du tout les Argentins*, affirme-t-il, *car ils tiennent le rôle ingrat du favori. Or si tout va bien contre le Japon, samedi, nous pouvons faire un grand match contre eux. »*

Pourquoi les Japonais lui donnent-ils donc tant de souci ? *« Parce qu'ils sont persistents au point d'en être emmerdants, qu'ils courent sans arrêt et n'abandonnent jamais »*, dit-il. Miroslav Blazevic est bien placé pour savoir que n'importe quelle bande de footballeurs appliqués peut parvenir à exaspérer ses « artistes ». Au début de la décennie, il a lui-même formé dans son équipe du *Dynamo Zagreb*, rebaptisée depuis FC Croatia, neuf des vingt-deux joueurs emmenés en France. Son autorité et ses poses de patriarche cimentent leur génie. On l'appelle « chef », on ne commence jamais le repas sans qu'il ait pris sa première bouchée, on ne sort pas de table sans sa permission. Les remplaçants n'osent pas broncher. *« Ils me croient capable de les renvoyer à la maison*, dit Miroslav Blazevic en riant. *Tant mieux. »*

CONSIGNES TRÈS STRICTES

Pour ne pas voir ses hommes concéder, dans un accès d'agacement dont ils sont coutumiers, une défaite face au Japon, samedi 20 juin, à Nantes, le sélectionneur croate a donné des consignes très strictes. Il les résume : *« L'intelligence, c'est de s'adapter aux circonstances. Quand je vois un de mes joueurs perdre la tête, je le fous dehors avant que l'arbitre ne le sorte car on ne joue bien qu'avec la tête froide. Mieux vaut se débarrasser d'un génie qui se prend pour tel. »*

Face au premier adversaire, la Jamaïque, battue 3-1, dimanche 14 juin, à Lens, les joueurs n'ont pas contrarié Miroslav Blazevic. Mais devant ces marathoniens de Japonais, le coach sait qu'il a tout à craindre de leur fougue. Comme le dit si bien le capitaine croate Zvonimir Boban : *« Il nous laisse pratiquer une sorte de football libre parce qu'on ne peut pas jouer comme les autres équipes. »* Cinq de ses dix joueurs de champ alignés contre la Jamaïque – Aljosa Asanovic, Zvonimir Boban, Robert Prosinecki, Mario Stanic, Davor Suker – donnent un caractère résolument créatif et offensif à l'équipe.

Au besoin, ils sont interchangeables. Zvonimir Boban, meneur de jeu, est-il incertain à cause d'une petite déchirure musculaire au mollet gauche ? Robert Prosinecki et Aljosa Asanovic sont là, « pigistes » de luxe que bien d'autres sélections s'arracheraient à ce poste-clef. Igor Cvitanovic écarté par le sélectionneur pour insubordination, Alen Boksic, opéré d'un genou, Miroslav Blazevic devait trouver un complément à son meilleur buteur, Davor Suker, qui a marqué 30 buts en sélection nationale. Le polyvalent Mario Stanic s'est imposé.

Auteur du premier but croate en Coupe du monde, face à la Jamaïque, le benjamin de ce quintet (il a vingt-six ans) a fait montre *d'un enthousiasme qui lui a coûté* deux points de suture à la lèvre et une dent déchaussée. *« C'est une terreur pour les arrières adverses*, dit Miroslav Blazevic. *Il est grand et rapide. Il joue un rôle prépondérant dans l'équipe et n'en a pas conscience. A l'Euro 1996, c'était notre joueur le plus important. »* Allen Boksic absent, Mario Stanic avait déjà joué les jokers de luxe mais plus discrètement ; sans marquer un seul but.

Aujourd'hui, le sélectionneur croate compte utiliser à plein sa polyvalence si Zvonimir Boban venait à manquer, lui aussi, à l'appel contre le Japon. Elle pourrait se révéler un atout stratégique dans les plans offensifs toujours alambiqués du coach. Les Japonais ont confirmé contre l'Argentine (0-1) l'avertissement lancé, il y a trois semaines, à Lausanne (Suisse), en match de préparation face à la Yougoslavie (0-1). *« Les Yougoslaves ont gagné par hasard*, rappelle Miroslav Blazevic. *J'ai cru que les Japonais avaient fait un match exceptionnel puis je les ai vus jouer contre l'Argentine qui a gagné avec beaucoup de peine. »*

Patricia Jolly, à Vittel

« L'équipe est ambitieuse, sa faiblesse, c'est son manque d'audace »

Filip de Wilde. Le gardien de but belge évoque les progrès de son équipe

« Que pensez-vous de la performance des gardiens de but depuis le début de la Coupe du monde ? On a assisté à des exploits, de votre part et aussi des gardiens tunisien ou colombien, mais aussi à la « toile » de l'Espagnol Andoni Zubizarreta...

– Quand le gardien fait des choses extraordinaires, dans un sens positif ou dans un sens négatif, il est aussitôt remarqué, désigné du doigt, plus que les joueurs de champ. Quand un goal remarquable comme Andoni Zubizarreta commet une erreur, on crie au scandale, parce qu'une telle faute est, chez lui, exceptionnelle. Moi, je dis qu'il y a, dans ce cas, une grande part de malchance, mais venant d'un gardien, on peine à le croire et à le lui pardonner. Il m'est arrivé d'être victime de la même malchance que celle du gardien espagnol. J'ai toujours essayé de "récupérer" en travaillant plus dur à l'entraînement.

– Comment s'y prend-on pour oublier une "bévue" et retrouver sa concentration sur le prochain match ?

– Après quinze ou vingt ans d'expérience, pour des joueurs comme moi ou Andoni Zubizarreta, ce n'est pas très difficile. En général, il faut recréer au plus vite, autour du gardien de but, un climat de confiance et c'est à l'entraînement qu'il peut regagner la confiance, la sienne et celle de ses coéquipiers. Ici l'entraîneur joue un rôle décisif. Si le gardien se sent menacé dans sa fonction, il est déstabilisé. Aussi doit-il toujours sentir autour de lui la confiance de ses coéquipiers et de son staff technique.

– Vous avez "sauvé" la Belgique contre les Pays-Bas au Stade de France et vos coéquipiers disent que vous êtes devenu l'âme de l'équipe qui va jouer sa qualification contre le Mexique ?

– En effet, j'ai pu garder le 0-0 contre les Pays-Bas. Mais j'ai eu aussi des hésitations coupables que je dois corriger avant de rencontrer une équipe aussi offensive que celle du Mexique. Une défaite contre les Pays-Bas aurait été très lourde à digérer. Avec le nul, nous préservons nos chances. Notre confiance est plus grande pour franchir le premier tour, ce qui était notre objectif. Après cette performance, suis-je devenu l'"âme" de l'équipe belge ? C'est beaucoup dire. *D'autres joueurs, qui ont autant d'expérience internationale que moi, pourraient prétendre au même statut.* Mais il est vrai que notre équipe est plus ambitieuse. Depuis l'arrivée de Georges Leekens pour entraîner l'équipe, l'entourage est plus professionnel. Le point fort, c'est notre organisation, notre engagement, la bonne ambiance du groupe. Le point faible, c'est un manque d'audace, surtout dans nos capacités offensives, un déficit de confiance dans nos propres moyens. Si on veut battre le Mexique, c'est à cela qu'il nous faut d'abord remédier.



FILIP DE WILDE

– Un joueur sur le terrain peut-il être troublé par la rumeur des incidents de Marseille ou du Parc des Princes ?

– Quand il est loin du théâtre de tels incidents – ce qui est mon cas aujourd'hui –, le joueur n'est pas spécialement troublé. Mais les incidents survenus à Marseille sont très mauvais pour l'image du football. En ce sens, tous les joueurs sont concernés par cette violence hors des stades. Ils la déplorent. Mais s'ils n'ignorent pas que les fauteurs de tels troubles n'ont qu'un rapport souvent lointain avec le football, ils ont un rôle à jouer dans l'éducation des supporteurs.

– Lequel ?

– D'abord, en se montrant fair-play sur le terrain. C'est une manière de donner l'exemple, mais ce n'est pas aussi facile qu'on peut le croire. Se serrer la main entre adversaires avant le match, puis, après, aller féliciter les joueurs qui vous ont battus, ce sont apparemment de petites choses, mais très symboliques. De tels gestes créent entre les joueurs une ambiance plus sereine et, en outre, peuvent être contagieux. Cela dit, ce n'est pas l'exemple des joueurs qui suffira à dissuader les hooligans. »

Propos recueillis par Henri Tincq, à Monthieux

La fin de l'eldorado nippon

Le championnat national n'est plus ce qu'il était

À CÔTÉ, le Centre technique national du football de Clairefontaine fait un peu provincial. Le complexe s'appelle le J-Village, il est situé en bordure d'océan, à 220 kilomètres de Tokyo. Trouver autant d'espace dans la périphérie de la capitale aurait été impossible. Pas moins de treize terrains de football s'étendent sur le domaine. L'un d'entre eux est couvert, un autre est entouré de gradins pouvant accueillir cinq mille spectateurs lorsque s'entraîne l'équipe nationale du Japon. Partout, des enfants jouant sur un gazon importé d'Europe donnent l'illusion d'une Angleterre cosy, livrée aux joies dominicales de la prairie.

Inauguré en 1997, le J-Village est la grande fierté du football japonais. Son directeur, Toyoharu Takata, vous fait faire le tour du propriétaire en veillant à ne rien oublier : l'hôtel-restaurant et ses quatre-vingt-huit chambres, la piscine couverte, la salle de musculation, l'amphithéâtre, le petit musée interactif consacré à l'histoire du football... Cent personnes travaillent ici à l'année. D'un coût de 500 millions de francs, le J-Village rappelle quel sens aigu de la perfection habite le Japonais quand celui-ci décide de se lancer dans une activité qu'il ne connaît pas bien, en l'occurrence le football.

Mais l'effet est trompeur. Si l'équipe nationale est parvenue à se qualifier pour la première Coupe du monde de son histoire (qualification inaugurée par une défaite 1-0 face à l'Argentine, le 14 juin), le football japonais ne s'est jamais aussi mal porté qu'aujourd'hui. Créé artificiellement en 1993, le championnat professionnel – la J-League – a du plomb dans l'aile. La plupart des clubs font état de difficultés financières. En cinq ans, la moyenne des spectateurs est passée de 17 976 personnes par match à 10 131. Même les audiences télévisées ont dégringolé.

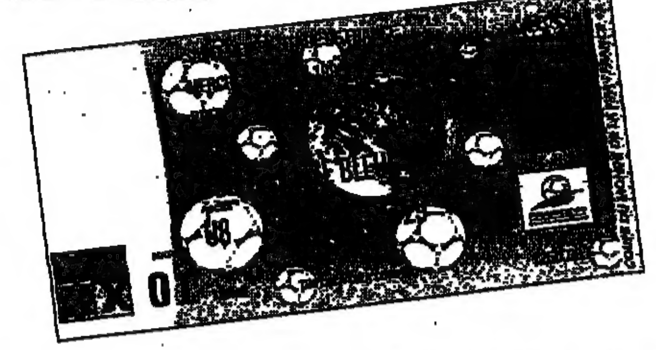
« Il y a eu un phénomène de mode au début. Et puis, peu à peu, ceux qui ne s'intéressaient au football que de manière partielle sont partis. Nous n'avons gardé que les fidèles », explique Kenji Mori, le directeur de la fédération japonaise. Le fait le plus marquant de cette crise de croissance se manifeste actuellement dans la difficulté à faire signer des contrats à des joueurs étrangers de valeur. Au temps de l'âge d'or de la J-League, de nombreux grands footballeurs ont convergé vers le Japon, certains pour y terminer leur carrière, la plupart pour garnir copieusement leur compte en banque. Les clubs ne parvenant plus, aujourd'hui, à proposer des salaires comparables à ceux pratiqués en Europe, le réservoir de stars étrangères s'épuise peu à peu. Le niveau du championnat s'en ressent forcément.

« Ces étrangers ont fait progresser considérablement notre football. Ils ont apporté cette " conscience professionnelle " qui nous faisait défaut jusque-là. Leur présence est importante pour nous », insiste le sélectionneur de l'équipe nationale, Takeshi Okada. Dans quatre ans, le Japon organisera la prochaine Coupe du monde, en collaboration avec la Corée du Sud. Un programme pharaonique de construction de stades est actuellement en discussion. Mais le chantier le plus important aux yeux de la population n'est pas là. En 2002, le Japon n'aura qu'une seule ambition : devenir champion du monde de football. Avec ses joueurs à lui.

Frédéric Potet, au Japon

Escroqueries, cambriolage, marché noir : le feuilleton des billets

Les organisateurs de la Coupe du monde croyaient avoir tout verrouillé.



LES billets pour le Mondial rendent-ils fou ? Fous ceux qui n'en ont pas eus et qui sont prêts à tous les excès pour en obtenir, fous ceux qui en ont et qui transforment en or, sans scrupules, ce privilège rare en spéculant sur la demande. Depuis le début de la compétition, pas un jour ne se passe sans qu'une affaire de billets vienne alimenter la chronique de ce Mondial 1998. Dernière folie en date : un « casse » dans la grande tradition des perceurs de coffres-forts.

Dans la nuit du mercredi 17 au jeudi 18 juin, des monte-en-l'air ont pénétré, en empruntant un échafaudage, dans les locaux parisiens d'un tour-opérateur américain, PSI (Prime Sport International), l'un des dix-sept prestataires accrédités par le Comité français d'organisation (CFO) pour distribuer les billets sur le marché mondial du tourisme. Les voleurs, apparemment bien renseignés, ont emporté 10 000 à 15 000 billets, quelques cartes d'accès au Stade de France, 3,3 millions de francs en liquide et 23 500 chèques-voyages. PSI a aussitôt indiqué que sa société offrirait une récompense de 1 million de francs *« sans poser de questions »* à toute personne qui lui permettrait de récupérer les billets, qui concernent pratiquement tous les matches jusqu'à la finale du 12 juillet. Le montant de la prime en dit long sur l'ampleur de l'enjeu. *« La question de l'argent n'a aucune importance à ce moment, il s'agit de notre réputation vis-à-vis de nos clients »*, a justifié un porte-parole de la société.

Avant ce cambriolage, le nom de PSI avait été cité par un tour-opérateur espagnol qui n'avait pu satisfaire la demande de billets prépayés par des supporteurs brésiliens. Le CFO, lui, a mis en demeure PSI de lui fournir la liste des clients floués. Il s'est étonné par ailleurs que, *« à moins de vingt-quatre heures de la rencontre, il y ait eu dans les locaux de PSI des billets pour le match France - Arabie saoudite »*.

Ces jours-ci, les réputations se font et se défont à une vitesse vertigineuse. Et pas seulement sur les terrains. Ainsi, Marc Loison, le directeur général d'ISL-France, filiale du partenaire commercial exclusif de la FIFA (Fédération internationale de football), un homme *a priori* au-dessus de tout soupçon, a été mis en examen et écroué, mercredi, par deux juges d'instruction. Il aurait revendu pour son profit personnel plusieurs centaines des 5 000 billets qui avaient été alloués à sa société pour inviter clients et partenaires. Ceux qui connaissent M. Loison se demandent quelle mouche a pu piquer cet homme de quarante-six ans. *« Pourquoi saborder ainsi en quelques jours quinze années de travail passées à construire sa société avec son associé Didier Forterre ? »*, s'interroge un dirigeant d'ISL-Worldwilde, l'actionnaire principal à 49 % d'ISL-France. Les billets, vous dis-je...

« La Coupe du monde doit être une fête pour tous et notre politique de billetterie doit permettre au plus large public de vivre l'événement dans les stades », déclaraient Michel Platini et Fernand Sastre, les coprésidents du CFO, le 25 mars 1996, en présentant le Mondial France 98. Programme généreux mais quelque peu utopique, la France ayant choisi de n'offrir dans ses dix stades que 2,6 millions de places, soit 900 000 de moins que lors de la précédente Coupe du monde aux Etats-Unis, alors même que soixante-quatre matches sont prévus cette année, soit douze de plus qu'en 1994. Dirigé d'une main ferme par Jacques Lambert, préfet de Savoie au moment des Jeux olympiques d'hiver d'Albertville en 1992, le CFO pensait avoir tout prévu. Ce Mondial serait *« social ou ne serait pas »*.

Mais chaque mode de distribution des places a généré des détournements, de la petite arnaque aux affaires où l'on parle en millions de francs

Le premier prix des places pour le grand public est à 145 francs, et *« un billet sur deux coûte 250 francs ou moins »*, annoncent les organisateurs. Pour cela, ils devront faire payer très cher leurs places aux sponsors, VIP et autres partenaires privilégiés plus nombreux que jamais à vouloir participer ou assister à l'événement sportif le plus médiatisé de la planète. *« Huit pour cent des billets représentent 50 % des recettes du CFO »*, explique-t-on. Même la très convoitée finale doit rester populaire : *« Aux Etats-Unis, le premier prix pour la finale était de 1 000 francs. Pour le Mondial 1998, il est à 350 francs. »*

Pour essayer de n'oublier personne à défaut de contenter tout le monde, les responsables de la billetterie ont mis sur pied une véritable usine à gaz. La diffusion des places se fera par trois canaux principaux. Le CFO lui-même se réserve le plus gros des opérations en vendant directement 1 878 000 billets dont près de 1 097 000 au grand public, 23 000 aux handicapés, 70 000 aux collectivités publiques, 201 000 aux VIP, entreprises et riches particuliers capables de s'offrir des loges et des « sièges prestige ». Trois cent cinquante huit mille iront aux partenaires commerciaux et 129 000 aux opérations d'animation montées en direction de jeunes. Les douze sponsors de premier rang se verront attribuer 180 000 places *via* ISL, à qui la FIFA a délégué la gestion de ses trois commerciaux mondiaux. Le CFO s'est efforcé de tenir en lisière de l'organisation ce puissant groupe suisse créé en 1983 par Horst Dassler, l'ancien patron historique d'Adidas, aujourd'hui décédé.

Deux autres canaux de diffusion des billets existent : la FIFA, qui se réserve 632 000 places rétrocédées à 80 % aux 204 fédérations nationales de football affiliées, et les professionnels du tourisme, qui doivent se partager 138 000 billets. Ceux-ci seront attribués sur appel d'offres à dix-sept grands tour-opérateurs mondiaux dont cinq en Europe. Le système est en place et le CFO a pris soin de le verrouiller par des procédures quasi militaires d'attribution et de livraison des billets.



Jusqu'à l'entrée du stade, pour France - Arabie saoudite, jeudi 18 juin, on compare, on troque, on négocie ses billets.

HUGUES DE WURSTEMBERGER/VU

Jacques Lambert ne l'a pas caché : *« Nous prévoyons de vendre deux billets sur trois en France »*, annonce-t-il en mars 1996. Sans le savoir, il vient d'allumer la mèche. Dès l'ouverture des guichets de réservation, en mai de la même année, attribués dans un premier temps aux licenciés de la Fédération française de football et aux abonnés des clubs de division 1 et 2, les critiques commencent à fuser dans les pays étrangers. Ces 355 000 premiers billets ont, de fait, été attribués sans concurrence à des Français. La presse anglaise se déchaîne, jusqu'à l'appel au meurtre de la responsable de la billetterie du CFO. La folie commence, elle ne s'arrêtera pas.

Saisie de multiples réclamations, la Commission européenne ouvre une enquête et demande au CFO de s'expliquer. Jacques Lambert a beau faire remarquer que *« lors de l'Euro 96, organisé en Angleterre, 55 % des billets ont été vendus aux résidents »*, rien n'y fait. En février 1998, Bruxelles somme le CFO de modifier son système de distribution au grand public. La solution retenue, la vente téléphonique, sera pire que le mal, déclenchant une nouvelle avalanche de critiques après la saturation quasi immédiate des lignes. La tension monte lorsqu'on découvre que des petits malins ont réussi, grâce à la complicité de techniciens de France Télécom (un des sponsors !), à se brancher en direct sur la réservation avec des numéros secrets.

Le 15 juin, en marge du sommet européen de Cardiff, Jacques Chirac citera la procédure engagée contre le CFO comme l'exemple type des *« centaines de décisions que la Commission européenne n'aurait pas dû prendre »*. Karel Van Miert lui répliquera que personne n'est au-dessus de la loi, invoquant le traité de Rome pour dénoncer le système de vente discriminatoire du CFO.

ET le pire reste à venir. Dès avant le match d'ouverture, le 10 juin, les affaires de supporteurs floués par des tour-opérateurs qui n'ont pas livré leurs billets se multiplient : des dizaines de milliers de Japonais, Néerlandais, Belges, Anglais, Brésiliens, Autrichiens et Américains manifestent leur colère de par le monde. Certains ont déjà été acheminés en France où ils trouveront porte close au pied des stades, faute de billet. Le CFO se retranche derrière son organisation, qui continue de proclamer sans faille : *« Les dix-sept tour-opérateurs officiels ont reçu la totalité de leur stock. La livraison des billets a été faite au site du CFO dans les dernières semaines d'avril. Malgré nos appels à la vigilance, certaines personnes ont acheté des places à des intermédiaires non agréés. »* Le 15 juin, un article du *Wall Street Journal* s'interroge à la une : *« Mais où sont passés les billets ? »*

Le quotidien américain se demande si on n'assiste pas à une coupe réservée aux VIP, calculant que 21 % des places ont été accaparées par les sponsors officiels. De fait, le 10 juin, au Stade de France, pour le match d'ouverture, le contraste est saisissant entre les vedettes du show-biz et des affaires, sans oublier les journalistes invités par les sponsors dans des places de choix, et les dizaines de supporteurs qui errent autour du stade avec leurs pancartes : *« Buy ticket any price »* (J'achète un billet à n'importe quel prix).

En aparté, les organisateurs constatent avec impuissance que c'est du coeur même du monde du football que viennent les vrais-faux billets. La FIFA elle-même semble ne plus rien contrôler. Ses fédérations font ce qu'elles veulent de leurs places. Nombre d'entre elles retournent leurs invendus au CFO. D'autres, comme les fédérations yougoslave ou mexicaine, attendront parfois le dernier moment pour signaler qu'il leur reste plusieurs centaines de billets. D'autres encore choisissent de revendre leurs billets elles-mêmes en passant, volontairement ou pas, par des opérateurs plus ou moins fiables qui vont alimenter le marché noir et la spéculation.

Pour essayer de n'oublier personne, à défaut de contenter tout le monde, les responsables de la billetterie ont mis sur pied une véritable usine à gaz

Le 1er juin, le président de la fédération camerounaise de football (Fécafoot) est arrêté par la police de Yaoundé alors qu'il s'apprête à prendre l'avion pour Paris. Le ministre des sports le fait emprisonner. On découvrira que des dirigeants du football de ce pays ont détourné la majeure partie des 7 500 billets alloués à la Fécafoot. Le tour-opérateur anglais auquel les Camerounais ont fait appel a été mis en faillite fin mai après avoir « planté » 40 000 supporteurs. La FIFA annonce le déclenchement d'une enquête interne et met en cause d'autres fédérations, notamment en Amérique du Sud. Aussitôt, les rumeurs s'enflamment. Paraguay, Colombie, Bolivie sont sur la sellette. Le 12 juin, le président de la fédération colombienne, Alvaro Fina, dément les informations selon lesquelles sa fédération serait impliquée dans des ventes illicites de billets pour le Mondial. Mais l'avocat Francis Debacker, qui représente en France les tour-opérateurs japonais floués, affirme avoir en sa possession des billets estampillés « Colombie »...

L'affaire ISL-France et la mise en examen de son directeur général donne le coup de grâce au système. Car elle touche à la fois au cœur des deux pouvoirs qui règnent sur le football mondial : la FIFA et l'argent. Trop contents d'avoir enfin identifié la source de leurs malheurs, les tour-opérateurs du monde entier se ruent sur ISL en dénonçant, pêle-mêle, le manque de transparence des instances officielles, l'impéritie des organisateurs du Mondial, la mainmise d'ISL, le poids exorbitant des sponsors. *« Il faudra au moins deux ans pour démêler cette affaire et trier les vraies victimes des fausses »*, soupire un enquêteur. D'ici là, les lampions du Mondial 98 seront éteints. Mais probablement pas la folie des billets.

Pascal Galinier

ISL, société omnisports et omniprésente

BASÉE à Lucerne, en Suisse, ISL-Worldwilde est la société leader en marketing du sport. Partenaire de la Fédération internationale de football association (FIFA), elle travaille aussi avec d'autres fédérations internationales. Elle gère tout d'abord les retransmissions télévisées de leurs compétitions sportives : le Mondial, les championnats du monde d'athlétisme, la Coupe de l'UEFA, la Coupe d'Afrique des nations, les championnats du monde de basket-ball ou les mondiaux de natation. Elle en détient également les droits vidéo et ceux sur les médias électroniques. Elle intervient également en tant que consultant : elle l'a fait lors du choix des douze partenaires officiels du Mondial. Ainsi était-elle habilitée à répartir 180 000 billets entre les différents sponsors. ISL possède les droits en matière de licence et de vente de produits dérivés et est le propriétaire exclusif des signes officiels de la Coupe du monde (emblème et mascotte).

ISL-Worldwilde a plusieurs filiales dans le monde. Elle a ainsi une participation de 49 % dans ISL-France. Dans cette société, qui fonctionne selon les mêmes idées que la maison mère, quatre-vingts personnes travaillent en partenariat avec des fédérations nationales et des partenaires de premier ordre en leur offrant l'organisation de compétitions sportives clés en main et fait office de conseil en matière de stratégie médiatique. C'est ISL-France qui récolte notamment les droits de retransmission télévisée du Mondial.

Prise dans le tourmente de l'affaire des billets, ISL-France devrait faire face à une nouvelle polémique. Jeudi 18 juin, la Fédération nationale de l'industrie hôtelière (FNIH) a saisi la commission de la concurrence, qualifiant de *« floues »* les informations tarifaires fournies par la société en matière de droits de retransmission dans les bars et cafés. La FNIH, opposée au principe même de l'acquittement de tels droits pour des matches télévisés, se plaint des sommes *« extravagantes »* réclamées par la société et de l'absence de textes juridiques précis les justifiant.

Seuls les professionnels utilisant des écrans de télévision dont la diagonale est supérieure à 70 cm doivent payer des droits de retransmission. Ces droits dépendent en particulier du nombre de postes de télévision de l'établissement, de la capacité de la salle, de la taille de l'écran, du nombre de matches retransmis, ainsi que de leur nature (poule, quart et demi-finale, finale, participation de l'équipe de France). La société perçoit en outre auprès des communes et sponsors des droits sur une quarantaine d'écrans géants (une centaine d'entre eux, situés dans des zones dites sensibles, sont gratuits).

L'Union européenne de radio-télévision (UER) avait vendu les droits de retransmission télévisée pour la France au Groupement des radiodiffuseurs français (GRF). Ce dernier a revendu ces droits aux chaînes de télévision françaises, tout en cédant partiellement à la société ISL-France les droits de retransmission en circuit fermé.

Bénédicte Mathieu

Stade de France : équilibre en 1998 bénéfices en 1999

LE CONSORTIUM qui gère le Stade de France devrait enregistrer un résultat net en équilibre en 1998 et positif à partir de 1999, a déclaré le président du consortium, Pierre Parisot, dans un entretien paru jeudi 18 juin dans *Les Echos*. Le Stade de France a été loué pour 36 millions de francs par le Comité français d'organisation (CFO) de la Coupe du monde, précise-t-il, ajoutant qu'*« en louant douze loges à 3 millions, le CFO se rembourse pour une bonne part »*. Pour l'après-Mondial, *« nous sommes sûrs tous les ans de faire au moins seize événements sportifs et extra-sportifs. Avec l'objectif d'arriver facilement – hors club résident – à dix-huit ou vingt. Ce qui nous permet d'entrer dans nos prévisions (275 millions de francs de chiffre d'affaires) et d'avoir une vision très sereine du compte d'exploitation. Ce qui marche beaucoup mieux que prévu, ce sont les congrès-séminaires : on tourne sur un chiffre d'affaires annuel de 35 millions »*. M. Parisot a estimé par ailleurs que *« les hypothèses qui avaient été bâties pour le club résident n'étaient pas réalistes »*.

● **SÉCURITÉ : le maire de Toulouse, Dominique Baudis (UDF-FD)**, à la demande duquel la Fête de la musique dans la Ville rose a été reportée du dimanche 21 juin au 11 juillet, a estimé jeudi 18 juin que Jack Lang, en qualifiant de *« stupidité »* cette décision, faisait *« la démonstration qu'il est loin des réalités »*. *« Avant de parler, il devrait prendre conseil auprès de M. Chevènement, ministre de l'intérieur, Mme Trautmann, ministre de la culture, et M. Malvy, président du conseil régional* [Midi-Pyrénées], *qui ont soutenu ma décision de reporter la Fête de la musique »*, a-t-il ajouté.

● **Raymond Barre**, maire (apparenté UDF) de Lyon, ville qui doit accueillir le match Etats-Unis - Iran dimanche 21 juin, a déclaré, jeudi 18 juin, n'avoir *« pas beaucoup d'inquiétudes »* pour cette rencontre : *« Ce match pourrait être du même type que le fameux match de ping-pong entre l'équipe de Pékin et l'équipe américaine »* qui *« a ouvert la voie à la reprise du dialogue »* entre les deux pays, a déclaré M. Barre sur LCI.

STRATÉGIES
LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DES ENTREPRISES

Ecran géant mais petit public dans les cités à Noisy-le-Grand

SIDI, treize ans, est accoudé depuis une bonne heure au garde-corps du terrain d'honneur du stade des Bords-de-Marne, à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis). Il observe, attentif et calme, son frère Yssa, dix ans, qui évolue sous les couleurs de la Jamaïque face à l'Afrique du Sud dans la finale du Mondialito, la mini-coupe du monde organisée par la ville pour les neuf-douze ans. Lorsqu'Yssa inscrit le troisième but pour la Jamaïque, son aîné esquisse un sourire. Sur le terrain, c'est la fête.

A l'instant où les « copains du Pavé-Neuf » – l'un des quartiers « sensibles » de Noisy-le-Grand – se précipitent sur la pelouse pour porter en héros leur « reggae boy », Marcelo Salas marque pour le Chili contre l'Autriche. Les enfants jettent un oeil sur le « vrai » match de la « vraie » Coupe du monde qui est retransmis sur l'écran géant installé à quelques mètres de leur terrain. Mercredi 17 juin, la caravane des « Ecrans du monde 98 » était en effet de passage dans la banlieue est de Paris. Elle a amené les joueurs professionnels sous les yeux de 280 graines de champion noiséens qui clôturaient « leur » coupe du monde, démarrée deux semaines plus tôt.

Les « Ecrans du monde 98 » est l'une des opérations de communication en marge de la Coupe du monde qui allient fonds publics et subsides d'entreprises. Quatre camions de 15 tonnes surmontés d'un écran de 40 mètres carrés sillonnent depuis le début du Mondial les zones urbaines sensibles (ZUS) de l'Hexagone. Leur vocation : apporter aux jeunes qui n'ont pas la possibilité d'assister aux matches dans les stades *« un peu de cette Coupe du monde qui leur est tellement proche et si lointaine »*, indique Gilles Smadja, chef de cabinet de Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, partenaire des « Ecrans du monde ». Un million de Français sont censés assister à ces retransmissions gratuites et en direct, en région parisienne, en Rhône-Alpes, en Alsace-Lorraine et dans le sud du pays.

« L'idée n'étant pas de mettre des grandes télévisions dans les cités », les organisateurs ont demandé aux villes candidates d'intégrer les écrans à un projet local, sportif ou culturel. Le service des sports de la ville de Noisy-le-Grand qui travaillait depuis novembre sur le Mondialito peinait à financer une animation adaptée aux plus âgés, *« qui ne sont pas des gosses et qu'on ne fait pas bouger comme ça »*, selon Maryse Ewanje-Epée, athlète et responsable des sports à la mairie. Il avait été envisagé de louer un écran géant capable d'attirer les jeunes adolescents sur les bords de Marne mais son coût (150 000 francs par jour) ajouté aux droits de retransmission à reverser au Groupement français des radiodiffuseurs, 75 000 francs par jour, a coupé court au projet.

GRATUITÉ TOTALE

La ville avait donc accueilli avec bonheur, le 21 avril, le communiqué du ministère annonçant qu'une caravane dotée d'un écran pouvait s'arrêter dans les ZUS. D'autant que tout est gratuit : un accord entre la société ISL, chargée de gérer les droits marketing de la Fédération internationale de football, et le ministère de la jeunesse et des sports évite de payer les droits de retransmission ; le matériel technique est financé notamment par France Télécom, la fondation Française des jeux, et le ministère, à hauteur de 15 millions de francs. Le 25 avril, le dossier de candidature de Noisy-le-Grand était envoyé. Et retenu.

Malheureusement, le ministère n'a officiellement donné son feu vert à la ville que début juin. Trop tard. Les tracts annonçant l'organisation du Mondialito avaient déjà été distribués dans les écoles, les maisons de quartier, les clubs de jeunes et les centres aérés. La soixantaine de bénévoles avait déjà recruté les jeunes des cités repérés en sillonnant les terrains de jeu et les trente-deux équipes constituées depuis le 15 mai. Le Mondialito sur les rails pour les plus jeunes, il fallait faire prendre le train en marche aux plus âgés dans un délai record. Une gageure, d'autant que la pub du ministère n'est parvenue à Noisy-le-Grand qu'à peine trois jours avant l'installation de la caravane.

Du coup, à 20 h 30, une cinquantaine d'adolescents seulement avaient fait le trajet des cités de Mont-d'Est, des Arcades et de Pavé-Neuf pour assister à la retransmission d'Italie-Cameroun.

Florence Amalou

France Télécom ne fait pas que du social

Partenaire de l'opération « Ecrans du monde 98 », France Télécom est surtout l'opérateur officiel de la Coupe du monde dans le domaine des télécommunications (voie, images, données). Pour assurer cette prestation, 2 millions de kilomètres de fibres optiques ont été utilisés, 11 000 prises de télévision et 15 000 lignes téléphoniques ont été posées pour équiper les stades, les centres de presse, les tribunes, etc. Les membres du Comité français d'organisation ont également à leur disposition 1 800 pagers, 3 000 talkies-walkies et 1 800 téléphones mobiles. En matière informatique, France Télécom a fourni les réseaux de transmission des données et a hébergé l'un des site web du CFO, www.france98.com. France Télécom a enfin mis à la disposition du radiodiffuseur hôte (TVRS 98) jusqu'à 70 canaux relayés par 25 satellites.



La photographie d'Hugues de Wurstemberger
Des quatre membres de cette famille marseillaise, Afrique du Sud - Danemark n'en intéresse qu'un. Facile de deviner lequel...

PAROLES DE ZINC
LUC ROSENZWEIG

Chez les Grecs

Le Grec a une forte tendance à ne pas vendre à l'intérieur ce qu'il expose en vitrine

AVOUONS-LE, ce soir, nous fîmes un choix erroné. Comme il était délicat de regarder le match France-Arabie saoudite dans notre estaminet habituel, où l'on nous considère déjà comme une sorte de Monsieur Brun égaré parmi les *echte Brusseleir* (vrais Bruxellois), nous nous mîmes en quête d'un terrain neutre pour voir et complimenter l'équipe de France.

Notre attention fut attirée par une pancarte apposée sur la devanture d'un restaurant grec à l'enseigne d'Apollon, qui proposait comme menu spécial Coupe du monde composé de *« petits os garnis frites et salade plus un verre de vin »* pour la somme très raisonnable de 275 francs belges, moins de 50 francs français. Une aubaine pour qui aime les « petits os », dénomination pure belge du travers de porc grillé et croustillant. Nous franchîmes donc le seuil de cet établissement avec le doux espoir de nous retrouver dans l'ambiance ensoleillée de l'île de Corfou, dont le tenancier des lieux prétend être originaire (*« Roses blanches de Corfou, chaque nuit je pense à vous, roses blanches, roses blanches... »*).

C'était oublier que le Grec, à de notables mais rares exceptions près, a une forte tendance à ne pas vendre à l'intérieur ce qu'il expose en vitrine. Et que nous nous trouvâmes dans l'ambiance sinistre d'une salle de restaurant emplie de répliques en plâtre des dieux antiques, et qu'en fait de paroles de zinc, il n'y avait là à recueillir que des borborygmes proférés en grec par quelques habitués belgo-hellènes sirotant leur ouzo. Les « petits os » étaient tout juste passables, comme le récepteur de télévision renvoyant une image tremblotante des exploits des hommes d'Aimé Jacquet. Nous nous apprêtions à sombrer dans une profonde mélancolie lorsqu'une vieille connaissance fit une entrée tonitruante. C'était Fred, le charcutier flamand du coin de la rue qui venait de fermer boutique. *« Ça, ah oui, les Français, ça est une bonne équipe ! D'ailleurs, Raymond-la-Science, il ne tarit pas des éloges sur les Bleus à la télé, c'est pas comme les* Rode Duivel [les « Diables rouges » belges] *qui nous font la peur. »* Raymond-la-Science, c'est l'inusable Raymond Goethals, septante-quatre ans, ancien entraîneur de l'équipe nationale et de l'Olympique de Marseille champion d'Europe. Il officie pendant le Mondial comme consultant à la télévision flamande, en parlant le néerlandais avec un accent bruxellois aussi prononcé qu'en français. Cela donne donne un poids à ses jugements à l'emporte-pièce ponctués par des *« tu saisis »* qui découragent toute contradiction.

Et puis, conclut notre charcutier : *« Il est bien plus malin que Tapie, notre Raymond. On avait voulu lui donner une chouette villa à Marseille. Il a dit :* " Non, moi je reste à l'hôtel ". *Et qui c'est qui qu'il a été en taule ? »*

SUR LES ÉCRANS DU MONDE
UNE TÉLÉVISION PAR JOUR

Les Suédois sont plutôt derrière les Danois

COMMENT mieux aborder une épreuve dont on est absent que par une rétrospective des exploits d'antan ? Les téléspectateurs suédois furent donc conviés, un dimanche soir en *prime time*, à « revisiter » la Coupe du monde 1994. Des buts, des hymnes, des drapeaux bleu et jaune, une dramaturgie à la hauteur de la troisième place suédoise : la télévision publique offrit un feu d'artifice avant même le premier coup de sifflet du Mondial en France. De quoi attiser les regrets d'une élimination sans gloire des Scandinaves, en phase qualificative, au profit de l'Ecosse et de l'Autriche. Même le candidat du cru à la présidence de la Fédération internationale de football (FIFA), Lennart Johansson, dut s'avouer battu deux jours avant le coup d'envoi de la Coupe du monde. Les amateurs suédois de football – et ils sont nombreux ! – ont, décidément, le moral en berne. Ce qui ne les empêche pas de suivre les matches devant le petit écran, tous retransmis en direct.

Ils furent 1,3 million, sur une population totale de 8,8 millions d'habitants, à regarder le Brésil battre, au premier jour, les vaillants Ecossais. Depuis, les taux d'audience par match se sont un peu tassés. Mais la télévision publique SVT et sa rivale privée TV4 redoublent d'efforts pour rendre l'épreuve attirante. Ainsi assiste-t-on au défilé sur les plateaux des « héros » de 1994, les Tomas Brolin et autres Martin Dahlin, invités d'honneur d'un jour chargés de donner leurs commentaires sur les rencontres. Les chaînes ont également dépêché leurs équipes de journalistes en France. Au rayon innovation, la palme va à TV4, qui s'est offert les *« droits exclusifs »* d'exploitation d'un système israélien fort sophistiqué permettant de revivre une action en trois dimensions. SVT et TV4 se sont répartis de longue date les droits de retransmission des matches, sans passion excessive cette année : la France, l'Argentine et l'Angleterre pour la chaîne privée ; le Brésil, l'Allemagne et la finale à sa concurrente publique.

Le fan scandinave de foot ayant horreur du vide, il lui faut bien se trouver une équipe à soutenir, à défaut du onze national. En bons Nordiques, nombreux sont ceux qui ont jeté leur dévolu sur les pays voisins et cousins, plus chanceux : le Danemark et la Norvège. Mais lequel des deux choisir ? Les commentateurs du petit écran restent relativement neutres. Néanmoins, à en croire la presse tabloïd, une majorité de Suédois rêvent d'une élimination rapide des Norvégiens. Explication du quotidien du soir *Aftonbladet* : *« Nous sommes jaloux d'eux ! »*, de leurs succès sportifs et de leur pétrole. Les Danois, au moins, eurent la courtoisie de perdre contre la Suède un match amical de préparation au Mondial (3-0)... Ne sont-ils pas, en outre, entraînés par un enfant du pays, Bo Johansson ?

Maigre consolation pour les orphelins suédois du foot. Qu'importe, les hommes politiques y vont de leurs commentaires dans les médias sur l'issue de la Coupe. Le premier ministre social-démocrate Göran Persson table sur une finale opposant la France à l'Italie. Quant au chef de l'opposition, Carl Bildt, il déclara croire en une victoire... de la Suède ! Démagogie, trait d'humour ou carence informative ?

Antoine Jacob, à Stockholm

INTERNET
www.lemonde.fr/cgi-bin/EdelForum/forum1.pl

S'il restait un doute sur la rapidité des liens qui se tissent sur la Toile entre des personnes qui ne se seraient jamais adressé la parole sans le développement de ce média, il aurait été levé jeudi 18 juin . Quelques minutes après la victoire de l'équipe de France sur celle d'Arabie saoudite, un message tombait sur le forum ouvert par *Le Monde* à l'occasion du Mondial. « Postée » par un Brésilien, la missive disait : *« Je suis enchanté, vous avez très bien joué. »* Il ajoutait, impitoyable : *« C'est marrant que Zidane, le meilleur joueur de la France, ait reçu un carton rouge. »* Et sans le moindre *smiley*, ces petits signes – comme :=) pour marquer l'humour – qui ajoutent une touche légère à un propos qui pourrait être interprété comme une provocation.

Marseille veut « sécuriser » la fête

Traumatisée par les heurts entre hooligans anglais et jeunes des quartiers nord, la ville joue gros avec le concert du Prado, le match Pays-Bas - Corée du Sud et la Fête de la musique

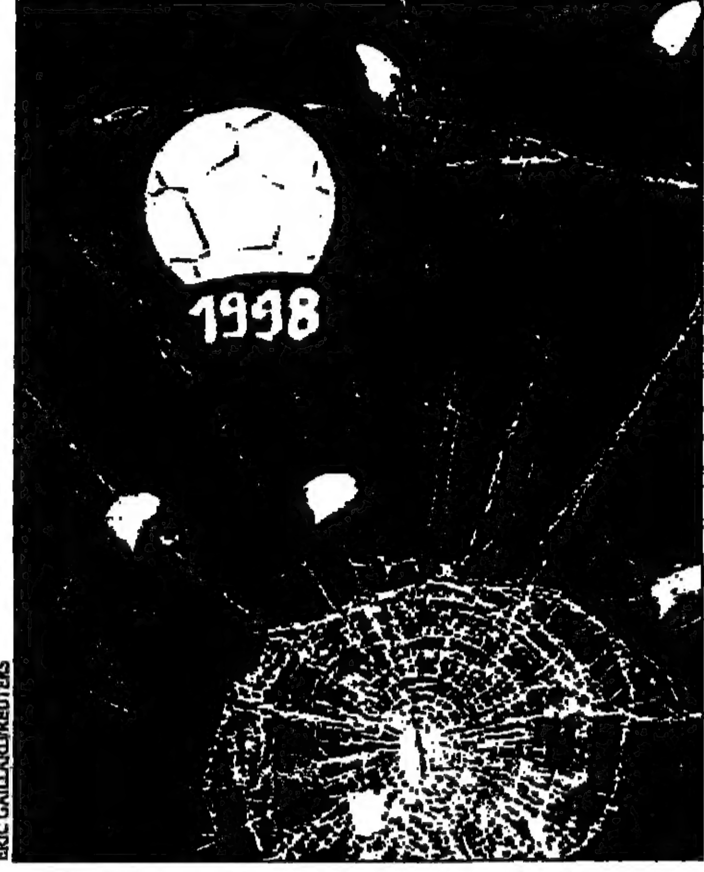
TOUTES les autorités de Marseille – police, gendarmerie, procureur général, municipalité, CFO et préfet de région – ont tenu une conférence de presse commune, jeudi 18 juin, pour présenter le dispositif de *« sécurisation »* mis en place pour le match de samedi entre les Pays-Bas et la Corée du Sud. Les heurts entre hooligans anglais et supporteurs de la Tunisie les ont en effet traumatisées. Parfois accusées d'avoir sous-estimé les risques, elles doivent désormais essayer de faire en sorte que chaque match de la Coupe ne provoque pas cette sorte de couvre-feu, spontané ou forcé, qui met la ville en état de siège alors qu'on annonçait l'état de fête.

La voie est étroite pour le préfet de région, Jean-Paul Proust, chargé de veiller à la sécurité des personnes, des biens et des matches, mais qui subit les pressions des commerçants, des bistrotiers et de leurs associations, et plus encore de la mairie. Car si la fête ne renaît pas de ses cendres dès ce troisième match, les efforts considérables consentis par la ville pour cette Coupe seraient mis à bas. Et l'opération de réhabilitation de l'image de Marseille – obsession des décideurs – aurait échoué. Autant dire que la municipalité de Jean-Claude Gaudin, qui a énormément misé sur l'événement, joue très gros ce week-end dont les trois soirées sont occupées par un grand concert sur les plages du Prado, vendredi soir, le match samedi soir, et la Fête de la musique, pour le moment maintenue, dimanche. Le tout, en présence de 9 200 Néerlandais répertoriés par le CFO, ce qui signifie autour de 25 000 en ville, et de 3 800 Coréens ou un peu plus, dont personne ne craint les excès.

Outre un renforcement sérieux de la présence policière, en particulier autour du grand écran des plages du Prado, finalement maintenu mais où les supporteurs seront séparés par un barriérage, la mesure la plus spectaculaire est la restriction de la vente d'alcool : elle est prohibée dans les bars – et non dans les restaurants – après minuit et la vente à emporter en est interdite de vendredi midi à dimanche, minuit. Selon Daniel Herbst, directeur départemental de la sécurité publique, ce sont *« les beuveries collectives qui provoquent ce genre d'événements »*. La mesure sera d'ailleurs annoncée en néerlandais dans un dépliant diffusé aux péages d'autoroute, dans les gares et les aéroports. Toutefois, un rapide tour dans les bars de la ville laisse supposer que cette interdiction sera faiblement respectée...

« ILS ONT COMPRIS »

Il est toutefois un élément majeur de la tranquillité publique que personne ne maîtrise, c'est la façon dont les supporteurs néerlandais – dont le préfet de police a souligné avec insistance qu'ils étaient *« non racistes »* et beaucoup plus pacifiques que les hooligans anglais – seront accueillis, et en particulier par les jeunes Marseillais qui ont pris part aux bagarres avec les hooligans. Car après tout, sur les 31 personnes incarcérées depuis lundi, il y a quand même 15 Britanniques et 16 Marseillais. *« Ça va très très bien se passer »*, expliquait cependant un jeune homme au pied d'une cité et il ajoutait : *« D'autant qu'après les Anglais, les autres, ils ont compris ! »* Une mère de famille, militante associative, insistait aussi sur les consignes de calme qu'elles et ses amies faisaient circuler en direction des jeunes qui, à ses yeux, se considèrent *« un peu comme les gardiens de Marseille »*. Un animateur de centre social pensait lui aussi que la soirée de samedi serait plus tranquille.



ERIC GAILLARD/REUTERS

Devanture de bar marseillais, pendant les affrontements qui ont opposé le 15 juin hooligans anglais et jeunes des quartiers.

Convoqué pour concertation, ainsi que d'autres animateurs, à l'hôtel de police par l'unité de prévention urbaine, jeudi soir, un éducateur s'apprêtait à s'y rendre, en espérant que ce serait utile. Mais en faisant vertement remarquer que, une fois encore, on faisait appel aux gens de terrain *« après l'incendie »*, sans avoir voulu les entendre avant. Un de ses collègues, assez remonté, avait d'ailleurs annoncé qu'il ne se rendrait pas à cette réunion, fatigué d'être oublié quand tout va bien et utilisé quand on sent des risques.

Michel Samson, à Marseille

« La police a été efficace et n'a pas été débordée »

Jean-Paul Proust. Le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'explique sur les incidents

« Après les incidents de Marseille, le dispositif policier a été critiqué. Estimez-vous qu'il a été défaillant ?

– Ces critiques, émises notamment dans votre journal, sont injustifiées. Les forces de l'ordre ont fait un travail considérable. La police a été efficace. Elle a limité les affrontements entre Anglais et Marseillais. Il suffit de regarder le bilan. Sur les quarante-huit personnes conduites à l'hôpital, seul un Anglais a été blessé sérieusement ainsi qu'un policier. Les dégâts sur les magasins sont évalués à 1 million de francs. Ce n'est pas le bout du monde. Vous savez, Marseille était un chaudron, du fait de la présence des Anglais mais aussi de jeunes Marseillais. Même si un dispositif est toujours perfectible, la police n'a pas été débordée.



JEAN-PAUL PROUST

– N'a-t-elle pas tardé à intervenir ?

– L'intervention n'a pas été tardive. Elle a été, au contraire, immédiate. Dimanche soir, les brigades anticriminalité (BAC) ont fait un travail exemplaire. Elles ont arrêté soixante-quatre personnes en flagrant délit. C'est un bilan très positif. Encore une fois, les forces de l'ordre ont rempli à 100 % les missions essentielles qui leur avaient été confiées. Malheureusement, les côtés positifs n'ont pas été assez soulignés. Il n'y a pas eu d'incidents dans les tribunes et le stade a été évacué sans problème. Nous avions mobilisé mille six cents policiers et gendarmes pour ce match, soit six cents de plus que pour une rencontre OM-PSG.

– Mais les incidents les plus graves ont eu lieu la veille... Les journalistes ont pu constater que la police était débordée. A ce moment-là, les effectifs étaient-ils suffisants ?

– Il y avait huit cents policiers et gendarmes. Il n'est pas nécessaire d'avoir davantage de CRS ou de gendarmes mobiles car ils sont relativement statiques en raison de leur équipement. En revanche, et c'est l'un des enseignements à tirer de ces événements, il faut davantage d'unités d'intervention rapide, comme les BAC. En accord avec le ministère de l'intérieur, nous aurons des renforts. Notre objectif est de disposer de nombreux petits groupes de policiers, venus de Nice et de Montpellier. Ils seront à même d'intervenir dans le secteur qui s'étend des plages au Vieux-Port.

– Des jeunes Marseillais ont participé aux actes de violence et de vandalisme. Les autorités n'ont-elles pas sous-estimé la réaction des quartiers "sensibles" ?

– C'est un fait certain : les hooligans n'ont pas été les seuls à participer à ces violences. Quelques centaines de jeunes sont descendus des quartiers nord. Du reste, sur les cent deux personnes arrêtées, près de la moitié sont des Français, souvent mineurs. Je n'avais pas sous-estimé ce risque. Toute la difficulté consistait à séparer les deux camps. Concernant les hooligans, les policiers britanniques ont été surpris de constater que la plupart des personnes arrêtées, à trois exceptions près, ne figuraient pas dans leurs fichiers.

– Il est possible que l'équipe d'Angleterre revienne à Marseille au moment des demi-finales. Dans ce cas, quels changements apporteriez-vous au dispositif ?

– Outre les renforts en unités mobiles, nous avons pris un certain nombre de décisions en accord avec les professionnels de l'industrie hôtelière. Les bars ne pourront plus servir d'alcool après minuit. La consommation d'alcool sera interdite sur la voie publique. Les cafetiers serviront la bière dans des gobelets en plastique. Ces mesures entreront en vigueur lors du match Pays-Bas - Corée du Sud, samedi 20 juin. Cette rencontre ne présente pas de risques majeurs, mais nous en profiterons pour roder notre nouveau dispositif. »

Propos recueillis par Philippe Broussard

● LA PHRASE DU JOUR

« La Fédération internationale de football a une autorité que n'a pas l'ONU. Une décision de la FIFA sera appliquée dans les jours qui suivent immédiatement partout, de Ouagadougou à Pékin en passant par New York, alors que des résolutions du Conseil de sécurité traînent depuis des décennies. »

Philippe Séguin, président du RPR, interrogé jeudi 18 juin sur TF 1 avant le coup d'envoi du match France-Arabie saoudite.

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

GROUPE A

10/6	Brésil-Ecosse	2-1
10/6	Maroc-Norvège	2-2
16/6	Ecosse-Norvège	1-1
16/6	Brésil-Maroc	3-0
23/6	Brésil-Norvège	
23/6	Ecosse-Maroc	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Brésil	6	2	2	0	0	5	1
2 Norvège	2	2	0	2	0	3	3
3 Ecosse	1	2	0	1	1	2	3
4 Maroc	1	2	0	1	1	2	5

GROUPE B

11/6	Italie-Chili	2-2
11/6	Cameroun-Autriche	1-1
17/6	Chili-Autriche	1-1
17/6	Italie-Cameroun	3-0
23/6	Chili-Cameroun	
23/6	Italie-Autriche	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Italie	4	2	1	1	0	5	2
2 Autriche	2	2	0	2	0	2	2
– Chili	2	2	0	2	0	3	3
4 Cameroun	1	2	0	1	1	1	4

GROUPE C

12/6	Danemark-Ar. saoudite	1-0
12/6	France-Afr. du Sud	3-0
18/6	Danemark-Afr. du Sud	1-1
18/6	France-Arabie saoudite	4-0
24/6	Afr. Sud.-Ar. saoudite	
24/6	France-Danemark	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 France	6	2	2	0	0	7	0
2 Danemark	4	2	1	1	0	2	1
3 Afr. Sud	1	2	0	1	1	1	4
4 Ar. saoud.	0	2	0	0	2	0	5

GROUPE D

12/6	Bulgarie-Paraguay	0-0
13/6	Espagne-Nigeria	2-3
19/6	Espagne-Paraguay	
19/6	Nigeria-Bulgarie	
24/6	Espagne-Bulgarie	
24/6	Nigeria-Paraguay	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Nigeria	3	1	1	0	0	3	2
2 Bulgarie	1	1	0	1	0	0	0
– Paraguay	1	1	0	1	0	0	0
4 Espagne	0	1	0	0	1	2	3

GROUPE E

13/6	Mexique-Corée du Sud	3-1
13/6	Pays-Bas-Belgique	0-0
20/6	Belgique-Mexique	
20/6	Pays-Bas-Corée du Sud	
25/6	Pays-Bas-Mexique	
25/6	Belgique-Corée du Sud	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Mexique	3	1	1	0	0	3	1
2 Belgique	1	1	0	1	0	0	0
– Pays-Bas	1	1	0	1	0	0	0
4 Cor. du S.	0	1	0	0	1	1	3

GROUPE F

14/6	Iran-Yougoslavie	0-1
15/6	Allemagne-Etats-Unis	2-0
21/6	Allemagne-Yougoslavie	
21/6	Etats-Unis-Iran	
25/6	Allemagne-Iran	
25/6	Etats-Unis-Yougoslavie	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Allemagne	3	1	1	0	0	2	0
2 Yougo.	3	1	1	0	0	1	0
3 Iran	0	1	0	0	1	0	1
4 Etats-Unis	0	1	0	0	1	0	2

GROUPE G

15/6	Roumanie-Colombie	1-0
15/6	Tunisie-Angleterre	0-2
22/6	Colombie-Tunisie	
22/6	Roumanie-Angleterre	
26/6	Colombie-Angleterre	
26/6	Roumanie-Tunisie	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Angleterre	3	1	1	0	0	2	0
2 Roumanie	3	1	1	0	0	1	0
3 Colombie	0	1	0	0	1	0	1
4 Tunisie	0	1	0	0	1	0	2

GROUPE H

14/6	Jamaïque-Croatie	1-3
14/6	Japon-Argentine	0-1
20/6	Japon-Croatie	
21/6	Argentine-Jamaïque	
26/6	Argentine-Croatie	
26/6	Japon-Jamaïque	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Croatie	3	1	1	0	0	3	1
2 Argentine	3	1	1	0	0	1	0
3 Japon	0	1	0	0	1	0	1
4 Jamaïque	0	1	0	0	1	1	3

LES BUTEURS

1	HENRY (*France*)	3
	SALAS (*Chili*)	3
	VIERI (*Italie*)	3
3	HERNANDEZ (*Mexique*)	2
4	ADEPOJU (*Nigeria*)	1
	R.BAGGIO (*Italie*)	1
	BATISTUTA (*Argentine*)	1
	BEBETO (*Brésil*)	1
	BURLEY (*Ecosse*)	1
	CESAR SAMPAIO (*Brésil*)	1
	COLLINS (*Ecosse*)	1
	DI BIAGIO (*Italie*)	1
	DUGARRY (*France*)	1
	EARLE (*Jamaïque*)	1
	EGGEN (*Norvège*)	1
	H. FLO (*Norvège*)	1
	HA SEOK-JU (*Corée du Sud*)	1
	HADDA (*Maroc*)	1
	HADJI (*Maroc*)	1
	HIERRO (*Espagne*)	1
	LIZARAZU (*France*)	1
	TREZEGUET (*France*)	1

et 20 autres auteurs d'un but.

CONTRE LEUR CAMP

BOYD (*Ecosse*)	1
CHIPPO (*Maroc*)	1
ISSA (*Afrique du Sud*)	1

